

L'ARCHICUBE

NUMÉRO SPÉCIAL

L'ARCHICUBE

19 *bis* • NUMÉRO SPÉCIAL • Février 2016

Vie de l'Association

Notices

Revue de l'Association des anciens élèves, élèves et amis de l'École normale supérieure

SOMMAIRE

Avant-propos	9
VIE DE L'ASSOCIATION	
166 ^e Assemblée générale (21 novembre 2015)	13
Liste des archicubes décédés depuis la dernière Assemblée générale.	15
Hommage à Gilbert Dagron	17
Compte rendu de l'allocution de Marc Mézard, directeur de l'École.	19
Rapport moral de Jean Hartweg, secrétaire général.	25
Rapport de Lise Brousse Lamoureux, trésorière	35
Annexes comptables	43
Rapport de Marianne Laigneau, présidente	49
Résultats des élections 2015	53
Conseil d'administration de l'Association.	55
Procès-verbaux des Conseils d'administration.	57
Commémoration du 11 novembre 2015.	81
NOTICES	
À propos de la rédaction des notices nécrologiques.	89
1884 s Richard, Jules. – <i>R. Brasseur</i>	91
1885 l Strowski de Robkowa, Fortunat. – <i>J.-Th. Nordmann</i>	95
1890 l Blum, Léon. – <i>J.-Th. Nordmann</i>	98
1890 l Bodin, Louis. – <i>P. Cauderlier</i>	102
1892 S Cahen Mossé, Emma. – <i>A. Lantz Margolin</i>	106
1895 s Esclangon, Benjamin Ernest. – <i>D. Esclangon Pansu,</i> <i>J. de La Noë</i>	108
1897 S Dubois Jeangirard, Marguerite. – <i>P. Jeangirard</i>	112
1905 s Valiron, Georges. – <i>J.-P. Kahane</i>	114
1908 L Bec Canque, Yvonne. – <i>D. Guelfucci</i>	117
1911 l Rat, Maurice. – <i>J.-Th. Nordmann</i>	120
1913 l Renaudin, Louis. – <i>M. Sève</i>	123

Sommaire

1914 l	Pézard, André. – <i>S. Fabrizio-Costa</i>	126
1927 l	Cahen, Jacques Gabriel. – <i>A. Lantz Margolin</i>	130
1936 s	Denisse, Jean-François. – <i>J. Lequeux, J.-Cl. Pecker</i>	133
1936 s	Monge, Maurice. – <i>J. Monge</i>	136
1938 l	Mathias, Paul. – <i>H. Mitterand</i>	138
1940 S	Thévenin, Marguerite. – <i>J. Audouin Bouges, M. Thévenin, J. Morin</i>	142
1941 s	Buser, Pierre. – <i>M. Imbert</i>	145
1943 S	Barthès Lignon, Marguerite. – <i>S. Arcaix Gély</i>	151
1943 S	Bérard Luc, Lucette. – <i>S. Arcaix Gély</i>	153
1943 s	Fourès, Léonce. – <i>P. Jullien, M. Bergman</i>	154
1943 s	Heller, René. – <i>M. Thellier, J. Vieira da Silva</i>	158
1946 S	Lemasson Lucasson, Anne-Marie. – <i>A.-M. Longequeue Cazabat, C. Guillopé</i>	162
1946 s	Jauzein, André. – <i>V. Perthuisot</i>	163
1947 L	Eck, Suzanne. – <i>I. Fernandez</i>	165
1947 S	Guillaume Croce, Cécile. – <i>M. Guillaume Sauve, A.-C. Dazy, A. Crubellier, Ch. Bacot</i>	169
1947 s	Croce, Paul. – <i>J.-P. Chauvineau</i>	171
1948 l	Diény, Jean-Pierre. – <i>M. Bastid-Bruguère</i>	174
1949 s	Baron, Christian. – <i>Y. Thévenin</i>	179
1949 s	Ruyer, Dominique. – <i>J.-P. Lafon, M. Zisman</i>	184
1950 L	Barthelot Demerson, Geneviève. – <i>C. Camus, J.-M. Croisille</i>	185
1950 l	Chazal, Roger Benoît. – <i>Cl.-G. Dubois</i>	188
1950 s	Dehame, Édouard. – <i>J. Dablanc, A. Guichardet</i>	191
1950 s	Gagnaire, Didier. – <i>R. Hamelin, P. Averbuch</i>	193
1950 s	Hamelin, Raymond. – <i>B. Cagnac, J. Sacadura, Fr. Bouvier</i>	195
1951 S	Fresquet Grandcamp, Michelle. – <i>I. Sarran Barrière</i>	199
1951 s	Bizot, Jean-Claude. – <i>J. Haissinski</i>	200
1952 S	Augé Pouzard, Monique. – <i>Fr., D. et M. Lafon</i>	203
1952 s	Hiéblot, James. – <i>W. Mercouroff, É. Guyon</i>	205
1953 L	Collet Boitel, Simone. – <i>Fr. Goussot Lioure, L. Genetelli</i>	207
1953 L	Pilon Simon, Micheline. – <i>G. Simon</i>	208
1953 l	Dagron, Gilbert. – <i>D. Feissel, B. Fluzin</i>	212
1955 L	Imalhayène, Fatma (Assia Djebbar). – <i>D. Chapuis Brahimi</i>	216
1955 L	Michel Vissière, Isabelle. – <i>J.-L. et L. Vissière</i>	219
1955 s	Delzant, Antoine. – <i>Ch. de Lamberterie</i>	220

1955 s	Zahn, Jean-Paul. – <i>J.-Cl. Pecker</i>	223
1956 s	Lion, Georges	227
1958 L	Vlach, Claire. – <i>Fr. Jourde Raison, V. Dutaut Ceccarelli, C. Pognan Morrison</i>	228
1960 L	Bonneau Gerlaud, Danielle. – <i>R. Louche Bonneau</i>	232
1960 L	Hof Quémar, Claudine. – <i>M. Bonan Hadas-Lebel</i>	233
1962 L	Christin, Anne-Marie. – <i>V. Anger, B. Bricout, H. Campaignolle, Ph. Clerc, J.-M. Durand, M Simon Oikawa</i> . . .	234
1962 l	Federspiel, Michel. – <i>M. Decorps-Foulquier, S. Dubel</i>	238
1962 s	Ettinger, Henry. – <i>D. Cordary</i>	240
1963 l	Meyrat, Franck. – <i>J. Canavaggio</i>	242
1964 s	Delorme, Charles. – <i>J.-Cl. Bermond</i>	245
1966 l	Jarrige, Alain. – <i>D. Pralon</i>	248
1969 l	Facomprez, Christian. – <i>Ph. Ratte</i>	251
1987 l	Homami, Élahé. – <i>L. Léveillé</i>	252
	Liste alphabétique des notices de ce recueil	257

AVANT-PROPOS

Ce numéro 19 *bis* de *L'Archicube* vous présente, comme il est de tradition chaque année en février, les notices des archicubes disparus. La publication des notices de nos camarades se perpétue depuis 1846 et constitue un travail historique de grande qualité mais aussi un témoignage sur la vie des normaliens, la diversité de leurs parcours et de leurs engagements personnels et professionnels. Que l'équipe des rédacteurs de notices qui contribue à une mission originale de notre Association en soit très vivement remerciée.

Ce numéro contient aussi les textes de notre dernière Assemblée générale du 21 novembre 2015 ; parmi eux une importante contribution du directeur de l'École, Marc Mézard, sur l'actualité et les orientations de l'École qui a suscité de riches échanges avec la salle ; qu'il soit aussi remercié de sa présence et de l'attention qu'il porte à nos travaux ; ce fut l'occasion de faire avec vous le point sur les actions entreprises par le Conseil d'administration et le Bureau qui s'enrichissent de nouveaux profils. Nous avons de nombreux projets en lien avec les élèves de l'École, vous pouvez les découvrir sur notre site Internet¹ et nos pages Facebook² et Twitter³. Plus que jamais l'A-Ulm, votre Association, a besoin de vos adhésions et de votre contribution, en temps, en idée, en projet. Nul doute aussi que l'avenir de l'École, la question de ses débouchés, ce qu'elle représente ne fassent de nouveau l'objet d'interrogations en 2016 ; l'A-Ulm entend faire entendre sa voix, dans ces débats à venir.

Marianne LAIGNEAU (1984 L), présidente de l'A-Ulm

1. <http://www.archicubes.ens.fr/>

2. <https://www.facebook.com/pages/a-Ulm/1591893107761314>

3. https://twitter.com/aulm_alumni_ens

VIE DE L'ASSOCIATION

166^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

(21 novembre 2015)

La 166^e Assemblée générale ordinaire de l'A-Ulm s'est déroulée en salle des Actes le 21 novembre 2015 de 16 h à 18 h 30. 46 membres de l'association ont signé la liste de présence. 395 avaient envoyé leur pouvoir en blanc et 88 des pouvoirs nominatifs.

La présidente Marianne Laigneau (1984 L) a accueilli les participants et lu les noms de nos camarades décédés dans l'année. Une minute de silence a permis de leur rendre hommage, et l'assemblée a associé à leur souvenir celui des victimes des récents attentats. Mireille Kervern Gérard (1961 L) a rendu hommage au président d'honneur Gilbert Dagron (1953 l) décédé le 4 août 2015.

L'ordre habituel des interventions a été modifié pour laisser du temps à l'importante intervention de Marc Mézard (1976 s), directeur de l'École, qui a évoqué en détail pendant près d'une heure l'évolution actuelle de l'ENS et répondu à toutes les questions qui lui étaient posées à l'issue de ce tour d'horizon.

Vous trouverez donc ci-après les documents suivants :

- Liste des archicubes décédés depuis la dernière Assemblée générale ;
- Hommage à Gilbert Dagron ;
- Compte rendu de l'allocution de Marc Mézard, directeur de l'École ;
- Rapport moral de Jean Hartweg, secrétaire général ;
- Rapport financier de Lise Brousse Lamoureux, trésorière ;
- Rapport de Marianne Laigneau, présidente.

Après la discussion, l'assemblée a procédé aux votes :

- Le rapport moral est adopté à l'unanimité.
- Le rapport financier est adopté à l'unanimité.
- Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.
- Le report à nouveau est adopté à l'unanimité.

- La cotisation, maintenue au même niveau, est adoptée à l’unanimité.

À 18 h 30, la présidente invite les participants à se rendre au Pot afin d’écouter une aubade offerte par la fanfare des élèves et de prendre part au cocktail de bienvenue. Ce cocktail est suivi, pour ceux qui se sont inscrits, d’un dîner dans les salons du directeur avec une invitée d’honneur, Sylvia Serfaty (1994 s).

Jean HARTWEG (1966 I), secrétaire général

LISTE DES ARCHICUBES DÉCÉDÉS DEPUIS LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

1928 L	RAGOT BASTARD Renée	07/2004
1933 L	VIGIER Simonne	19/09/2015
1935 S	DEROO Marie-Renée	16/04/2015
1935 S	AMIOT WEIL Odette	16/11/2015
1936 l	MOSÈS François	01/12/2014
1936 L	BOUCHET ARROUS Renée	10/03/2015
1936 s	MONGE Maurice	24/04/2010
1936 s	BELLON Louis	12/06/2015
1936 s	DENISSE Jean-François	17/11/2014
1937 l	BLIN Georges	14/05/2015
1938 l	BOUSSINESQ Jean	27/01/2015
1938 l	MATHIAS Paul	28/02/2015
1938 l	MEARY Jean	25/03/2015
1938 s	GUAYDIER Pierre	21/11/2014
1938 S	TESSERAU LEFAURE Christiane	07/2013
1938 s	CHAMINADE Colette	2015
1939 l	BEIS Gabriel	01/2015
1939 L	BOULONGNE BOUREZ Marie-Thérèse	04/2015
1940 S	CAMOUS LECOMTE Renée	27/12/2014
1941 s	BOUÉ Henry	03/12/2014
1942 S	ROUFFY BOUÉ Colette	22/11/2014
1942 S	PIDOUX Françoise	18/11/2014
1943 s	FOURÈS Léonce	05/03/2015
1944 s	DOLBEAULT Pierre	12/06/2015
1945 s	ROSEAU Maurice	16/04/2015
1946 l	PRÉVOST Roger	16/09/2015
1946 s	JAUZEIN André	13/02/2015
1946 s	KASTLER Daniel	04/07/2015
1946 S	LEMASSON LUCASSON Anne-Marie	18/07/2015
1947 L	ECK Suzanne	21/06/2015
1947 s	CROCE Paul	24/08/2013
1948 l	POUSSARD Michel	19/01/2015

Liste des archicubes décédés depuis la dernière assemblée générale

1948 s	ROCHE André	24/12/2014
1948 S	ROUSSEL LE RIDER Paule	15/05/2015
1949 s	RUYER Dominique	13/12/2014
1950 l	CHAZAL Roger Benoît	04/04/2015
1950 l	FONTAINE Jacques	31/05/2015
1950 L	GRIGNON CERF Madeleine	26/06/2015
1950 L	BARTHELOT DEMERSON Geneviève	29/08/2015
1950 s	BENOÎT Henri	06/03/2015
1950 s	DEHAME Édouard	07/12/2013
1950 s	HAMELIN Raymond	03/08/2015
1951 l	BESSÈDE Robert	02/02/2015
1951 l	BORRELI Guy	09/11/2015
1951 S	FRESQUET GRANDCAMP Michèle	16/02/2015
1951 s	BIZOT Jean-Claude	23/06/2015
1952 s	PARIZET Jean	30/07/2015
1953 l	DAGRON Gilbert	04/08/2015
1953 S	PHILIPPE MARC Simone	01/11/2014
1953 s	MARTIN André	24/05/2015
1954 l	RAYBAUD Antoine	27/03/2012
1955 L	MICHEL VISSIÈRE Isabelle	10/08/2014
1955 L	IMALHAYÈNE Fatma (Assia Djebar)	06/02/2015
1955 s	ZAHN Jean-Paul	15/07/2015
1956 S	RIVES PIKETTY Claude Annette	26/05/2015
1956 s	LION Georges	11/2014
1957 l	LILAMAND Gérard	28/03/2015
1958 L	VLACH Claire	05/01/2015
1958 l	BALLAND André	29/01/2015
1958 l	FROMAGEOT Jean	26/01/2015
1958 s	COULOMBEAU Alain	20/07/2015
1960 l	BAYLE Jacques	04/03/2015
1960 L	BONNEAU GERLAND Danielle	13/07/2015
1960 s	BOUTET DE MONVEL Louis	25/12/2014
1962 s	ETTINGER Henry	01/01/2015
1963 l	GAUDILLIÈRE Jean-Max	19/03/2015
1963 l	MEYRAT Franck	01/02/2015
1964 s	DELORME Charles	10/04/2015
1964 S	BICHAT MOREL Dominique	07/09/2014
1965 s	PRUM Bernard	21/10/2015
1966 l	JARRIGE Alain	09/09/2015
1967 l	LARTICHAUX Jean-Yves	12/07/2015
1968 S	BEAUVILAIN DELALANDE Ariane	?
1968 S	BADELON AMIOT Anne	?
1973 l	DEWERPE Alain	15/04/2015
1998 l	GOYET Bertrand	2014

HOMMAGE À GILBERT DAGRON

C
hers amis,

C'est pour moi un honneur, et une joie, de rendre aujourd'hui hommage à Gilbert Dagron. Je le fais à la demande et en présence de nos présidents successifs, Jean-Claude Lehmann (1959 s) et Marianne Laigneau (1984 L), que je remercie. L'un est scientifique et l'autre littéraire. Mais c'est la marque de l'École : les normaliens ont toujours un peu de ces deux qualités.

Je le fais avec réconfort, devant vous tous aujourd'hui, dans les circonstances tragiques et menaçantes que vous connaissez. Je salue votre présence : vous n'avez pas eu peur et vous avez eu raison. Je salue aussi votre fidélité car vous représentez ici tous les soutiens actifs de l'A-Ulm, cette Association qui, grâce à la présidence de Gilbert Dagron, de 2001 à 2005, s'est en peu d'années profondément modifiée. Et cela continue d'ailleurs, comme vous allez le voir dans les bilans qui vont être faits.

Comme je parle d'un temps que certains n'ont pas connu, et pour donner une image de la personne de Gilbert Dagron, je fais circuler une mauvaise reproduction, malheureusement, mais en couleur, de sa photo en compagnie, lors d'un pot, de la scientifique Josiane Serre (1944 S) ; cette autre figure prestigieuse, de l'ENS et de ce Conseil, avait été vice-présidente des Amis et des Anciens avant de laisser la place en 2002 à Marianne Bastid-Bruguière (1960 L).

Faire l'éloge de Gilbert Dagron, ce n'est pas très difficile. C'était un immense savant, un byzantiniste, c'est-à-dire un chercheur dont les compétences s'étendent sur dix siècles, de la fin de l'empire d'Occident à la fin de l'empire d'Orient, et même au-delà, et sur plusieurs pays à l'est de l'Europe. Grec, latin, cyrillique, diverses langues orientales (syriaque, etc.) ne lui faisaient pas peur ou faisaient partie de ses compétences. Cette autorité du savant lui avait bien entendu ouvert, non seulement les portes du Collège de France, mais aussi la présidence du Collège des professeurs.

Quand, à la demande de René Rémond (1942 l), autre grande figure de notre École et de l'Association, il a accepté de prendre sa succession, à partir de 2002, il allait avoir soixante-dix ans, puisqu'il était né le 26 janvier 1932. Malgré ses multiples

compétences, et sa carrière, riche et prestigieuse, ce qui frappait au premier regard, c'était sa simplicité, son amabilité élégante et souriante. Dès sa jeunesse où il avait été conseiller culturel en Russie, alors URSS, il avait manifesté ses qualités de diplomate.

Dans les sujets difficiles que nous avons alors abordés, faire plus de place aux sévriennes, faire apposer une plaque à l'ancienne École de Sèvres, faire admettre que les élèves étaient, dès leur entrée, des anciens élèves, et non au bout de trois ans, faire entériner la fusion de l'Association des amis et des anciens par de nouveaux statuts, s'adapter aux grands changements qui s'amorçaient dans l'École, en particulier un recrutement sur dossier, parallèle à celui des concours, je rends publiquement ici hommage, en tant que sa secrétaire générale, à ce mélange d'ouverture et de doigté, de prudence et de largeur de vue, acquis tout au long de ses recherches et de son parcours.

Mais ce n'est pas encore tout. Son courage physique et moral a été salué par Michel Zink (1964 l) lors de sa messe d'enterrement en août dernier. Après trente mois de guerre en Kabylie, il était croix de guerre avec palme. En outre, un accident de voiture lui avait laissé un réel handicap à la cheville. Cela l'obligeait à marcher avec une canne, mais sans jamais se plaindre, ou ralentir son activité. Cependant, la perte de sa fille l'a amené à laisser la présidence à Marianne Bastid-Bruguière en 2005.

Ce que je voudrais dire enfin, c'est que Gilbert Dagron, parmi tant de maîtres éminents, dont les noms sont inscrits sur ces murs, est l'une des images dignes de tout ce que nous devons à la formation large et humaniste, que les littéraires, comme la plupart des scientifiques, ont reçue avant d'entrer à l'École, puis pour y entrer, puis une fois qu'ils ont été reçus, puis tout au long de leur vie. Voilà pourquoi je suis animée par ce sentiment de gratitude et cela a été une joie pour moi de lui rendre aujourd'hui hommage devant vous. Je vous remercie de votre attention.

Mireille KERVERN GÉRARD (1961 L), vice-présidente de l'A-Ulm.

COMPTE RENDU DE L'ALLOCATION DE MARC MÉZARD, DIRECTEUR DE L'ÉCOLE

Marc Mézard présente un tour d'horizon de l'École et de son évolution. Il rend d'abord hommage aux deux proches de l'École morts au Bataclan le 13 novembre dernier : un maître de conférences de Nanterre qui enseignait dans notre département de géographie et une étudiante italienne issue de notre master de sciences sociales qui préparait une thèse à Paris-I. S'attaquant à une salle de concert et à des cafés, les attentats visaient avant tout la jeunesse et notamment des trentenaires actifs. Ce que les scientifiques appellent « l'effet petit monde » a joué ici à plein : chacun connaît un ami ou l'ami d'un ami victime des attentats, toute notre communauté a été profondément touchée.

La réponse de l'École a été double : d'abord, poursuivre toutes les activités, celles d'enseignement bien sûr, mais aussi toutes les autres activités qui participent de la vie de l'École, dès le lundi qui a suivi. La seule manifestation annulée pour raison de sécurité est la Nuit de la rue d'Ulm, qui comportait trop de risques aux yeux des forces de l'ordre (mille personnes extérieures à l'École étaient attendues). La seconde réponse a été d'orienter certains de nos séminaires des « jeudis en Actes », dans la salle qui porte ce nom, vers des questions d'actualité critique. Comme après l'attentat de *Charlie Hebdo*, au temps de l'émotion succède le temps de la réflexion, puis plus tard le temps de la recherche. Le séminaire du jeudi après-midi, ouvert à tous, tend à faciliter ce passage. L'émotion s'est manifestée par une minute de silence particulièrement poignante lundi à midi, tant à Jourdan que dans la Cour aux Ernest, au même moment. Une petite « terrasse de café » interne a été ouverte à l'École, deux après-midi par semaine, pour qu'élèves, personnels et enseignants puissent partager leurs réactions. Le séminaire quant à lui cherche à jeter un regard critique sur cette actualité brûlante ; parmi les nombreux sujets abordés depuis septembre : la distinction entre

« réfugiés » et « migrants », l'intrication des échelles de temps (comment le temps de la recherche se relie-t-il à celui de l'actualité ?), la réflexion sur l'usage du drapeau tricolore.

Avec le concours d'élèves et d'enseignants de l'École, nous avons mis en place dès le mois de septembre un « programme étudiants invités » (PEI). Il s'agit d'offrir la possibilité de poursuivre leurs études à 22 étudiants étrangers, obligés de fuir leur pays : carte de l'École, accès aux cours et à la bibliothèque, constitution de trinômes étudiant accueilli-élève-enseignant de l'École. Le nombre pourrait être porté à 40 étudiants. Il faut savoir se concentrer sur ce que l'on sait faire : l'École ne s'occupe donc ni du logement ni des transports. Mais notre professeur de droit, Jean-Louis Halperin (1979 I), a exposé à tous les principes du droit des réfugiés, et certains normaliens et personnels peuvent donner des conseils pour régulariser les situations administratives souvent complexes. Le recrutement des étudiants accueillis se fait par un entretien préalable avec un enseignant. Un des aspects importants est de leur enseigner le français au plus vite. Une formation accélérée à l'enseignement du français langue étrangère a été mise en place pour que les normaliens puissent enseigner le français aux étudiants invités du programme. La communauté de l'École s'est mobilisée fortement autour de cette initiative.

Développements récents de l'École

L'École n'échappe pas aux restrictions budgétaires liées à la crise. La dotation de l'État s'est rétrécie, alors que s'alourdisaient les charges salariales. Et pourtant, l'École fait preuve d'un dynamisme remarquable, grâce à l'établissement de priorités dont la principale est le recrutement d'enseignants chercheurs. Le budget de l'an prochain, encore en discussion, prévoit les recrutements suivants : un professeur en sciences sociales pour remplacer un enseignant parti à la retraite ; un professeur en informatique ; un professeur de physique pour succéder à Bernard Derrida (1971 s), nommé au Collège de France ; un professeur de chimie du vivant. Quatre maîtres de conférences seront recrutés : un en italien, un en biologie, deux en sciences cognitives dont un en linguistique. Par ailleurs, 11 postes de professeurs et maîtres de conférences attachés seront ouverts (personnels CNRS qui contribueront à l'enseignement à l'École, au niveau d'un tiers de service d'enseignement).

Le Conseil scientifique qui s'est réuni hier 20 novembre a décidé la création de huit chaires pour lesquelles des financements, privés le plus souvent, ont été trouvés. Il existe plusieurs types de chaires. Les chaires du premier type permettent de financer un porteur de chaire recruté sur la chaire, et de lui donner les moyens de travailler ; le deuxième type correspond à des « chaires d'accompagnement » données à un(e) professeur(e) de l'École pour lui permettre de développer sa recherche, en recru-

tant une équipe autour de lui/elle. Le troisième type est l'association d'un certain nombre de partenaires, issus de divers établissements, pour porter ensemble un projet subventionné par la chaire. Les sponsors qui ont accepté de financer des chaires à l'École sont très divers : Mitsubishi Heavy Industries pour deux chaires, l'une de physique théorique, l'autre de mathématiques, la Fondation AXA pour une chaire de Peace Studies (géopolitique), nous espérons une chaire de PSL sur des sujets de géopolitique du Moyen-Orient méditerranéen, CFM pour une chaire de science des données, Almerys pour l'étude des données massives (Big Data), l'APHP pour des séminaires de philosophie à l'hôpital, qui auront lieu à l'Hôtel-Dieu avec la participation de Frédéric Worms (1982 l). Finalement, le CNRS, l'ENSAE et l'X seront associés avec nous pour une chaire sur le thème de la transition énergétique, portant l'intitulé « Énergie et prospérité ».

Les critères retenus par le Conseil scientifique pour le bon fonctionnement de ces chaires sont l'indépendance académique totale, la liberté de diffusion des résultats, la transparence financière et l'évaluation régulière des résultats.

37 professeurs exercent actuellement à l'École. Les huit chaires prochainement créées vont en fait permettre d'avoir quatre collègues nouveaux, au même niveau, titulaires de chaires à l'École, ce qui est loin d'être négligeable. Le développement des chaires est donc un axe de développement majeur dans cette période de restriction de crédits publics. Un objectif pour 2020 pourrait être d'avoir une vingtaine de chaires à l'École.

Bilan des investissements récents

Si le budget de fonctionnement s'est rétréci, l'École a bénéficié de crédits importants pour l'immobilier, qu'il fallait rénover et étendre.

Les travaux du campus Jourdan avancent vite : la moitié des surfaces sera occupée par l'École d'économie de Paris, l'autre par l'École normale supérieure, sous la forme de salles de cours et de bureaux, destinés notamment aux sciences sociales, à l'économie et à la géographie.

Rue Lhomond, la première tranche de travaux de réhabilitation/rénovation touche à sa fin. Les locaux consacrés à la physique, à la chimie et aux géosciences ont été mis aux normes de sécurité et on a aussi amélioré le fonctionnement du point de vue environnemental. Pour ne donner qu'un exemple, le refroidissement des lasers se faisait à l'eau du robinet. Désormais, un système de refroidissement ultramoderne par eau recyclée a été installé. C'est une véritable petite usine de traitement d'air et d'eau qui a été installée rue Lhomond !

Un budget de 32 millions d'euros est prévu pour la 2^e tranche de travaux rue Lhomond. Sous le tennis se situait dans des temps reculés un accélérateur de particules

dans un espace vide, devenu depuis « le grand hall ». Cet espace va être entièrement réaménagé ainsi que le département de chimie.

Par ailleurs, une nouvelle unité de recherche va voir le jour en chimie, sous l'autorité de Christian Serre : elle associera ENS, ESPCI et CNRS au sein de PSL, et effectuera des recherches sur l'architecture poreuse hybride et les matériaux macroporeux, utilisés par exemple en nano-médecine.

Relations internationales

Le nouveau responsable est Dominique Combe (1978 I), professeur au LILA. Cela correspond à une nouvelle structuration de la direction des relations internationales, puisque c'est maintenant un professeur de l'École qui dirige, à temps partiel, cette activité, en se focalisant sur les aspects stratégiques, alors que d'autres personnels s'occupent plus spécifiquement de la mobilité étudiante. Les échanges internationaux sont importants : tous les ans, 100 à 120 étudiants arrivent de l'étranger, tandis que le même nombre de normaliens quittent l'École pour l'étranger. Ces échanges sont accrues par la valorisation de diplôme de l'École, qui donne désormais le grade de master. Ceci permet de concevoir, au sein du diplôme, des années à l'étranger au niveau master (par exemple avec l'université de Cambridge ou avec l'université d'Arizona). Nous travaillons encore à la restructuration du diplôme de l'École, notamment en lettres, qui garde l'idée d'un cursus élaboré à la carte individuellement par chaque étudiant en interaction avec son tuteur et son directeur des études, mais avec un certain nombre d'aspects qui devront être validés obligatoirement à un moment ou à un autre de la scolarité : master 2 recherche bien sûr, mais aussi parcours international, expériences de recherche, expérience « hors les murs »...

Relations avec PSL

Paris Sciences et Lettres est au cœur de la stratégie de l'École. Cette COMUE a été agréée IDEX par un jury international. Son budget annuel est de 27 millions d'euros, à comparer au budget de l'École : 108 millions d'euros. PSL est présidée par Thierry Coulhon. Le vice-président est Edouard Husson, le doyen de la recherche Henri Berestycki, la doyenne de la formation Isabelle Catto ; Christopher Cripps dirige les Relations internationales. La sociologue Florence Weber (1977 L), directrice du département de sciences sociales de l'École, préside le Conseil académique de PSL.

PSL travaille notamment à la structuration de sa politique de recherche, en complément des laboratoires d'excellence qui existent déjà (ceux portés par l'ENS sont en physique, en biologie, en sciences cognitives, et le labex TRANSFERS qui porte sur des thématiques transverses à l'ensemble des sciences humaines et sociales). À côté de certains grands programmes disciplinaires, chimie et mathématiques, il a chargé des

groupes de collègues de réfléchir sur des programmes de recherche interdisciplinaires portant sur l'environnement (avec le laboratoire Corail rattaché à l'École Pratique des Hautes Études) ; sur les études globales, un projet initié par l'EHESS dans lequel l'ENS est présente notamment *via* son département d'histoire (Hélène Blais) ; sur les interfaces du vivant, un projet largement initié par l'ENS, qui explore divers aspects des interfaces du vivant, la modélisation, les sciences sociales, et l'interface physique-chimie-biologie ; sur la question de l'origine du vivant, associant des recherches de biologistes et d'astrophysiciens ; sur la gouvernance scientifique des organisations (un projet initié par Paris-Dauphine) ; sur un programme dit « Scripta », initié par l'EPHE mais où l'ENS participe aussi de manière majeure à la conception, programme qui se consacrera à la place des textes et particulièrement à celle des langues anciennes. Du côté de la formation, PSL permet par ailleurs de monter des masters communs, certains sont en cours de construction. Finalement, en ce qui concerne le doctorat, c'est désormais PSL qui délivre le diplôme, sur lequel figure la mention « Doctorat de PSL préparé à l'ENS » (pour ceux qui se préparent à l'École).

Questions

Étienne Guyon (1955 s) demande ce qui se fait du côté des sciences de l'ingénieur. Marc Mézard mentionne les recherches en microfluidique, qui ont valu à l'École et ses partenaires (ESPCI, ENSCP, Curie), au titre de LABEX et EQUIPEX, des subventions allant de 700 000 à un million d'euros par an.

À une question sur l'actualité, le directeur répond que Gilles Kepel, grand spécialiste du Proche-Orient, dirige actuellement un séminaire de recherche à l'ENS. Mais aucune subvention du Qatar n'a jamais été envisagée.

Que font les élèves à la sortie de l'École ? 65 % s'orientent vers l'enseignement supérieur et la recherche. 15 % enseignent en classe préparatoire, dans le secondaire ou entrent dans la Haute Fonction Publique. 15 % choisissent l'entreprise.

Il faut savoir que les flux de départ à la retraite dans le secteur enseignement supérieur et recherche ont fortement décru : d'où une diminution de 40 % des postes disponibles dans le supérieur (maîtres de conférences), par rapport à il y a 5 ans seulement. La situation devrait s'améliorer lentement.

Claire Omri est chargée de faire le lien entre les élèves, le Service Carrières, et le monde de l'entreprise.

Afin de faciliter l'accès des littéraires « purs » au monde de l'entreprise, une année de préparation, montée en partenariat entre l'ENS et Paris-Dauphine les initiera s'ils le désirent à l'économie de l'entreprise. Les entreprises françaises n'embauchent pas, en effet, comme celles d'Angleterre, directement des titulaires d'une thèse littéraire ou d'un PhD. Le fait d'avoir une année de formation permettant de préparer les

normaliens littéraires qui le souhaitent à l'économie de l'entreprise peut être une bonne réponse.

À propos de l'accueil des réfugiés, Jean-Thomas Nordmann (1966 l) signale qu'après 1933, Célestin Bouglé (1890 l), directeur de l'École, avait cherché à accueillir des étudiants chassés d'Allemagne par le nazisme, et s'était heurté à de nombreux obstacles administratifs. C'est ainsi que le grand critique Erich Auerbach a dû se réfugier en Turquie où il a écrit *Mimesis*.

Wladimir Mercoureff (1954 s) demande où en est le recrutement des étudiants boursiers et non boursiers. Entrent actuellement à l'École chaque année 194 élèves fonctionnaires stagiaires, 25 étudiants de la sélection internationale bénéficiant d'une bourse et 120 normaliens étudiants sélectionnés par les départements. Ils présentent un dossier, exposent un projet d'études, et ont un entretien. Un fonds social doté de 60 000 euros par an aide les moins favorisés. La direction a créé de nouvelles chambres (tarif de la location : 325 euros par mois, bien en dessous des prix du marché) pour loger tous les étudiants de première année et la plupart des étudiants de deuxième année. Le mécénat pourra encore améliorer cet accueil.

Le directeur conclut en présentant le nouveau directeur adjoint littéraire, Frédéric Worms, philosophe de formation, qui a pris ses fonctions le 1^{er} septembre 2015.

Il est applaudi par une salle heureuse d'entendre un exposé aussi clair et détaillé.

Fait le 25 novembre 2015,
avec l'aide d'Anne LEWIS-LOUBIGNAC (1965 L)
par Jean HARTWEG (1966 l), secrétaire général.

RAPPORT MORAL DE JEAN HARTWEG, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

L'allocution de la présidente équivaut à un rapport d'activité. De fait, dès le premier conseil, Marianne Laigneau a consulté démocratiquement tous les membres du Conseil d'administration pour définir des objectifs à trois ans, qui ont été examinés et discutés au fil des Conseils d'administration. Je rappelle pour mémoire les dates de ces Conseils : 6 décembre 2014, 31 janvier 2015, 28 mars 2015, 13 juin 2015, 3 octobre 2015 ; celui du 14 novembre a dû être reporté. Qu'il me soit permis d'en déduire les grandes orientations d'une présidence qui s'annonce prometteuse.

I. HOMMAGES ET COMMÉMORATIONS

La période tragique que nous vivons m'incite à débiter par les hommages à des personnalités, normaliennes ou non, mortes pour la défense de la culture et de la liberté. On sait qu'un des mouvements de lutte contre le fascisme s'appelait « congrès international des écrivains pour la défense de la culture » en juin 1935. Y participaient des personnalités aussi diverses qu'Aragon, Gide et Malraux.

Khaled al Assaad

La culture doit être défendue quand elle est menacée : le 9 novembre, nous étions 400 en salle Jean-Jaurès pour saluer la mémoire de Khaled al Assaad, assassiné à 81 ans pour avoir voulu protéger les ruines de Palmyre des fanatiques de l'État islamique. Pierre Leriche, de l'AOROC (Archéologie d'Orient et d'Occident) connaissait bien plusieurs gardiens victimes de la barbarie de l'EI. La manifestation, organisée par l'AOROC et co-financée par l'A-Ulm, était mise en musique par Martha Ganeva, chargée de mission auprès de la présidente.

Geneviève de Gaulle Anthonioz, Pierre Brossolette, Germaine Tillion, Jean Zay

Cette lutte pour la liberté et la démocratie est passée par la Résistance lors de la Seconde Guerre mondiale : une délégation comprenant le directeur Marc Mézard, et plusieurs membres de l'A-Ulm, dont le secrétaire général, s'est recueillie devant les cercueils des quatre résistants auxquels les Corps constitués rendaient hommage dans la cour de la Sorbonne le 27 mai 2015. Nous étions aussi représentés le lendemain par Jean-Thomas Nordmann lors de la cérémonie d'entrée au Panthéon de Geneviève de Gaulle Anthonioz, Pierre Brossolette, Germaine Tillion et Jean Zay.

Prix Romieu

Rappelons qu'il s'agit d'un hommage à un élève de la promotion 1930, secrétaire d'ambassade qui a choisi d'être en première ligne en mai-juin 1940, et qui est mort en résistant jusqu'au bout à l'envahisseur le 6 juin 1940. Sa famille a créé une fondation dont la gestion est confiée à l'A-Ulm, et permet de décerner un prix à des élèves littéraires de dernière année particulièrement méritants. La cérémonie a eu lieu cette année le 5 octobre dans les salons de la direction. Le prix Romieu a récompensé Céline Roussel (2010 I) pour une action en faveur des personnes handicapées qui se traduit par des spectacles (les « Handinattendus ») et l'organisation d'un colloque ce mois-ci. Le second lauréat est Raphaël Doan (2011 I), pour l'organisation de conférences par le club diplomatie de l'École : il lui a fallu beaucoup d'énergie pour obtenir le concours de personnalités de premier plan et faire admettre l'expression de sensibilités politiques diverses. Soulignons le fait que ces deux lauréats représentent des équipes très solidaires dont tous les membres sont actifs et méritants. La présence d'une dizaine de membres de la famille Romieu a donné beaucoup de solennité à cette célébration, marquée par l'hommage à Jacques Romieu, par l'intervention de Marianne Laigneau, présidente de l'A-Ulm et celle de Frédéric Worms (1982 I), directeur adjoint littéraire, qui représentait le directeur Marc Mézard, absent de Paris ce jour-là.

Célébration du 11-Novembre

La cérémonie du 11-Novembre devant le monument aux morts a réuni une trentaine d'archicubes et, pour la première fois, grâce à l'information diffusée par Véronique Prouvost, directrice du Pôle Communication de l'École, des élèves littéraires et une pensionnaire allemande. Marianne Laigneau a rappelé que c'est désormais un hommage rendu aux morts pour la France de toutes les guerres. Frédéric Worms, directeur adjoint littéraire, a déclaré que nous ne sommes pas encore sortis des conséquences de la Grande Guerre et qu'il faut que nous

restions vigilants. Antonin Durand (2004 l), ATER issu du département d'histoire de l'École, dont la directrice était présente, a présenté l'Italie dans la guerre, où, comme chacun sait, elle n'est entrée qu'en 1915. L'assemblée s'est ensuite dispersée : l'absence du chocolat traditionnellement servi par le personnel des cuisines nous a frustrés d'un moment de convivialité.

II. PARTIE STATUTAIRE

Un groupe de travail dont font partie Jacques Le Pape (1986 s), Nicolas Couchoud (1996 s), qui connaît les statuts mieux que personne, et Marie Pittet (1973 S), conseillère maître à la Cour des comptes, commence à travailler sur la réforme des statuts, si possible pour l'Assemblée générale de 2016. Mais l'A-Ulm n'est pas restée inactive dans ce domaine, afin notamment que les responsabilités et attributions des uns et des autres soient mieux précisées.

Clarification du statut des membres

Les administrateurs honoraires (article 5 des statuts) versent une cotisation et ont voix consultative au Conseil d'administration ; les membres d'honneur ne doivent pas de cotisation ; les invités permanents ne figurent pas dans les statuts mais correspondent à une pratique utile pour l'association : Wladimir Mercouroff (1954 s) et Gérard Abensour (1954 l) nous ont aidés de leurs conseils. Le conseil du 6 décembre a élu à l'unanimité Étienne Guyon (1955 s) administrateur honoraire.

L'Assemblée générale est invitée à confirmer la nomination de Marianne Bastid-Bruguière (1960 L) et celle de Jean-François Fauvarque (1958 s) comme administrateurs honoraires. Jean-Claude Lehmann (1959 s), déjà président d'honneur, voit son mandat d'administrateur expirer cette année ; il doit donc également être proposé comme administrateur honoraire.

Rôle du personnel rémunéré

L'éloge d'Agnès Fontaine n'est plus à faire. C'est elle, en particulier, qui s'occupe de la préparation des conseils, des réunions du Service Carrières, et des notices nécrologiques, tâche délicate car il ne faut ni porter atteinte à la vérité historique ni blesser les susceptibilités des familles.

Il est hautement souhaitable que, comme elle, l'ensemble des personnels rémunérés par l'association soient au service de l'association tout entière, et à tout le moins des membres du Bureau, car la présidente ne peut s'occuper de tout dans le détail. Il revient au Conseil d'administration de définir des priorités dans les tâches, priorités qui devront être respectées.

Aides et secours

Aides

Elles font l'objet d'une étude personnalisée et confidentielle, dont s'acquitte avec tact notre trésorière Lise Brousse Lamoureux (1961 S). Leur but n'est pas d'accorder des aides permanentes, mais des soutiens ponctuels qui remettent en selle des archicubes éprouvés par ce qu'on nomme pudiquement les accidents de la vie. Ainsi, sans porter atteinte à la confidentialité, on peut citer un archicube fondateur de start-up à l'étranger obligé de renoncer à ses activités pour cause de maladie ; il a obtenu un prêt pour monter une autre start-up après sa guérison. Un archicube victime de graves problèmes de santé a obtenu une aide importante sur plusieurs années. Il est souhaitable que les prêts soient remboursés quand les difficultés financières de la personne aidée prennent fin, de façon que les sommes puissent être affectées à d'autres situations difficiles.

Subventions

Certaines sont traditionnelles :

Tous les ans, l'A-Ulm verse une subvention de 3 000 euros pour les billets des pensionnaires étrangers ; elle subventionne un tournoi de volley-ball organisé par le club de l'École ; la semaine arabe a reçu une aide de 800 euros en avril (elle s'intitulait cette année : « Le monde arabe : fiction et réalité »).

D'autres subventions sont ponctuelles : un groupe d'élèves et d'étudiants est ainsi allé à Chicago étudier les murs végétalisés. Il a bénéficié d'une subvention de l'A-Ulm (800 euros)

Le ciné-club a demandé et obtenu une subvention pour organiser des avant-premières de films.

Enfin, l'A-Ulm a financé à hauteur de 400 euros l'annuaire des élèves, qui ne fait nullement double emploi avec celui de notre association. Elle a acquis 5 exemplaires de cet annuaire afin que nous puissions en prendre connaissance dans le bureau de l'amicale.

La condition d'attribution de ces aides est qu'elles soient demandées à l'avance, qu'elles comportent un chiffrage précis des dépenses, qu'elles ne fassent pas double emploi avec les ressources des départements concernés, qu'elles donnent lieu à un compte rendu et que le logo de l'A-Ulm figure sur les documents, écrits ou audiovisuels, qui présentent l'action soutenue.

Supplément 2015

Il a été tiré à 3 000 exemplaires, avec, outre les listes traditionnelles (archicubes par promotion et par ordre alphabétique), des listes des membres de l'Institut, des

titulaires de divers prix (Nobel, médaille Field), des ministres normaliens, de l'encadrement pédagogique de l'École, et des textes plus ou moins austères : décret du 9 décembre 2013 relatif à l'ENS, règlement intérieur de l'École. Les pensionnaires étrangers et la sélection internationale figurent aussi dans le Supplément, ainsi que les étudiants ayant obtenu le diplôme de l'ENS. Grâce à Laurence Levasseur, un substantiel rapport évoque le devenir des normaliens agrégés. Le Service Carrières et le site de l'A-Ulm sont également présentés. À propos de la liste des ministres normaliens, qui est mon œuvre, avec l'aide efficace de Patrice Cauderlier (1965 l), je dois faire un aveu : voyant en Roger Fauroux un énarque plutôt qu'un normalien, j'ai omis son nom sur la liste des ministres. Il me l'a fait observer dans une lettre d'une grande gentillesse, et en guise de réparation, une biographie plus détaillée lui est consacrée dans le numéro 19 de *L'Archicube*. Je vous invite à la lire pour m'aider à expier ma faute...

Annuaire

Celui de 2014 avait pris du retard. Celui de 2015 sera distribué avant la fin de l'année.

L'Archicube

Les numéros donnent lieu à des événements destinés à les lancer. Une réunion a ainsi présenté le numéro 17 sur les Extrêmes Orientés : Chine et Japon, avec d'éminents spécialistes de la question, comme Anne Cheng, professeur au Collège de France, Marianne Bastid-Bruguière et Léon Vandermeersch, membres de l'Institut et Sebastian Veg, directeur du Centre d'étude français sur la Chine (CEFC). Le numéro 18 paru en juin 2015 a été consacré à la gratuité. Le numéro 19, à paraître prochainement, s'intitule « Responsabilité, intégrité, éthique dans la recherche ». Une rencontre filmée de 15 minutes environ autour de ce numéro est en cours d'organisation. Le numéro 20 portera sur l'informatique, l'information, la société numérique. Le numéro 21 portera sur les sites du boulevard Jourdan et de Montrouge, et fera appel à des témoignages.

Priorités

Rajeunissement de l'association

Une enquête de Laurence Levasseur montre que sur 2 274 adhérents à jour de leur cotisation en 2013-2014, 37 % ont plus de 70 ans, 34 % entre 50 et 60 ans ; les 30 dernières promotions ne représentent que 29 %. Il faut donc faire un effort pour rajeunir notre pyramide des âges. Cela passe par l'entrée de jeunes archicubes comme Timothée Devaux au Conseil d'administration et le rappel systématique que l'A-Ulm n'est pas une association d'anciens mais celle de tous les élèves. On

pourrait aussi constituer des « groupes miroirs » composés d'une dizaine d'élèves des 10 dernières promotions qui indiqueraient quelles sont leurs attentes vis-à-vis de l'association. Une autre voie à explorer pour développer notre association est celle des amis. Rappelons que l'A-Ulm est issue de la fusion, opérée notamment grâce à Jean-Thomas Nordmann, de la Société des Amis de l'ENS et de l'Association des anciens élèves de l'ENS. Ont vocation à devenir « amis » de l'ENS les diplômés de l'École et des personnalités comme l'éditeur scientifique Jacques Gabay, qui vient à sa demande d'être agréé par le dernier Conseil d'administration de l'A-Ulm.

Développement de l'association en province et à l'étranger

Une action est entreprise pour faire appel à des archicubes correspondants de l'A-Ulm dans les grandes villes universitaires de province comme Grenoble ou Toulouse mais aussi à l'étranger, avec des « afterworks » aux États-Unis ou au Japon. Notre président d'honneur, Jean-Claude Lehmann, a pris contact avec une demi-douzaine d'universités américaines pour examiner leurs procédures de recrutement. Cette enquête, convenablement exploitée, peut répondre à une inquiétude récurrente sur le niveau de recrutement hors concours.

Améliorer la communication

Véronique Prouvost, directrice du Pôle Communication, répond à nos demandes avec efficacité et gentillesse. Il faut être en contact avec elle non seulement pour faire connaître aux élèves les manifestations importantes organisées par l'A-Ulm, comme la commémoration du 11-Novembre, mais leur éventuelle coïncidence avec d'autres événements. Le concert remarquable donné par une ancienne élève, Alice Fagard, cantatrice, et ses amis le 30 septembre a satisfait les auditeurs, mais attiré très peu d'élèves car une réunion sur la Palestine avait lieu le même jour à la même heure.

Militer pour une culture générale solide

Accueillant des élèves et étudiants de haut niveau, l'École peut cultiver pluridisciplinarité et interdisciplinarité. Mais au départ, il faut que les savoirs de base soient maîtrisés : les enseignants issus de l'École ont donc publié dans le numéro 18 de *L'Archicube* (p. 7) un communiqué en faveur de la défense des langues, menacées par l'omniprésence du « globish », l'anglais non littéraire des congrès et des entreprises. Dans la formation des jeunes, ils appellent à distinguer interdisciplinarité et émiettement du savoir.

Rechercher des orientations nouvelles pour les élèves

Le Service Carrières s'y emploie depuis de nombreuses années. Il a depuis un an le concours de Claire Omri, responsable des relations avec les entreprises et de l'insertion

professionnelle non académique. Le prochain Rendez-vous Carrières, le 27 janvier à 18 h, sera consacré aux carrières de la fonction publique non académique (donc hors enseignement et recherche). Le *Supplément 2015* contient (p. 719-724) un article rédigé par son responsable, François Bouvier (1961 s) sur les développements récents du Service Carrières. Compte tenu de l'importance de ce service, j'ai demandé à Agnès Fontaine de bien vouloir polycopier sa présentation par François Bouvier, qui le dirige.

Manifestations culturelles

On ne peut que se réjouir de voir les élèves multiplier les événements culturels : « 48 heures des arts » par le BdA (subventionné par l'A-Ulm), Nuit de la rue d'Ulm centrée sur le thème du « musée » (comme vous le savez sans doute, cette Nuit de la rue d'Ulm devait avoir lieu aujourd'hui à partir de 22 h. Par précaution, la Nuit des musées a été annulée ; espérons qu'il ne s'agit que d'un report). Étienne Guyon a présenté à l'A-Ulm le cinquième et dernier volume des *Cours de l'an III, professés au Museum d'Histoire naturelle* : c'est la somme du savoir détenu à l'époque et la préfiguration de l'École normale. Le directeur, Marc Mézard, souhaite associer les élèves au lancement de ce dernier volume. Des visites proposées à la fois aux élèves et aux archicubes permettent de les réunir dans des lieux culturels comme la Philharmonie de Paris, l'Opéra-Comique ou la Malmaison. Dernière manifestation en date : des élèves dont Bérénice Bouty ont organisé le 12 novembre la première d'une série de rencontres mensuelles intitulées « Notre jeunesse est l'antique ». Enfin, nous pourrons voir, comme tous les ans, des représentations de trois pièces d'Anouilh données à la fin du mois par le Théâtre de l'Archicube les 27, 28 et 29 novembre.

Visibilité de l'association

L'A-Ulm doit d'abord être signalée au sein de l'École, par des plaques signalétiques guidant vers son local, par un kakemono qui la présente lors des manifestations qu'elle organise, par l'insertion systématique de son logo dans les actions qu'elle subventionne. Le rayonnement de l'École peut être soutenu par le mécénat d'entreprise, qui abonde la Fondation de l'École normale supérieure, dont le directeur, Jacques Massot (1968 l) est un membre de l'A-Ulm. Plus encore que PSL, qui regroupe des institutions universitaires aux vocations et aux statuts variés, la Fondation de l'École est l'interlocuteur naturel de l'A-Ulm.

Grâce à Timothée Devaux, l'A-Ulm est présente sur les réseaux sociaux notamment LinkedIn et Facebook. Martha Ganeva s'occupe de son compte Twitter.

Le site de l'A-Ulm

Il est tenu par Martha Ganeva et il est consulté en moyenne 3 800 fois par mois. Les consultations les plus fréquentes portent sur l'annuaire et les interviews. Il faudrait y insérer systématiquement les distinctions obtenues par des normaliens et les résultats des concours, comme cela était le cas dans le *Bulletin de la Société des amis*. Les 6 derniers numéros de *L'Archicube* sont réservés aux cotisants. Les non cotisants devront acheter la version numérique de *L'Archicube*.

Martha Ganeva, qui s'occupe du site avec Pierre Senellart, me demande de vous communiquer les informations suivantes :

Le nouvel onglet « devenir membre » explique dans le détail les démarches à effectuer pour se connecter, payer sa cotisation et mettre à jour sa fiche ; on trouvera dans le même onglet la lettre de la présidente incitant les normaliens à adhérer à l'A-Ulm. Lors du paiement de la cotisation en ligne (recommandé) chacun peut choisir les publications qu'il souhaite recevoir. Les annonces en ligne de l'association sont visibles sur toutes les pages et renvoient pour le détail à une page interne du site, selon le type d'annonce. Les pages de *L'Archicube* disponibles sur le site ont été reconfigurées : les 6 derniers numéros sont accessibles aux seuls adhérents ; à partir du 7^e, tous peuvent y avoir accès. Dans l'onglet « Service Carrières », la rubrique « Aide au parcours » est désormais accessible à tous les normaliens, cotisants ou non, après connexion. Sur la page « contacts », une adresse électronique du type « com.a-ulm@ens.fr » facilite l'organisation de manifestations au sein de l'association. Des liens renvoient désormais aux comptes de l'association sur les réseaux sociaux : Twitter, Facebook, LinkedIn. Au lieu de rechercher par dates ponctuelles les événements, on peut désormais afficher des périodes dans l'agenda : semaines thématiques, par exemple. Enfin, les nouvelles versions du logiciel Drupal sont régulièrement mises à jour avec leurs modules de sécurité.

Conclusion

L'A-Ulm est victime de la désaffection relative qui touche la plupart des amicales au bénéfice des réseaux sociaux. On peut envisager deux répliques : la première consiste à valoriser l'aide, financière mais aussi humaine (orientation, conseil) que l'association peut donner à ses membres. L'autre consiste à combattre un effet de mode que l'on pourrait assimiler au « jeunisme ». Que 29 % seulement des cotisants appartiennent aux trente dernières promotions appelle un inventaire plus précis des besoins des jeunes générations (des enquêtes sont en cours), la diffusion de l'idée que l'A-Ulm est l'association des élèves comme des archicubes, une plus grande implication réciproque dans les manifestations organisées par les élèves et l'A-Ulm, et à terme, comme le montre l'évolution du Service Carrières, la participation accrue

des « anciens » à l'orientation voire au recrutement des élèves. Ce redressement est en vue : direction et amicale se sont rapprochées, et l'École apparaît de plus en plus comme un lieu d'excellence et d'échanges multiples, parmi lesquels on peut compter les relations entre élèves et anciens élèves. Avant l'annulation de la Nuit de la rue d'Ulm, les élèves avaient proposé aimablement d'inviter les membres du Conseil d'administration. Pour nous dresser contre la violence aveugle, pour accueillir des étrangers qui ont besoin d'aide matérielle et intellectuelle, pour défendre une culture menacée par les facilités de la communication, l'A-Ulm sera aux côtés des initiatives généreuses prises par les élèves et étudiants de l'École.

Jean HARTWEG (1966 I), secrétaire général

RAPPORT DE LISE BROUSSE LAMOUREUX, TRÉSORIÈRE

Comme chaque année, l'élaboration des documents comptables a été faite par l'expert-comptable madame Crespy, le trésorier adjoint Nicolas Couchoud et moi-même.

Cette présentation comporte quatre tableaux assortis de quelques commentaires et suivis par les annexes comptables.

I. Bilan actif

Les immobilisations incorporelles et corporelles représentent les dépenses pour les logiciels, meubles, machines... Elles sont amorties sur plusieurs années :

- 5 ans pour la somme payée au prestataire de services, le studio Lumini, pour rénover le site informatique de l'Association.
- 10 ans pour les tables, chaises... dont l'amortissement s'est éteint au 30/09/2015.

Cette année nous avons acheté une photocopieuse (l'ancienne était tombée en panne et s'avéra être trop ancienne pour être réparée) ainsi qu'un serveur pour le site Phare.

Les immobilisations financières correspondent aux prêts que l'A-Ulm a consentis à certains de ses membres ; cette année quatre ont été accordés. Un courriel a été envoyé à chacun des emprunteurs fin novembre ; je profite de ces lignes pour dire à ceux (peu nombreux) qui sont perdus de vue et qui n'ont donc pas pu être joints que l'Association apprécierait qu'ils prennent contact avec elle.

Pour les placements, les valeurs indiquées dans les différentes colonnes sont celles d'achat (les valeurs au 30/09/2015 sont dans les Annexes).

Les disponibilités dans les banques sont celles de l'A-Ulm proprement dite, de la fondation Romieu et du Théâtre.

Le Théâtre de l'Archicube a donné en novembre plusieurs représentations de leur pièce « Triple Anouilh » composée de trois saynètes de Jean Anouilh (*Humulus le muet, La Belle Vie* et *Épisode de la vie d'un auteur*). Le spectacle a été fort apprécié par tous les camarades qui l'ont vu. Le Théâtre a, cette année, largement fait profiter l'A-Ulm des recettes qu'il a engrangées ces dernières années.

II. Bilan passif

Les fonds propres de l'Association sont historiquement partagés entre « réserve » (qui reste constante) et « report à nouveau » qui prend en compte les dépenses et recettes de l'année comptable. L'exercice 2014-2015 a été déficitaire de 24 025,08 euros. Le « report à nouveau » au 30/09/2015 est la somme analytique du « report à nouveau » au 30/09/2014 et du déficit de l'année 2014-2015. Conformément aux statuts de l'A-Ulm, il a été voté par l'Assemblée générale.

Le fonds dédié « Fondation Romieu » a vu pour sa part sa valeur augmenter. Cette année le prix Romieu a été attribué à deux élèves littéraires : Raphaël Doan (2011 I), agrégé de lettres classiques et membre très actif du club Diplomatie et Céline Roussel (2010 I), agrégée d'allemand et membre très actif aussi du groupe « Les Handinattendus ».

Les dettes aux fournisseurs correspondent à des factures non parvenues à l'A-Ulm avant le 1^{er} octobre : elles concernent principalement le routage de *L'Archicube* n° 18, celui du *Supplément historique* ainsi que les honoraires de l'expert-comptable.

Les dettes fiscales et sociales sont celles du Chèque Emploi Associatif pour août et septembre.

Les produits constatés d'avance sont les cotisations pour l'année 2015-2016 reçues en septembre.

III. Compte de résultat

Les annonceurs ont des budgets de plus en plus restreints et l'A-Ulm est à la recherche de publicité à faire paraître dans les trois numéros annuels de *L'Archicube*.

Les cotisations et dons n'ont pas beaucoup diminué depuis l'année dernière grâce, entre autres, à une relance en mars ciblée et énergique.

Parmi les charges d'exploitation les « autres charges externes » recouvrent :

- Les trois numéros de *L'Archicube* : relecture, mise en page, impression, routage (soit 35 962 euros).
- Le Supplément historique : impression et routage (soit 18 122 euros).
- La lettre de septembre avec le matériel de vote ainsi que la lettre de relance de mars pour ceux dont l'A-Ulm n'a pas d'adresse mail.

- Le cocktail après l'Assemblée générale offert par l'A-Ulm à tous ses membres qui désirent rencontrer leurs camarades ou anciens camarades.
- L'affranchissement, le téléphone, la maintenance informatique.

Les salariés qui travaillent pour l'A-Ulm sont, par ordre d'ancienneté, une secrétaire, une correctrice et une chargée de mission s'occupant du site informatique.

Le résultat courant avant impôt est la somme pour l'exercice 2014-2015 du déficit de l'A-Ulm proprement dite et du bénéfice du fonds dédié « Fondation Romieu »

IV. Budget

Il a été voté par le Conseil d'administration et l'Assemblée générale que désormais l'année comptable de l'A-Ulm s'étendra du 1^{er} juillet au 30 juin de l'année civile suivante, les comptes seront arrêtés au 30 juin.

Le budget 2015-2016 est donc établi pour la période de neuf mois allant du 1^{er} octobre 2015 au 30 juin 2016.

La parution des trois numéros de *L'Archicube*, cette année n° 19, 19 bis et 20, est prévue comme d'habitude avant l'été.

V. Barème des cotisations 2016-2017

Membre en activité ou retraité (archicube ou ami) : 55 euros

Des cotisations réduites sont consenties aux membres suivants :

1°) Élèves ou jeunes archicubes des dix dernières promotions (2007 à 2016) : 22 euros

2°) Pensionnaires étrangers pendant 10 ans à partir du début de leur scolarité : 22 euros.

3°) Étudiants et anciens étudiants de l'École pendant 10 ans à partir du début de leur scolarité : 22 euros.

4°) Souscripteur (sociétaire) perpétuel(le) (liste close) désirant recevoir les publications : 33 euros.

5°) L'un des deux adhérents d'un couple paiera une cotisation réduite de moitié à condition que les deux cotisations soient envoyées en même temps.

6°) De jeunes archicubes ou étudiants ayant commencé leur scolarité à l'École avant 2007 et dont la situation n'est pas encore bien établie (AC, ATER, ...) pourront bénéficier d'une cotisation réduite (22 euros). Voir la trésorière pour toute information complémentaire.

VI. Conclusion

Qu'il me soit permis en conclusion de remercier tous les cotisants et particulièrement tous ceux qui, au montant de leur cotisation, ont ajouté un don ; cette année, nous avons reçu d'une sévrienne un don exceptionnellement important de 10 000 euros.

Pour terminer ce rapport, j'envoie à tous les membres de l'A-Ulm ainsi qu'à leurs proches, mes vœux de bonne et heureuse année 2016.

Lise BROUSSE LAMOUREUX (1961 S), trésorière

Tableau 1 – Bilan actif

RUBRIQUES	Montant brut	Amortissements et provisions	Valeur nette au 30/09/2015	Valeur nette au 30/09/2014
<i>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</i>				
. Logiciels et autres droits incorporels	20 841,43	12 961,68	7 879,75	11 467,75
<i>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</i>				
. Matériel et mobilier	34 768,84	27 840,39	6 928,45	1 560,09
<i>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</i>				
. Prêts	78 968,57	9 600,00	69 368,57	54 568,57
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (A)	134 578,84	50 402,07	84 176,77	67 596,41
<i>AVANCES ACOMPTES SUR COMMANDES</i>	1 000,00	-	1 000,00	-
<i>CRÉANCES ET COMPTES RATTACHÉS</i>				
. Autres créances et Produits à recevoir	-	-	-	-
<i>PLACEMENTS : VALEURS MOBILIÈRES & AUTRES</i>				
. Portefeuilles dotation & réserve	1 353 126,81	-	1 353 126,81	1 353 126,81
. Portefeuille Fonds Romieu	88 810,68	-	88 810,68	88 810,68
. Compte à terme Fonds Romieu	10 473,53	-	10 473,53	10 388,01
. Comptes livret	212 766,23	-	212 766,23	214 457,12
	1 665 177,25	-	1 665 177,25	1 666 782,62
<i>DISPONIBILITÉS</i>				
. Banques	67 281,88	-	67 281,88	102 763,64
. Caisse	118,57	-	118,57	40,58
	67 400,45	-	67 400,45	102 804,22
TOTAL ACTIF CIRCULANT & ASSIMILÉS (B)	1 733 577,70	-	1 733 577,70	1 769 586,84
<i>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</i>	-	-	-	-
TOTAL DE L'ACTIF (A + B)	1 868 156,54	50 402,07	1 817 754,47	1 837 183,25

Tableau 2 – Bilan passif

RUBRIQUES	Montant au 30/09/2015	Montant au 30/09/2014
<i>FONDS ASSOCIATIF</i>		
<i>FONDS PROPRES</i>		
. Report à nouveau	1 361 069,55	1 372 727,58
. Réserves	317 093,96	317 093,96
. Insuffisance/Excédent de l'exercice (1)	-24 025,08	-11 658,03
<i>FONDS ASSOCIATIF AVEC DROIT DE REPRISE</i>		
. Fonds dédiés "Fondation Romieu"	102 258,90	100 713,89
. Excédent de l'exercice afférent au fonds dédié (1)	1 480,49	1 545,01
TOTAL FONDS PROPRES ET ASSIMILÉS (A)	1 757 877,82	1 780 422,41
<i>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</i>		
. Pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (B)		
<i>AUTRES DETTES</i>		
. Fournisseurs et comptes rattachés	19 827,90	11 977,59
. Dettes fiscales et sociales	4 844,00	4 828,00
. Dettes sur immobilisations	-	-
. Autres dettes (comptes gérés)	14 374,25	12 639,58
TOTAL DETTES	39 046,15	29 445,17
<i>PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</i>	20 830,50	27 315,67
TOTAL DETTES ET ASSIMILÉS (C)	59 876,65	56 760,84
TOTAL DU PASSIF (A+B+C)	1 817 754,47	1 837 183,25

(1) soit une insuffisance nette globale de

-22 544,59

-10 113,02

Tableau 3 – Compte de résultat

RUBRIQUES	Exercice 2014/2015	Exercice 2013/2014
<i>PRODUITS D'EXPLOITATION</i>		
· Ventes d'annuaires et fascicules	418,00	1 290,00
· Insertions publicitaires dans Archicube	0,00	4 500,00
· Recettes Théâtre	13 654,26	11 742,88
· Cotisations et dons	121 619,16	124 450,22
· Autres produits et droits d'auteur	93,32	87,60
(A)	135 784,74	142 070,70
<i>CHARGES D'EXPLOITATION</i>		
· Autres charges externes	86 098,85	84 423,57
· Rémunération du personnel	48 450,32	48 693,37
· Charges sociales	20 393,71	20 243,39
· Subventions & secours accordés par l'association	10 280,00	10 114,95
· Dotations aux amortissements	5 879,05	5 169,96
· Autres charges	-	-
(B)	171 101,93	168 645,24
1 RÉSULTAT COURANT NON FINANCIER (A - B)	-35 317,19	-26 574,54
<i>PRODUITS FINANCIERS</i>		
· Intérêts et produits financiers	12 757,55	13 931,50
· Reprises sur provisions financières sur portefeuille	-	-
(C)	12 757,55	13 931,50
<i>CHARGES FINANCIÈRES</i>		
· Intérêts et charges financières	-	-
· Dotation aux provisions financières	-	-
(D)	-	0,00
2 RÉSULTAT FINANCIER (C - D)	12 757,55	13 931,50
3 RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	-22 559,64	-12 643,04
4 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	229,05	2 821,02
<i>IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES</i>	214,00	291,00
TOTAL DES PRODUITS	148 771,34	158 823,22
TOTAL DES CHARGES	171 315,93	168 936,24
INSUFFISANCE	-22 544,59	-10 113,02
dont excédent sur fonds dédié Fonation Romieu	1 480,49	1 545,01
dont insuffisance AAEENS (1)	-24 025,08	-11 658,03
(1) P/m résultat Théâtre inclus à hauteur de	5 283,44	

Tableau 4 – Budget

COMPARATIF BUDGETS REALISÉ ET PRÉVU

RUBRIQUES	Budget 2014-2015	Réalisé 2014-2015	Prévu 01/10/2015 au 30/06/2016
Produits d'exploitation			
Recettes de théâtre	0	13 654	
Remboursements de recueils et insertions publicitaires	6 000	418	3 000
Cotisations et dons	135 000	121 619	122 000
Autres produits et droits d'auteur		93	
(A)	141 000	135 784	125 000
Charges d'exploitation			
Autres charges externes	100 000	77 728	58 000
Revue L'Archicube	45 000	35 962	36 000
Frais administratifs	30 000	23 644	22 000
Supplément historique	25 000	18 122	
Autres charges externes (Théâtre)		8 371	
Rémunération du personnel (charges incluses)	70 000	68 844	53 000
Subventions et secours accordés par l'association	20 000	10 280	20 000
Dotation aux amortissements	5 000	5 879	4 000
Autres charges			
(B)	195 000	171 102	135 000
1 - RÉSULTAT COURANT hors résultat financier (A-B)	-54 000	-35 318	-10 000
C - Produits financiers	54 000	12 758	10 000
D - Charges financières	0	0	0
2 - RÉSULTAT FINANCIER (C-D)	54 000	12 758	10 000
3 - RÉSULTAT COURANT (1+2)	0	-22 560	0
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	0	229	0
Impôt sur les bénéfices		214	
TOTAL DES PRODUITS	195 000	148 771	135 000
TOTAL DES CHARGES	195 000	171 316	135 000
EXCÉDENT OU INSUFFISANCE	0	-22 545	0

ANNEXES COMPTABLES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice couvrant la période du 1^{er} octobre 2014 au 30 septembre 2015, d'une durée de douze mois, dont le total est de 1 817 754 euros et au compte de résultat dégageant une insuffisance de 22 545 euros.

L'annexe ci-après fait partie intégrante des comptes annuels.

1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis en application des dispositions prévues par le règlement CRC n° 99-01 du 16 février 1999, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

Une dérogation a néanmoins été appliquée pour la valorisation des portefeuilles de valeurs mobilières de placement. Le coût historique n'ayant pu être valablement reconstitué, faute d'informations suffisamment détaillées, c'est la valorisation boursière au 15 septembre 2000 qui a été retenue comme valeur de référence historique pour les titres acquis antérieurement à cette date.

Les titres acquis postérieurement au 15 septembre 2000 sont inscrits en comptabilité à leur prix de revient.

Les principales autres méthodes retenues sont les suivantes :

1.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les durées et méthodes d'amortissement retenues sont les suivantes :

Logiciels	Linéaire 1 an.
Site internet	Linéaire 5 ans.
Matériel de bureau et informatique	Linéaire 4 à 10 ans.

1.2. Immobilisations financières

Une provision pour dépréciation est constituée pour les prêts accordés à des élèves ou anciens élèves, lorsque le recouvrement est incertain.

1.3. Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées à leur valeur nominale.

1.4. Portefeuille valeurs mobilières de placement

Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant en cas de moins-value latente nette – par catégorie de titre – constatée entre le prix de revient et la valorisation boursière au 30 septembre.

2. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

2.1. Actif immobilisé

	À nouveau au 01/10/14	Augmentation	Diminution	Solde au 30/09/2015
<i>Valeur brute</i>				
Immobilisations incorporelles	20 841			20 841
Immobilisations corporelles	31 452	7 659	4 343	34 769
Immobilisations financières	64 169	15 000	200	78 969
	116 462	22 659	4 543	134 579
<i>Amortissements et provisions</i>				
Sur immobilisations incorporelles	9 374	3 589		12 963
Sur immobilisations corporelles	29 892	2 291	4 343	27 840
Sur immobilisations financières	9 600			9 600
	48 866	5 879	4 343	50 402

Une provision pour dépréciation de 9 600 euros a été constatée au titre des immobilisations financières (prêts accordés à des élèves ou anciens élèves) au 30/09/2012.

Le Conseil d'administration de l'association a considéré qu'il n'y avait pas lieu de constituer une dépréciation complémentaire au 30 septembre 2015.

2.2. État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

La totalité des créances et des dettes inscrites au bilan est à moins d'un an.

1.3. Placements : valeurs mobilières et autres

<i>Valeurs mobilières de placement</i>	À nouveau au 1/10/14	Achats	Cessions	Solde au 30/09/2015
Portefeuille dotation	946 653			946 653
Portefeuille réserve	406 474			406 474
	1 353 127			1 353 127

<i>Valeurs mobilières de placement</i>	Portefeuille Dotation	Portefeuille Réserve
<i>Comparaison « coût historique » et valorisation boursière au 30/09/2015</i>		
Coût de revient en comptabilité	946 653	406 474
Valorisation boursière au 30/09/2015	1 019 453	611 991
<i>Plus-value ou moins-value latente, euros, soit :</i>	72 800	205 517

Le portefeuille « Fondation Romieu » transmis par la Société des Amis a évolué de la manière suivante :

À nouveau au 01/10/2014	Achats	Ventes	Portefeuille 30/09/2015	Valorisation /cours au 30/09/2015	Plus-value latente au 30/09/2015
88 811			88 811	95 993	+ 7 182

Par ailleurs, le compte à terme ouvert il y a trois ans présente un solde de 10 474 euros.

Les revenus de 1 480 euros pour l'exercice écoulé, sont destinés au versement d'une dotation annuelle de 3 000 euros à un élève section Lettres de l'École normale supérieure, dans le cadre du Fonds Jacques-Romieu. Aucune dépense n'a été engagée au cours de l'exercice.

Les comptes gérés par la Société des Amis, repris par l'Association des anciens élèves, élèves et amis de l'École normale supérieure suite à la dévolution d'actif intervenue fin 2005, figurent au passif en « autres dettes » pour 14 374 euros. Leur contrepartie au bilan actif est constituée d'un compte courant bancaire, pour un montant similaire.

<i>Comptes épargne</i>	À nouveau au 01/10/14	Apports	Intérêts acquis	Retraits	Solde au 30/09/2014
Compte sur livret banque LCL	107 880	0	893	3 805	104 968
Compte sur livret banque postale	106 577	0	1 222	0	107 799
	214 457	0	2 115	3 805	212 767

2.4. Variation des fonds propres

	À nouveau au 01/10/2014	Affectation excédent n-1	Solde au 30/09/2015 avant affectation	Excédent Insuffisance N	Solde au 30/09/2015 après affectation
Montant en début d'exercice	1 689 821	- 11 658	1 678 163	-24 025	1 654 138
<i>Fonds associatifs avec droit de reprise</i>					
Fonds dédiés « Fondation Romieu »	100 714	1 545	102 259	1 480	103 739
Excédent de l'exercice n-1	- 10 113	10 113			
Fonds propres et assimilés	1 780 422	-	1 780 422	- 22 545	1 757 877

2.5. Détail du résultat financier de l'exercice

	Produits	Charges
Intérêts perçus sur les comptes épargne	2 115	
Revenus des valeurs mobilières de placement	9 162	
Résultat sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Reprise provision pour dépréciation portefeuille titres de placement		
Dotations provision pour dépréciation immobilisations financières		
	11 277	
<u>Fondation Romieu</u>		
Revenus de valeurs mobilières de placement	1 395	
Intérêts perçus sur comptes à terme	85	
	1 480	
Résultat financier	12 757	

2.6. Informations diverses

Engagements hors bilan : indemnités retraite évaluées à 3 300 euros.

Effectif moyen, non cadre : 1

L'association a bénéficié d'un don unitaire de 10 000 euros au cours de l'exercice 2014/2015, présenté sous la rubrique « cotisations et dons » au compte de résultat.

2.7. Détail des charges à payer incluses dans les postes du bilan

	Exercice n	Exercice n-1
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 693	4 159

2.8. Rapprochement entre variation de trésorerie et excédent de l'exercice- Analyse de la variation de trésorerie (Portefeuille titres et disponibilités) (en euros)

Libellés	Montants
Insuffisance de l'exercice	- 22 545
Dont dotation aux amortissements de l'exercice	5 879
Acquisitions d'immobilisations	- 7 659
Prêts accordés en cours d'exercice	- 15 000
Remboursements de prêts encaissés dans l'exercice	200
Avances acomptes versés sur commandes	- 1 000
Variation des dettes (hors produits d'avance et comptes gérés)	7 866
Produits encaissés d'avance (cotisations 2013/2015) en n-1	- 27 316
Produits encaissés d'avance (cotisations 2014/2016) en n	20 831
Variation des charges constatées d'avance	0
Variation des comptes gérés	1 735
Variation de trésorerie de l'exercice	- 37 009

	Théâtre	Cptes gérés	Asso	Fondation Romieu	Total
Trésorerie initiale au 01/10/2014	51 568	12 640	1 602 872	102 507	1 769 587
Encaissements	13 654		95 015		108 669
Produits d'exploitation de l'exercice		235	45 182		45 417
Virements internes		3 765	235		4 000
Produits reçus pour compte			20 831		20 831
Cotisations perçues d'avance au 30/09/2014			11 277	1 480	12 758
Produits financiers (intérêts et revenus du portefeuille)			200		200
Remboursements prêts obtenus en 2014/2015					
	13 654	4 000	172 739	1 480	191 874
Décaissements					
Règlements fournisseurs en compte au 30/09/2014			7 669		7 669
Règlements fournisseurs pour compte		2 266			2 266
Avances, acomptes versés sur commande			1 000		1 000
Virements internes	37 000		8 417		45 417
Acquisition immobilisations			7 659		7 659
Prêts accordés en cours d'exercice			15 000		15 000
Autres charges externes et autres charges	8 371	29	64 450		72 850
Rémunérations du personnel et charges sociales			68 728		68 728
Subventions et secours accordés par l'association			8 080		8 080
Impôts sur les bénéfices			214		214
	45 371	2 295	181 217	0	228 883
Trésorerie en fin d'exercice au 30/09/2015 (a)	19 851	14 345	1 594 394	103 987	1 732 578
Variation trésorerie durant l'exercice 2014/2015	- 31 717	1 705	- 8 478	1 480	- 37 009

(a) Disponibilités, comptes à terme et portefeuille Titres

RAPPORT DE MARIANNE LAIGNEAU, PRÉSIDENTE

Mesdames et Messieurs, chers camarades, au nom de l'A-Ulm je vous souhaite la bienvenue à cette Assemblée générale ordinaire. Vous connaissez notre ordre du jour : rappel des noms de nos camarades disparus, rapport moral du secrétaire général, rapport de la trésorière, débat et vote des résolutions, et enfin résultat des élections au Conseil d'administration. Cette assemblée sera suivie comme c'est la tradition d'un apéritif pris tous ensemble avec une innovation cette année, une « aubade » de la fanfare des élèves de l'École, puis d'un dîner dont l'invitée d'honneur sera la mathématicienne Sylvia Serfaty.

C'est un honneur et un plaisir pour moi de présider pour la première fois cette Assemblée générale, en prenant la suite de Jean-Claude Lehmann qui a présidé votre association pendant huit ans et fait devant vous le riche bilan de son action, lors de notre précédente assemblée. Il m'a été d'un secours précieux pour me guider dans ces premiers mois, comme l'a été également l'ensemble du Bureau qui m'a accueillie.

Je tiens aussi à remercier particulièrement notre trésorière Lise Brousse Lamoureux qui a tenu les comptes de l'association pendant huit années avec dévouement et rigueur.

En écho au rapport moral de notre secrétaire général Jean Hartweg que je remercie très sincèrement pour son engagement sans faille et son efficacité en faveur du rayonnement de notre association, je souhaite concentrer mon propos sur les priorités à trois ans que le Conseil d'administration a adoptées en janvier 2015, sur les premières réalisations et sur les objectifs de 2016.

S'agissant tout d'abord des priorités à trois ans, Jean Hartweg en a rappelé les principales : rajeunir l'association ou plus exactement tendre à ce qu'elle représente mieux les différentes générations de normaliens, développer son action en province et à l'étranger, améliorer sa communication et sa visibilité, organiser des événements

culturels et scientifiques, prendre des positions offensives en faveur du rayonnement de l'École et de ses valeurs humanistes et républicaines ; j'y ajouterai le maintien du nombre d'adhérents, le renforcement des liens avec l'École, sa direction, les différents départements mais aussi la proximité et le soutien des élèves dans leurs projets notamment. Enfin il est important de maintenir le niveau d'excellence de nos publications qui sont un signe distinctif de notre association mais aussi de les moderniser et de les harmoniser. Nous souhaitons aussi développer nos liens avec nos partenaires, PSL *Alumni* et les autres ENS avec qui les échanges sont nombreux et fructueux, en particulier dans les « afterworks » organisés en commun.

S'agissant du bilan des actions entreprises, dans la suite des celles du Bureau précédent, notre volonté de mieux communiquer nous a amenés à expliciter la « double raison sociale » de l'A-Ulm : aider au rayonnement de la communauté normalienne et faire vivre la solidarité entre normaliens. Je me permets de vous renvoyer à la présentation de nos actions sous forme de « power point » désormais disponible sur notre site et que j'invite chacun d'entre vous à utiliser s'il souhaite présenter l'association à des camarades.

La campagne d'adhésion lancée en 2015 a permis d'enrayer la chute des adhésions mais cela reste un sujet de préoccupation pour nous ; nous n'avons pas jugé judicieux à ce stade de vous proposer d'augmenter les cotisations qui restent à un niveau très raisonnable ; 2015 a vu l'ouverture d'une page Facebook, d'un compte Twitter et le regroupement de nos comptes et groupes LinkedIn, en complément de notre site. Cela marque notre souhait de diversifier nos modes de communication et d'être perçus comme moins institutionnels.

Les autres événements et actions de 2015 sont parfaitement rappelés dans le rapport moral de Jean Hartweg, je n'y reviens donc pas.

Un mot sur ce que nous souhaitons faire en 2016 : bien sûr poursuivre et renforcer nos actions, d'entraide en particulier, nous préparer à prendre position en cas de réforme de l'enseignement en classes préparatoires, ce qui n'est pas malheureusement à exclure ; dans cette perspective, le Conseil d'administration a renforcé ses liens avec les professeurs de CPGE. Il nous revient aussi de mieux expliquer la manière de prendre contact et d'interagir avec les différents responsables et bénévoles de l'Association. Il faut commencer à numériser nos publications, arrêter les principes de notre rôle dans PSL *Alumni*, cordonner nos actions avec celles de l'École tout en gardant notre indépendance d'esprit, mettre en place le vote électronique pour les élections au Conseil d'administration mais surtout mieux cerner les attentes de nos adhérents et les réticences des archicubes qui ne sont pas adhérents. À cet effet, une enquête en ligne sera bientôt lancée auprès d'eux pour diffuser vos idées et les interroger sur vos suggestions.

Au-delà de l'action du Bureau, du Conseil d'administration, du comité de rédaction de notre revue et du Service Carrières, l'association vit et s'enrichit des contributions des différents cercles qu'elle cherche à animer de manière quasi « virale », des bonnes volontés et de l'enthousiasme de chacun d'entre vous à rendre à l'École un peu de ce que cette dernière lui a apporté à un moment plus ou moins lointain de son existence mais qui reste pour chacun d'entre nous, j'en suis convaincue, quelque chose d'exceptionnel.

Je compte sur chacun d'entre vous pour faire connaître l'A-Ulm, son ambition modeste mais déterminée, la diversité de ses actions et la richesse des ressources et des compétences qu'elle cherche à animer !

Marianne LAIGNEAU (1984 L), présidente

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS 2015

Nombre d'enveloppes blanches : 730

Nombre de votants : 730

Nombre de bulletins nuls et blancs : 1

Enveloppes vides : 7

Votes exprimés : 730

Votes valides : 722

Christel LAVIGNE : 715

François BOUVIER : 712

Rémi SENTIS : 708

Jean-Thomas NORDMANN : 705

Yves CARISTAN : 702

Timothée DEVAUX : 701

Jacques LE PAPE : 697

Ont participé au dépouillement le mardi 10 novembre 2015 de 10 h à 12 h au local de l'A-Ulm :

Gérard Abensour, Jean-François Fauvarque, Jean Hartweg,

Anne Lewis-Loubignac, Wladimir Mercouroff.

395 pouvoirs en blanc

88 pouvoirs nominatifs

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION

(Année 2015-2016)

ADMINISTRATEURS HONORAIRES

- 1947 l SAZERAT (René), proviseur honoraire.
1955 s GUYON (Étienne), ancien directeur de l'ENS, chercheur émérite à l'ESPCI.
1958 s FAUVARQUE (Jean-François), professeur émérite au CNAM.
1959 s LEHMANN (Jean-Claude), professeur honoraire à l'université de Paris-VI.
1960 L BASTID-BRUGIÈRE (Marianne), membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), directeur de recherche CNRS émérite (EHESS).

ADMINISTRATEURS

Bureau :

- 1984 L LAIGNEAU (Marianne), directrice des Ressources humaines du groupe EDF, élue en 2014, *présidente*.
1961 L KERVERN GÉRARD (Mireille), maître de conférences honoraire à l'université de Paris-IV, réélue en 2013, *vice-présidente*.
1969 s SENTIS (Rémi), directeur de recherche émérite au CEA, réélu en 2015, *vice-président*.
2010 s DEVAUX (Timothée), élu en 2015, *secrétaire général*.
1965 L LEWIS-LOUBIGNAC (Anne), ancienne déléguée permanente adjointe de la France auprès de l'UNESCO, ancienne conseillère culturelle et de coopération au ministère des Affaires étrangères, réélue en 2014, *secrétaire générale adjointe*.

- 1996 s COUCHOUD (Nicolas), professeur agrégé, réélu en 2014, *trésorier*.
1966 L LEVASSEUR (Laurence), directeur de la société L. L., réélue en 2013, *trésorière adjointe*.

Autres membres :

- 1961 s BOUVIER (François), directeur honoraire des relations internationales au Muséum national d'histoire naturelle, réélu en 2015.
1961 S BROUSSE LAMOUREUX (Lise), maître de conférences honoraire à l'université de Paris-VI, réélue en 2013.
1964 s DANCHIN (Antoine), président de la société AMABIOTICS, réélu en 2014.
1966 l NORDMANN (Jean-Thomas), professeur émérite à l'université d'Amiens, réélu en 2015.
1966 l HARTWEG (Jean), professeur en première supérieure, honoraire au lycée Fénelon, réélu en 2014.
1971 s CARISTAN (Yves), directeur des relations internationales de l'IDEX Paris-Saclay, élu en 2015.
1973 S PITTET (Marie), conseillère maître à la Cour des comptes, réélue en 2014.
1979 s SORBA (Olivier), directeur des risques et du contrôle interne au groupe Lagardère, réélu en 2014.
1980 L MOUILLERON LAVIGNE (Christel), professeur de lettres classiques en classes préparatoires au lycée Louis-le-Grand, élue en 2015.
1981 L CARON (Véronique), professeur en première supérieure et en lettres supérieures à la Maison d'éducation de la Légion d'honneur (Saint-Denis), réélue en 2014, *chargée de « L'Archicube »*.
1986 s LE PAPE (Jacques), secrétaire général du groupe Air France KLM, réélu en 2015.
1989 s CASSAIGNE (Julien), chercheur CNRS à l'Institut de mathématiques de Luminy, élu en 2013.
1997 l CHANTREL (Étienne), chargé de mission au ministère des Finances, réélu en 2013.
2007 l GYSEMBERGH (Victor), maître de conférences à l'université de Reims, élu en 2013.

1976 s MÉZARD (Marc), directeur de l'ENS, *membre de droit*.
2015 s, MARINO (Clara), présidente de l'Association des élèves de l'ENS, *membre de droit*.

PROCÈS-VERBAUX DES CONSEILS D'ADMINISTRATION (de décembre 2014 à novembre 2015)

6 DÉCEMBRE 2014

Présents :

Membres : Violaine Anger ; François Bouvier ; Véronique Caron ; Julien Cassaigne ; Étienne Chantrel ; Mireille Kervern Gérard ; Jean Hartweg ; Marianne Laigneau ; Lise Brousse Lamoureux ; Jean-Claude Lehmann ; Jacques Le Pape ; Laurence Levasseur ; Anne Lewis-Loubignac ; Jean-Thomas Nordmann ; Marie Pittet ; Rémi Sentis ; Olivier Sorba.

Invités permanents : Jean-François Fauvarque ; Wladimir Mercouroff.

Excusés : Nicolas Couchoud, trésorier adjoint, Gérard Abensour, invité permanent.

Pouvoirs : Antoine Danchin (en blanc) attribué à Jean Hartweg ; Victor Gysembergh (Jean-Claude Lehmann) initialement reporté sur Marianne Laigneau du fait de la limitation à un seul pouvoir ; Marc Mézard (Jean-Claude Lehmann).

Avant l'élection du nouveau Bureau, Jean-Claude Lehmann ouvre les débats en qualité de doyen d'âge.

Procès-verbal du Conseil du 15 novembre 2014

Marie Pittet demande que l'on abrège son intervention : elle a approuvé les comptes présentés par Lise Brousse Lamoureux.

Mireille Kervern Gérard demande que l'on note tous les absents à la réunion du 15 novembre. En accord avec Marianne Laigneau, elle souhaite que le nombre de voix obtenu par chaque candidat aux élections du Conseil soit indiqué dans le procès-verbal. Sous réserve de ces modifications, le procès-verbal du 15 novembre est adopté à l'unanimité.

Demande du président sortant, Jean-Claude Lehmann

Souhaitant remercier tous ceux qui ont travaillé avec lui, Jean-Claude Lehmann demande une liste à jour des rédacteurs des notices, des collaborateurs de *L'Archicube* et des membres du Service Carrières. Mireille Kervern Gérard et Jean Hartweg consulteront Agnès Fontaine et lui enverront rapidement ces listes.

Par ailleurs, Jean-Claude Lehmann a estimé nécessaire que le prochain président de PSL *alumni* préside l'une des associations partenaires. Il a donc pressenti, pour lui succéder, le président de l'ESPCI, Lionel Breton. Il demande si notre présidente pressentie, Marianne Laigneau, représentera l'A-Ulm au Conseil d'administration de PSL *alumni*.

Élections

Le quorum du tiers des membres est largement atteint puisqu'il y a 19, puis 20 membres présents ou représentés (une arrivée en retard). Les votes ont lieu à bulletin secret.

Une seule candidate se présente pour le poste de présidente : Marianne Laigneau. Elle est élue à l'unanimité, avec 19 voix.

Lise Brousse Lamoureux accepte d'être à nouveau candidate au poste de trésorière : elle est réélue à l'unanimité (19 voix).

Nicolas Couchoud est réélu à l'unanimité trésorier adjoint avec 20 voix.

Jean Hartweg est réélu secrétaire général à l'unanimité avec 20 voix.

Anne Lewis-Loubignac est réélue secrétaire générale adjointe à l'unanimité avec 20 voix.

Pour la vice-présidence, il y a trois candidats, Mireille Kervern Gérard, Jean-Thomas Nordmann et Rémi Sentis, pour 2 postes. En effet, le Bureau ne doit pas excéder le tiers des membres du Conseil d'administration (21+2 membres de droit). Il est décidé de voter en indiquant un seul nom sur chaque bulletin.

Un premier vote donne le résultat suivant :

Rémi Sentis : 15 voix (élu vice-président) ; Jean-Thomas Nordmann : 4 voix ; Mireille Kervern Gérard : 1 voix.

Le deuxième vote donne le résultat suivant :

Mireille Kervern Gérard : 15 voix (élue vice-présidente) ; Jean-Thomas Nordmann : 4 voix ; 1 abstention.

La nouvelle présidente remercie les membres du Bureau et du Conseil d'administration et leur indique qu'elle veut travailler dans la sérénité, avec une perspective d'apaisement.

Catégories de membres

Marianne Laigneau souhaite faire le point sur les diverses catégories de membres : droit d'assister au Conseil, voix délibérative ou consultative, paiement ou exemption de la cotisation, durée du mandat.

- a. Membres d'honneur de l'Association (art. 3 des statuts) : ils sont élus par l'Assemblée générale sur proposition du Conseil d'administration, ne prennent pas part au Conseil d'administration, ne versent pas de cotisation. Étienne Guyon vient d'être élu.

- b. Administrateurs honoraires (art. 5 des statuts) : ils sont élus par l'Assemblée générale ; ils participent au Conseil d'administration avec voix consultative et doivent une cotisation. Font partie de cette catégorie Gilbert Dagron, René Sazerat. Parmi eux, Gilbert Dagron est président d'honneur, catégorie qui correspond à une pratique de l'Association.
- c. Invités permanents : ils ne figurent pas dans les statuts, mais une tradition veut que l'on coopte des archicubes particulièrement actifs dont l'avis, consultatif, peut éclairer le Conseil. Une proposition est lancée : les coopter pour un an. Représentants de cette catégorie : Gérard Abensour (questions académiques, international) ; Marianne Bastid-Bruguère ; Jean-François Fauvarque ; Wladimir Mercouff (Service Carrières). Wladimir Mercouff est invité pour un an.

Cette question, confiée à Mireille Gérard et Jean Hartweg, qui consulteront Agnès Fontaine, sera débattue au prochain conseil. Il est souhaitable que les convocations portent la mention de la catégorie à laquelle appartiennent les archicubes convoqués au Conseil.

Présidence d'honneur

Le Conseil élit à l'unanimité Jean-Claude Lehmann président d'honneur de l'A-Ulm pour les services éminents qu'il a rendus à l'Association. Déjà membre d'honneur de l'Association par décision de l'Assemblée générale du 22 novembre 2014, Étienne Guyon est élu à l'unanimité administrateur honoraire du Conseil d'administration et invité permanent pour l'année 2014.

Préparation du Conseil du 31 janvier

Marianne Laigneau souhaite que chaque membre du Conseil lui envoie avant le 12 janvier 2015 une contribution écrite sur 1) les priorités de l'Association dans les trois années qui viennent. 2) le fonctionnement du Conseil d'administration. On pourra partir du bilan présenté par Jean-Claude Lehmann à l'Assemblée générale du 22 novembre dernier. Il reviendra au Bureau d'élaborer une synthèse de ces contributions, qui sera présentée et discutée au prochain Conseil d'administration. À cette occasion, la présidente rappelle qu'il faut faire preuve de rigueur dans l'envoi des courriels. Chacun pourra préciser, notamment, s'il souhaite que sa contribution soit diffusée ou non à tous.

Calendrier des Conseils

La date du Conseil de 31 janvier ne convient pas nécessairement à tous. C'est pourquoi le secrétaire général procédera à une consultation par « doodle ». Trois dates au choix seront proposées aux membres du Conseil pour chaque réunion. Après consultation du Conseil, les choix proposés sont les suivants :

Conseil de janvier 2015 : jeudi 29 janvier à 20 h ; samedi 31 janvier à 9 h 30 ou 14 h (sous réserve de salle).

Conseil de mars 2015 : jeudi 26 mars à 20 h ; samedi 28 mars à 9 h 30 ou 14 h.

Conseil de juin 2015 : mardi 9 juin à 20 h ; samedi 13 juin à 9 h 30 ou 14 h.

Les réunions de Bureau feront l'objet de courriels ou de « doodle » à part. Le prochain Bureau est envisagé le jeudi 15 janvier à 12 h 45 ou, à défaut, le même jour à 17 h 30. (Suivant disponibilité de N. Couchoud).

Aides et secours

Lise Brousse Lamoureux présente une demande de prêt formulée par un archicube qui a fondé plusieurs « start-up » à l'étranger, mais que la maladie a contraint à quitter brusquement la Chine, où il a perdu ses investissements. Patron, il n'a droit à aucune indemnité et vit du seul RSA. Pour lancer une nouvelle entreprise en Angleterre, il a besoin de 10 000 euros avant le 1^{er} janvier. Il les remboursera en 24 ou 36 mois. Le prêt est accordé.

La seconde demande vient du ciné-club de l'École : pour organiser des avant-premières de films hors du circuit commercial avec la société Shellac, les animateurs du ciné-club auraient besoin d'une participation de l'A-Ulm de 140 euros par séance, soit 420 euros pour 3 séances. La lettre de demande est convaincante et la subvention est accordée. Le Conseil souhaite qu'en retour le ciné-club fasse un peu de publicité à l'A-Ulm dans le générique.

La troisième demande de subvention est liée à la journée « Découvrir l'Antiquité » organisée par des chercheurs en faveur d'élèves de collège. Les modes d'expression sont variés : conférences, théâtre, cinéma. Les thèmes abordés ne le sont pas moins : tragédie, religion, géographie, aventure maritime, étude du Ciel (avec l'Observatoire de Paris). La manifestation est soutenue par PSL. L'A-Ulm décide d'attribuer 500 euros en demandant que son logo figure sur les annonces.

Supplément 2015

Mireille Kervern Gérard, responsable de l'entreprise, distribue une table des matières déjà riche. Il manque encore quelques contributions, notamment parce que tous les départements de l'École n'ont pas répondu aux demandes de listes d'enseignants. Il faudra prospecter autour des enseignements dispensés pour l'agrégation et prévoir un en-tête indiquant que les renseignements fournis ne peuvent être exhaustifs car ils dépendent du bon vouloir des départements concernés.

Annuaire

L'*Annuaire 2014* est sous presse. Le bon à tirer a été envoyé par Agnès Fontaine et l'annuaire devrait arriver avant la fin de l'année. Julien Cassaigne répète qu'il n'a plus le temps, non plus que Pierre Senellart, de coordonner le travail autour de l'annuaire, devenu plus compliqué avec le temps car il faut combiner plusieurs bases de données et actualiser constamment. Un responsable issu du Conseil doit coordonner les efforts : Jean-François Fauvarque suggère le nom de Rémi Sentis, avec lequel il est prêt à travailler. L'équipe comporterait Julien Cassaigne, Pierre Senellart, Nicolas Couchoud, Martha Ganeva, Agnès Fontaine.

Notices

Anne Lewis-Loubignac fait part au Conseil d'administration du message de Gérard Abensour qui l'a informée de difficultés rencontrées dans la rédaction de la notice Goimard

par trois archicubes. Au total, celle-ci est beaucoup trop longue (19 800 caractères) et comporte un passage que deux auteurs contestent. Le Conseil d'administration recommande aux trois rédacteurs de se mettre d'accord pour couper leur texte et trouver un compromis sur le passage litigieux ; à défaut, il n'y aura pas de publication. Anne Lewis-Loubignac fera un courriel dans ce sens à Gérard Abensour.

Répartition des archicubes par classes d'âge

Laurence Levasseur a procédé à une enquête conformément au vœu du précédent conseil. Cette enquête porte sur 2 274 adhérents à jour de leur cotisation 2013-2014. 37 % ont plus de 70 ans ; 34 % ont entre 50 et 60 ans ; 29 % appartiennent aux 30 dernières promotions. Le déficit d'adhésion concerne clairement les générations les plus jeunes, malgré la réduction du taux de cotisation pour les 10 premières années (22 euros au lieu de 55). C'est là-dessus que notre effort doit porter.

L'Archicube

La sortie du prochain numéro sur la Chine et le Japon est imminente. Véronique Caron est félicitée pour l'ensemble de son travail.

La présidente Marianne Laigneau lève la séance à midi.

La présidente, Marianne Laigneau ; le secrétaire général, Jean Hartweg.

31 JANVIER 2015

Présents : Violaine Anger ; François Bouvier, Véronique Caron, Léa Cimelli, Antoine Danchin, Mireille Kervern Gérard, Jean Hartweg, Marianne Laigneau, Lise Brousse Lamoureux, Jean-Claude Lehmann, Jacques Le Pape, Laurence Levasseur, Anne Lewis-Loubignac, Marie Pittet, Olivier Sorba.

Invités : Gérard Abensour, Marianne Bastid-Bruguière ; Jean-François Fauvarque, Étienne Guyon, Laura Monk.

Excusés : Julien Cassaigne, Nicolas Couchoud, Jean-Thomas Nordmann, Rémi Sentis (pouvoir à la présidente).

Autres membres du Conseil d'administration absents : Étienne Chantrel, Victor Gysembergh, Ludovic Hetzel.

La présidente Marianne Laigneau ouvre la séance à 9 h 30. Elle salue la présence de deux représentantes des élèves, invitées par le secrétaire général : Léa Cimelli (2014 I), suppléante de Pierre-Antoine Vigneron, président du COF, membre de droit ; Laura Monk (2014 I) invitée, présidente du BdA (Bureau des Arts).

Marianne Laigneau fait part des contacts qu'elle a eus avec les présidents d'autres associations (autres ENS, l'AX et Martine de Boisdeffre du Conseil d'administration de l'École).

Procès-verbal du Conseil d'administration du 6 décembre 2014

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Priorités de l'A-Ulm à trois ans

La présidente distribue une synthèse des contributions reçues (une dizaine) portant sur les priorités de l'Association à 3 ans. Elle donne la parole à ceux qui n'ont pas remis de contribution écrite.

Le Conseil procède d'abord à un débat général et adopte la liste de priorités suivantes :

1. Recruter.
2. Clarifier et renforcer les relations avec l'École (élèves, directeur, départements, Conseil d'administration).
3. Maintenir le niveau d'excellence, harmoniser et moderniser les publications (*l'Annuaire*, *L'Archicube*, le *Supplément historique*).
4. Développer les relations avec PSL et nos partenaires.
5. Animer des réseaux physiques et numériques dans et autour de l'A-Ulm pour une meilleure visibilité.
6. Renforcer le rôle du Conseil d'administration de l'A-Ulm.
7. Équilibrer les finances.

Il aborde d'abord les points les plus urgents : 1/ Recruter et 6/ Renforcer le rôle du Conseil d'administration de l'A-Ulm.

Point 1. Recruter

- Le Conseil considère comme prioritaire d'attirer plus de « jeunes anciens » ; de la sortie à ENS + 15 ; à cet effet, il adopte le plan d'action suivant :
- Créer des sections en province, avec des correspondants chargés de démultiplier localement nos activités ainsi qu'à l'étranger avec des visites de membres du Bureau autour d'*afterworks*.
- Constituer des « groupes miroirs » composés d'une demi-douzaine de jeunes des dix dernières promotions, qui tiendraient plusieurs réunions dans l'année pour savoir ce qu'ils attendent de l'École.
- Pour faire connaître l'Association aux élèves en scolarité, prévoir une rencontre entre archicubes, élèves et administration en janvier autour d'une galette des rois et une présentation de l'A-Ulm en 1^{re} année (existante) et en 3^e année (à instaurer).
- Le Conseil demandera à Véronique Prouvost, responsable du service Communication de l'École, de servir de relais à nos informations destinées aux élèves et de nous aider à rendre nos messages plus attractifs, comme par exemple, la lettre qui va accompagner la diffusion de *l'Annuaire* 2014.
- Martha Ganeva organise des activités culturelles associant élèves et archicubes dont les représentants des élèves soulignent la portée. Il lui sera demandé au prochain Conseil

d'administration de faire le point sur les activités qu'elle a menées pendant les deux années écoulées.

- Chaque membre du Conseil d'administration s'adressera à 25 non cotisants qu'il connaît en leur adressant à la fois un message personnel et une lettre dont les éléments de langage devront être définis par le Bureau sur le thème : À quoi sert l'A-Ulm ? « *À faire rayonner la communauté normalienne et renforcer la solidarité (aides, financement de projets des élèves en scolarité, Service Carrières)* ».
- *L'Archicube* est aussi un moyen de faire connaître l'Association. Violaine Anger signale que 10 % des adhérents préfèrent le recevoir par voie électronique. Les autres continueront de recevoir un exemplaire imprimé. L'option de pouvoir cotiser sans recevoir la revue est écartée.

Point 6. Renforcer le rôle du Conseil d'administration de l'A-Ulm

Après débat, le Conseil adopte les actions suivantes :

- Clarifier les catégories d'administrateurs (*cf.* Conseil d'administration du 6 décembre et votes à prévoir à l'Assemblée générale).
- Rendre visibles les activités de chaque administrateur actuel : clarifier le rôle/secteur dédié de chacun (liste à approuver au Conseil d'administration de mars) : correspondant CPGE, administrateur en charge de l'*Annuaire*, responsable des aides et secours, des notices ; Laurence Levasseur entre dans la commission chargée du suivi de l'engagement décennal ; Violaine Anger précise son rôle au sein de PSL : elle est la représentante de Marianne Laigneau à PSL *alumni* et par ailleurs siège au bureau de l'assemblée académique. Elle évoque un choix à effectuer dans le cadre du projet numérique de PSL, qui implique un échange de fichiers ; un contact sera pris avec l'association des ingénieurs et scientifiques de France, qui est elle aussi une association d'associations et qui pourrait donner des conseils utiles pour évaluer l'implication souhaitable dans le réseau PSL.
- Définir les profils des futurs administrateurs en fonction des activités à renforcer : informatique/numérique, contribution aux publications, ouverture à l'international.
- Rajournissement du Conseil d'administration : faire entrer des promotions d'après 1990.
- Encourager le directeur ou son adjoint ou le directeur des études à participer régulièrement au Conseil d'administration ; inviter occasionnellement un directeur de département ; inviter Jacques Massot pour mieux connaître les actions de mécénat et de *fund-raising* de la Fondation.

La relance des dîners de promotion est évoquée (1^{re} initiative : Étienne Guyon).

Intervention de Claire Omri

Claire Omri rend compte de sa nouvelle fonction auprès du directeur de l'ENS comme responsable des relations avec les entreprises et de l'insertion professionnelle non académique. Elle s'effectue en lien avec les directeurs des départements, les élèves et associe étroitement le Service Carrières, ce qui correspond à un souhait de l'A-Ulm de renforcement des liens entre le Service Carrières et l'École.

Point financier de Lise Brousse Lamoureux, trésorière

Lise Brousse Lamoureux indique que, comme annoncé, l'exercice a été déficitaire en 2012-2013 et 2013-2014, ce qui a obligé à prélever sur le patrimoine de l'A-Ulm, heureusement important, la somme de 57 000 euros en 2012-2013 et de 23 000 euros en 2013-2014. Au 31 décembre 2014 nous avons 26 000 euros en caisse, et nous pouvons espérer recevoir de 15 000 à 18 000 euros de cotisations à la suite de la lettre de relance qui sera envoyée par la présidente en février. Il est donc probable que cette année encore, l'A-Ulm sera obligée de prélever sur son patrimoine pour assurer son fonctionnement.

Sur proposition de Marie Pittet, le Conseil d'administration se déclare favorable (pour 2016, après approbation par l'Assemblée générale) à un arrêt des comptes au 30 juin.

Aides et secours présentés par Lise Brousse Lamoureux

Le club de volley de l'École demande 260 euros pour financer son tournoi annuel : demande accordée.

Une semaine de « danse inclusive » associant handicapés moteurs et danseurs valides, sera organisée par l'association « les Handinattendus ». Le dossier est solide, la demande modeste : 360 euros. La somme est accordée.

Deux enseignantes du département de géographie emmènent à Chicago 4 élèves, 4 EAPD et 1 doctorante pour étudier les murs végétalisés et prendre part à un congrès sur ce thème. 800 euros sont accordés, sous réserve qu'un article paraisse dans *L'Archicube*, que le logo de l'A-Ulm soit associé à la publicité pour cette manifestation et que les élèves et étudiants concernés adhèrent à l'A-Ulm.

Un Conseil d'administration ultérieur précisera les critères d'attribution de subventions à ce type de manifestations.

Le principe de l'adhésion à A-Ulm est acté pour les demandes d'aides et secours.

Présentation des cours de l'an III par Étienne Guyon

Étienne Guyon annonce la parution d'un 5^e et dernier volume des Cours professés à 1 400 auditeurs au Museum d'histoire naturelle par les plus grands savants de l'époque. Il serait bon d'organiser, autour de cette parution fin 2015 ou début 2016, un grand événement culturel à l'École, auquel Marc Mézard, très intéressé par cette entreprise, s'est déclaré favorable. Une subvention, pas encore chiffrée, mais de l'ordre de 5 000 euros, pourrait être discutée par le prochain Conseil d'administration de l'A-Ulm. Le Conseil d'administration se déclare unanimement favorable au principe d'une aide et d'un événement culturel. Jean-François Fauvarque suggère de prévoir aussi une souscription. Ce dossier sera instruit par Véronique Caron et Étienne Guyon.

Calendrier

Le sondage *Doodle* a montré la préférence des membres du Conseil pour le samedi matin. Les prochains Conseils d'administration auront lieu les : 28 mars à 9 h 30, 13 juin à 9 h 30, 3 octobre à 9 h 30.

Le prochain Bureau aura lieu le 9 mars à 12 h 45.

Questions diverses

Le Conseil d'administration approuve la proposition de Jean-Claude Lehmann de prendre contact avec une demi-douzaine d'universités étrangères, notamment américaines, pour voir quelles sont leurs procédures de recrutement hors concours et le rôle des *alumni* en ce domaine.

La représentante du Bureau des Arts (BdA) fait savoir que des places ont été réservées pour des archicubes pour les visites de l'Opéra-Comique et de la Malmaison.

La présidente déclare la réunion close à midi.

Marianne Laigneau, présidente ; Jean Hartweg, secrétaire général.

28 MARS 2015

Présents : Violaine Anger ; Lise Brousse Lamoureux ; Véronique Caron ; Julien Cassaigne ; Nicolas Couchoud ; Antoine Danchin ; Mireille Kervern Gérard ; Jean Hartweg ; Marianne Laigneau ; Jean-Claude Lehmann ; Jacques Le Pape ; Anne Lewis-Loubignac ; Laurence Levasseur ; Jean-Thomas Nordmann ; Rémi Sentis ; Olivier Sorba ; Pierre-Antoine Vigneron, représentant des élèves, membre de droit.

Invités permanents : Gérard Abensour ; Étienne Guyon ; Jean-François Fauvarque ; Wladimir Mercouroff.

Invitée : Martha Ganeva.

Excusés : François Bouvier (pouvoir à Marianne Laigneau) ; Étienne Chantrel ; Marie Pittet.

Autres absents : Marianne Bastid-Bruguière ; Victor Gysembergh ; Ludovic Hetzel.

La présidente ouvre la séance à 9 h 30.

Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 31 janvier 2015 à l'unanimité.

Informations de la présidente

Appel à adhésion

Pour conjurer la diminution du nombre d'adhérents, une nouvelle version de la lettre de relance écrite par le Bureau et renvoyant au site pour payer la cotisation a été envoyée par courriel à 5 000 personnes. Sa diffusion par courrier est en cours. L'action en faveur du recrutement de nouveaux adhérents ou du renouvellement d'adhésion doit être portée par les membres du Conseil. Chacun reçoit une liste des camarades de sa promotion, de celle qui la précède et de celle qui la suit, parmi laquelle il choisira 25 à 30 archicubes auxquels il adressera un mot personnel accompagnant la lettre de relance. Le courrier ou courriel ainsi préparé sera envoyé par Agnès Fontaine à ses destinataires.

Visibilité de l'A-Ulm au sein de l'École

Marc Mézard, directeur de l'École, rencontré récemment par la présidente, veut développer la présence des élèves dans le cadre d'événements organisés par l'A-Ulm (par exemple la présentation des *Cours de l'an III*). Une signalétique sera mise en place pour guider vers le local de l'A-Ulm, déjà indiqué par une plaque. Un kakemono pourra compléter le dispositif. Enfin, le directeur propose de joindre à la lettre relative à l'obligation décennale distribuée aux élèves sortants une lettre présentant les actions de l'A-Ulm.

Relations avec la Fondation de l'École normale supérieure

Cette fondation s'est montrée efficace dans la réalisation d'opérations telles que les « chaires Blaise-Pascal » ou la construction de la « Villa Louis-Pasteur » rue des Ursulines¹. Mais elle n'a jamais bien réussi des levées de fonds (*fundraising*) pourtant plus à sa portée qu'à celle de l'École ou de l'A-Ulm. Jacques Le Pape précise toutefois que le mécénat privé répond plutôt à des demandes d'anciens élèves à des associations qu'à des établissements publics financés par le gouvernement. Il serait hautement souhaitable que l'A-Ulm soit représentée au sein de la Fondation. Le Conseil décide par ailleurs d'inviter le nouveau directeur général de la Fondation au Conseil de rentrée, début octobre. La présidente annonce sa participation, le 2 avril, à un dîner du Club des normaliens dans l'entreprise, aux côtés de Werner Krauth, directeur du département de physique de l'École.

Relations avec PSL

Lors du Conseil du 31 janvier 2015, PSL a demandé l'accès aux fichiers de l'A-Ulm. Quatre types d'accès sont possibles, de la simple communication des noms des adhérents au transfert complet des fichiers. Violaine Anger rappelle que ce projet présente l'avantage d'élargir le réseau de l'A-Ulm mais le danger de perdre notre identité. Le Conseil d'administration décide qu'un groupe de travail constitué par Violaine Anger, Julien Cassaigne, Rémi Sentis et Olivier Sorba étudiera les 4 options et présentera ses conclusions au prochain Conseil d'administration. L'École a été saisie en parallèle afin d'articuler nos positions.

Participation aux *afterworks*

Animé par Alexandre Grux, de l'ENS de Cachan, le groupe *afterworks*, très dynamique, demande un membre de l'A-Ulm pour prendre la suite de Françoise Brissard. Marianne Laigneau remercie Olivier Sorba d'accepter ce rôle.

Intervention de Martha Ganeva, chargée de mission, sur le site de l'A-Ulm et point 3 du plan d'action à 3 ans : *Maintenir le niveau d'excellence, harmoniser et moderniser les publications.*

Le site est très consulté : le record de fréquentation a été atteint en novembre 2014 avec 4 033 consultations. La moyenne se situe entre 3 700 et 3 900 consultations par mois. Les

1. Le bicentenaire de l'ENS en 1994-1995 a été organisé par l'Association pour le bicentenaire de l'ENS (ABENS) qui a réussi une levée de fonds conséquente pour cet événement. À sa dissolution, des reliquats importants ont été répartis entre la Fondation de l'ENS et l'Association des amis de l'ENS.

pages les plus consultées sont l'annuaire et les *interviews*. On peut compléter l'enquête de fréquentation en prospectant à partir de mots clés. Jean-Thomas Nordmann suggère qu'à l'imitation de l'ancien *Bulletin des amis*, on insère les résultats des concours et un carnet, qui pourrait ne pas se limiter à l'annonce des décès, mais, selon le vœu d'Étienne Guyon, mentionnerait systématiquement les distinctions obtenues par des normaliens.

Cotisation électronique

Le site doit faciliter la cotisation électronique en simplifiant la procédure : selon Julien Cassaigne, on doit distinguer l'identification liée à la consultation de l'annuaire du processus d'adhésion, qui doit pouvoir se faire hors identification.

Publications en ligne

Martha Ganeva interroge le Conseil sur la mise à disposition des numéros de *L'Archicube* pour les non cotisants. Le Conseil d'administration décide de réserver aux cotisants les 6 derniers numéros, soit l'équivalent des trois dernières années de publication. L'exemplaire numérique sera vendu à 10 euros. On peut offrir aux auteurs d'articles un abonnement électronique, ce qui implique la création dans la base d'une case « abonnés à la revue », les auteurs n'étant pas tous normaliens. Jean-Thomas Nordmann indique la possibilité de donner aux lecteurs d'une revue en ligne un accès libre limité à une partie des publications. Martha Ganeva précise que les publications sont détaillées sur l'accueil du site : on peut cocher celles que l'on veut recevoir – *L'Archicube*, *L'Archicube bis*, *Supplément quinquennal*. Le Conseil d'administration décide la création d'une offre « abonnement à la revue ».

Contenu du site

Les portraits gagneraient à être moins longs et plus nombreux. Il faudrait donner davantage la parole aux archicubes qui expliqueraient leurs parcours, et séparer moins nettement scientifiques et littéraires, puisque l'originalité de l'École est de les faire cohabiter.

Public visé et réseaux sociaux

Pour la lettre de relance, sur quelque 15 000 archicubes, 5 000 ont été touchés. Comme beaucoup ont plusieurs adresses de courriel, on peut estimer que 3 000 à 4 000 destinataires ont été atteints. Il faut prévoir une fonction de désinscription pour que nul ne puisse se plaindre de harcèlement.

Si LinkedIn a un intérêt évident pour le Service Carrières, Pierre-Antoine Vigneron, représentant des élèves, assure que ses camarades communiquent surtout par Facebook, qui a l'avantage d'être ouvert, alors que les communautés LinkedIn sont fermées. Le site Facebook de l'École peut nous fournir un modèle. Le Conseil d'administration décide la mise en œuvre des actions complémentaires suivantes : ouverture d'un site Facebook, enrichissement du contenu du site, lettre d'information aux archicubes 2 fois par an, plus de communication par courriel avec les archicubes. Cela suppose des contributeurs autour de Martha.

Pierre-Antoine Vigneron propose d'ajouter aux encarts BdS (bureau des sports) et BdA (bureau des arts) figurant sur le site du COF un onglet « Alumni » et un onglet « Service Carrières ». Le Conseil d'administration le remercie pour cette proposition constructive.

Marianne Laigneau rappelle que le lundi 30 mars, elle rencontre, en compagnie de Martha Ganeva, Véronique Prouvost, responsable du Pôle communication de l'ENS, pour évoquer avec elle toutes ces questions et renforcer la visibilité de l'A-Ulm (*cf.* plan d'action à 3 ans).

Réseaux physiques (point 5 des propositions d'action à trois ans)

Il est urgent de distribuer les annuaires qui restent dans le local de l'Amicale en expliquant leur utilité aux élèves. Il faudra donc organiser, par exemple à l'occasion de la remise du diplôme de l'ENS, une manifestation très visible et audible (fanfare ?) pour cette distribution. L'A-Ulm est aussi association des *Amis* de l'ENS. Entrent dans cette catégorie les pensionnaires étrangers, les étudiants, les conjoints et enfants d'archicubes, les membres du personnel de l'École. Étienne Guyon insiste sur la nécessaire liaison entre les ENS, y compris celle de Rennes. Jean-Thomas Nordmann et François Bouvier appellent au choix de correspondants régionaux : l'initiative a déjà réussi à Grenoble. Anne Lewis-Loubignac évoque la nécessité de correspondants à l'étranger, et signale qu'un groupe avait été lancé à New-York.

Proposition de nouveaux administrateurs et répartition des fonctions au sein du Conseil d'administration (point 6 du plan d'actions : Renforcer le rôle du Conseil d'administration)

Sont sortants et peuvent être réélus en 2015 : François Bouvier ; Jacques Le Pape ; Jean-Thomas Nordmann ; Rémi Sentis.

Sont sortants et ne peuvent être réélus avant 2016 : Violaine Anger ; Ludovic Hetzel ; Jean-Claude Lehmann.

Toutefois, Violaine Anger nous représente au sein de PSL et pourra donc être invitée permanente au Conseil d'administration.

Président d'honneur de l'A-Ulm, Jean-Claude Lehmann pourra lui aussi assister au Conseil d'administration.

Les critères pour le choix des candidats sont la jeunesse, la diversité des expériences, le lien avec les CPGE, insuffisamment représentées alors qu'elles demeurent menacées. Deux candidatures se sont manifestées : Timothée Devaux (2010 s), jeune et très dynamique, pourrait nous aider à accroître le rayonnement de l'A-Ulm. Yves Caristan (1971 s) ancien membre du Conseil scientifique de l'École, pourrait renforcer notre lien avec la direction et notre ouverture internationale. Le nom de François Di Meglio est également prononcé. Nicolas Couchoud insiste sur la nécessité de trouver des remplaçants à la trésorière Lise Lamoureux et au trésorier adjoint (lui-même) qui seront sortants dans un an. Enfin, Gérard Abensour et Jean Hartweg ont repris contact avec Blanche Lochmann, présidente de la Société des agrégés, pour trouver un professeur de CPGE jeune et responsable d'association si possible, pour défendre les classes préparatoires.

Cours de l'an III

Tous les participants au Conseil ont reçu par courriel le dossier préparé par Lucie Marignac, responsable des éditions de la rue d'Ulm. Étienne Guyon a reçu du directeur

Marc Mézard l'assurance de l'organisation d'un événement important pour présenter cette publication, qui doit beaucoup au travail de Dominique Julia. Ce pourrait être une demi-journée ou une journée entière d'études sur ce qui est moins la préfiguration de l'École actuelle qu'une sorte d'université de tous les savoirs. Il faudra y associer toutes les ENS et apposer le logo de l'A-Ulm sur les invitations et l'ouvrage subventionné. Le Conseil décide à l'unanimité une subvention de 5 000 euros pour cette publication, qui bénéficie par ailleurs d'aides de la Fondation de l'ENS et du CNL.

Point de Rémi Sentis sur l'Annuaire

L'annuaire papier doit être maintenu. La parution de l'édition 2015 pourrait se situer vers le 23 novembre, ce qui suppose le calendrier suivant : 1^{re} génération de fichier XML le 11 juin ; envoi à FFE le 8 septembre avec l'éditorial et le mot de la présidente ; retour à FFE le 30 septembre.

Point de Mireille Gérard sur le Supplément historique

Pour ce *Supplément*, ont été mises à jour, au prix d'un travail considérable, les listes d'élèves, anciens élèves, pensionnaires étrangers, étudiants, enseignants de l'École, ainsi que des listes par promotion. Ces listes sont essentielles, car elles disent officiellement qui est normalien et qui ne l'est pas. Le nombre d'exemplaires à imprimer est fixé à 3 000, avec un tirage supplémentaire de 1 000 si besoin est. Des devis prévisionnels seront demandés. La parution est prévue pour le mois de mai. Une aide de l'École serait la bienvenue. Les exemplaires seront distribués aux élèves à l'occasion de la prochaine remise de diplômes de l'École.

Questions diverses

Prix Romieu : Jean Hartweg remercie Mireille Gérard de lui avoir confié l'honneur d'organiser le prix Romieu. Des contacts sont déjà pris avec Guillaume Bonnet, directeur adjoint de l'École, et Véronique Prouvost, responsable de la communication, qui connaît bien les élèves. Toutefois, le délai est trop bref pour attribuer ce prix en mai. Un report au mois de septembre-octobre permettrait de prendre d'autres contacts et d'explorer d'autres possibilités de choix d'un lauréat. Le Conseil d'administration décide de reporter l'attribution du prix.

Invitée d'honneur au dîner suivant l'Assemblée générale de novembre : Laure Saint-Raymond, membre de l'Académie des sciences et directrice adjointe du département de mathématiques de l'École, est pressentie. Elle doit revenir des États-Unis pour être en France à l'automne. Rémi Sentis la contacte.

Enquête de Timothée Devaux sur le bénévolat : Le sujet de cette enquête s'accorde avec le thème du prochain numéro de *L'Archicube* sur la gratuité. L'enquête sera présentée en ligne sur le site de l'A-Ulm, avec un mot présentant l'Association, qui souhaite avoir un retour à l'occasion des résultats.

Accès aux fichiers pour une enquête ordonnée par Yves Laszlo : directeur adjoint des sciences à l'École, Yves Laszlo souhaite avoir accès aux fichiers de l'A-Ulm pour une enquête

dont les résultats seront anonymes. Pierre Senellart lui a déjà répondu. L'anonymat doit être préservé et les résultats de l'enquête communiqués à l'Association.

Prochain Rendez-vous Carrières : Laurence Levasseur annonce qu'il aura lieu le 15 avril à 18 h sur le thème : « Innover, créer, entreprendre ». Il y aura 15 intervenants.

Défense des langues dans l'enseignement : Outre le latin et le grec, les langues minoritaires (notamment l'allemand) sont menacées dans les collèges, au profit d'enseignements dit « transversaux ». Professeur en CPGE, Véronique Caron fait circuler une pétition en faveur de l'enseignement de l'allemand. Plutôt que de signer simplement une pétition, la présidente de l'A-Ulm pourrait, ès qualités, signer un texte dans lequel elle s'exprimerait en faveur de la défense des langues anciennes et des langues dites rares, en le publiant sur notre site.

Aides et secours

La trésorière de l'A-Ulm, Lise Lamoureux, présente 8 demandes parvenues dans les délais :

- Prêt de 2 500 euros à un normalien chef d'entreprise tombé malade pendant 7 ans, qui propose de rembourser en 24 mois : accordé par le Conseil d'administration.
- Festival 48 heures des Arts : subvention de 500 euros. Accordée, à condition que le logo de l'A-Ulm figure sur les invitations.
- Semaine arabe, début avril, sur le thème « Le monde arabe : fiction et réalité ». Programme très riche, budget précis. Subvention de 800 euros, accordée.
- Annuaire des élèves : 200 pages illustrées, 112 demandes. Subvention de 400 euros accordée plus 50 euros pour acquérir 5 annuaires. Conditions : présentation de l'A-Ulm en une page et logo de l'Association sur l'annuaire.
- Demande d'une élève de 4^e année en pré-thèse pour un séjour à Londres : aide refusée, l'élève étant toujours salariée de l'École.
- Semaine « S'exprimer contre la terreur » : subvention refusée, l'événement étant organisé et financé par l'École.
- Festival de musique : « cross-over » musique classique et moderne organisé par la Fondation Eugène-Napoléon. Le Conseil d'administration demande des informations plus précises.
- Colloque sur Giraudoux critique, organisé par l'université d'Aix-Marseille : l'A-Ulm ne subventionne pas les colloques universitaires.

Dates des prochaines réunions

- Prochain bureau lundi 8 juin à 12 h 30 au siège de l'Association ;
- Conseil d'administration de juin : samedi 13 juin 2015 ;
- Conseil d'administration de rentrée : samedi 3 octobre 2015.

La réunion est close à 12 h 30.

Marianne Laigneau, présidente ; Jean Hartweg, secrétaire général.

13 JUIN 2015

Présents : Lise Brousse Lamoureux ; Véronique Caron ; Julien Cassaigne ; Nicolas Couchoud ; Mireille Kervern Gérard ; Jean Hartweg ; Marianne Laigneau ; Jean-Claude Lehmann ; Jacques Le Pape ; Anne Lewis-Loubignac ; Jean-Thomas Nordmann ; Marie Pittet ; Rémi Sentis.

Invités permanents : Gérard Abensour ; Jean-François Fauvarque ; Wladimir Mercouroff.

Excusés : Violaine Anger (pouvoir à Véronique Caron) ; Laurence Levasseur (pouvoir à Marianne Laigneau) ; Antoine Danchin (pouvoir à Marianne Laigneau) ; Étienne Guyon.

Autres absents : François Bouvier ; Étienne Chantrel ; Victor Gysembergh ; Ludovic Hetzel ; Olivier Sorba.

Adoption du procès-verbal du Conseil d'administration du 28 mars

Il est adopté sous réserve de la mention des absents non excusés et d'une correction à propos de la Fondation de l'École normale supérieure dont Wladimir Mercouroff communique le texte au secrétaire.

Point sur les actions en cours adopté par le Conseil d'administration

- Communication : Fait : le kakemono, qui vient d'être réalisé pour présenter l'A-Ulm, est montré aux participants du Conseil d'administration. La page *Facebook* de l'A-Ulm est ouverte et gérée par Timothée Devaux.

À faire : à la rentrée, nous devons prévoir l'édition d'un flyer et une refonte de notre présence sur *LinkedIn*. Nous sommes aussi sur *Viadeo*. La rentrée des élèves se fait dès le 3 septembre. Nous devons prévoir une exposition avec l'École pour présenter l'A-Ulm. Une vidéo sur l'École vient d'être réalisée, avec 30 secondes d'interview de Marianne Laigneau sur l'A-Ulm. Elle est sur notre page *Facebook* ; notre site développera à l'avenir des produits vidéo.

- L'adhésion personnalisée par les membres du Conseil d'administration de l'association a porté ses fruits : 1791 cotisants vivants au 27 mars, 2043 deux mois plus tard, soit un gain de plus de 250 membres cotisants. Le communiqué sur la défense des langues, signé de Marianne Laigneau, a été largement diffusé et nous a rapporté quelques adhésions. Les pétitions en ligne à ce sujet figureront sur notre site jusqu'au 14 juillet. Wladimir Mercouroff signale une prise de position de l'Académie des sciences critiquant les programmes de mathématiques présentés par le Conseil national des programmes.

Les contacts avec les autres ENS (Christine de Buzon, nouvelle présidente de l'ENS Lyon et Alexandre Grux pour Cachan) ont montré que notre association est plutôt bien placée en nombre d'adhérents et organisation et une volonté de renforcer la coopération entre les trois associations (*Afterwork* le 22 juin).

- Relations avec l'École : Après le numéro de *L'Archicube* à paraître fin juin sur la gratuité, le numéro suivant portera sur l'intégrité scientifique. Violaine Anger a rendez-vous avec

le directeur Marc Mézard pour l'organisation d'un événement autour de ce numéro début 2016.

Candidatures au Conseil d'administration

Outre les quatre membres qui se représentent (François Bouvier, Jacques Le Pape, Jean-Thomas Nordmann, Rémi Sentis), les nouvelles candidatures offrent chacune un intérêt particulier en lien avec les profits validés par le Conseil d'administration : celle d'Yves Caristan pour son expérience de la gestion d'établissements universitaires, celle de Timothée Devaux pour sa jeunesse et son expérience en matière de communication, celle de Christel Lavigne pour la défense des classes préparatoires ainsi que du latin et du grec. La proposition d'un vote en Assemblée générale à bulletin secret est écartée car le nombre de votants, même pourvus de pouvoirs, serait bien moindre que dans un vote par correspondance. Il faut que le dépouillement ne soit pas contestable. C'est pourquoi notre secrétaire, Agnès Fontaine, sera seule à recevoir les votes par correspondance et à détenir les clés de l'urne. Le Conseil d'administration décide d'étudier la mise en œuvre ultérieure du vote électronique, qui peut aisément être sécurisé (Élections 2016).

Convention avec PSL *alumni*

Le Bureau rend compte au Conseil d'administration des travaux menés avec PSL *Alumni* pour déterminer les modalités de notre future intégration dans le site informatique global.

Rémi Sentis rappelle que notre enthousiasme pour ce projet ambitieux reste intact mais les réponses données par PSL ne sont pas claires sur le rôle que jouera chaque association, la gouvernance associée et diverses questions techniques. L'importance des sommes en jeu (400 000 euros sur 4 ans), la puissance du pôle informatique de PSL, qui semble commander le projet, incitent à la prudence. Une lettre sera adressée à Lionel Breton, président de PSL *Alumni*, pour s'assurer de l'autonomie des associations partenaires par rapport à PSL, notamment par la suppression de l'annexe « gestion des *alumni* » et l'attribution d'un serveur informatique à PSL *Alumni*. Le Conseil d'administration délègue donc au Bureau et à sa présidente la rédaction d'une lettre exprimant la position de l'association.

Suite des priorités de l'A-Ulm : harmonisation, modernisation et diffusion des publications

Une harmonisation de la charte graphique (code couleurs, logo, polices de caractères) qui permettra de rendre plus visible la parenté entre *L'Archicube* et l'annuaire est décidée. Le gris et le rouge seront retenus comme sur le kakemono. Il est plus difficile d'harmoniser les formats, car la tradition veut que l'annuaire soit *in-folio*, compte tenu du nombre d'informations qu'il contient.

L'Archicube pourrait être réservé aux articles de fond, notices et recensions seraient orientées plutôt vers le site. Mais il importe de noter que les archicubes cherchent dans nos publications l'expression de la vie à l'École ; d'autre part, le rite du « bouclage » des publications sur papier est plus exigeant qu'une publication continue de textes numérisés.

Enfin, Jean-François Fauvarque rappelle qu'il faut une publication sur papier destinée à tous les adhérents pour obtenir la gratuité de l'annuaire imprimé sur papier. La conclusion est qu'il faut garder à *L'Archicube* son « empreinte normalienne ». La parution prochaine d'un numéro consacré à Jourdan et contenant des témoignages de Sévriennes correspond à cet objectif. On pourra le compléter d'appels à témoignage sur la vie sévrienne pour notre site.

Annuaire : une publication tous les 2 ans est discutée et écartée.

Supplément historique : il sera tiré à 3 000 exemplaires.

L'Archicube sera diffusé à 1 700 adhérents le souhaitant + 300 autres = 2 000 exemplaires.

Informations pratiques : Véronique Caron cherche des volontaires pour recruter des annonceurs ainsi que deux ou trois scientifiques pour le comité de rédaction, dont la prochaine réunion a lieu le mardi 16 juin à 10 h. Rémi Sentis nous informe que le fichier XML nécessaire à la publication de l'annuaire est sorti le 11 juin.

Partenariats

Un premier partenariat nous lie aux autres ENS : il a été évoqué plus haut. Wladimir Mercouroff suggère d'aller au-delà des trois écoles, en s'associant par exemple aux Mines ou à l'ENA.

Un second partenariat consisterait à relancer des clubs d'archicubes : Anne Lewis-Loubignac accepte de piloter les contributions à ce chantier.

Un troisième partenariat consisterait à réunir des normaliens des trois écoles travaillant en province. Les villes retenues pour leurs nombreux normaliens pourraient être Grenoble (Alain Nemoz), Marseille (Julien Cassaigne), Toulouse, Bordeaux. Des réunions conviviales sont un bon point de départ. Il importe de faire le compte des normaliens dans les universités locales.

Prix Romieu

Jean Hartweg, à qui Mireille Gérard a confié l'organisation du prix 2015, indique qu'avec l'accord de la famille Romieu, la date du 5 octobre à 17 h a été retenue. Le prix sera scindé en deux : il récompensera d'une part la filière diplomatie pour les nombreuses conférences qu'elle a organisées sur plusieurs années, et d'autre part les « Handinattendus », qui organisent des spectacles associant danseurs valides et personnes handicapées, et préparent en novembre un colloque international sur le thème « Handicap et disability ». Les groupes étant très solidaires, il a été difficile de distinguer un lauréat : pour la filière diplomatie, ce sera Raphaël Doan (2010 I) et pour les Handinattendus Céline Roussel (2010 I). Par honnêteté, on doit aussi mentionner les noms de Guillaume Prigent, très actif, et de Rachel Paul, présidente des Handinattendus.

Dîner suivant l'Assemblée générale

Après un apéritif à 19 h, ce dîner sera servi dans les salons du directeur le 21 novembre à 20 h. Jean Hartweg a fait appel à deux traiteurs : Guillemard et JP Traiteur, qui avait assuré le repas de 2014.

Le Conseil d'administration choisit JP Traiteur qui propose, pour un repas servi à l'assiette, 50 euros par personne TTC, auxquels il faudra ajouter 5 euros par personne pour la fourniture de tables. Le prix demandé aux participants est fixé par le Conseil d'administration à 50 euros par personne. L'invitée d'honneur sera Sylvia Serfaty, professeur des universités (mathématiques), membre du Conseil stratégique de la Recherche, *Global distinguished Professor* au Courant Institute of Mathematical Sciences (New York), lauréate du prix Henri-Poincaré 2012. Le Conseil d'administration décide aussi d'inviter Pierre Senellart pour les services qu'il rend depuis longtemps à l'association, ainsi que Véronique Prouvost, responsable du Pôle communication de l'École.

Supplément 2015 (Mireille Gérard)

Il paraîtra à la fin du mois et sera tiré à 3 000 exemplaires. Cela ne veut pas dire qu'il faille détruire les 640 exemplaires qui restent du supplément 2010. Ils peuvent être distribués à l'occasion de colloques. Mireille Gérard remercie Julien Cassaigne d'avoir assuré bénévolement la mise en page de ce gros volume. Comme il est épais de plus de 3 cm, il faudra l'envoyer en colis.

Aides et secours

Lise Lamoureux n'a qu'un dossier à présenter. Il s'agirait de payer les frais de mise en scène d'un *Macbeth* monté par une étudiante. Cette aide, qui ne correspond pas à nos critères de choix, est refusée.

Calendrier des réunions et manifestations de la rentrée

Jean Hartweg annonce l'organisation d'un concert le **30 septembre** en salle des Actes par un groupe de musique de chambre dirigé par Alice Fagard, ancienne élève de l'École (2005 l), en coopération avec le Bureau des Arts (BdA).

Le 21 novembre, à l'occasion de l'Assemblée générale de l'A-Ulm, nous entendrons la fanfare des élèves ; son concert pourrait donner lieu à une distribution généreuse d'annuaires 2014, dont un orateur vanterait les mérites.

28 septembre 2015 à 12 h 30 : Bureau de rentrée.

3 octobre 2015 à 9 h 30 : Conseil d'administration ; Jean Hartweg étant absent, Anne Lewis-Loubignac accepte de le remplacer ; qu'elle en soit remerciée.

7 octobre à 17 h : Rendez-vous Carrières à l'intention des 1^{re} année. On pourrait y présenter une double feuille, sur le modèle du journal de l'École, présentant l'association.

Questions diverses

Nicolas Couchoud a attiré l'attention des membres du Conseil d'administration sur la nécessité de réformer les statuts. C'est une procédure longue et complexe. Un comité composé de Marie Pittet, Jacques Le Pape et Nicolas Couchoud y travaillera.

La séance est levée à midi.

Marianne Laigneau, présidente ; Jean Hartweg, secrétaire général.

3 OCTOBRE 2015

Présents : Violaine Anger ; Lise Brousse Lamoureux ; Véronique Caron ; Julien Cassaigne ; Étienne Chantrel ; Nicolas Couchoud ; Mireille Kervern Gérard ; Étienne Guyon ; Marianne Laigneau ; Jean-Claude Lehmann ; Jacques Le Pape ; Anne Lewis-Loubignac ; Jean-Thomas Nordmann ; Marie Pittet ; Rémi Sentis ; Olivier Sorba.

Invités permanents : Gérard Abensour ; Jean-François Fauvarque ; Wladimir Mercouroff.

Invité : Timothée Devaux.

Excusés : Antoine Danchin ; François Bouvier ; Jean Hartweg ; Laurence Levasseur (pouvoir à Marianne Laigneau).

Autres absents : Victor Gysembergh ; Ludovic Hetzel.

Adoption du procès-verbal du Conseil d'administration du 13 juin 2015

Le texte est adopté à l'unanimité.

Point sur les actions en cours (cf. plan d'action triennal adopté par le Conseil d'administration en janvier 2015)

- *Communication* : Timothée Devaux se présente au Conseil, l'informe de son parcours, et fait le point sur son travail sur les réseaux sociaux : il gère la page Facebook et le compte LinkedIn de l'A-Ulm.
- Facebook : 202 « like » (j'aime) ; une augmentation de 50 % à la suite d'un partage par la direction de la communication de l'École, et + 20 % également après la rencontre avec les conscrits. 3 000 « vus » pour le concert, mais sans effet sur la présence.
- LinkedIn : il a regroupé les comptes et le site marche bien. Le groupe multi-ENS géré par Jean-Christophe Gabriel a 3 600 membres. Notre sous-groupe Ulm en a plus de 650. Timothée Devaux insiste sur l'utilité des réseaux sociaux pour le suivi des normaliens, les informations étant plus récentes, plus sûres et plus durables que celles de l'annuaire.

Le Conseil décide d'étudier la possibilité d'ajouter les coordonnées Facebook et LinkedIn sur les formulaires, l'objectif étant d'augmenter le nombre d'inscrits sur Facebook.

NB : Martha Ganeva gère le compte Twitter, peu d'inscrits sur Viadeo.

Le *Power Point* de présentation de l'association préparé par Timothée Devaux est distribué. Sa réalisation est saluée, mais certains points méritent d'être mieux mis en valeur. Le Conseil décide d'insérer un manifeste au début du Power Point sur le rôle de l'A-Ulm, de mieux mettre en valeur l'annuaire ainsi que le *Supplément historique 2015*, d'y intégrer le prix Romieu et les aides et secours. Il faudra également séparer les clubs et les partenaires. Ce Power Point doit pouvoir servir de base à un dépliant tel que celui qui existait autrefois. Il sera sur notre site.

- *Bilan des « afterworks »* : de nombreux jeunes y ont participé, avec un intérêt certain pour l'entreprise. Leur suggestion est d'avoir des temps de rencontres un peu plus longs à deux ou trois. L'enquête de Timothée Devaux ce soir-là a fait apparaître l'importance

des réseaux, la demande d'aide professionnelle, l'intérêt pour des publications de haut niveau, et pour un travail multi-ENS. Le Conseil décide d'étendre cette enquête à nos 2 000 adhérents et aux 7 000 dont nous avons les adresses pour déterminer leurs attentes vis-à-vis de l'association. Étienne Guyon diffusera le questionnaire de façon informelle à ses collègues de travail.

Le rappel de la baisse du nombre d'adhérents, de presque 200 chaque année, suscite une remarque sur la difficulté que rencontrent les nouveaux adhérents potentiels qui veulent payer sur le site. Le Conseil décide que la procédure doit être simplifiée. Cette demande sera transmise par Julien Cassaigne à Pierre Senellart.

Le Service Carrières : Wladimir Mercoureff annonce la première réunion qui se tiendra le 7 octobre. Il fait part également de l'intention de la direction de l'École d'organiser une rencontre sur les carrières dans l'Administration (à l'exclusion de l'Éducation nationale).

Le CNE organise le 8 octobre un concours de start-up. Le jury sera présidé par Frédéric Mazzella.

Le concert de rentrée offert par le trio « L'Offrande lyrique » et organisé par Jean Hartweg a été un grand succès.

Participation à la rentrée des élèves

L'A-Ulm a participé à tous les accueils. François Bouvier, Jean Hartweg, Timothée Devaux, Wladimir Mercoureff et Laurence Levasseur ont rencontré dans différentes réunions les scientifiques et les littéraires et leur ont fait part des possibilités de stages, des carrières, du fonctionnement de l'A-Ulm, et des relations avec les entreprises. Anne Lewis-Loubignac a présenté l'A-Ulm aux élèves et pensionnaires étrangers.

PSL alumni

Rémi Sentis et Violaine Anger rendent compte de la situation qui s'est améliorée avec l'arrivée du nouveau webmestre. Le site envisagé sera modeste, plutôt un répertoire – nom, prénom, promotion, école – qu'un annuaire. Ils font part de la création prochaine de PSLUA (PSL Université *alumni*) qui regroupera les diplômés de PSL n'appartenant à aucune des institutions membres de PSL. Après débat sur le nom de cette association qui entretient une ambiguïté, et en raison de l'urgence, le Conseil décide d'écrire une lettre qui soulignera les problèmes posés par le nom, la double appartenance, et la gratuité, et demandera des informations sur l'objectif du site et celui de la liste.

Le Conseil demande à Julien Cassaigne de participer sous une forme ou une autre à la réunion technique prévue le 23 octobre.

Préparation de l'Assemblée générale de l'A-Ulm

En raison de la « Nuit de la rue d'Ulm », l'Assemblée générale aura lieu au 46 rue d'Ulm, ainsi que le cocktail. Le dîner sera servi dans les salons du Directeur. Les interventions prévues sont celles du directeur de l'École, de la présidente, du secrétaire général pour le rapport moral et de la trésorière pour le rapport financier.

Le Conseil décide de proposer à l'Assemblée générale le maintien du montant de la cotisation.

Sur une remarque de Jean-Claude Lehmann qui rappelle le décès récent de Gilbert Dagon, Violaine Anger précise qu'au dernier Comité de rédaction de *L'Archicube*, elle a demandé à Mireille Gérard un texte sur ses souvenirs de collaboration avec l'ancien président pour le prochain numéro de décembre.

Le Conseil décide d'inviter les deux nouveaux candidats au Conseil d'administration au prochain Conseil, afin de faire leur connaissance avant l'Assemblée générale.

Aides et Secours

- a) Contribution aux trajets des candidats à la sélection internationale : l'A-Ulm participe tous les ans. 3 000 euros sont demandés et accordés.
- b) Concert : Le technicien de l'École a aidé bénévolement à l'installation des micros, et l'enregistrement, etc. Un don de 100 euros est accordé.
- c) Conférences en histoire de l'art « Notre jeunesse est l'antique » : Bérénice Bouty demande une aide pour le lancement de ce cycle (Alain Pasquier et Emmanuelle Rosso sur Praxitèle le 12 novembre de 18 h 30 à 21 h). 150 euros lui sont accordés.
- d) Élève gravement malade : des renseignements complémentaires seront demandés au sujet de l'aide à lui apporter.
- e) Accueil des réfugiés : la question est posée de savoir comment l'A-Ulm pourra s'y associer.

Prix Romieu

La remise du prix aura lieu le lundi 5 octobre à 17 h. Le déroulé est le suivant : interventions de Jean Hartweg, d'un représentant de la famille Romieu, de Frédéric Worms. Le prix sera alors remis par la Présidente et suivi des interventions des lauréats puis du cocktail dans les salons de la direction.

L'Archicube

Violaine Anger se félicite des contributions au n° 19 (dont le titre est « Responsabilité, intégrité, éthique dans la recherche ») qui comportent de grands noms et sont de très grande qualité. Elle regrette seulement qu'il y ait trop peu de contributions littéraires. Pour la diffusion de ce n°, le Conseil décide de contacter un prestataire pour une vente éventuelle du pdf en ligne, ainsi que les éditions Rue d'Ulm.

Manifestations autour de la sortie du n° : une rencontre qui serait filmée, avec des interventions de 15' environ est en cours d'organisation. Marc Mézard en envisage une pour la nuit de juin. La Présidente suggère un débat 18/20 h dans une salle de PSL.

Véronique Caron annonce le n° 20 qui portera sur l'informatique, l'information, la société numérique, et le n° 21 qui sera consacré à Jourdan et Montrouge, et pour lequel sera fait un appel à témoignages.

Réunions à venir

Un hommage sera rendu au directeur de l'archéologie syrienne assassiné cet été.

La galette en janvier sera ouverte aux contributeurs de *L'Archicube* et du *Supplément 2015*.

Le 11 novembre : il faut essayer d'avoir un plus grand nombre d'élèves.

Cours de l'an III : l'édition progresse. Étienne Guyon demande qu'un événement soit prévu au 2^e semestre 2016.

Le Théâtre de l'Archicube présente « Triple Anouilh » du 27 au 29 novembre.

Le prochain Bureau aura lieu le 5 novembre à midi.

Le prochain Conseil d'administration aura lieu le 14 novembre à 9 h 30.

L'Assemblée générale se tiendra le 21 novembre à 16 h au 46 rue d'Ulm.

Le Bureau se réunira le 1^{er} décembre de 13 h à 14 h 30.

Le nouveau Conseil d'administration se réunira le 5 décembre à 9 h 30.

Mireille Gérard demande quatre volontaires pour le dépouillement du vote qui aura lieu le 10 novembre.

Questions diverses : actions en cours, à examiner lors des prochains Conseils d'administration.

Les statuts : Marie Pittet et Jacques Le Pape ont commencé à travailler sur une révision de statuts et le travail se poursuivra avec Nicolas Couchoud.

Il faut chercher en province, comme décidé lors du dernier Conseil d'administration, des responsables de réseau. Grenoble, Marseille, Toulouse et Bordeaux ont été évoquées.

Le prochain Conseil d'administration devra élaborer la liste des activités de chaque administrateur.

Le Conseil décide d'inviter Jacques Massot, directeur général de la Fondation, au Conseil d'administration de janvier.

La séance est levée à midi et demi.

Marianne Laigneau, présidente,

et Anne Lewis-Loubignac, secrétaire générale adjointe.

19 NOVEMBRE 2015

Le Conseil d'administration qui devait se tenir le 14 novembre 2015 ayant été annulé en raison de la fermeture de l'École à la suite des attentats terroristes, un Conseil d'administration a été mené en conférence téléphonique le 19 novembre 2015 à 18 h 30. En voici le relevé de conclusions.

Présents : Violaine Anger ; François Bouvier ; Lise Brousse Lamoureux ; Véronique Caron ; Julien Cassaigne ; Nicolas Couchoud ; Antoine Danchin ; Mireille Kervern Gérard ; Jean Hartweg ; Marianne Laigneau ; Jean-Claude Lehmann ; Laurence Levasseur ; Anne Lewis-Loubignac ; Rémi Sentis.

Excusés : Jacques Le Pape (pouvoir à la présidente), Jean-Thomas Nordmann (pouvoir à la présidente) ; Marie Pittet.

Absents : Étienne Chantrel ; Victor Gysembergh ; Ludovic Hetzel ; Olivier Sorba.

Adoption à l'unanimité du procès-verbal du Conseil d'administration du 3 octobre 2015.

Points à soumettre à l'Assemblée générale

- Approbation des comptes et du budget présentés par Lise Lamoureux.
- Décision d'établir le budget prévisionnel sur 9 mois, du 1^{er} octobre 2015 au 1^{er} juillet 2016.
- Maintien de la cotisation au niveau actuel.
- Approbation du report à nouveau.
- Annonce des résultats de l'élection 2015 pour transmission à l'Assemblée générale.
- Rappel du vote à organiser en Assemblée générale le 21 novembre sur la désignation de Marianne Bastid-Bruguère, Jean-François Fauvarque et Jean-Claude Lehmann comme administrateurs honoraires (avec présence au conseil et voix consultative).

Questions diverses

- Décision de verser 50 euros de cotisation pour la rencontre Inter ENS organisée par Alexandre Grux.
- Demande de subvention (1 000 euros) pour le « 8th International Physicists' Tournament », à instruire.
- Subvention de 250 euros pour la soirée du 9 novembre 2015 d'hommage à Khaled al-Assad, l'archéologue syrien assassiné à Palmyre.
- Accord de principe pour aider le Projet étudiant individualisé (PEI), à condition que la demande de subvention soit précisée, ce qui n'est pas le cas malgré un contact de Lise Lamoureux et de Jean Hartweg avec David Stoleru.
- Acceptation de la demande de Jacques Gabay, éditeur de livres scientifiques de devenir « ami » de l'A-Ulm. Jean-Claude Lehmann le rencontrera.
- Prix de *L'Archicube* en ligne : discussion sur plusieurs points. Nicolas Couchoud et Julien Cassaigne doivent poser des questions à Lucie Marignac.

La conférence se termine à 19 h 45.

Marianne Laigneau, présidente ; Jean Hartweg, secrétaire général.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 2015

L'Italie dans la Grande Guerre

A lors que l'Italie commémore cette année le centenaire de son entrée dans la Grande Guerre qui embrasait l'Europe depuis un an déjà, je voudrais commencer cette évocation par un hommage au dernier poilu disparu en 2008, Lazare Ponticelli. Immigré italien en France, engagé volontaire dans une légion garibaldienne intégrée à l'armée française, plus tard contraint de retourner en Italie pour combattre dans l'armée régulière de son pays d'origine, il nous rappelle que la guerre des Italiens commença bien avant l'entrée officielle de leur pays dans le conflit le 24 mai 1915 ; c'est ce qui explique le choix des autorités italiennes de concentrer leurs commémorations nationales en 2014, suivant le même calendrier que les belligérants de la première heure.

L'année de neutralité est ainsi un moment essentiel de la guerre italienne qui éclaire à la fois les processus d'entrée dans le conflit de l'ensemble des belligérants et son intégration dans le récit de l'histoire nationale italienne. Ce qui frappe tous les observateurs des semaines qui ont précédé l'entrée en guerre de juillet-août 1914, c'est l'extrême rapidité de l'enchaînement des événements qui ont conduit à l'éclatement du conflit : un engrenage incontrôlé, une précipitation générale dans les décisions, des erreurs d'appréciation des autorités militaires qui croyaient à une guerre courte sont autant d'éléments bien connus du mois de juillet 1914 que le centenaire a permis de rappeler¹. L'entrée en guerre de l'Italie est, elle, intervenue au terme d'un débat long et argumenté. Pourtant, on ne peut manquer d'être frappé par la persistance de certaines illusions. Ainsi, l'historien italien Gian Enrico Rusconi a montré que les dirigeants italiens pensaient encore que la guerre serait rapidement terminée².

1. Christopher CLARK, *Les somnambules. Été 1914 : comment l'Europe a marché vers la guerre*, Paris, Flammarion, 2013.
2. Gian Enrico RUSCONI, *L'azzardo del 1915 : come l'Italia decide la sua guerra*, Bologne, Il Mulino, 2009.

L'idée qui domine alors est que les Allemands ont manqué leur opération de conquête rapide de la France par la Belgique, et qu'ils sont dorénavant contraints de combattre sur deux fronts à la fois, ce qui les rend vulnérables. Même s'ils ne s'exagèrent pas la force de leur armée, les militaires italiens, et en particulier le commandant en chef de l'armée italienne, Luigi Cadorna, sont convaincus que leur modeste puissance suffira à faire basculer l'équilibre en faveur de l'Entente.

Le débat italien de 1914-1915 est surtout l'occasion pour de nombreux intellectuels italiens d'entrer dans le débat public en prenant position, le plus souvent pour l'entrée en guerre. Un article du journaliste Guido Dorso dans *il Popolo d'Italia*, 28 mars 2015, résume de manière caricaturale cette mission d'éclairage du peuple que se fixent un certain nombre d'intellectuels :

« C'est une minorité audacieuse et géniale qui entraînera par la peau du cou cette tourbe de mulets et de lâches à mourir en héros ou à vaincre en triomphateurs. »¹

Il n'en est pas moins vrai que nombre d'écrivains, de journalistes, de savants, aussi, se donnent alors pour mission d'éclairer le peuple en le dirigeant vers la guerre. Minoritaires apparaissent ceux qui, comme Benedetto Croce, prennent leur distance avec la vulgate patriotique pour écrire :

« Je crois qu'une fois la guerre terminée, on jugera que le sol européen a tremblé non seulement sous le poids des armées pendant plusieurs mois ou plusieurs années, mais aussi sous celui de la folie. Et les Français, les Anglais, les Allemands et les Italiens auront honte en songeant aux jugements qu'ils ont prononcés ; ils diront qu'il s'agissait moins de jugements que d'expressions d'affects. Et nous rougirons plus encore, nous les neutres, qui avons parlé comme d'une chose allant de soi de la « barbarie allemande ». De toutes les folies, celle-ci occupera la première place car elle est sans aucun doute la plus grande.² »

Il faut dire que la guerre intervient à un moment particulier de la vie de la nation italienne, à peine plus de cinquante ans après la proclamation de l'unification nationale, et une quarantaine d'années après un premier achèvement territorial qui a permis à Rome de devenir la capitale du royaume. Le patriotisme romantique qui a inspiré ce mouvement de *Risorgimento* italien est une référence constante pour nombre d'intellectuels qui construisent l'image de la Grande Guerre comme une quatrième guerre d'indépendance après celles qui, entre 1848 et 1870, ont permis l'unification de l'Italie autour du trône piémontais. C'est ainsi que Gabriele d'Annunzio prononce, au début du mois de mai 1915, un important discours favorable à l'entrée en guerre à

1. Cité par Mario ISNENGI, « La Grande Guerre » in *L'Italie par elle-même. Les lieux de mémoire italiens de 1848 à nos jours*, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2006, p. 299.

2. Benedetto CROCE, « Giudizi passionali e nostro dovere » in *L'Italia dal 1914 al 1918. Pagine della guerra*, Rome-Bari, Laterza, 1919, p. 11-12.

Quarto, devant le monument dédié à Garibaldi et à l'expédition des Mille, réactivant ainsi un des symboles les plus efficaces de l'histoire italienne du XIX^e pour donner corps à l'idée d'une continuité entre guerres d'indépendance et interventionnisme. Cette volonté de placer la Grande Guerre comme l'aboutissement d'un processus entamé en 1848 et comme parachèvement de l'unité nationale se fonde d'abord sur l'idée d'une lutte pour l'achèvement territorial. Elle se fonde sur la perspective de récupérer les terres italo-phones exclues du territoire national que sont Fiume, Trente et l'Istrie. Ce but de guerre affiché place les Italiens de 1915 dans la continuité du processus d'unification territoriale de l'Italie entamé dans les années 1850, même si les historiens italiens ont montré le faible effet mobilisateur de l'irréductibilisme dans les classes populaires italiennes¹.

Cette héritage revendiqué des guerres risorgimentales se double enfin d'une continuité éthique, fondée sur le combat contre les autocraties au moment où l'Italie s'apprête à renoncer à son alliance avec les régimes autoritaires de la Triple alliance pour se ranger du côté des régimes libéraux et parlementaires, comme lorsqu'elle combattait l'Autriche ou le Pape.

Plus généralement, la Grande Guerre apparaît comme un moment de consolidation du processus de construction nationale en contribuant à la diffusion de l'idée nationale parmi les Italiens et en projetant vers l'extérieur l'image d'une puissance recouvrée. La première dimension prend en particulier la forme de l'unification linguistique : au début de la Guerre, ce sont seulement 60 % des Italiens qui parlent l'italien, et nombre d'entre eux n'ont pas la moindre idée de la nation pour laquelle ils sont censés combattre. La nation est donc autant un produit de la guerre qu'un préalable et c'est moins la compétition entre des États-nations plus ou moins enracinés qui produit la guerre que la guerre qui produit la nation italienne. En 1959, dans un film simplement intitulé *La Grande Guerre (La Grande Guerra)*, Mario Monicelli mettait particulièrement bien en lumière cet aspect en mettant en scène deux Italiens issus de milieux populaires milanais et romains, interprétés par Vittorio Gassman et Alberto Sordi, qui parlent chacun le dialecte de leur terre d'origine et apprennent, au fil du conflit, à se parler, à se connaître et à s'entendre.

Pour autant, l'achèvement de la nation se joue également dans une volonté de projection à l'extérieur de la puissance militaire italienne, pour obtenir à l'échelle européenne sinon mondiale une forme de reconnaissance, tout en renforçant l'homogénéité d'une nation en pleine construction identitaire.

Cette volonté de situer la Grande Guerre dans le sillage du *Risorgimento* italien, omniprésente dans le débat de 1914-1915, a largement été instrumentalisée par le

1. Mario ISNENGI, Giorgio ROCHAT, *La Grande Guerra, 1914-1918*, Florence, Sansoni, 2004.

régime fasciste au lendemain de la guerre, qui prétendait lui-même situer son nationalisme agressif dans le sillage du patriotisme libéral des pères fondateurs de l'Italie. Or la récupération par les fascistes du thème de la guerre patriotique et de l'irréductibilisme sous la forme de la Grande Italie a largement conduit à disqualifier totalement le thème de la quatrième guerre d'indépendance, comme si la perversion des idéaux risorgimentaux par les prétentions de Mussolini devait nécessairement s'appliquer rétrospectivement à la guerre elle-même. Le passage de l'idée de nation comme étendard de la liberté à la forme agressive de l'expansion territoriale et de la guerre connaît en effet plusieurs étapes, de la guerre de Libye à la Seconde Guerre mondiale, et la tentation des premiers historiens républicains a été de rejeter en bloc la notion elle-même comme toutes les tentatives d'établir une forme de continuité.

Plus généralement, la captation de la mémoire de la guerre par les fascistes a longtemps été un obstacle à un travail d'histoire et de mémoire serein sur la Grande Guerre, tant il semblait difficile d'aborder le conflit sans y voir le terreau du régime à naître. Ce travail a été rendu plus difficile encore par l'ultime spécificité de la guerre italienne que je voudrais mettre en avant ici : quoique les Italiens se rangent parmi les vainqueurs de la guerre, la bataille la plus marquante pour leur mémoire collective est une très dure défaite : la bataille de Caporetto, que les Autrichiens appellent bataille de Karfreit et qui a duré du 24 octobre au 9 novembre 1917, a permis aux Autrichiens de percer le front italien et de récupérer une partie importante de la Vénétie, tandis que pas moins de 300 000 soldats italiens étaient faits prisonniers. La difficulté à intégrer cet épisode douloureux dans l'histoire nationale se perçoit jusque dans le scandale provoqué par le pamphlet de Curzio Malaparte intitulé *Viva Caporetto !* publié en 1919. Les travaux de Mario Isnenghi ont contribué à repenser la place de cette bataille dans la construction nationale et à mettre fin au silence qui entourait non seulement la défaite militaire mais aussi la souffrance des soldats¹. Il n'en demeure pas moins frappant de constater que l'épisode militaire le plus marquant d'une guerre que les Italiens ont gagnée est une défaite perçue comme humiliante.

Je ne saurais achever cette évocation de l'Italie en guerre sans rappeler l'importance du tribut payé par l'Italie à cette guerre sanglante, moindre, certes, que celui de la France, mais tellement effroyable si on le considère dans sa valeur absolue, avec pas moins de 650 000 morts issus de la péninsule.

Et puisque les commémorations sont indissociablement un moment de recueillement sur le passé et d'inscription dans le présent, je voudrais conclure par une note d'espoir, bien relative, certes, au regard de ce qui vient d'être dit. J'ai commencé en évoquant les relations franco-italiennes par le biais du volontariat transnational, je

1. Mario ISNENGI, *I vinti di Caporetto nella letteratura di guerra*, Padoue, Marsilio Editori, 1967.

voudrais terminer en rappelant, aussi, combien les relations intellectuelles et universitaires nouées entre la France et l'Italie avant la guerre ont contribué à renforcer des collaborations scientifiques qui se sont poursuivies après la guerre. En particulier, les échanges personnels entre le directeur adjoint sciences de l'ENS Émile Borel avec le futur président de l'Académie des sciences italiennes Vito Volterra, qui ont permis d'accueillir ce dernier ici-même, ont fait de la guerre un moment important des relations entre cette maison et l'Italie. Je voudrais donc laisser les derniers mots à une lettre pleine d'espoir que Borel adresse à Volterra à la fin de l'année 1918, qui n'évoque guère le rôle de l'Italie mais dit quelque chose des liens qui demeurent entre deux pays, entre des institutions et entre deux personnes au lendemain de la guerre :

« L'année se termine mieux qu'on ne l'avait espéré à son début ; mais on commence seulement à comprendre le degré d'épuisement de l'Europe et que même les peuples victorieux perdent beaucoup à cette guerre. C'est du moins le sentiment qui domine ici, en raison de nos immenses pertes, qu'on n'ose pas avancer ouvertement, mais pour lesquelles cependant les journaux commencent à imprimer les chiffres terrifiants qui varient entre 1 million et demi et 2 millions de morts. L'Europe est comme un malade épuisé qui a besoin de soins et précautions pour encore une longue période. Il faut néanmoins se réjouir que la guerre n'ait pas duré plus longtemps et surtout que notre victoire ait été totale. Et nous devons commencer l'année qui vient avec l'espoir qu'elle marquera le début du relèvement et de l'ère nouvelle. Je souhaite qu'elle n'apporte que du bonheur aux vôtres et à vous-même et suis heureux de vous renouveler en cette occasion l'expression d'une déjà vieille et inaltérable amitié.¹ »

Antonin DURAND (2004 l)

1. Lettre d'Émile Borel à Vito Volterra, 26 décembre 1918, reproduite in Laurent MAZLIAK et Rossana TAZZIOLI, *Mathematicians at war ; Volterra and his French colleagues in World War I*, Berlin-New-York, Springer, 2009, p. 144-145.

NOTICES

À PROPOS DE LA RÉDACTION DES NOTICES NÉCROLOGIQUES

La publication de « notices nécrologiques » dans nos recueils est une tradition qui remonte aux débuts de l'Association : elle répondait alors au vœu qu'aucun camarade « ne nous quittât sans que nous lui eussions consacré quelques lignes » (voir le *Supplément historique 1994-1995*). La longueur admise pour ces notices a beaucoup varié au cours des ans, et il a été précisé dans les précédents recueils qu'il convenait actuellement de limiter cette longueur à 3 pages du recueil – sauf cas très exceptionnels !

Cette publication a parfois été contestée par des archicubes qui n'y ont vu qu'une manifestation d'auto-admiration collective. Pour la justifier autant que pour éviter des malentendus avec les auteurs, il est donc nécessaire de cerner ce que la communauté normalienne attend de ces notices. Sans écarter la possibilité d'un débat sur ce sujet, la lecture des textes reçus au cours des dernières années nous amène à repreciser ici les recommandations qui figuraient déjà dans les précédents recueils.

Rappelons donc que le but d'une notice est, à l'heure actuelle, de retracer la vie et la carrière du défunt, de donner, s'il y a lieu, un aperçu de son œuvre, voire, lorsque c'est possible, de le faire revivre en évoquant quelques souvenirs personnels. Ce n'est donc pas seulement un hommage au disparu, même si l'amitié ou l'admiration peuvent s'y exprimer avec sobriété : c'est par le simple exposé des faits, sans emphase, que l'on établit le mieux les mérites du défunt, sans qu'il soit nécessaire de recourir à des effets oratoires et encore moins à des comparaisons désobligeantes pour d'autres personnes comme cela s'est malheureusement déjà vu.

Certes, la rédaction d'une notice n'est pas une chose facile et peut demander beaucoup de travail, surtout si le défunt laisse une œuvre importante : comment donner un aperçu de cette œuvre, souvent très spécialisée, qui soit accessible à tous, littéraires et scientifiques, sans se réduire à des considérations générales et de vagues éloges ? Remercions d'autant plus les nombreux auteurs qui ont réussi à le faire et qui ont ainsi enrichi notre patrimoine culturel.

Il faut aussi savoir que ces notices sont souvent utilisées par des chercheurs en histoire contemporaine ou en histoire des sciences, et même par des parents éloignés du défunt, en quête de leur généalogie. Le contenu, la qualité et l'exactitude des informations contenues dans ces textes ont donc une grande importance, et c'est en général la famille du défunt qui peut apporter à l'auteur les précisions et les dates utiles – en particulier **les lieux et dates de sa naissance et de son décès**, qui doivent impérativement figurer en tête de la notice. Ces textes qui ont et garderont un intérêt historique doivent être d'une correction matérielle impeccable : merci de faire relire au besoin vos textes par un tiers !

Dans tous les cas, le texte de la notice sera présenté à la famille avant publication. Les auteurs sont priés de nous donner le nom et l'adresse du représentant de la famille auquel nous ferons expédier, par l'imprimeur, deux exemplaires du fascicule contenant la notice.

Si la famille a des réserves à exprimer sur la manière dont sont évoqués les aspects privés de la vie de l'archicube, tous les efforts seront faits pour en tenir compte. Afin de faciliter, avant la date limite, une conciliation des points de vue, un membre du Bureau pourrait arbitrer le débat en proposant une formulation de nature à satisfaire les deux parties. En cas de désaccord persistant, la décision finale reviendra au Bureau.

La collecte des notices est désormais assurée par Patrice Cauderlier (1965 I), Alain Drouard (1961 I) et Michel Rapoport (PE 1965 I) pour les littéraires et Françoise Seeuws Masnou (1962 S) et Renée Vallette Veysseyre (1955 S) pour les scientifiques.

Nous remercions très vivement tous les auteurs de nous adresser leur texte en fichier **.doc**, **.rtf** ou **.txt** (environ **10 000** caractères, espaces compris) par courrier électronique ou sur tout autre support **si possible BIEN avant le 30 novembre** pour une publication en février de l'année suivante.

Depuis 2006, il est possible d'insérer une photo en tête de la notice (photo d'identité au format « .jpg » de 100 ko minimum et en haute définition [190×190 dpi]).

Errata du n° 17 bis

- Page 16 : il faut lire 1949 s BARON Christian, 05/08/2014 au lieu de 1959 s.
- Page 190 : ligne 13, il faut lire Jean PRIGENT au lieu de Michel PRIGENT.

NOTICES

RICHARD (Jules), né à Blet (Cher) le 12 août 1862, décédé à Châteauroux (Indre) le 14 août 1956. – Promotion de 1884 s.



Adrien Richard, fils d'un huissier décédé alors qu'il avait cinq ans, est propriétaire à Blet, village de l'arrondissement de Saint-Amand-Montrond, lorsqu'il épouse Marie Pothérat, fille d'un ancien instituteur devenu buraliste. L'aîné de leurs cinq enfants, Jules, naît un an plus tard, en 1862. Adrien Richard sera plus tard juge de paix puis percepteur, toujours dans le Cher.

Entré en rhétorique au lycée de Bourges en 1879, Jules y reste quatre ans. Élève les deux dernières années de Gaches (1877 s), dans une division de mathématiques spéciales n'accueillant qu'une demi-douzaine d'élèves et de répétiteurs, il se présente en 1883 au concours de l'ENS, qu'il quitte après l'épreuve de physique. Après une troisième année de spéciales au lycée Saint-Louis, sous la houlette de Courcelles (1854 s), il entre rue d'Ulm en 1884, septième d'une promotion dont le cacique est Jacques Hadamard ; Ernest Vessiot, futur directeur de l'ENS, n'est que douzième.

Normalien, Richard ne relâche pas son effort et n'est dépassé que par Hadamard. Aussi sa huitième place à l'agrégation de mathématiques de 1887, où Vessiot et Hadamard sont les deux premiers, déçoit-elle l'inspecteur général Vacquant (1848 s), président du jury : « M. Richard paraît timide, un peu maladroit, et nous ne serions pas surpris qu'il valût réellement mieux qu'il n'a paru pendant le concours. »

L'usage, auquel peu de normaliens sortants échappent, est de nommer ces débutants dans un petit lycée de province. Pour Richard, ce sera celui de Tulle. Mais, trois semaines après la rentrée, il est appelé à suppléer le professeur de mathématiques

élémentaires du lycée de Poitiers, où il restera trois ans et sera suffisamment apprécié pour se voir confier en juin 1890 une suppléance dans la classe de mathématiques spéciales du lycée de Tours, dont les admissibles à l'École polytechnique ne passent l'oral qu'en septembre.

À la rentrée suivante, il est titularisé sur cette chaire de spéciales, qu'il occupera pendant dix ans. Sa situation lui permet de fonder une famille : en février 1892, à Châteauroux, il épouse une jeune fille de 20 ans, dont le père, employé des forges, est mort deux mois avant sa naissance, et dont la mère s'était remariée après trois ans de veuvage. Un fils naît en septembre 1893.

Marié et père de famille, bénéficiant de revenus confortables – des heures supplémentaires, des conférences aux maîtres répétiteurs et des cours de perspective à l'école régionale des beaux-arts augmentent ses ressources –, apprécié par la hiérarchie et bénéficiant de la confiance de ses quinze élèves, assuré de pouvoir accéder au bout de quelques années à une chaire plus importante et trouvant le temps de pratiquer les mathématiques – ses publications en témoignent – il vit les premières années d'une carrière qui s'annonce très prometteuse.

Pourtant, à partir de 1893, la situation se dégrade. Le succès relatif des débuts – deux admis chaque année à l'École polytechnique – ne dure pas, parents et élèves mettent en cause le travail du professeur, le proviseur relaie en partie leur inquiétude (« marche très vite, le suit qui peut »). La mort de leur fils en 1899 éprouve la santé de Richard et de son épouse. Il avait demandé une classe de mathématiques élémentaires à Paris ou de mathématiques spéciales dans un grand lycée de province, mais il refuse en 1899 la chaire de spéciales de Reims.

Après un nouveau rapport particulièrement alarmiste, le proviseur de Tours obtient satisfaction : en 1900, Richard est nommé professeur de mathématiques élémentaires supérieures au lycée de Dijon.

Ce type de classes a été créé quelques années plus tôt, afin de ménager aux élèves qui le désirent une transition entre les mathématiques élémentaires et les mathématiques spéciales. En 1900, la moitié des *taupes* de province sont ainsi accompagnées de ce qui ne sera surnommé *hypotaupe* que trente ans plus tard. Elles deviendront mathématiques spéciales préparatoires en 1905, et au fil des décennies la plupart des lycées ayant des classes de spéciales en seront dotés. Ce n'est qu'en 1941 que le gouvernement de Vichy créera les classes de mathématiques supérieures.

Arrivant à Dijon, Richard trouve une classe de treize élèves où il n'a plus le souci de la préparation aux concours. Il termine la rédaction de sa thèse, *Sur la surface des ondes de Fresnel*, qu'il soutient avec succès en novembre 1901 à Paris devant un jury présidé par Darboux (1861 s). Le rapporteur Gabriel Koenigs (1879 s) juge son

travail « digne d'encouragement », mais ne suggère pas une nomination en faculté, que Richard ne sollicite d'ailleurs pas.

À partir de ses dernières années à Tours, il publie régulièrement. Outre sa thèse et trois ouvrages pédagogiques, portant sur les méthodes et la philosophie des mathématiques et sur la mécanique, il a donné une vingtaine de contributions à des périodiques destinés d'abord aux élèves et à leurs enseignants, principalement les *Nouvelles Annales de mathématiques* et la *Revue de mathématiques spéciales*, lorsqu'une lettre envoyée au directeur de la *Revue générale des sciences pures et appliquées*, publiée en juin 1905, le fait remarquer de la communauté scientifique. Après avoir démontré que « tous les nombres qu'on peut définir avec un ensemble fini de mots forment un ensemble dénombrable », il définit en un nombre fini de mots, par le procédé de la diagonale de Cantor, un nombre N n'appartenant pas à cet ensemble E . Puis il démontre que « cette contradiction n'est qu'apparente ». Ce paradoxe de la théorie des ensembles, qu'Henri Poincaré baptisera quelques mois plus tard dans la prestigieuse *Revue de métaphysique et de morale* du nom d'« antinomie Richard », lui apporte la notoriété dans les milieux mathématiques et philosophiques où la question du fondement des mathématiques fait débat. Notoriété confortée sur le plan international, lorsque le suédois Mittag-Leffler reproduit la lettre de juin 1906 dans ses *Acta Mathematica*, revue de haut niveau qui ne publie que des recherches de mathématiciens de tous pays. Les années suivantes, Richard ne publie plus que pour ses pairs, essentiellement dans *L'Enseignement mathématique*, sur des questions en relation avec la philosophie des mathématiques.

Il n'en continue pas moins de professer à Dijon mais, déçu par cet enseignement sans enjeu immédiat, il demande chaque année un poste à Paris, en spéciales ou même en élémentaires. Il refuse avec indignation une nomination en 1907 dans les classes littéraires du lycée Voltaire. S'il ne demande pas la classe de spéciales de Dijon, il se plaint de la succession dans cette chaire de spéciales de normaliens plus jeunes et moins titrés que lui.

En novembre 1909, une opportunité se présente à lui. Son beau-père souhaite le voir habiter Châteauroux pour l'aider dans la gestion d'une fortune composée surtout d'immeubles. L'état de santé de son épouse et de leur fille, née un an plus tôt, et surtout l'absence de perspectives d'avancement dans sa carrière l'incitent à accepter. Or la chaire de mathématiques (ex mathématiques élémentaires) du lycée de Châteauroux se libère. Passant outre « une sorte d'amour-propre professionnel facile à comprendre », il demande le poste.

Le premier janvier 1910, Richard signe son procès-verbal d'installation au lycée de Châteauroux, où il occupera la première chaire de mathématiques pendant 17 ans. Enseignant dans une classe de mathématiques de moins de vingt élèves et une classe

de première, il donnera entière satisfaction aux inspecteurs généraux, tel en 1917 son ancien camarade de l'ENS, Chassagny :

« Il fait à ses élèves un cours de géométrie attrayant, qui suit assurément le programme, mais qui les intéresse par une originalité de bon aloi. On a la conviction, en écoutant M. Richard, qu'il a réfléchi sur tout, même sur les questions qui paraissent les mieux établies, qu'il prend un malin plaisir à leur découvrir une faille insoupçonnée et à s'en affranchir dans son enseignement. Il obtient des résultats et développe chez ses élèves le goût du raisonnement mathématique. »

Les proviseurs successifs sont très élogieux pour ce savant docteur ès sciences, professeur dévoué et « très sûr, très solide, sinon brillant », membre du conseil d'administration. Il s'attire la reconnaissance en mettant pendant la guerre un de ses immeubles à la disposition du lycée transformé en hôpital militaire, pour y installer des classes.

Avec la paix revient, pour Richard, le goût de publier. Les deux articles substantiels qu'il donne en 1920 et 1926 à la *Revue de métaphysique et de morale* sont pour lui l'occasion de préciser ses idées sur la logique et sur la géométrie. En 1921 et 1922 il expose dans la *Revue générale des sciences* les réserves que lui inspirent les théories d'Einstein, et dans les quatre années suivantes il analyse pour ladite *Revue* de nombreux ouvrages de mathématiques.

En octobre 1923, il est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Dans son dernier rapport sur Richard, en février 1926, le proviseur du lycée de Châteauroux écrit : « Je souhaite, pour le bien du lycée, qu'il reste le plus longtemps possible parmi nous. » C'est un homme de 65 ans en pleine possession de ses moyens lorsqu'il est admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite, en 1927.

Richard peut maintenant se consacrer pleinement à la gestion des biens de son beau-père, d'ailleurs peut-être décédé (il était né en 1843). Huit ans plus tard, le Congrès international de philosophie scientifique qui se tient à la Sorbonne en septembre 1935 et où il est un des douze intervenants français est sa dernière occasion d'exposer publiquement son double refus de l'empirisme et du logicisme.

Puis je perds sa trace jusqu'à sa mort, le 14 octobre 1956 à Châteauroux. Il avait 94 ans.

Roland BRASSEUR

Une version développée de cette notice est consultable et téléchargeable à cette adresse : <https://sites.google.com/site/rolandbrasseur/page-d-accu>

STROWSKI DE ROBKOWA (Fortunat), né le 16 mai 1866 à Carcassonne, décédé le 11 juillet 1952 à Cervières (Loire). – Promotion de 1885 I.

Fortunat Strowski offre un modèle d'universitaire reconnu et consacré par les honneurs de la corporation, mais dont les activités ont largement débordé le cadre de l'*alma mater*.

Il est né d'un sang polonais et breton à la fois (est-ce ce métissage qui le conduira à exprimer son scepticisme face à la notion de race ?). Son père professe l'anglais et l'allemand au lycée de Carcassonne [Pierre Foncin (1860 I) le futur fondateur de l'Alliance française y enseignait l'histoire et Alfred Fouillée qui deviendra maître de conférences de philosophie à l'École, la rhétorique] ; sa mère est la fille d'un principal de collège. Après une scolarité solide, ses parents l'envoient à Paris préparer au lycée Louis-le-Grand le concours de l'École qu'il intègre en 1885, à l'âge de dix-neuf ans. Il a la chance de pouvoir suivre les conférences de Ferdinand Brunetière qui vient pallier les insuffisances du trop verbeux Joseph de la Coulonche (1847 I) peu apprécié des élèves. Toute sa vie, Fortunat Strowski se réclamera de cet enseignement : « je lui dois tout » écrira-t-il de Brunetière dans la dédicace de sa thèse. Reçu 7^e à l'agrégation de grammaire en 1888, il est nommé professeur au lycée d'Albi, où il se lie avec Jean Jaurès (1878 I). Il enseigne ensuite aux lycées de Montauban et de Nîmes, puis au lycée Lakanal. À Nîmes ses contacts avec la société protestante le sensibilisent aux questions relatives à la Réforme et à la Contre-Réforme. Cet intérêt nourrit l'arrière-plan de la thèse qu'il soutient moins de dix ans après avoir passé l'agrégation : *François de Sales- Introduction à l'étude du sentiment religieux en France au XVII^e siècle* qui, dans son esprit, est une étape, qui le conduit à approfondir l'œuvre de Pascal et qui s'inscrit dans la construction d'un ensemble plus vaste, auquel son concurrent, s'il est possible d'user d'un tel terme, Henri Brémond apportera des contributions décisives. Dans l'amour de la vie, prôné par François de Sales, Strowski voit une force, l'opposé de toute réduction à des relâchements de la foi ou à des mièvreries.

Sitôt ses thèses soutenues (la thèse secondaire, encore rédigée en latin, porte sur la pédagogie d'Isocrate), Strowski est nommé à la faculté des lettres de Bordeaux. Il y reste jusqu'en 1910. En 1907 et 1908, il publie une somme de trois gros volumes sur *Pascal et son temps* récompensés par le grand prix Gobert de l'Académie française. Le séjour à Bordeaux marque une inflexion importante de ses recherches. La bibliothèque municipale possède en effet un exemplaire des *Essais*, de l'édition de 1588, annoté par Montaigne et qui exprime ainsi le dernier état d'une pensée que les éditeurs ultérieurs, notamment M^{lle} de Gournay en 1595, altèreront sur plus d'un point. Strowski entreprend de publier ce précieux document. Cette édition dite « de l'exemplaire de Bordeaux » fait date. Parallèlement, Strowski élabore une synthèse sur Montaigne qui paraît en 1906 aux éditions Alcan dans une collection de mono-

graphies consacrées aux grands philosophes. Cet élargissement de ses recherches n'est pas étranger à sa nomination à la Sorbonne en 1910, comme suppléant d'Émile Faguet (1867 l), dont il complètera la grande histoire de la poésie française laissée inachevée à la mort de son auteur en 1916. Sans abandonner les travaux d'érudition, il laisse à Gustave Lanson (1876 l) la primauté, en Sorbonne, des orientations vers la philologie et l'édition critique à visée « scientifique ». Il excelle surtout dans l'explication de textes, nourrie de rapprochements avec les auteurs contemporains : il éclaire ainsi la conversion de Pascal par la conversion de Huysmans décrite au travers du personnage de Durtal. N'avait-il pas aussi rapproché le scepticisme de Montaigne du dilettantisme de Renan ? En 1912, son *Tableau de la littérature française au XIX^e siècle* témoigne de cette aptitude à dépasser la perspective de l'érudit enfermé dans sa spécialité. Il en va de même des synthèses sur l'évolution littéraire qu'il présente dans la grande histoire de France de Gabriel Hanotaux. Réédité en 1924 et copieusement enrichi de vues sur la littérature de l'avant-guerre et de la guerre, le *Tableau* atteindra le tirage peu courant de cent mille exemplaires.

Désormais parisien, Strowski multiplie les activités séculières. Il dirige une collection d'anthologies publiées par les éditions Plon, dans laquelle il présente des pages choisies de Montesquieu. À partir de 1912 il assume également la direction de la *Revue des cours et conférences*, qui, jusqu'en 1940, fait connaître à un public plus large que la population purement étudiante le texte des grands cours professés en Sorbonne et dans certaines facultés des lettres de province. L'amitié du critique Teodor de Wyzewa (sans doute liée à des origines polonaises communes) l'introduit dans plusieurs salons, dont celui d'Anna de Noailles. Sa personnalité s'ouvre à de nouveaux champs d'action. Il devient notamment le critique dramatique attitré de *Paris-Midi*. Tous les soirs ou presque, il est de sortie car jusqu'au milieu des années trente les créations dramatiques sont à Paris très nombreuses ; il y a chaque semaine plusieurs « premières », correspondant à nos « sorties en salle » cinématographiques hebdomadaires. Ouvert aux innovations, Strowski accueille favorablement les créations de Jacques Copeau, de Gaston Baty, de Louis Jouvet et de Charles Dullin, mais les réflexions générales qu'il regroupe dans un essai d'esthétique *Le théâtre et nous* doivent aussi beaucoup aux innombrables pièces de boulevard qu'il s'est fait un devoir de recenser. Sur la base d'une chronique découverte dans le village où il a acquis une maison de campagne, il écrit un roman sur les invasions baltes au XI^e siècle, *La Flèche d'or*, assurément moins lu que ses essais critiques.

Après la guerre, les horizons de Strowski s'élargissent encore davantage. Les missions à l'étranger vont se multiplier, notamment en Italie, en 1919, en Pologne en 1920 et au Canada en 1921. En 1923, Strowski enseigne à Columbia ; il y retourne en 1931. Comme bien des voyageurs français en Amérique, il en rapporte la matière d'un volume d'observations et de réflexions, car son *La Bruyère en*

Amérique relève non de la littérature comparée mais de la description de ses réactions face à la civilisation d'outre-Atlantique, à mi-chemin entre la répulsion d'un Georges Duhamel et l'admiration d'un André Maurois. En 1922 son essai sur *La Renaissance littéraire de la France contemporaine* regroupe des chroniques diverses inspirées par l'actualité. Une élection à l'Institut (Académie des sciences morales et politiques) en 1926 vient couronner ce mariage de l'érudition et de la réflexion. Si Strowski continue à labourer le terrain de ses auteurs de prédilection (un « à la gloire de Montaigne » verra le jour en 1938, ainsi qu'une présentation de morceaux choisis des *Pensées* de Pascal), il se tourne volontiers vers la rédaction d'essais cursifs. En 1931, il consacre un volume à l'étude de *L'Homme moderne* qui analyse les causes du « malaise contemporain », et au premier chef, la rupture avec l'ordre naturel qu'introduit le machinisme ; la vitesse, qui réduit les distances, change notre vision du monde pour y introduire un « géométrisme », un « cubisme », riches d'une esthétique nouvelle ouverte à la représentation stylisée de la réalité. En 1933, quelques semaines après l'accession d'Hitler au pouvoir, il fait paraître un *Nationalisme ou patriotisme* dans lequel il proclame sans ambages : « le principe moderne de trouble parmi les peuples, c'est, outre les vieilles causes éternelles de désordre et de guerre, le nationalisme substitué presque partout au patriotisme naturel ». Il tient la race pour « un mythe » et l'usage qu'en fait la « révolution naziste » pour un « dépôt de produits incendiaires ». Il relève aussi qu'en dépit d'un internationalisme proclamé la Russie s'oriente différemment et qu'elle a « rencontré le nationalisme industriel de l'Amérique, qui va peut-être devenir son modèle ».

À la rentrée de 1936, il est invité à prendre sa retraite, mais il continue ses activités à l'étranger. Quand éclate la Seconde Guerre mondiale, il enseigne au Brésil où il demeure pendant toute la durée du conflit. En août 1940, il prononce des conférences dans lesquelles il affirme sa confiance dans la victoire à venir et dans la renaissance de la France. Il publie plusieurs recueils d'essais à la Librairie générale franco-brésilienne de Rio de Janeiro. Revenu en France, il se partage entre Paris et sa maison de campagne de Cervières, dans la Loire. Il continue à écrire et publie notamment en 1951 une édition des *Fables* de La Fontaine, dans laquelle il défend le poète contre les accusations d'in vraisemblance au nom de la vérité supérieure de l'art : « un corbeau qui parle a bien le droit d'aimer le fromage ». À ce genre de traits, Strowski aura dû une partie de sa renommée. Mais cette notice ne saurait le faire revivre aussi bien que le savoureux portrait qu'en a tracé, sous le masque transparent de Zabieski, Jules Romains (1906 I) au début du vingt-troisième tome des *Hommes de bonne volonté*, intitulé *Naissance de la bande*. Portrait en action, si l'on peut dire, du professeur, qui s'abandonne à l'improvisation, mais qui sait, dans le cadre d'un cours magistral en Sorbonne, enrichir d'anecdotes souvent tirées de sa vie mondaine le commentaire intelligent des grands textes et nouer un dialogue muet avec ses

étudiants, et surtout avec ses étudiantes, à coup de digressions et de grivoiseries soigneusement équilibrées.

Jean-Thomas NORDMANN (1966 l)

BLUM (Léon), né le 9 avril 1872 à Paris, décédé le 30 mars 1950 à Jouy-en-Josas (Seine-et-Oise). – Promotion de 1890 l.



Léon Blum (1890 l) et Jean-Thomas Nordmann (1966 l) en 1946. – Archives familiales.

Léon Blum doit-il faire l'objet d'une notice calquée sur le modèle habituel ? Après tant de biographies (le plus souvent médiocres, hélas !) qui lui ont été consacrées, on comprendra que soient ici surtout retenus et privilégiés quelques aspects « normaux » de l'homme et de son œuvre.

Enracinée dans une province française depuis Louis XIV, sa famille est originaire d'un village alsacien, Westhoffen. Son père, né en 1830, s'est fixé à Paris dès les débuts du Second Empire. Il a fondé une entreprise de négoce de soieries, couramment appelée la « maison Blum » (l'expression sera reprise de nos jours par la municipalité de Jouy-en-Josas pour désigner la dernière demeure de Léon Blum) qui, durant une phase de prospérité, apportera à la famille une aisance certaine, mais sans commune mesure avec la fortune prêtée à tort au leader socialiste.

Léon Blum naît à Paris, deuxième fils d'une fratrie de cinq garçons. Ses études secondaires sont brillantes, comme l'attestent des succès répétés au Concours général, couronnés par un second prix de philosophie, à une époque où cette compétition rassemble les lycéens de toutes les classes, et non pas seulement de celles qui conduisent directement au baccalauréat.

Une année de préparation au lycée Henri-IV lui suffit pour entrer à l'École, dès son premier concours, à l'âge de dix-huit ans. Mais c'est là que les choses se gâtent,

puisqu'il quitte la rue d'Ulm un an seulement après y avoir été admis. Ce départ prématuré donnera lieu à bien des controverses. L'Action française, nourrie d'une haine virulente, colportera des accusations de fraude à un examen, totalement infondées. On parlera aussi d'amitiés particulières, bien qu'aucun fait ne vienne corroborer de telles insinuations. La vérité est bien plus simple : Léon Blum s'est vu appliquer les dispositions d'un texte arrêté le 15 février 1869 par Victor Duruy et stipulant que « tout élève de la section des lettres de l'École normale supérieure qui, avant l'ouverture du cours de deuxième année, n'est pas reçu licencié cesse de faire partie de l'École ». L'arrêté prévoyait, il est vrai, la possibilité de « subir, devant la faculté des lettres, une nouvelle et dernière épreuve » accordée « par décision spéciale du ministre » à un élève se trouvant dans cette situation qui, « d'après l'ensemble des études de première année, aurait été classé dans les trois premiers » ; en 1875 cette formulation, singulièrement restrictive, avait été remplacée par la mention : « à raison de ses notes à l'intérieur de l'École » assurément plus ouverte à l'indulgence (en ce temps-là, l'examen de licence se déroulait en une seule fois et les normaliens étaient classés chaque trimestre). Léon Blum n'a pas bénéficié de cette dérogation ; le registre de la rentrée d'octobre 1891 note sèchement que « Blum a été exclu de l'École après avoir échoué à la licence ». Il est le seul de sa promotion à subir une telle sanction, qui semble d'ailleurs avoir été rarement prononcée. N'y voyons point la manifestation d'un antisémitisme qui, à l'époque, sévit dans les facultés de droit et de médecine mais qui, d'une manière générale, épargne littéraires et scientifiques : ni Henri Bergson (1878 l) ni Émile Durkheim (1879 l) ni Lucien Lévy-Bruhl (1876 l) ni Jacques Hadamard (1884 s) n'en ont, semble-t-il, souffert durant leur séjour à l'École qui comprend des élèves juifs depuis longtemps déjà. Au printemps 1891, à l'occasion de la Pâque juive « les élèves israélites sont autorisés à sortir les 22, 23, 29 et 30 avril de huit heures du soir à minuit, mais non à aller manger chez eux les autres jours ». Le registre fait suivre cette remarque générale d'une observation particulière : « Blum a apporté des pains azymes et des viandes sacrifiées suivant les rites ». La mention de cette observance, qui dénote une pratique familiale au demeurant modérée, ne fait l'objet d'aucune hostilité. C'est en fait dans une désinvolture à l'égard de la discipline de l'École qu'il faut chercher les raisons du manque d'indulgence et de la stricte application de la clause d'exclusion pour insuccès à la licence. Dès son entrée à l'École, Léon Blum produit une lettre de son père l'autorisant à découcher chaque fois que cela est possible. Au demeurant les registres de l'École notent des retards au lever, « du désordre au dortoir », des absences injustifiées, des consignes infligées, mais pas toujours exécutées. En revanche (mais sur ce point les documents versés aux Archives nationales sont très lacunaires) on ne trouve point de trace de travaux ou d'exercices effectués par Léon Blum durant son séjour rue d'Ulm, alors que des données de ce genre évoquent l'application de la plupart des élèves de sa promotion.

Sans doute des formes appuyées de désinvolture expliquent-elles que Georges Perrot (1852 l), alors directeur de l'École, n'ait fait jouer aucune forme d'indulgence pour maintenir rue d'Ulm un élève qui ne semblait guère s'y plaire. Lorsque le signataire de cette notice entrera à l'École, son oncle Marcel, frère de son grand-père Georges Blum et seul survivant de la fratrie, le félicitera lors d'une réunion de famille, mais non sans ajouter « mon pauvre enfant, comme je te plains ! Cette école est inhumaine et Léon supportait très mal l'internat ».

N'allons pas croire pourtant qu'un aussi bref séjour soit resté sans portée et doive être tenu pour insignifiant. À l'École, Léon Blum a côtoyé Léon Brunschvicg (1888 l), dont l'épouse figurera parmi les premières femmes ministres dans le gouvernement de Front populaire de 1936, ainsi qu'Élie Halévy (1889 l). Il y a retrouvé son ami René Berthelot (1890 l). Il s'est lié avec le bibliothécaire Lucien Herr (1883 l) qui lui fera connaître Jean Jaurès (1878 l) et inspirera, pour une part non négligeable, son engagement socialiste. En 1924, la victoire du Cartel des gauches sera perçue par Albert Thibaudet comme l'avènement d'une « république des professeurs », symbolisée par la trinité normalienne Édouard Herriot (1891 l)-Léon Blum-Paul Painlevé (1883 s). Mais au-delà de cette image et de ces relations personnelles, ce passage par l'École ne saurait être compté comme accidentel tant on en trouve l'empreinte dans l'œuvre littéraire et, plus généralement, dans le style de Léon Blum.

Ses talents de juriste le montrent largement : on sait qu'au lendemain de l'épisode normalien et après un premier échec, Léon Blum passe avec succès le concours du Conseil d'État et qu'il y fera, jusqu'à la Première Guerre mondiale, un parcours solide, marqué par des contributions remarquées, notamment comme commissaire du gouvernement. On citera souvent certains des arrêts qu'il a rédigés et qui dénotent un sens aigu des nuances et une aptitude à la caractérisation et à la distinction des situations. Ces qualités sont imputables à la solidité de son éducation littéraire qui passe avant la formation juridique et qui y prédispose : la pratique du discours français et un apprentissage de la philosophie qui, en dépit du succès de nouveaux courants, privilégie l'héritage de la logique aristotélicienne en partie rajeunie par Port-Royal, et qui met au premier plan la qualité des définitions et le sens des différences sont les instruments d'une intelligence analytique à laquelle le droit peut apporter de fructueux compléments. Cette forme d'esprit se retrouvera clairement dans l'éloquence et dans des éditoriaux explicatifs dont la forme procède d'une éducation classique autrement plus présente et vivante dans la personnalité de Léon Blum qu'une prétendue subtilité talmudique invoquée par ses détracteurs.

Les mêmes qualités sous-tendent l'œuvre littéraire de Léon Blum, qui s'intègre naturellement dans les traditions de l'École. Cette œuvre n'a malheureusement pas fait l'objet d'une étude sérieuse qui permettrait de mieux connaître le leader socialiste et qui éclairerait la question lancinante des relations de l'esthétique et de la politique.

Il suffit ici de noter à quel point les principaux livres de Léon Blum prolongent la culture littéraire dispensée par l'école et par l'École. Publiées en 1901, les *Nouvelles conversations de Goethe et d'Eckermann* rassemblent des chroniques publiées dans la *Revue blanche*. De Barrès à Gide en passant par Loti, par Anatole France et par des considérations sur l'évolution de la description dans le roman français, l'actualité littéraire de la fin du XIX^e siècle est passée au crible d'entretiens supposés entre le sage de Weimar et son secrétaire. Le choix d'une telle forme prolonge un exercice de composition française encore très largement pratiqué et consistant à imaginer soit une correspondance soit un dialogue entre deux personnages de l'histoire ou de la fable, qu'ils soient contemporains ou non (sous l'influence de Lucien et de Fénelon on prise les dialogues des morts).

En 1907, *Du mariage* fait scandale par la thèse soutenue : admettre pour les femmes des expériences sexuelles antérieures au mariage à l'égal de la pratique commune des hommes. Le livre peut figurer à bon droit parmi les classiques de la littérature féministe. Mais on ne fait généralement point attention à l'importance des analyses et des exemples empruntés à la littérature. En de nombreuses pages, le propos s'inscrit dans le prolongement de la *Physiologie du mariage* de Balzac, dont l'intrigue est résumée, reprise et poussée dans les conséquences extrêmes des vues que suggérait le romancier. C'est tout naturellement que, là encore, Léon Blum exprime une thèse personnelle sous la forme d'un pastiche.

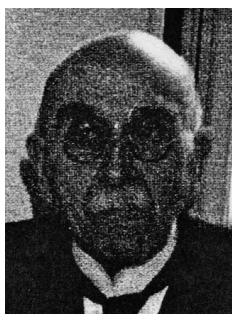
La facture du *Stendhal et le beylisme* que Léon Blum fait paraître au printemps de 1914 est celle d'un livre de normalien. Apparemment la composition de l'ouvrage fait très classiquement s'enchaîner données biographiques, psychologie des grandes créations romanesques et, sous le nom d'histoire du beylisme, succession des lectures de l'œuvre en fonction du renouvellement des populations de lecteurs ; cette dernière perspective réserve une place particulière à la notion de génération, qu'avec Thibaudet l'histoire littéraire utilisera largement, Léon Blum faisant, à cet égard, figure de précurseur, tout comme son propos annonce la future « esthétique de la réception ». Chaque chapitre apparaît comme un modèle, une sorte de corrigé de composition française, illustrant notamment, par la construction de paragraphes fortement charpentés, l'art de développer une idée générale et de l'illustrer du contenu des pages les plus significatives moins citées textuellement qu'analysées dans leurs caractéristiques psychologiques et littéraires. Le chapitre intitulé « Stendhal et ses personnages » montre l'implication, la projection du romancier dans les figures qu'il a créées au travers d'une série de portraits synthétiques des protagonistes des romans nourris de traits empruntés à des pages précises. Étudiant la manière dont le beylisme consiste dans une recherche méthodique et raisonnée du bonheur, le chapitre intitulé « Stendhal et le romantisme » offre un modèle d'exposé, pour ne pas dire de leçon d'agrégation, dans l'art de marquer les places respectives de l'influence de l'esprit du

xviii^e siècle prolongé par les Idéologues et de ce que Stendhal retient des tenants du « mal du siècle »...

Bien trop sommaires, ces observations pourraient être développées et multipliées. Elles attestent une indéniable force de l’empreinte normalienne et, au-delà des incompréhensions circonstanciées, elles légitiment la place que l’École réserve à Léon Blum dans son patrimoine intellectuel et historique.

Jean-Thomas NORDMANN (1966 l)

BODIN (Louis), né le 10 juin 1869 et décédé le 20 avril 1949 au 4, place Saint-Louis, à Blois (Loir-et-Cher). – Promotion de 1890 I.



Quiconque étudie l’Antiquité grecque contracte une dette envers Louis Bodin pour ses irremplaçables *Extraits des Orateurs Attiques*, ce petit in-12 de la collection des Classiques verts Hachette, publié en 1910. Tous les professeurs d’histoire ou de langue, de droit ou d’antiquités, ont orienté, orientent et orienteront encore longtemps leurs débutants vers l’Index de cet usuel, le plus sûr des moteurs de recherche. Et dès que ces néophytes le trouvent sur le rayon le plus en vue de la bibliothèque, et même si l’institution prévoyante a procédé à une soigneuse reliure, ils constateront que c’est le plus utilisé et le plus feuilleté des usuels ; encore faut-il évidemment que l’ouvrage soit disponible, car il fait partie de ceux dont l’utilité se mesure à la vitesse où ils disparaissent des rayons de nos bibliothèques, pour reprendre une formule chère à Jacqueline de Romilly (1933 l). Mais il est de ceux dont les responsables prévoient plusieurs exemplaires...

Si cette introduction a si souvent recours au mot *usuel*, c’est volontaire : pour souligner le manque dans *L’Archicube* d’une notice consacrée à l’éminent helléniste qui fut également si longtemps examinateur au concours d’entrée à l’École. Disparu sans autre postérité que ses ouvrages, il rejoint Épaminondas, le Thébain cher à Montaigne, dont le dernier *apophtegme* (comme on disait naguère) montre qu’il comptait, pour assurer sa gloire, sur ses succès (militaires) plus que sur les enfants qu’il n’eût jamais. Il laisse aux hellénistes ses successeurs la tâche de recruter parmi les générations futures, et aussi – mais ce n’était certes pas sa priorité – de lui rendre cet hommage tardif.

Les Classiques verts mentionnent également son nom, pour leurs *Extraits d’Aristophane et de Ménandre* (1902) à côté de celui de Paul Mazon qu’il côtoya en préparant

l'École et qui resta indéfectiblement son ami. Rédigés dans la fièvre suscitée par les découvertes papyrologiques, ils sont évidemment remplacés pour l'*Arbitrage* ou pour la *Samienne* par les éditions d'Alain Blanchard ou de Jean-Marie Jacques, mais s'ils sont si fréquemment encore ouverts, c'est pour leurs précieuses pages finales, sur les particules grecques, auxquelles renvoient les enseignants du XXI^e siècle dès qu'ils se doutent que le gros Denniston effraierait leurs débutants en thème... Ces pages où se reconnaît la main de Bodin datent du temps où il enseignait le grec en seconde au collège Stanislas, c'était l'année où débutait l'apprentissage du thème.

Il naquit sur la place de la cathédrale de Blois, dans la maison de ses grands-parents maternels, les Delagrangé, longue lignée de notaires. Son père, capitaine à l'État-Major du Génie, était alors en garnison à Limoges. Après ses études au collège de Blois, il prépara l'École en compagnie de l'ardéchois Paul Mazon dont il resta sa vie durant le plus proche ami. Élève du vénérable Édouard Tournier (1850 l) à l'École, – au temps où toute licence littéraire, historique ou philosophique impliquait la rédaction d'un thème grec –, Louis Bodin n'a pas eu le loisir de composer un manuel pour cette discipline qu'il a si longtemps pratiquée sans l'illustrer autrement que par les succès de ses étudiants.

Son parcours est rectiligne : après l'agrégation il obtint une bourse d'études (1894/5), enseigna au collège Stanislas à Paris durant sept ans. Après un congé de deux ans où il resta parisien, et où visiblement il travailla pour Hachette à élaborer l'index des *Orateurs attiques* et intégrer aux *Extraits d'Aristophane* les récentes découvertes papyrologiques (1892 était l'*annus mirabilis* de cette discipline avec la publication simultanée de la *Constitution d'Athènes* et des *Perses* de Timothée de Milet), il devint en 1905 maître de conférences de langue et littérature grecques à Clermont-Ferrand, et passa en Bourgogne huit ans après, quand Mazon est appelé à la Sorbonne. Son poste dijonnais était libellé « philologie et antiquités classiques ». En 1928 l'intitulé devint « langue et littérature grecque » et le grade « chargé de cours » : cela coïncide avec l'arrivée de Georges Daux (1917 l) dans la chaire de grec, Dijon étant la dernière étape française de l'Orient-Express vers Athènes ; et ce, jusqu'à la retraite (1934). Alors il quitta sa maison du 43, rue de Tivoli, près de la faculté de la rue Chabot-Charny, et revint vivre dans la demeure familiale, devant la cathédrale de sa ville natale. Il s'intégra à la Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher qu'il présida très vite, et en 1940, choqué par les destructions des bombardements (soi-disant italiens), il fonda avec trois amis l'Association du Vieux Blois pour préserver le patrimoine local. Mais il allait en Sorbonne deux fois par mois collaborer à la préparation du certificat de grec, et, durant la guerre, il conseillait *les professeurs du collège* de Blois *en mal d'examen ou de concours* (pour reprendre les mots de Pierre Chantraine qui souligne, dans l'éloge de son prédécesseur aux Études grecques, ses *dons pédagogiques* et son *discernement*).

Il avait associé son nom à plusieurs publications majeures de Platon dans la jeune *Collection des Universités de France*, familièrement désignée *Budé*, dont il était co-fondateur et secrétaire-adjoint. Il épaula l'octogénaire Alfred Croiset (1864 l) dans les volumes du tome III (*Protagoras, Gorgias et Ménon*) – que n'a-t-il pu en faire autant pour le suivant ? Il avait si efficacement révisé les deux premiers tomes, ceux d'un Maurice Croiset (1865 l) déjà vieillissant – mais surtout il avait consacré sa vie à Thucydide que Paul Mazon lui avait réservé pour l'édition et dont la reconnaissance de Jacqueline de Romilly rappelle en exergue du tome IV (livres VI et VII : l'expédition de Sicile) qu'il *avait presque achevé la traduction* de ces livres et qu'il *espérait les voir publiés*. L'*Avertissement général* en tête de ce volume est un modèle de piété et de modestie, car le rôle de celle qui enseignait alors à Lille ne s'est nullement borné à imprimer la traduction ou à reprendre les notes de son prédécesseur, que lui avait confiées Paul Mazon.

Paul Demont (1969 l), à son tour et toujours sur la suggestion de Jacqueline de Romilly, a publié les notes de cours de Bodin (Belles-Lettres, 1975) sous le titre *Lire le Protagoras* et le sous-titre *Introduction à la méthode dialectique de Protagoras* et il a rendu ainsi visible la parenté rhétorique entre les dialogues platoniciens et les antilogies de Thucydide, en même temps qu'il s'est effacé derrière le maître dont il ressuscite la présence ; et son lecteur imagine la haute silhouette devant le tableau noir où Bodin a résumé l'argumentaire des thèses de Socrate et du sophiste, les points faibles de celui-ci et les angles d'attaque de celui-là. Son édition des *scholies d'Hermias au Phèdre* (1901) d'après les papiers de son camarade de promotion trop vite disparu Paul Couvreur, modèle de fidélité, est d'ailleurs comme le contrepoint du travail de Paul Demont.

Bodin ne fut pas que dijonnais : il examina pendant très longtemps les candidats hellénistes à l'entrée de l'École et Pierre Chantraine met en avant la *bienveillance avec laquelle il savait mettre à l'aise le candidat qui quittait la table enchantée de son juge*. J'imagine, ajoute-t-il dans une socratique parenthèse, *que la réciproque n'était pas toujours vraie*.

Durant les années d'Occupation, il fut élu président de l'Association pour l'encouragement des études grecques. Il exerça deux ans – fait unique dans les annales de celle-ci – cette proédrie, car son successeur désigné Albert Rivaud résidait en zone non (encore) occupée alors que lui « n'avait qu'à » se déplacer de Blois à Paris pour les séances mensuelles. Ce qu'il fit avec un courage stupéfiant, puisqu'il ne manqua qu'un lundi dans la glaciale Sorbonne de l'époque. Deux phrases suffiront à peindre l'homme derrière l'œuvre inachevée : « attardé au cours de sa carrière à des recherches dont on n'a pu faire connaître – et encore accidentellement – que des résultats partiels, comment ne pas éprouver un plaisir très vif à sentir que les quelques services qu'on s'est efforcé de rendre à la cause commune n'ont point passé tout à fait inaperçus ? » (Discours d'inauguration de sa présidence, 1941).

« L'enseignement du grec est restreint à trois heures – j'allais dire trois tickets de soixante minutes – par semaine. Quelle misère ! Et pourquoi ces compressions ? Enseignement moral, culture physique ! Les sports, ce n'est pas dans une classe de grec qu'on s'y entraîne, encore qu'on puisse y apprendre à les mettre à leur rang ; mais l'éducation morale, qui mieux que le professeur de grec peut en faire concevoir l'idée ? Assez de réductions, assez de restrictions ! » (Assemblée de juin 1942). L'adverbe – *accidentellement* – fait référence aux nombreux articles que Bodin avait publiés dans les volumes de *Mélanges* dédiés à ses confrères plus âgés (comme Gustave Glotz, Alexandre Desrousseaux, Octave Navarre, Georges Radet) – car il ne manquait jamais d'y être associé et ne se dérobaît pas à ces occasions d'amitié.

Pierre Chantraine l'avait connu à Nîmes au premier congrès Budé (1932) et, président de l'Association pour l'encouragement des études grecques en 1949, il était tout désigné pour évoquer lors de son décès la place qu'il tenait dans cette société qu'il avait rejointe dès 1894, et en quelques mots souligner la *gentillesse* et la *simplicité* de cet homme généreux. Il ajoute qu'*à l'approche de la mort il était soutenu par la consolation de laisser l'entreprise en de bonnes mains* (en clair : que Jacqueline de Romilly se chargeait de l'édition de Thucydide) : *revanche que la destinée devait bien à un homme qui s'est tant sacrifié lui-même aux autres*. Tout est dit dans ce commentaire.

La ville de Blois perpétue pieusement son souvenir, il est devenu l'éponyme de la nouvelle rue qui mène au Centre administratif et aux Archives départementales. Le prénom et la qualité d'helléniste empêchent la confusion avec son homonyme plus célèbre Jean Bodin.

Il faut ajouter avec le recul du temps que son héritage dijonnais a fait le succès pédagogique des archicubes qui lui ont succédé avant de devenir parisiens (occasion de mentionner Raymond Weil (1946 l) co-éditeur de Thucydide avec Jacqueline de Romilly), et il faut rappeler que la partie philologique de sa maîtrise de conférences fut illustrée brillamment par Pierre Monteil (1948 l), qui n'aurait pu là encore en 1965 obtenir du recteur Marcel Bouchard (1917 l) la création de la *chaire* de philologie classique et grammaire comparée, si le souvenir de Louis Bodin n'était pas resté vivace en Bourgogne. Je crois être l'interprète de ses successeurs dijonnais mes collègues, Catherine Dobias, Guillaume Bonnet (1988 l), Aline Pourkier (1963 L), Estelle Oudot (1982 L), Georges Rougemont (1962 l) et Laurent Leidwanger (1987 l), pour ne citer que les vivants, en saluant ici sa mémoire.

Patrice CAUDERLIER (1965 l)

La photographie, dont le lecteur voudra bien pardonner la qualité, date de 1940 et a été transmise par Jacqueline de Romilly à la Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher, pour illustrer l'hommage rendu par elle au tome XXXII de ses *Mémoires*.

CAHEN (Emma, épouse MOSSÉ), née le 3 novembre 1873 à Paris, décédée le 18 novembre 1952 à Paris. – Promotion de 1892 S.

Les parents d'Emma Cahen, originaires de la région de Metz, s'étaient installés à Paris après leur mariage, en 1868. Là naquirent leurs 6 enfants, 2 garçons et 4 filles¹. Contrairement aux habitudes de l'époque, trois de ces filles ne voulurent pas se limiter au rôle de femme au foyer, et commencèrent une carrière d'enseignante.

C'est ainsi qu'Emma entra en 1892 à l'« École normale supérieure d'enseignement secondaire à Sèvres » (dénomination de l'époque). En 1895, l'agrégation féminine de Sciences fut scindée en agrégation de mathématiques et agrégation de sciences physiques et naturelles. Cette année-là, Emma fut reçue première à l'agrégation de mathématiques nouvellement créée.

Mais elle fut bientôt confrontée au manque de postes disponibles à cette époque dans l'enseignement secondaire féminin, créé depuis peu d'années par Camille Sée ; et dont le corps professoral était complètement séparé administrativement de celui des hommes, et où, bien sûr, il n'y avait pas de départs en retraite. Ceci malgré l'ouverture rapide de nouveaux lycées de jeunes filles (36 de ces établissements furent ouverts entre 1882 et 1893). Si bien que, pour sa première année d'agrégée, elle dut se contenter d'une suppléance de trois mois au collège de filles de Lille, suivie d'un emploi temporaire de répétitrice au lycée Fénelon de Paris. Pourtant la directrice de cet établissement trouvait légitime son désir d'être affectée à une chaire de lycée. Elle resta ensuite deux ans professeur de sciences « à titre provisoire » au collège de jeunes filles de Laon.

Enfin, en août 1898, la nomination dans un lycée : au lycée de jeunes filles d'Annecy, nouvellement créé. Elle est un peu déçue, car elle avait demandé à être peu éloignée de Paris où résidait sa famille ! Annecy est trop loin de Paris, mais n'est pas très loin de Chambéry, où réside un jeune professeur de lettres classiques, Émile Mossé, originaire d'Avignon. Ils demandent à être nommés tous deux dans la même ville, car leur mariage est prévu à la fin de l'année 1899. La ville qui leur est proposée est Tournon (Ardèche), où existent un lycée de garçons et un lycée de filles (ouvert en 1885, peu après la création des lycées de jeunes filles par la loi Camille-Sée en 1880). Leurs deux chefs d'établissement sont témoins à leur mariage civil, juste avant les vacances de Noël 1899. Dans cette ville naissent leurs enfants René et Marthe. L'administration n'est pas tendre pour les jeunes mères, puisque, trois semaines après la naissance, Emma devrait reprendre ses cours ; son médecin s'y oppose.

En 1907, le couple, trouvant que Tournon n'a guère de vie intellectuelle, demande une mutation. Ils sont nommés à Lille. Le collège où Emma a débuté en 1895 est devenu le lycée Fénelon de Lille ; ses supérieurs écrivent que « madame Mossé, qui est un excellent professeur, pourrait assurer l'enseignement scientifique de la 6^e année

de ce lycée ». La 6^e année accueille les candidates au bac Math élem., et celles qui veulent se présenter aux concours d'entrée à Sèvres et Fontenay. Heureusement, les effectifs sont faibles : en 1922, elle a sept élèves pour le bac Math élem. et quatre préparant Sèvres et Fontenay. Mais Emma, quoiqu'agrégée de mathématiques, doit aussi assurer les cours de physique, de chimie, de biologie. Ce n'est qu'à la toute fin de sa carrière que son service comporte uniquement des cours de mathématiques. Son époux, Émile Mossé, enseigne de 1907 à 1913 au lycée de Tourcoing, proche de Lille, puis est nommé à Lille.

Pendant l'été 1914, le couple, avec ses enfants, vient passer ses vacances à Avignon chez la sœur d'Émile, la guerre interdisant toute villégiature. Le 19 septembre 1914, constatant le déroulement de la guerre (Lille a été brièvement occupée par les Allemands du 2 au 5 septembre) Émile télégraphie au Ministère pour demander s'il doit regagner Lille pour la rentrée des classes ; on lui répond que son épouse et lui doivent rejoindre leurs postes. Les voilà donc à Lille le 1^{er} octobre. Mais le 3 octobre commence un bombardement, qui sera bientôt suivi par l'entrée des troupes allemandes (l'Occupation durera 4 ans). Une consigne non écrite circule, enjoignant aux hommes âgés de moins de 48 ans de quitter la ville pour éviter d'être faits prisonniers. Ce que fait Émile ; mais Emma n'est pas concernée par cette décision, elle doit rester à son poste. Les enfants sont toujours à Avignon ; on les met en pension dans leurs établissements scolaires respectifs. L'administration affecte Émile à Nantes, pour quatre mois, puis à Toulon. Il décrit la situation de sa famille au recteur d'Aix, demandant instamment d'être détaché à Avignon, pour pouvoir s'occuper de ses enfants, leur mère étant toujours à Lille ; il obtient ce détachement à la rentrée d'octobre 1915, mais reçoit un ordre de mobilisation en décembre, malgré ses quarante-cinq ans, et est alors soldat auxiliaire affecté comme secrétaire dans un bureau, à Avignon ; on l'y gardera jusqu'à la fin de l'année 1916. Emma restera quinze mois à Lille sous une occupation allemande dure, entendant le bruit du canon car Lille est à une vingtaine de kilomètres du front ; elle continue ses cours « pas assez pour me fatiguer », dit-elle. Elle est déprimée par l'éloignement de sa famille : mari, enfants, parents, frères et sœurs et le manque de nouvelles d'eux. De temps en temps se présente une occasion de faire passer une lettre.

Pendant l'année 1915, on apprend à Lille que quelques trains d'« évacués » ont rejoint la France, certains restant plusieurs semaines en route. Emma en parle au recteur de Lille, qui lui refuse l'autorisation de quitter son poste. Le 8 décembre 1915, des affiches sont placardées, annonçant le prochain départ d'un train d'évacués volontaires organisé par la Croix-Rouge. Emma se fait inscrire, comme malade grave, séparée de ses enfants. Le recteur pris de remords propose de s'occuper d'elle, le délégué régional de la Croix-Rouge la recommande. Enfin, le 16 décembre, sa sœur reçoit à Paris un télégramme venant de Suisse, annonçant sa prochaine arrivée à Lyon, où son mari va venir la chercher.

À partir d'avril 1916, considérée comme « professeur au lycée de jeunes filles de Lille en congé », elle est chargée de cours de physique au lycée de garçons d'Avignon.

Au début de l'année 1919, les deux époux demandent et obtiennent leur réintégration à Lille ; le recteur de Lille écrit au ministre que c'est lui qui a autorisé madame Mossé à quitter Lille en décembre 1915 (pour qu'elle ne soit pas accusée d'abandon de poste ?). Dès leur retour à Lille, en 1919, les époux demandent à être nommés dans des lycées de Paris ; on leur objecte la difficulté de trouver un poste double.

En juillet 1922, Émile reçoit une nomination à Paris au lycée Rollin (aujourd'hui Jacques-Decour), mais est surpris d'apprendre que son épouse doit renoncer à un poste double. En 1923, Emma est toujours à Lille ; éprouvée par de sérieux ennuis de santé, découragée de ne pas obtenir la mutation espérée, elle demande sa retraite. Demande satisfaite le 1^{er} juin 1924. Elle avait 50 ans, avait tout au long de sa carrière été considérée par ses supérieurs comme « aussi dévouée qu'intelligente, une maîtresse parfaite ». Sa santé s'est ensuite améliorée, puisqu'elle a encore vécu près de 30 ans, et a vu naître et grandir ses quatre petits-fils.

Andrée LANTZ MARGOLIN (1942 S)

Note

1. L'un de leurs fils est le père de Jacques Gabriel Cahen (1927 I), objet d'une autre notice nécrologique publiée dans ce recueil, p. 130.

ESCLANGON (Benjamin Ernest), né à Mison (Alpes-de-Haute-Provence) le 18 mars 1876, décédé à Eyrenville (Dordogne) le 28 janvier 1954. – Promotion de 1895 s.



Ernest Esclangon descend d'une famille de paysans d'Entrepierres, hameau de la montagne de la Baume qui domine Sisteron. Les descendants de Louis Esclangon, né en 1620, quittent des terres arides pour la riche vallée de la Durance en 1820. À la naissance de Benjamin Ernest (1876), ses parents François-Honoré (1837-1920) et Marie-Caroline Maigre (1845-1915) exploitent en propriétaires une belle « campagne » : les Génellis. François-Honoré ne sait pas lire, mais il cube les arbres et traduit en stères le volume de bois exploitable pour son frère menuisier. Ernest est écolier à Mison, pensionnaire

au collège de Manosque, il en sort bachelier en 1891 à 15 ans. Il suit la classe de Mathématiques spéciales au lycée de Nice.

Reçu à l'École normale supérieure en 1895, il est licencié ès sciences mathématiques, licencié ès sciences physiques en 1897 et agrégé de mathématiques en 1898.

Il est proposé par Jules Tannery (1848-1910, 1866 s) comme candidat à un poste d'aide-astronome, à Georges Rayet (1839-1906, 1859 s) directeur de l'observatoire de Bordeaux.

Réformé du service militaire, Esclangon rejoint Floirac en mars 1899. Il est affecté au service méridien, où il assure de nombreuses observations d'étoiles, puis à partir de 1905 à l'équatorial de 14 pouces pour observer comètes et petites planètes.

Tout en observant quand les nuits sont claires, Esclangon entreprend une thèse de mathématiques sur les fonctions quasi périodiques inspirée des travaux de Poincaré, soutenue en 1904 devant Paul Appell (1855-1930, 1873 s), Henri Poincaré (1854-1912, X 1873) et Paul Painlevé (1863-1933, 1883 s). Dans l'édition de ses *Titres et Travaux scientifiques* en 1907, il écrit : « *Dans ce travail que j'aurais pu appeler aussi : Sur certaines fonctions que l'on rencontre en mécanique céleste, j'ai étudié toute une classe de fonctions qui tiennent une place importante dans la théorie des perturbations. J'ai préféré les désigner sous le nom de quasi périodiques, car, en dehors de l'Astronomie, elles se présentent dans d'autres questions de Physique mathématique, telles que les marées, la composition des sons, les phénomènes météorologiques. Dans les équations de Poincaré (1893), les coefficients sont des fonctions quasi périodiques particulières.* » En 1925, Esclangon, en collaboration avec Harald Bohr (1857-1951), différencie les fonctions quasi périodiques des fonctions presque périodiques que celui-ci a définies.

En 1905, il est chargé de l'observation de l'éclipse de soleil à partir d'un ballon de l'Aéro-Club du Sud-Ouest. À Bordeaux puis à Strasbourg, Esclangon s'attache à améliorer la précision des lunettes. Ses observations portent sur une méthode d'obtention des repères microscopiques dans les observations micrométriques et son application à l'étude des tourillons dans les lunettes méridiennes, et sur l'entraînement des équatoriaux : « *La précision dans l'observation des étoiles, leur variation dans le temps et la détermination des longitudes doit se situer au-dessous de 2" d'arc* ». Il exprime le principe général de la régulation : un bon régulateur doit être en équilibre indifférent sous le régime normal, et instable par rapport aux écarts infiniment petits à ce régime.

Missionné pour mesurer les variations de la pesanteur, il codifie le lancement du pendule, les heures et durées d'observation dans sept sites de 1909 à 1912. Il précise que, dans la valeur de l'accélération de la pesanteur déterminée à Floirac $g = 9,80629$, « *la cinquième décimale doit être regardée comme particulièrement exacte* ».

En 1914, la guerre élargit les activités d'Esclangon au repérage par le son : sa note adressée au Service géographique de l'Armée en septembre 1914 le conduit au Polygone d'Artillerie de Gâvres où « *il découvrit en 1915, la différence fondamentale de structure physique et leur différenciation instrumentale, des ondes de bouches des canons et des détonations dues au mouvement, dans l'air, des projectiles à vitesse supersonique, ce qui permit une mise au point efficace, à la fin de 1915, des procédés de repérage par le son. C'est par de telles méthodes que furent repérées et détruites les berthas qui tiraient sur Paris* ». En 1918, attaché au cabinet du ministre de la Marine, il dépose un mémoire de 174 pages sur la détection sonore des sous-marins.

En 1919, Esclangon est nommé directeur de l'observatoire de Strasbourg et s'adjoint André Danjon (1890-1967, 1910 s) sous-directeur, Gilbert Rougier (1886-1947) et André Couder (1897-1979). Il conduit la réorganisation matérielle et scientifique de l'observatoire. Il conçoit une double horloge qui donne aux observateurs simultanément le temps sidéral (dû à la rotation galactique) et le temps moyen. Confronté à la théorie de la Relativité, il s'attache aux preuves astronomiques : déviation de la lumière par le soleil, mouvement du périhélie des planètes, dissymétrie optique de l'espace.

En 1929, il est nommé directeur des observatoires de Paris et Meudon fusionnés depuis 1927. Il succède à Benjamin Baillaud (1848-1934, 1866 s), directeur à Paris, et à Henri Deslandres (1853-1948), directeur à Meudon. L'observatoire de Meudon est outillé pour l'étude du soleil avec le coronographe de Lyot et le spectrohéliographe dû à Deslandres. L'observatoire de Paris assure deux tâches : la Carte du Ciel et le service de l'Heure. La Carte du Ciel, programme international lancé en 1891, est l'inventaire photographique du ciel, il mobilise les astronomes et les calculatrices dans le but résumé par Esclangon : « *fixer l'état de ciel à une époque pour ainsi dire donnée, et par des comparaisons ultérieures avec des états futurs, en déduire les mouvements propres d'étoiles.* » Le Bureau international de l'Heure centralise la détermination de l'heure à l'échelle mondiale grâce aux observations effectuées par les astronomes.

Esclangon invente l'horloge parlante, destinée à donner l'heure exacte au public par téléphone. Ayant utilisé à Strasbourg une horloge à signaux acoustiques, il remplace le signal par l'enregistrement d'une voix parlée, sur trois bandes-son, heures, minutes, secondes, qui sont lues par trois cellules photo-électriques, le signal est converti en son dans l'écouteur de l'abonné. Ernest reconnaît que les difficultés mécaniques et électriques ont été surmontées grâce à la ténacité des ingénieurs de la maison Brillié.

L'horloge parlante, mise en service le 14 février 1933, fait découvrir au public un savant que ses pairs ont déjà reconnu : maître de conférences en 1905, professeur adjoint en 1908 à la faculté des sciences de Bordeaux, professeur d'astronomie générale à Strasbourg en 1919 puis à la Sorbonne, membre de l'Académie des sciences en

1929, il organise à Paris en 1935 le congrès de l'Union astronomique internationale qu'il préside jusqu'au Congrès de Stockholm en 1938.

Malgré une reconnaissance nationale et internationale, Esclangon ne réussira pas à développer l'astrophysique à l'observatoire de Paris. Depuis 1923, les astronomes rêvent de la station d'astrophysique qu'ils pourraient créer grâce à la donation de M. et M^{me} Dina, qui souhaitent offrir à la France un grand télescope privé. André Danjon présente le projet d'un laboratoire d'astronomie physique avec un budget de 50,5 millions. Esclangon obtient de créer la station en Haute-Provence. André Couder a taillé un miroir de 81 cm, le télescope monté par la société Prin est installé à Forcalquier en 1931. Mais M^{me} Dina, devenue veuve, renonce au projet, elle donne 1 million de francs à l'Académie des sciences, dont seuls les intérêts sont destinés à la future station. Le crédit de 5 millions de francs sollicité pour la remise en état du télescope de 120 cm de Le Verrier est refusé. La demande de dotation à l'État tarde, car la Commission du nouvel observatoire ne suit pas les propositions d'Esclangon : un observatoire à Mison, une gestion par l'observatoire de Paris.

En 1936, les astrophysiciens de l'observatoire de Paris obtiennent avec le soutien de Jean Perrin (1891 s), prix Nobel et sous-secrétaire d'État à la recherche scientifique, l'arrêté de création d'un Service de recherche d'astrophysique avec un observatoire en Haute-Provence (OHP) et un laboratoire d'astrophysique à Paris, rattachés à la Caisse nationale de la Recherche scientifique. En 1937, 85 ha de champs et de bois sont acquis sur la commune de Saint-Michel par la Caisse nationale de la Recherche scientifique pour moins de 150 000 F. Les deux télescopes de 81 cm et de 120 cm sont affectés à la recherche scientifique pour être transportés à l'OHP. L'Institut d'astrophysique de Paris et l'observatoire de Saint-Michel seront construits pendant la guerre.

De 1939 à 1944, Esclangon s'attache à maintenir les observatoires et leur personnel au travail, tout en assumant ses tâches de professeur, de vice-président puis président de l'Académie des sciences en 1941 et 1942. Les relations avec l'État français, la propagande et l'occupant restent administratives. Prolongé d'un an en 1943, Ernest Esclangon quitte l'Observatoire de Paris en septembre 1944 et sa chaire en décembre 1946. Ses travaux scientifiques ont été honorés, en particulier par le prix Jules-Janssen, ses 52 années au service de l'État par le grade de commandeur de la Légion d'honneur.

Grand travailleur, Ernest Esclangon a rédigé plus de 230 publications. Peu conformiste, il a épousé Marie-Léa Cambérou en 1919, quelques années après la naissance de leur fille Germaine en 1911. Les vacances se passent à Eyrenville (Dordogne), mais chaque année la famille se rend à Mison où Louise, sœur d'Ernest, organise un grand déjeuner qui rassemble la parentèle. Albert Pérard écrit : « *Esclangon était d'un naturel gai, d'un caractère enjoué, il aimait la jeunesse. Au milieu de l'admiration qui*

l'entourait, il était resté un homme simple et droit ». Mort à Eyrenville le 28 janvier 1954, il est enterré à Mison. La place de la mairie porte son nom et un monument rappelle son œuvre.

Danielle ESCLANGON PANSU, fille de Félix ESCLANGON (1922 s)^{1, 2},
petite-nièce d'Ernest ESCLANGON et
Jérôme DE LA NOË, directeur de recherches CNRS, honoraire,
observatoire de Bordeaux à Floirac.

Notes

1. Un hommage a été rendu à Félix Esclangon (1922 s) par André François-Poncet (1907 l) en 1957.
2. Noter que le *bâtiment Esclangon* de l'université Pierre-et-Marie-Curie (Paris-VI), à l'angle des rues Cuvier et Jussieu, ne porte pas le nom d'Ernest Esclangon mais celui de Félix Esclangon, décédé accidentellement devant ses étudiants en 1956 dans le petit amphithéâtre vétuste du 12, rue Cuvier.

DUBOIS (Marguerite, épouse JEANGIRARD), née à Paris le 16 janvier 1877, décédée à Paris le 2 août 1951. – Promotion de 1897 S.

Gustave Dubois était professeur de mathématiques, et deux de ses filles vont s'orienter dans cette voie : l'aînée Hélène, née en 1868, estimant très insuffisant l'enseignement reçu dans son enfance, demande à ses parents de suivre, dès sa création (loi Camille-Sée 1880) l'enseignement secondaire des jeunes filles. Elle est reçue à l'ENS de Sèvres en 1888 et à l'agrégation de sciences physiques et naturelles en 1891. Sa jeune sœur Marguerite née en 1877 à Paris va être à son tour reçue à Sèvres en 1897, puis à l'agrégation de mathématiques en 1900.

Si la carrière d'Hélène se déroule sans problème (nommée d'abord au lycée du Havre, puis maîtresse-auxiliaire à l'ENS de Sèvres, elle restera ensuite au lycée Victor-Hugo de 1905 à sa retraite en 1928), celle de Marguerite fut un peu plus variée et ses débuts reflètent la complexité du système éducatif de l'époque : ayant obtenu son certificat d'études secondaires au lycée Molière en 1892, puis, dès 1893 le brevet de capacité de l'enseignement primaire, entrée à Sèvres en 1897, elle obtient en 1899 le certificat d'aptitude à l'enseignement des jeunes filles avant de passer l'agrégation en 1900 ; elle est alors « maîtresse-répétitrice de 4^e classe » au lycée de jeunes filles du Havre ; nommée professeur de sciences au collège de jeunes filles d'Albi en 1902, elle est mutée en la même qualité à Caen en 1902, et en 1904 « professeur de 6^e classe » à Niort ; promue à la 5^e classe en 1906, elle est nommée au lycée de jeunes filles de

Reims. En 1910 elle se rapproche du berceau familial en obtenant sa nomination à Saint-Germain-en-Laye. Elle est par ailleurs distinguée par le ministre de l'Instruction publique en 1908 pour sa participation aux cours d'adultes.

Dans cette période du début du siècle où le tourisme n'était pas encore chose courante, surtout pour des femmes seules, elle fait plusieurs voyages avec sa sœur, notamment en Suisse, souvent accompagnées de leur mère. En 1909, alors qu'elle était professeur à Reims, elle fut mise en relations, par la famille Letellier (M^{me} Letellier, née Mosnier-Chapelle, sévrienne également, était une amie fidèle d'Hélène Dubois) avec Albert Jeangirard, qu'elle épousa en 1910. Marguerite refusa cependant la proposition de ses amis Letellier qui suggéraient au jeune couple de reprendre la pension pour jeunes gens qu'ils avaient à Paris, ne voulant pas se charger de la gestion commerciale d'une telle entreprise. L'amitié avec la famille Letellier se poursuivit longtemps.

Ayant obtenu sa mutation pour Saint-Germain-en-Laye, elle s'y installe avec son époux, alors cadre au ministère de l'Agriculture. Leur fille Henriette naît en 1912. Albert Jeangirard est mobilisé dès 1914 d'abord dans sa région d'origine, le Doubs, puis la Haute-Alsace ; son régiment est ensuite envoyé en Orient défendre les Serbes (par le port de Salonique). Les permissions sont assez longues mais rares. Albert meurt sur le front en 1918 sans avoir pu connaître son fils Paul, né quelques mois plus tôt. Hélène décide alors de venir vivre avec sa sœur pour l'aider à élever ses deux jeunes enfants. Marguerite, qui était professeur de 3^e classe au collège de jeunes filles de Saint-Germain-en-Laye, est nommée en 1916 professeur du cadre des lycées de Paris et détachée au lycée Condorcet. En 1917 elle obtient sa mutation pour le lycée Molière, où elle terminera sa carrière. Elle est nommée officier d'académie en 1912 et officier de l'Instruction publique en 1919.

Très prise par ses occupations professionnelles et l'éducation de ses enfants, Marguerite réunit pourtant, régulièrement, à Paris famille et amies, parmi lesquelles plusieurs camarades de Sèvres, et s'investit également dans diverses activités culturelles ; elle est membre de la Société astronomique de France depuis 1925. Tous les étés, elle quitte l'appartement parisien avec sa fille et son fils pour de grandes vacances, d'abord en bord de mer, de 1920 à 1930 (Saint-Briac, La Brée, Tréboul, Vauville, Querqueville, les îles anglo-normandes...), puis en montagne (Meyrueis, Saint-Agrève, Monestier-de-Clermont) et les emmènera aussi tout un été en Angleterre et en Écosse.

Elle prend sa retraite en 1935 et en profite pour développer de nombreuses activités culturelles, participant à plusieurs congrès internationaux organisés dans différents pays, notamment ceux des femmes diplômées des universités. Elle voyage ainsi en Angleterre, en Autriche, en Italie... Toujours à l'affût d'idées nouvelles, elle est également une fervente adepte de l'esperanto : membre du comité de la société française

d'esperanto dès 1907, elle passera plusieurs diplômes successifs jusqu'au certificat de capacité pour enseigner l'esperanto en 1937.

Son fils Paul, après avoir été reçu au concours Ulm sciences 1938, sera prisonnier cinq ans en Prusse orientale. Pendant ces années Marguerite aura à cœur d'aller aider sa fille Henriette (1933 S), professeur débutante, à Nantes puis à Dinan, d'où elle expédiera des colis en Allemagne à son fils. Ayant eu la douleur de perdre sa sœur Hélène en 1944, elle a la joie du retour de Paul en 1945 et de son mariage en 1947 ; elle verra naître sa première petite-fille en 1949. Marguerite Dubois Jeangirard est décédée en 1951 à Paris.

Paul JEANGIRARD (1938 s)

VALIRON (Georges), né le 7 septembre 1884 à Lyon (Rhône), décédé le 17 mars 1955 à Paris. – Promotion de 1905 s.

Quoique très tardive, cette notice sur Georges Valiron vient peut-être à son heure. La notoriété de son œuvre mathématique et la portée de son enseignement furent considérables au milieu du xx^e siècle, et elles s'évanouirent en quelques années comme par enchantement, l'enchantement de méthodes nouvelles et nouvellement enseignées. Le mouvement actuel des mathématiques, qui rebrasse de façon originale les apports du passé, me semble mettre en valeur beaucoup des approches de Valiron, et je vais ainsi évoquer sa vie et son œuvre en mêlant aux données brutes et à mes souvenirs des préoccupations d'aujourd'hui.

À l'issue de ses années d'École, Valiron fut reçu premier à l'agrégation de mathématiques. Il enseigna aux lycées de Valence et de Besançon, puis obtint une bourse de la fondation Commercy pour préparer une thèse, qu'il soutint en juin 1914. Mobilisé pendant la guerre dans l'artillerie, il participa à la défense anti-aérienne. Sa carrière universitaire se déroula d'abord à la faculté des sciences de Strasbourg, de 1919 à 1931, puis à celle de Paris, de 1931 à sa mort en 1954. Il y assura l'enseignement de calcul différentiel et intégral (partie majeure alors de la licence de mathématiques, aux côtés de la mécanique rationnelle et de la physique générale) à partir de 1939, et il fut remplacé en 1954 par Gustave Choquet (1934 s).

Sa thèse porte sur une famille importante de fonctions analytiques d'une variable complexe, les fonctions entières d'ordre fini. La théorie des fonctions entières sous leurs aspects fut dès lors une dominante de son œuvre.

Dans la tradition de Poincaré, Hadamard et Borel, l'outil de base pour l'étude des fonctions analytiques était la série de Taylor, c'est-à-dire une série de puissances de la variable complexe. Mais d'autres séries s'étaient imposées à l'attention des mathé-

maticiens, les séries de Dirichlet, et le cadre des séries de Dirichlet, convenablement élargi, comprend celui des séries de Taylor. Valiron s'est intéressé aux fonctions entières définies par des séries de Dirichlet et à la transcription dans ce cadre des résultats remarquables obtenus à partir des séries de Taylor : répartition des valeurs prises par la fonction, droites et directions exceptionnelles, régularités et irrégularités. Ainsi, dans les monographies écrites par Valiron, les séries de Dirichlet occupent autant de place que toutes les autres fonctions d'une variable complexe.

J'insiste sur les séries de Dirichlet pour deux raisons. D'abord, ce fut un sujet d'intérêt constant pour Valiron. Son dernier élève à ma connaissance, le Chinois Yu Jia-rong (qu'on écrivait autre fois Yu Chia-Yung), a eu pour sujet de thèse les droites de Borel des fonctions entières définies par des séries de Dirichlet (1949) ; en avril 2015, on a célébré l'action du professeur Yu depuis 35 ans pour le rapprochement des mathématiciens chinois et français, ce qui est un élément non négligeable du rayonnement international de la France, et cette fidélité du professeur Yu à la France doit beaucoup à l'accueil que lui avait réservé Valiron.

Une raison scientifique d'ordre plus général tient à l'origine et à l'histoire des séries de Dirichlet. Dans la tradition d'Euler, Dirichlet les avait introduites en vue d'un théorème sur la distribution des nombres premiers, et dès lors, les séries de Dirichlet au sens strict font partie de l'arsenal de la théorie des nombres. C'est une mine de propriétés et de problèmes qui sont plus actuels que jamais.

De façon sans doute injuste je bornerai là l'évocation des recherches menées par Valiron. Pour en avoir une idée moins sommaire, on peut se référer à l'excellente étude d'Henri Milloux parue dans *L'Enseignement mathématique* (Genève) en 1956. Dans la culture de base des mathématiciens depuis quelques années, les fonctions analytiques d'une variable complexe ont subi une éclipse, les séries de Dirichlet également, et leur étude revient en force sous la double influence de la physique et de la théorie des nombres.

Je désire insister sur un autre aspect de l'œuvre de Valiron, son traité d'analyse en deux volumes que nous appelions *Le Valiron*. Avant Valiron, il y eut Goursat et, avant Goursat, Hadamard et Jordan ; les cours d'analyse couvrant un large champ des mathématiques font partie de la tradition française depuis le cours de Cauchy à l'École polytechnique, et la tradition s'est poursuivie avec le cours de Laurent Schwartz dans cette école. *Le Valiron* ne doit rien à l'effort de reconstruction des mathématiques qui s'était mené au plan mondial depuis les années 1900 et que Bourbaki incarnait en 1950. Dans le choix des sujets et le mode d'exposition, il peut apparaître vieillot, comparé au grand novateur que fut Gustave Choquet. Mais il ne faut pas s'y tromper : il est d'une très grande richesse, en prise avec les véritables nouveautés de son temps. Il ne présente pas une axiomatique de la théorie des ensembles, il donne comme exemples de bonnes mathématiques les résultats de

Cantor pour distinguer les échelles d'infini, la construction par Peano d'une courbe recouvrant un carré, une initiation à ce qui sera appelé beaucoup plus tard l'analyse fractale. En théorie des nombres, on trouve dans *Le Valiron* des perles inattendues, comme la preuve de la transcendance des nombres 'e' et 'p' par l'excellente méthode du mathématicien allemand Hurwitz ; les preuves originales étaient dues à Hermite et à Lindemann. La théorie des fractions continues, ou fractions continuées, s'avère essentielle aujourd'hui dans l'étude des systèmes dynamiques ; elle n'était enseignée dans aucun certificat spécialisé, et elle se trouve magistralement exposée au début du *Valiron*. Il ne s'agit là que de ce que l'on peut glaner dans les premières pages. Mais on trouve également, à la fin du tome I, d'excellents exposés sur des sujets d'intérêt permanent et actuel, comme la théorie des fonctions elliptiques ou la démonstration du théorème d'Hadamard sur la distribution des nombres premiers. En feuilletant les deux tomes du *Valiron*, on voit sur une foule de sujets de précieuses mises au point.

Valiron sélectionnait quelques parties de son livre pour faire son cours. Ainsi le cours était un reflet du livre, qui pouvait inciter à aller plus loin. Aucun poste d'assistant n'était affecté au certificat de calcul différentiel et intégral. Les travaux dirigés étaient assurés par des chercheurs du CNRS qui rédigeaient les problèmes et qui les corrigeaient. J'ai eu le privilège de travailler ainsi, aux côtés de mon ami Georges Poitou (1945 s), en liaison avec Georges Valiron. Valiron nous laissait la bride sur le cou, sans craindre les galops d'essai ; il m'a même demandé un jour d'assurer le cours à sa place, introduit comme il se devait par l'huissier dont c'était la fonction. Il veillait de près aux examens, et se réservait les oraux. Travailler avec lui a été pour moi un élément précieux de formation professionnelle.

Je préparais alors ma thèse sous la direction de Szolem Mandelbrojt. Mon jury devait être constitué d'Arnaud Denjoy, Szolem Mandelbrojt et Georges Valiron. C'était l'époque des secondes thèses proposées par la faculté. J'eus l'audace de demander à Valiron de me proposer un sujet qu'il ne connaissait pas plus que moi, l'approche par Vinogradov de la conjecture de Goldbach (finalement résolue en 2013) selon laquelle tout nombre impair à partir de 7 est la somme de trois nombres premiers. Il a accepté, je lui en ai toujours été reconnaissant. Il est resté pour moi un modèle de bienveillance souriante. Il est tombé malade, Laurent Schwartz (1934 s) l'a remplacé dans mon jury, et m'a proposé un autre sujet, qui m'a ensuite inspiré toute ma vie, ce dont je lui ai été également reconnaissant.

Gustave Choquet et Laurent Schwartz ont à ce point marqué les générations d'étudiants qui ont suivi la mort de Valiron que son effacement est bien explicable. Comme je l'ai dit au début de cette notice, il est temps de revisiter son œuvre et d'en tirer profit.

Jean-Pierre KAHANE (1946 s)

BEC (Yvonne, épouse CANQUE), née le 11 décembre 1889 à Craponne-sur-Arzon (Haute-Loire), décédée le 29 mars 1978 à Royat (Puy-de-Dôme). – Promotion de 1908 L.

Avant de disparaître un de ces jours, comme il conviendrait à mon âge, je suis heureux de pouvoir évoquer mes ancêtres et parents archicubes ou assimilés, en particulier ma grand-mère Yvonne Canque, née Bec, dont le père et la mère, c'est-à-dire mes arrière-grands-parents (Marius Bec, ENS Saint-Cloud 1884) m'ont élevé jusqu'à l'âge de quinze ans. Leur influence a orienté ma vie (1953 l) et elle a aidé toute notre famille d'honnêtes bourgeois à ne pas oublier « le ciel étoilé au-dessus de nos têtes et la morale au fond de nos cœurs ».

Pour que la liste soit complète et l'évocation soutenue, j'ajouterai :

- Lucien Bec (1911 l) frère d'Yvonne, renvoyé de l'École en 1912 pour travail insuffisant ; je l'ai bien connu (grièvement blessé et fait prisonnier en août 1914 au col de la Schlucht, il était devenu avocat au barreau de Paris après la guerre de 14-18).
- Marie-Claire Canque, fille d'Yvonne, épouse Boutang (1935 l) que j'ai beaucoup fréquentée ainsi que son mari Pierre Boutang (1935 l).
- Charles (François), fils de Pierre et Marie-Claire Boutang (1959 s).
- Adrienne Boutang, petite-fille de Pierre et Marie-Claire (2003 l).

Quand Yvonne Bec était élève au cours complémentaire à l'école primaire de Murat (Cantal), le 21 mars 1900, à l'âge de onze ans, elle écrivait dans une composition française (j'ai le cahier) :

« L'idéal de maman et le mien est que je devienne une bonne ménagère pour faire mon bonheur, celui de mon mari et de mes enfants... Ainsi, pendant les vacances, je préparais quelquefois les repas et mon chef d'œuvre a été un gigot aux pommes de terre qui, ma foi, n'était pas trop mauvais ».

J'ai toujours connu ma grand-mère attentive au bonheur des autres, mais nulle en cuisine et, allez comprendre, elle avait une très bonne oreille musicale mais peu de talent pour prononcer l'anglais qu'elle connaissait si bien à l'écrit. Était-ce un signe, parmi d'autres, de ce que son gendre Pierre Boutang disait d'elle : « C'est un grand homme manqué » ? Un signe de la contradiction et, sans doute, de la souffrance intérieure qui ont marqué sa longue vie.

Mariée en 1911 à un médecin ophtalmologue qui roulait en De Dion-Bouton (Pierre Canque 1877-1962), bel homme, mondain et quelque peu poète, mais dévasté en profondeur par l'expérience vécue sur le front de la Meuse puis à Verdun (1914-1916) ; Yvonne s'était même déguisée en homme pour aller voir son mari en première ligne. Fin brutale de la « Belle Époque » : ainsi la mort, en octobre 1915, à Souhain dans la Marne, de son beau-frère Gabriel Chastel, polytechnicien, chef

d'escadron du Génie puis celle de son jeune frère, engagé volontaire, André Bec, dans l'offensive Nivelles de février 1917 sur les monts de Champagne (le prolongement du chemin des Dames). La féministe idéaliste et conquérante qu'elle était avant la guerre, élève de Paul Desjardins (1878 l) dans les amphis et de Jacques Copeau sur les planches, devient une pacifiste militante tandis qu'elle va participer activement aux *Décades* de Pontigny et fréquenter la *Nouvelle Revue française* (traduction chez Gallimard de deux romans de Georges Meredith *L'Égoïste*, 1924 et *Les Aventures de Harry Richmond*, 1948).

C'est là, sans doute, la partie la plus connue de sa carrière et, comme je n'y étais pas, je ne pourrais que recopier ce qui en est dit ailleurs, mieux vaut, je pense, ajouter quelques détails vécus.

Par exemple ses cheveux coupés court, au volant de la Delage bleu ciel qu'elle s'était achetée avec son propre argent et qui a symboliquement coulé une bielle fin août 1938, le moment de Munich, au passage à niveau à l'entrée d'Aix-en-Provence.

On était de gauche dans la famille mais mon grand-père Canque avait une grosse clientèle et le ménage s'appuyait en toute confiance sur deux « secrétaires/infirmières/bonnes à tout faire » d'une grande piété (leur frère curé avait été gazé en 1914 mais avait survécu) pour gérer le vaste appartement envahi par les patients venus des profondeurs de l'Auvergne et souvent adeptes du paiement en nature (un lapin ou « un » dinde qui courait dans le couloir au son du piano demi-queue d'Yvonne).

Quand vint la débâcle de juin 40, la famille Bec Canque n'hésita pas. J'ai le souvenir, que je ne crois pas être une illusion, d'avoir entendu dans notre maison le *speaker* de Radio-Londres lire le discours tout récent du général De Gaulle et en tout cas, je me rappelle avoir regardé indiscretement, dès la fin de l'été 40, les feuillets dactylographiés du général Cochet qui analysaient la défaite et incitaient à la résistance. À Clermont-Ferrand, plus tard, on cachait dans le fatras de mes jouets chez mes arrière-grands-parents la littérature subversive (*Témoignage chrétien*, Éditions de Minuit, etc.) et rapidement, je suis devenu « opérateur radio » chargé chaque soir à 21 h de passer à travers le brouillage des ondes courtes. Pendant l'hiver, Yvonne Canque venait écouter chez ses parents (nous étions dans le même immeuble avec un escalier différent) *Les Français parlent aux Français*. Dans une même journée, elle faisait cours au lycée avec le portrait du maréchal Pétain accroché au mur derrière elle dans la classe (j'ai encore la photo) et elle écoutait le soir les « messages personnels » et les actualités de Londres. Une heure avant, à 20 h sauf erreur de ma part, on entendait Radio Paris (pro-allemand) chez le voisin, à travers la cloison.

Disons, pour être bref qu'Yvonne était en 1944 déléguée régionale du Front national (ne pas confondre avec l'actuel) pour l'Auvergne et à la Libération, elle a été nommée, puis plus tard élue, quand il y a eu des élections, conseillère municipale de Clermont-Ferrand.

Je voudrais encore raconter deux histoires :

– Une histoire fausse : on disait dans Clermont-Ferrand qu'en 36, « la mère Canque » avait défilé en manteau de fourrure, le poing levé, en criant : « Nous voulons du pain ! ». Je peux témoigner qu'elle n'avait pas de manteau de fourrure en 1936, elle n'a eu un manteau de fourrure qu'après la Libération, sur ses vieux jours.

– Une histoire vraie : en juillet 44, nous étions en vacances dans notre maison de famille à Orcines (altitude 800 m), près de Clermont-Ferrand, celle-là même près de laquelle était alors caché sous terre le manuscrit de ce qui allait être *L'Étrange Défaite* de Marc Bloch (1904 l). Le boulanger local n'avait plus de farine et, deux fois par semaine, ma grand-mère et moi, descendions à pied à Clermont-Ferrand, juste avant le couvre-feu de 21 h, pour acheter du pain avec nos tickets, le lendemain matin. Par un beau jour de juillet donc, arrivés la veille à Clermont-Ferrand, nous nous sommes levés tôt, nous avons bu notre thé anglais trouvé au « marché noir » à 7 h, nous avons acheté notre pain et nous sommes retournés à Orcines. Et voici que vers midi arrive de Clermont-Ferrand tout ému notre voisin et ami du 4^e étage, Philippe Arbos (1904 l) : « Madame Canque ! Heureusement, vous n'étiez pas chez vous, la Gestapo est venue vous arrêter hier soir ! » « Mais j'étais là, dit ma grand-mère, avec Dominique et nous avons très bien dormi ».

Récit : Vers 22 h ou un peu plus, après le couvre-feu, six hommes en civil, dont un ou deux Français, avec les célèbres imperméables couleur mastic, ont sonné et demandé : « Madame Canque ! » au concierge, membre du PPF mais honnête homme, qui leur avait ouvert. Le concierge les mène au 2^e étage, ils sonnent, une fois, deux fois, trois fois. Au fond du vaste appartement, nous dormons. Coups de pied dans la porte. Nous dormons toujours. Un des gestapistes tire un coup de revolver dans la porte : nous dormons, mais cela réveille le voisin dont on essaye la clé sur notre serrure. Sans succès. Le concierge qui est un ancien de Michelin et qui a donc l'esprit cartésien dit aux Allemands : « S'ils ne répondent pas, c'est qu'ils ne sont pas là ». Nous dormons toujours. Les Allemands s'en vont et le lendemain, nous quittons l'immeuble en toute tranquillité.

Nous avons attendu la Libération (27 août 1944) pour coucher à nouveau dans l'appartement de Clermont-Ferrand.

Yvonne Canque a enseigné la littérature et la philosophie pendant quarante ans au lycée Jeanne-d'Arc et aussi quelques années la philosophie, associée à Paul Naulin (1941 l) en propédeutique à la faculté des lettres de Clermont-Ferrand. Peu de temps avant sa mort en 1978, elle a consigné une dernière réflexion dans son petit carnet : « J'ai enseigné à des générations d'élèves que philosopher c'est apprendre à mourir. Pourquoi suis-je incapable de me l'appliquer à moi-même ? ».

Dominique GUELFUCCI (1953 l)

RAT (Maurice), né le 2 mars 1891 à Mignaloux-Beauvoir (Vienne), décédé le 13 mai 1969 à Paris. – Promotion de 1911 I.

Des décennies durant, sa production scolaire a irrigué les lycées de France et de Navarre. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, tant la fortune posthume de Maurice Rat aura pâti du déclin des humanités, et notamment de l'étude du latin. Il n'en reste pas moins un exemple significatif de l'apport des archicubes à notre enseignement secondaire pendant la première moitié du xx^e siècle.

Son séjour à l'École comporte deux phases distinctes. Reçu au concours de 1911, il ne se présente pas à l'agrégation en 1914 pour cause de maladie. Cela ne l'empêche pas d'être mobilisé le 2 août, mais il est réformé en avril 1915. Délégué rectoral au collège Rollin en 1917, puis au lycée Janson-de-Sailly, il redevient élève de l'École le 1^{er} janvier 1919 et passe alors l'agrégation de grammaire. Professeur de 5^e au lycée de Montpellier, il est nommé au lycée Périer de Marseille en 1920, où il reste en fonction durant trois années. Professeur au lycée Michelet à la rentrée de 1923, il demande une affectation au lycée Janson « dont son domicile est proche ». Il l'obtient l'année suivante, après avoir fait intervenir Raoul Péret, président de la Chambre des députés. Il restera en fonction à Janson durant trente-deux ans, jusqu'à la retraite qu'il prend, très normalement, en 1956. S'il songe un moment à devenir inspecteur d'académie, il renonce rapidement à cette ambition, tout comme à enseigner en classes préparatoires autrement que par quelques heures complémentaires. L'agrégation de grammaire prédispose à l'époque aux classes de premier cycle ; il s'en accommode d'autant mieux qu'il peut se consacrer plus aisément à ses travaux personnels tout en s'acquittant des obligations de son métier avec une certaine originalité. Il met en effet à l'épreuve des talents de pédagogue qu'il perfectionne en multipliant les expériences, notamment en incitant les élèves à l'autocorrection et en mettant au point des systèmes de récompense pour les bonnes réponses. Cette créativité pédagogique est propre à faire prévaloir les exercices oraux ou effectués en classe et à limiter la corvée de la correction des copies car, comme le relève Gaston Cayrou, inspecteur général, Maurice Rat propose « peu de devoirs écrits ». Les rapports d'inspection n'en sont pas moins très favorables, surtout à partir des années trente. Les publications de Maurice Rat lui valent un indéniable prestige, ainsi qu'une certaine aisance financière, ce qui ne va pas sans susciter quelque envie ; on lui reproche des retards, ainsi que, parfois, de l'arrogance ou de la désinvolture à l'égard de quelques-uns de ses collègues. Mais, dans l'ensemble, les éloges l'emportent largement sur les critiques.

L'importance et le nombre de ses publications en font un véritable stakhanoviste de la plume. Du paysage de son œuvre se dégagent deux massifs principaux, des manuels scolaires édités principalement par Fernand Nathan et des éditions et traductions de textes anciens, confiées surtout aux éditions Garnier.

Une véritable passion pour la grammaire et pour le bon usage le conduit à figurer en 1958 parmi les fondateurs de l'association Défense de la langue française. Il publie de nombreux livres de grammaire française, sur le bon usage, sur l'art d'écrire correctement, et notamment sur des questions particulières comme l'accord du participe. Il tient la rubrique « Enrichissez votre vocabulaire » dans le mensuel *Sélection du Reader's Digest*. Son intérêt pour la lexicographie le pousse à composer un dictionnaire des locutions françaises publié en 1941 et devenu ultérieurement dictionnaire des expressions et locutions traditionnelles, qui fait autorité. Sous le titre de *Grammairiens et amateurs de beau langage*, Maurice Rat livre une histoire des réflexions sur la langue française, qui tranche avec le jargon des linguistes et que sa clarté rend d'une lecture fort agréable.

En tête, si l'on peut dire, d'une abondante production scolaire on note un *Aide-mémoire de latin* qui, contrairement à ce que pourrait donner à penser ce titre, porte moins sur la langue latine que sur les notions de géographie, d'histoire, de mythologie, de civilisation et d'histoire littéraire indispensables à l'intelligence des textes étudiés dans les classes. Sur le même modèle, un *Aide-mémoire de grec* leste les hellénistes, moins nombreux que les latinistes, des données nécessaires à l'intelligence des textes.

Il dirige aussi la publication, aux éditions Nathan, d'une série d'anthologies, de Molière, de La Fontaine, de contes et récits du XIX^e siècle, de textes sur la civilisation des temps modernes. Il y associe plusieurs de ses collègues du lycée Janson, notamment Paul Guth. Aux éditions Garnier, il annote les œuvres de Montaigne, de Corneille, de Molière, de Racine, de Beaumarchais, de Musset, de Mérimée, et des textes classiques moins « scolaires » comme *Les Dames galantes* de Brantôme. Éditeur des *Essais* dans la bibliothèque de la Pléiade, il préside longtemps la Société des amis de Montaigne.

La sûreté d'un goût très classique fait la force des commentaires et des annotations contenus dans ces diverses publications. En revanche elle ne parvient pas à masquer le vieillissement du *Florilège de poésie contemporaine*, pour lequel il rédige une significative introduction en 1943. Prenant acte de l'effritement des écoles après le symbolisme, il souligne la place qu'occupent, à la veille de la Première Guerre mondiale, Apollinaire et Toulet, tous deux fort différents, « n'ayant rien de commun, sauf cette appellation trompeuse de *fantaisistes* dont on voulait revêtir à toute force le bric-à-brac, l'imprévu, l'humour du premier et l'irisation chatoyante, les tournures de syntaxe, les arabesques du second ». Il insiste sur la postérité de Toulet, vers laquelle vont ses préférences et rend à son ami Tristan Derème, disparu depuis peu, un hommage mérité. Il est plus réservé sur la postérité d'Apollinaire : « Ce *cubiste* engendra le *dadaïsme* et les clowneries de M. Max Jacob, puis suscita le *surréalisme* (...) école aujourd'hui défunte, qui prétendait borner le domaine du poète aux matériaux

du rêve ». Il n'en reconnaît pas moins que « vaillent d'être mentionnés » Aragon, Desnos, Éluard et Cocteau, qu'il rattache à cette filiation. Mais la place accordée, entre autres, à Henry Charpentier, à André Mary, à André Berry, à Pierre Camo, à Marc Lafargue ou à Charles Forot n'a pas été ratifiée par la postérité.

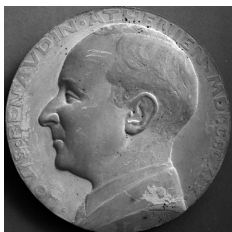
Un goût marqué pour l'histoire le pousse, la retraite venue, à se faire biographe, de Marie Stuart, de Christine de Suède, de Madame de Montespan et même de Napoléon ; il consacre un volume aux *Aventurières et intrigantes du Grand Siècle* après avoir fait revivre les *Dames et bourgeoises amoureuses ou galantes du XVII^e siècle* (livre dans lequel il établit une liste des amants successifs de la reine Margot, chacun se trouvant doté d'un numéro d'ordre) et avant de s'attaquer aux *Femmes de la Régence*. Ajoutons que, marié, mais sans enfant, il évoque avec beaucoup de sensibilité le chien qu'il vient de faire piquer dans *Mon caniche Adour*, petit livre qui exprime, avec beaucoup de finesse, son amour des animaux.

La place de Maurice Rat comme traducteur ne doit pas être sous-estimée. Durant la première moitié du xx^e siècle, les éditions Garnier ont puissamment contribué à la diffusion des grands textes de l'antiquité classique, alors que la collection Budé ne couvrait encore qu'une part limitée des littératures grecque et latine. Si les classiques Garnier ne présentaient pas un appareil critique et un établissement du texte aussi riches que les « Budé », elles fournissaient des traductions françaises, en regard du texte d'origine, qui n'étaient en rien inférieures, tant pour l'exactitude que pour l'élégance de l'expression. À ces éditions l'apport de Maurice Rat est considérable. Il dépasse le cadre des textes expliqués en classe et comprend aussi des auteurs considérés comme mineurs. Si César, Virgile, Catulle, Tibulle, Propertius, Suétone, figurent parmi ces traductions, on y trouve aussi une anthologie des poètes latins, les œuvres d'Érasme et de Théocrite, ainsi qu'un volume consacré aux épigrammes amoureuses de la littérature grecque. Maurice Rat appartient à cette génération de traducteurs soucieux de conserver dans la version française l'ordre d'apparition des idées et des notions, tel qu'il figure dans le texte original en modifiant au besoin, les catégories grammaticales pour rester fidèle au mouvement du texte traduit en conciliant l'exactitude avec l'élégance.

Le traducteur est ainsi la fleur et l'essence du professeur, tel est peut-être le destin qu'incarne cet « amateur de beau langage », de belles-lettres et de beaux textes que fut Maurice Rat.

Jean-Thomas NORDMANN (1966 I)

RENAUDIN (Louis, Joseph), né à Villersexel (Haute-Saône) le 15 mars 1892, décédé à Paris le 6 avril 1969. – Promotion 1913 I.



Il n'est pas aisé de retracer la carrière d'un camarade disparu depuis si longtemps quand ce n'a pas été fait à l'époque où cela aurait été facile, ni d'en faire revivre la personnalité. Non seulement ceux qui l'avaient connu ont eux-mêmes disparu, mais la recherche d'une descendance qui pourrait préciser qui il était n'est pas assurée du succès. La raison qui m'a fait m'intéresser à Louis Renaudin est qu'à plus d'un demi-siècle de distance, je lui ai emboîté le pas sur le site archéologique de Philippes. S'il y a un sens à revenir sur sa vie et sa carrière, c'est de montrer que malgré les rudes obstacles qui n'ont pas manqué, il a su trouver le chemin de la réussite. La vie est difficile et l'avenir obscur pour nos jeunes camarades : ce fut aussi le cas pour lui, et son exemple enseigne qu'il n'est pas de situation sans issue.

La carrière de Louis Renaudin est atypique et s'est déroulée en deux temps bien différents. Fils d'un pharmacien, il suit d'abord un itinéraire traditionnel qui devait le mener vers des études littéraires classiques. Après des études secondaires au lycée de Vesoul, il les poursuit comme interne au lycée Lakanal où il est élève de première supérieure de 1909 à 1913. Il avait alors déjà perdu son père. Il y a pour camarade d'études un helléniste bien connu, le futur inspecteur général Marcel Bizos, qui le dépeint comme un « jeune homme élégant, d'une distinction discrète, aimable camarade » dans l'évocation de sa mémoire faite à l'Association des études grecques en juin 1969. Selon le proviseur du lycée, en juillet 1912, il est de ceux qui « n'ont pas été seulement des élèves laborieux et consciencieux dont le succès ne peut manquer de récompenser les efforts ; ils se sont soumis aux exigences de la discipline avec docilité et une bonne humeur qui se sont très vite communiquées à leurs camarades de 1^{re} S[upérieure] et qui ont contribué à faire de cette classe une des meilleures que l'on ait vues depuis longtemps ». Il obtenait de meilleurs résultats en latin et grec qu'en philosophie, et avait l'allemand pour langue vivante. Reçu au concours de l'ENS en 1913, il s'engage volontairement comme simple soldat pour huit ans, conformément aux dispositions applicables aux normaliens de la loi sur le recrutement militaire du 7 août 1913. L'année universitaire 1913-1914 est la seule année normale d'études supérieures qu'il ait pu faire. La consultation des registres de prêt de la bibliothèque de l'ENS (élèves) fait comprendre qu'outre la préparation de la licence de lettres, il montre un intérêt marqué pour les premiers temps de la Grèce, sa future spécialité scientifique. La guerre le surprend alors. Promu sous-lieutenant en décembre 1914, il sert comme officier mitrailleur dans la Somme, puis est muté au Maroc au début de 1916 pour raisons de santé (suspicion de tuberculose) comme

officier de renseignements – affecté au cercle des Beni M'Tir (bureau d'El Hadjeb), il s'intéresse beaucoup aux questions de politique et d'administration indigène –, enfin, en juin 1917 et toujours pour les mêmes raisons, comme officier d'ordonnance à l'état-major du général commandant supérieur des troupes en Indochine. Il obtient la croix de guerre en 1918. Placé en congé illimité de démobilisation et détaché à l'ENS le 18 avril 1919, il est démobilisé le 24 octobre et passe ce mois-là le concours de l'agrégation des lettres à la session spéciale des démobilisés, en même temps que deux autres futurs Athéniens, Georges Daux (1917 l), qui devait devenir directeur de l'École d'Athènes de 1950 à 1969, et Raphaël Dreyfus (1916 l). Il est peu après nommé membre de l'École française d'Athènes. Il s'y spécialise dans l'archéologie pré- et protohistorique. En Macédoine, il participe aux fouilles du site romain de Philippes et du site voisin de Dikili Tash, de l'âge du Bronze ; il contribue aussi à l'exploration archéologique de la plaine de Philippes et Drama, en particulier du site de Malka Toumba. En Crète, il contribue à relancer la fouille du site minoen de Mallia, surtout de son palais. Les trois articles qu'il donne au *Bulletin de Correspondance Hellénique* portent tous sur des questions d'archéologie protohistorique. Il devient en 1922 secrétaire de l'École d'Athènes, ce qui comportait à l'époque les fonctions d'agent comptable. Il se familiarise donc avec des questions qui allaient lui être utiles dans la suite de sa carrière : établir et respecter un budget, tenir une comptabilité en deux monnaies, francs et drachmes, assurer le suivi d'une trésorerie. Il est très apprécié de son directeur, Charles Picard (1905 l), « un si excellent collaborateur, dont j'appréciais fort la droiture, autant que les qualités d'invention scientifique et d'énergie active. L'avenir de nos fouilles de Crète, montées par lui, est très compromis par son départ » écrit-il à son sujet le 30 juin 1924 dans une lettre à Edmond Pottier (1874 l), quand son départ de l'École d'Athènes est devenu une certitude. Il avait déjà été très bien noté de ses différents chefs dans l'armée, qui s'accordent à lui reconnaître une grande intelligence, une grande capacité de travail, du tact, un caractère calme et pondéré, du bon sens, un jugement droit, « jeune et sympathique officier ». Mais au début de l'été 1924, le changement d'orientation de Renaudin se dessine : il a demandé un congé, dont Picard voit les raisons dans « l'action néfaste de rivalités calomniatrices », et les perspectives plus qu'incertaines qu'offrait alors l'université française, au point que le directeur lui-même, docteur d'État, qui avait quitté l'université de Bordeaux pour prendre son poste à Athènes, ne se voyait offrir qu'un poste de professeur de lycée pour son retour en France : « les difficultés que j'ai moi-même en ce moment ... n'ont pas beaucoup engagé M. Renaudin à persévérer dans des voies dont l'issue apparaît pour tous moins que brillante ». Perspectives bouchées d'un côté, perspectives alléchantes d'un autre : Renaudin entre dans la banque. Il n'abandonne pas pour autant tout intérêt pour l'hellénisme : devenu membre de l'Association des Études grecques à partir de 1922, il devait le rester jusqu'à sa mort.

Le 1^{er} août 1924, Renaudin entre donc au Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie où il allait faire toute sa carrière. À en croire Marcel Bizos, c'est sous l'influence de son mariage. Il devait en effet épouser à Athènes, le 20 août 1925, Christiane Bonnier – le couple a eu deux filles : Jacqueline (Mme Yves Rivoalen) et Marie-Thérèse (Mme Charles Briault). Son beau-père Jacques Bonnier était bien implanté dans les milieux économiques grecs : vice-président de la chambre de commerce franco-hellénique, il était administrateur-délégué de la Banque d'Athènes, avec laquelle l'École d'Athènes était en relations d'affaires. Voilà comment on passe de l'archéologie à la banque. Dans son nouveau métier, Renaudin devait faire une carrière rapide et brillante : inspecteur des services financiers en 1925, directeur de l'agence de Bordeaux en 1928, ensuite secrétaire général, il entre dès 1937 au conseil d'administration et devient administrateur-directeur général, vice-président délégué en 1939. Il se consacre particulièrement au développement économique de la Tunisie, qu'il semble avoir porté à bout de bras. Son expérience marocaine a pu lui être utile : en 1931, il déclare à l'autorité militaire parler l'allemand, le grec et l'arabe, et lire et écrire correctement l'anglais et l'italien. Le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale n'a pas pour lui de grande conséquence : lieutenant de réserve au service militaire des chemins de fer (mais il reçoit comme note à l'issue d'une période en 1933 : « d'instruction générale moyenne, il ne pourrait faire qu'un bon adjoint de commissaire de gare »), il est placé en affectation spéciale comme chef de maison, sans intervention de sa part. En 1940, contraint par la nouvelle loi sur les sociétés anonymes, il quitte le conseil d'administration pour devenir directeur général, mais le réintègre dès 1943. De nombreux faits de résistance lui valent la médaille d'argent de la Reconnaissance Française. De 1944 à 1959, il est président-directeur général, puis, en raison de son âge, président seulement de 1959 à 1961, date à laquelle il se retire définitivement. Il était à sa mort président d'honneur de la Société centrale de banque, avatar du Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie. Parallèlement, il est administrateur de plusieurs sociétés qui prouvent son influence dans les milieux d'affaires : dès avant la guerre, nombre de sociétés actives en Afrique du Nord et au Levant, mais aussi la Banque Ottomane, le Crédit foncier de Syrie et du Liban ; il siège au conseil national du crédit, comme un des deux représentants de la banque privée. Il était alors reconnu comme un des techniciens les plus expérimentés de la finance privée, et sa cravate de commandeur de la Légion d'honneur lui avait été remise par le procureur général honoraire de la Cour des Comptes. Marcel Bizos, qui l'avait perdu de vue, le rencontre à nouveau à Beyrouth vers le milieu des années 1950. « Je revis un personnage imposant, écrit-il, grand brasseur d'affaires, Directeur de banque, Président-directeur général de sociétés, commandeur de la Légion d'honneur ». Renaudin déclarait à son ancien camarade qu'il n'avait pas perdu l'amour du grec, même s'il est vraisemblable qu'il en avait perdu la pratique.

De 1933 jusqu'à la guerre, il eut l'occasion d'enseigner à l'École libre des sciences politiques, où il fut directeur de conférences – mais pas en grec, bien entendu : c'était en « préparation aux affaires ». Il avait gardé des relations avec sa région d'origine : de 1943 jusqu'à sa mort, il fut vice-président de l'association des Francs-Comtois de Paris et d'Île-de-France. Il a été aussi vice-président de la Société française d'histoire d'outre-mer, de 1946 à sa mort. Il était titulaire de la Croix de guerre, et membre de la Légion d'honneur, chevalier en 1938, officier en 1947, commandeur en 1953.

Michel SÈVE (1969 I)

PÉZARD (André), né le 23 juin 1893 à Paris, décédé à Brantes (Vaucluse) le 26 août 1984. – Promotion de 1914 I.

Si André Pézard lui-même s'est défini comme « spécialiste d'italien, et depuis toujours »¹ lors de sa *Leçon inaugurale* au Collège de France le 4 décembre 1951, il reste encore à placer cet italianisme en regard de son histoire personnelle, avant tout, puisque celle-ci croise celle du siècle dernier et éclaire certains nœuds et tournants décisifs de cet « âge des extrêmes » qui a été « ce court vingtième siècle »², car il ne fut pas seulement un des plus grands italianistes de sa génération et le traducteur extraordinaire de toute l'œuvre de Dante dans la Pléiade (1965), mais aussi un intellectuel d'envergure internationale, et un écrivain à part entière. Pour reprendre les mots de Jean Delumeau, « s'il fut admirable par sa science, son originalité d'esprit, la vigueur et la rigueur de son regard intellectuel, il fut aussi un homme d'une grandeur d'âme exceptionnelle »³. Et ces qualités furent mises au service d'une activité de passeur culturel de premier rang entre deux pays amis et ennemis au cours du xx^e siècle, activité qui mériterait d'être mise au jour dans une biographie complète⁴ en partant des documents du Fonds Pézard aux Archives nationales (fonds André-Pézard, coté 691AP). : elle va bien au-delà de tous les témoignages et le nombre d'honneurs que son œuvre a reçu des autorités, des institutions civiles et universitaires ou des sociétés savantes d'au-delà des Alpes⁵.

Les origines familiales d'André Pézard portent le sceau caractéristique d'un milieu et d'une époque propres à la fin du xix^e siècle français, le temps où les directeurs d'école (comme Léon Pézard son père) et les instituteurs (comme Marguerite Hubert, sa mère), étaient les hussards de la République⁶, qui étaient chargés de répandre un idéal de laïcité, de tolérance, et d'un savoir rationnel : diffuser la culture était un devoir civique et enseigner, une religion laïque qui visait la formation d'une nouvelle classe dirigeante à travers le renforcement du système des grandes écoles, héritage de la Révolution. C'est dans ce cadre que se déroulera la formation du jeune Pézard qui

étudie d'abord au lycée Montaigne, où sa mère enseignait aux classes maternelles, et par la suite au lycée Louis-le-Grand où il prépare le concours d'entrée à l'École normale supérieure de la rue d'Ulm ; il y sera reçu le 25 juillet 1914 et il sera mobilisé le 10 août de la même année. Au front à partir du 25 janvier 1916, comme sous-lieutenant puis lieutenant d'infanterie, au 46^e régiment d'infanterie, il vécut en première ligne les grandes batailles de la Première Guerre mondiale (Vauquois, l'Argonne, la Somme). Grièvement blessé à la jambe à Bouchavesnes le 20 septembre 1916, il fut réformé n° 1, et il reçut la Croix de guerre avec deux citations et la Légion d'honneur pour faits de guerre. Il ne fut rendu à la vie civile que le 15 novembre 1919.

Il reprit ses études à l'École normale supérieure et à la Sorbonne, où il fut élève d'Henri Hauvette et d'Alfred Jeanroy. Agrégé d'italien en 1919, il fut nommé professeur au lycée d'Avignon (1919-1920) et l'année suivante au lycée Ampère de Lyon. Chargé de cours à la faculté des lettres de Lyon de 1921 à 1945, il y resta comme titulaire jusqu'à 1951 quand il fut élu professeur au Collège de France sur la chaire d'Augustin Renaudet *Histoire de la civilisation italienne* transformée en chaire de *Littérature et civilisation italiennes* pour André Pézard de 1951 à 1963. Ses cours au Collège traiteront, pour la plupart, de ses recherches sur Dante et son époque : ses travaux et ses traductions annexes ont marqué durablement ces domaines. En 1950 la publication par Étienne Gilson de *Dante sous la pluie de feu*, un ouvrage issu de sa thèse de doctorat (le 10 mars 1945 à Paris), donne à Pézard le statut de spécialiste reconnu de Dante. La thèse constituait une interprétation vraiment et totalement nouvelle du Chant XV de *l'Enfer* et de l'énigme que pose la punition infligée par le poète à Brunetto Latini, le maître vénéré, châtié sous une pluie de feu infernale. Et c'est en 1965, après douze ans de travail, qu'il publie la traduction des *Œuvres complètes* de Dante dans la collection de la Pléiade, dédiée à sa femme Yvonne, dont la mort dans un accident de voiture (13 octobre 1959) au retour d'un voyage en Italie, fut l'autre cassure tragique de sa vie, avec l'expérience de la guerre au front⁷.

André Pézard est le premier intellectuel, en France, à travailler seul à la traduction de toute l'œuvre de cet auteur-phare auquel il consacra une grande partie de sa vie et de ses écrits. En plus d'une dizaine d'ouvrages, dont une grammaire italienne (A. Pézard fut aussi un pédagogue attentif et éclairé), il publia quelque 160 articles, d'abord et avant tout sur Dante, mais aussi sur Pétrarque, Boccace, Arioste, Alfieri, Leopardi, d'Annunzio prouvant la vaste connaissance qu'il avait de la littérature italienne classique et contemporaine (comme par exemple le poète Lionello Fiumi). Mais c'est comme « dantologue » qu'il acquit une renommée mondiale : sa version en décasyllabes de la *Comédie* tout entière, répondant parfaitement au texte, vers par vers, syllabe par syllabe (142 300 en français comme dans l'original) et accompagnée d'une étude approfondie, érudite et brillante du texte, demeure incontournable. Si son œuvre d'universitaire qui occupe une place précise dans l'italianisme français et

dans l'histoire de la réception de l'œuvre de Dante en Europe est bien connue, son profil d'écrivain demeure encore méconnu⁸. L'écriture l'accompagne régulièrement, voire quotidiennement, de sa première jeunesse, comme en témoignent ses *Journaux* inédits et revêt aussi une fonction exutoire, notamment lors de son retour à la vie civile, après sa démobilisation. Son œuvre autobiographique *Nous autres à Vauquois* constitue un témoignage authentique fort, dramatique, à échelle personnelle mais aussi générationnelle et collective de la vie quotidienne des soldats face aux horreurs des combats. Et André Pézard dédie *Nous autres à Vauquois* à ses « amis qui sont morts »⁹ en inscrivant leur souvenir dans la vie qui continue grâce à sa plume, une langue essentielle, forte. On a souligné que la spécificité du texte de Pézard, par rapport à d'autres écrits sur la même guerre, tient dans sa construction poétique qui fait alterner annotations et poèmes en prose au fil de pages intenses, construite par le jeu des rimes et le rythme des phrases qui apparaissent comme des juxtapositions d'octosyllabes et d'alexandrins. L'expérience douloureuse de la Grande Guerre constitue une véritable première cassure dans l'existence de Pézard et le marque pour toujours, de façon indélébile, jusque dans sa chair. D'autres écrits, liés à la sphère privée, dédiés à sa femme et ses filles comme les *Contes et légendes de Provence*, attestent de la variété des genres de son écriture qui mériterait d'être connue. Ses *Fables express et autres folies (1918-1921)*, inédites à ce jour, ainsi que de nombreux croquis liés à ces fables viennent non seulement témoigner de l'imprégnation de la Grande Guerre dans la vie de l'auteur mais révèlent aussi ce moment de la naissance d'un écrivain à part entière. De ces quelques lignes, ressort, en creux, le profil d'un intellectuel accompli qui renvoie tout simplement à l'histoire culturelle européenne et que l'on ne peut pas cantonner à l'étiquette, fût-elle prestigieuse et juste, du « dantologue » français le plus illustre du xx^e siècle. En d'autres termes, si la traduction pézardienne de toute l'œuvre de Dante a été le point d'arrivée d'une tradition d'études bien française, elle est portée par une expérience personnelle de vie et de pensée extraordinaire, par l'épaisseur humaine d'un savant et érudit hors norme, d'un maître respecté, d'un citoyen fidèle aux valeurs républicaines réaffirmées aux moments les plus sombres de l'Occupation, comme les innombrables pièces de ses archives le témoignent. L'italianisme de Pézard a été certes l'intérêt pour un pays et l'étude d'une langue, d'une littérature, d'une civilisation devenus une passion, à partir de Dante, mais pas seulement, et cet intérêt a fait de Pézard un passeur culturel hors norme dans une Europe dont il a vécu les déchirements en tant que témoin et acteur souvent impuissant mais auxquels il a répondu par des engagements qui sont encore à mettre au jour comme ils le mériteraient.

Silvia FABRIZIO-COSTA, professeure d'italien,
université de Caen-Normandie
(laboratoire Lettres, arts du spectacle, langues romanes)

Notes

1. A. Pézard, *Leçon inaugurale*, Nogent-le-Rotrou, Impr. Daupeley-Gouverneur, 1952, p. 41. Cette leçon a été publiée à nouveau dans *Moyen Âge et Renaissance au Collège de France*, sous la direction de Pierre Toubert et de Michel Zink, Paris, Fayard, 2009, p. 431-439.
2. On fait référence à Eric J. Hobsbawns, *The Age of Extremes The Short Twentieth Century 1914-1991*, 1994 (trad. française 1999).
3. Jean Delumeau : http://www.college-de-france.fr/media/professeurs-disparus/UPL3884_necropezard.pdf
4. Voici les notes, les articles biographiques et les nécrologies :
 - Jean-Charles Vegliante, *Pour Pézard*, dans M. Zink, P. Toubert (éd), *Le Moyen Âge et la Renaissance au Collège de France*, cit. p. 427-430 ;
 - Nicolò Mineo en 1970, [http://www.treccani.it/enciclopedia/andre-pezard_\(Enciclopedia-Dantesca\)/](http://www.treccani.it/enciclopedia/andre-pezard_(Enciclopedia-Dantesca)/) ;
 - Robert-Henri Bautier. *Allocutions à la mémoire de M. André Pézard, académicien ordinaire*, in : « Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres », 128^e année, N. 3, 1984. p. 486-489.url : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/crai_0065-0536_1984_num_128_3_14187
 - Jean Delumeau cité note 3 *supra* ;
 - Lucienne Portier, *In memoriam : André Pézard*, in « Revue des Études italiennes » nouvelle série, tome XXX, n^{os} 1-4, janvier-décembre 1984 (paru en juillet 1985), p. 7-10 ;
 - Paul Renucci, *Préface*, dans A. Pézard, *Dans le sillage de Dante*, Paris, Société d'études italiennes, 1974.
5. Voir une liste : http://www.college-de-france.fr/site/professeurs-disparus/andre_pezard.htm
6. Définition inventée, paraît-il, par Ch. Péguy (1913, *L'argent*).
7. Yvonne Bonnard était provençale et A. Pézard « adopta » la Provence grâce à sa femme. Mariés en 1920, ils ont eu deux filles : Sylvie Pézard, agrégée d'italien, et Fanette Pézard Roche, née le 30 novembre 1924 à Lyon et décédée à Paris le 3 décembre 2009. Historienne d'art spécialiste du futurisme, elle aussi fut agrégée d'italien, traductrice du *Guépard* de Tomasi de Lampedusa et auteur des *Contes et légendes de Gascogne*, Nathan 1962, illustrés par R. Péron.
8. Un colloque et une journée d'études récents ont essayé de pallier ce manque : le colloque *André Pézard en ses archives* organisé les 5-6 décembre 2014 par Michèle Gally et Elsa Marguin-Hamon : http://www.transfers.ens.fr/article163.html?artpage=2-2#outil_sommaire (la publication des actes est prévue aux éditions Classiques Garnier) ; la journée d'études organisée le 27 novembre 2014 par S. Fabrizio-Costa et M. Hartmann *André Pézard écrivain*. <http://www.unicaen.fr/recherche/mrsh/laslar/2889> est publiée dans « Studi Medievali e Moderni », XVIII, n°1/2 2015.
9. A. Pézard, *Nous autres à Vauquois 1915-1916*, [Paris, La Renaissance du Livre, 1918 et 1930], Nancy, Presses universitaires de Nancy et Secrétariat d'État chargé des anciens combattants et des victimes de guerre, coll. « Témoins et témoignages », 1992, page de titre.

CAHEN (Jacques Gabriel), né le 8 avril 1906 à Paris, décédé le 19 juillet 1944 à Châtillon-d’Azergues (Rhône). – Promotion de 1927 I.

Le père de Jacques était « fabricant de bijouterie ». Il avait repris la boutique-atelier de son propre père, sise dans le II^e arrondissement de Paris. On y fabriquait surtout des bourses en mailles de fil d’argent, à la mode à l’époque. Une de ses tantes était sévrienne, agrégée de mathématiques (promotion 1894).

Il était cousin germain de ma mère, et très proche d’elle, si bien qu’une partie de ce qui va suivre m’a été suggéré par mes souvenirs d’enfance et d’adolescence.

Jacques entre à l’École, en 1927, venant de la khâgne du lycée Louis-le-Grand. Dans sa promotion trois jeunes filles, et dans la suivante la philosophe Simone Weil. Une sympathique camaraderie règne entre ces étudiants. Pendant ses années d’étudiant, il fait la connaissance de Maurice Schumann, dont il eut la surprise de reconnaître la voix dans l’émission *Honneur et Patrie* diffusée par la BBC à partir de juillet 1940.

Il rencontre à cette époque une agrégative de lettres, Lucienne Cervière, avec qui il se marie en 1931. À cette date, les parents de Lucienne habitent à Sandillon, dans le Loiret.

Reçu à l’agrégation de grammaire en 1933, il est nommé professeur à Poitiers, puis à Orléans au lycée Pothier. Son épouse, déjà agrégée des lettres, obtient un poste dans la même ville. Le député est Jean Zay dont il partage les opinions.

En 1935, l’inspecteur d’académie d’Orléans signale que ces professeurs ont des « activités extraprofessionnelles », ce sont des « activités politiques déplacées ». En particulier Lucienne, avec quelques collègues, s’est jointe au Comité antifasciste d’Orléans ; elle a distribué des tracts à la foire. L’inspecteur a fait observer à ces personnes que leur attitude inconsidérée nuit à la bonne renommée du lycée. Il écrit au ministre qu’il estime que ces professeurs du lycée de jeunes filles mériteraient d’être déplacées.

Mais, à la rentrée suivante (celle de 1936), le couple est muté à Paris, sur sa demande. C’est un avancement, et non pas une sanction. Jacques enseigne au lycée Buffon. Il est chargé de classes de sixième ; il sait amuser les enfants à l’étude de la grammaire latine et à la lecture des textes faciles destinés aux jeunes de leur âge. Il est très aimé de ses élèves. Mais, à la déclaration de guerre, en 1939, il est mobilisé, avec le grade d’aspirant.

À la rentrée 1940, après l’armistice, il revient au lycée Buffon. Pas pour longtemps, puisqu’il reçoit en octobre la note lui signifiant qu’il est *admis au bénéfice* (sic) du décret du 3 octobre 1940. Il s’agit du statut des Juifs promulgué par le gouvernement de Vichy. Il est donc obligé de quitter l’enseignement public en décembre 1940. Jacques continuera à travailler à la thèse sur le vocabulaire de Racine dont il avait le projet.

L'arrestation de mon père, le 20 août 1941, le décide à gagner la zone « non-occupée ». Il s'installe à Lyon. Son épouse enseigne au lycée de jeunes filles de Lyon.

Dans cette ville, il travaille à l'École universelle, établissement privé d'enseignement par correspondance, où il coordonne les cours en disciplines littéraires.

Par ailleurs, il participait à un mouvement de Résistance. Pour toutes ces raisons, il avait pris une fausse identité : depuis 1943, il se faisait appeler Pierre Gonin ; seules, quelques personnes connaissaient son véritable nom ; il avait, bien sûr, de faux papiers.

Le 8 juin 1944, il fut arrêté dans la rue à la sortie des locaux de l'École universelle et interné au fort Montluc par la Gestapo. Là, les Allemands qui le gardaient ne le désignèrent jamais sous un autre nom que Gonin. Dans le local (un ancien réfectoire) où il était détenu se trouvaient quatre-vingts prisonniers, parmi lesquels deux professeurs d'Université : Émile Terroine, professeur de biologie à l'université de Strasbourg repliée à Clermont-Ferrand, ainsi qu'à l'université de Lyon, et Mazel, professeur de médecine légale, tous deux emprisonnés parce qu'ils figuraient sur des listes de notables qui n'aimaient pas le nazisme. Pour leur plus grand nombre, les détenus de ce local étaient des « Patriotes » : gendarmes ou policiers trop lents à trouver ceux qu'ils étaient chargés d'arrêter ; un colonel en retraite, envoyé en prison au lieu et place de ses deux fils résistants ; le receveur des postes des Brotteaux, Eugène Denis, qui sera fusillé en même temps que Jacques ; le directeur de la Régie des tabacs de Saône-et-Loire, polytechnicien, interné à Montluc pendant huit mois. Terroine a décrit les lieux : presque autant de lits que de prisonniers, ce qui était déjà un « luxe » par rapport à d'autres geôles du fort Montluc, un robinet pour 80, et une abondante vermine.

Dans une autre partie du fort se trouvait la baraque des Juifs, vidée périodiquement vers Drancy, mais remplie à nouveau par des apports de plus en plus nombreux, jusqu'au 18 août, où tous ceux qui restaient furent fusillés à Bron.

Ses voisins de détention décrivent « Gonin » comme un être dont la noblesse du cœur égalait la vivacité de l'esprit. Il ressentait les souffrances inavouées de ses camarades, et en même temps se montrait spirituel, blagueur, gavroche, faisant rire aux moments les plus sombres par des anecdotes amusantes. On le plaisantait pour son exceptionnelle maladresse, on l'adorait pour sa simplicité et sa bonté.

Il avait dirigé l'organisation des conférences et causeries : plusieurs prisonniers incitèrent leurs camarades à parler, et les sujets les plus variés furent exposés. Chacun parlait de ce qu'il connaissait bien, et c'était souvent des choses de son métier : maroquinerie, culture de la vigne, blanchisserie, divorce, mais aussi Égypte ancienne, cinéma, céramique, courses de taureaux. Ces conférences étaient fréquemment suivies de longues discussions, auxquelles le plus grand nombre participait.

Tous les matins, la porte s'ouvrait de bonne heure, et le *feldwebel* de service appelait des noms ; ceux qui étaient désignés ainsi allaient passer la journée dans les caves de la Gestapo, et rentraient meurtris après l'interrogatoire. Jacques Gabriel resta quarante jours sans jamais être interrogé. Cela l'inquiéta de plus en plus, et il eut le pressentiment que jamais il n'irait à l'interrogatoire, mais qu'il serait fusillé. À la fin de la nuit du 19 juillet, la porte s'ouvrit, on cria trois noms dont celui de Gonin. On leur demandait de venir « sans bagage ». Lorsque survenait un tel appel, les intéressés ne se faisaient aucune illusion : tous savaient ce que cela signifiait : le transport en pleine campagne, et l'exécution. En s'en allant, Jacques dit au préposé à la gamelle, qui le grondait souvent pour sa maladresse : « Tu vois, il est plus facile de mourir que de ne pas renverser sa soupe. »

Il fut emmené à Châtillon-d'Azergues, à quelque 25 km de Lyon, et fusillé parmi cinquante-deux otages. Les habitants, d'abord terrifiés par le bruit de la fusillade, procédèrent ensuite à l'inhumation au cimetière de Châtillon. Les assassins avaient repris la direction de Lyon, en chantant.

Jacques avait cru jusqu'au dernier moment que la Gestapo n'avait pas pu dévoiler sa véritable identité. Les perquisitions et visites qui ont eu lieu à l'École universelle semblent montrer le contraire. Il avait en effet un certificat de travail de l'École universelle au nom de Gonin, mais aucun employé de ce nom n'existait dans les registres de cette école car elle n'avait pas fait le nécessaire et, là, plusieurs personnes connaissaient ses deux identités.

Son épouse était partie pour Paris le 31 juillet, croyant que Jacques avait été transféré à Compiègne. Sa mère, qui était veuve et n'avait pas d'autre enfant, isolée à Lyon, est allée le 27 août trouver le professeur Mazel dès qu'elle a appris que celui-ci avait été libéré (départ des Allemands). Comme elle lui avait dit qu'elle était simplement une amie de la famille, Mazel lui a appris la vérité sans trop de ménagements. Elle vécut quelques heures affreuses, absolument seule, et sans aucun secours humain, puis s'est suicidée au gardéal le 29 août. Elle est morte seule à l'hôpital, où l'avait fait transférer sa concierge, et fut enterrée à la fosse commune sous un nom d'emprunt. Des amis essayèrent de joindre la femme de Jacques Gabriel à Paris et chez sa mère dans le Loiret, mais elle ignore tous ces malheurs jusqu'à fin septembre, et dut alors se livrer à des démarches pénibles et compliquées.

Une lettre du ministère de l'Éducation nationale fut adressée à Jacques le 26 septembre 1944, destinée à l'informer qu'il était réintégré professeur de 5^e au lycée Henri-IV. Cette lettre fut retournée à l'expéditeur avec la mention « parti sans laisser d'adresse ».

Les professeurs Mazel et Terroine, à qui Jacques Gabriel avait parlé de sa thèse, prirent l'engagement de la publier : elle constituait la base des conférences que celui-ci faisait à ses camarades.

Ce travail, qui était terminé dans ses parties essentielles, mais dans lequel certains développements annoncés n'avaient pas été traités, fut publié en 1946 grâce à une souscription à laquelle participèrent ses professeurs, de nombreux amis, et sa famille. Elle porte en épigraphe une citation du *Figaro* de 1941 : « L'aptitude à l'inactualité est le premier signe que toute vie de l'esprit relève plus ou moins de l'éternel. »

Andrée LANTZ MARGOLIN (1942 S)

DENISSE (Jean-François), né à Saint-Quentin (Aisne) le 12 mai 1915, décédé à Paris le 17 novembre 2014. Promotion 1936 s.

C'est seulement quelques mois avant de devenir centenaire que Jean-François Denisse nous a quittés. Il est né dans une famille d'artistes qui a vite choisi le Midi ensoleillé pour s'y épanouir. Ses études furent retardées, car son père l'emmenait dans la campagne antiboise pour y peindre, tout en enseignant à son fils les rudiments de la langue et les enthousiasmes de la littérature ; Rabelais, Montaigne, Voltaire... Jean-François était en train d'acquiescer sous le soleil une solide culture. Il fait ses études d'abord au collège d'Antibes, puis au lycée de Nice. Reçu à l'École normale supérieure en 1936, agrégé de sciences physiques en 1941, il part en 1942 enseigner la physique au lycée de Dakar (Sénégal). À son retour en France, en 1946, il entre au CNRS pour préparer sa thèse au laboratoire de physique de l'École normale. Après un bref séjour au National Bureau of Standards, il soutient sa thèse en 1950, sur la propagation des ondes dans les plasmas. Le directeur du laboratoire, Yves Rocard (1922 s), a vite remarqué ce jeune et brillant chercheur. Il décide de l'encourager dans sa décision de créer une équipe de radioastronomie, alors une science nouvelle ; autour de lui, les autres membres de l'équipe étaient Jean-Louis Steinberg et Émile Jacques Blum. Leurs premiers instruments importants furent deux antennes paraboliques, d'anciens radars allemands récupérés au titre des réparations, du type Riese-Würzburg et installés à Marcoussis, sur un terrain appartenant à la Marine nationale, dont Rocard était amiral de réserve. Outre les radars allemands, il y avait à Marcoussis deux petits interféromètres solaires expérimentaux, construits par Jacques Arzac (1948 s), physicien très compétent dans la théorie de ce type d'instrument (il avait été formé par l'excellente école d'optique française).

En 1953, à l'invitation d'André Danjon (1910 s), directeur de l'observatoire de Paris, le groupe de radioastronomie se déplace à Meudon, et Jean-François Denisse obtient un poste d'astronome. C'est alors que commence l'élaboration d'une station importante de radioastronomie à Nançay, en Sologne : il fallait un grand terrain, pas trop cher, et surtout à l'abri des parasites industriels. Le premier grand instrument, un interféromètre solaire, fut terminé en 1956. L'équipe s'était largement étendue avec André Boisshot,

Paul Simon, Jean Delannoy (1952 s), Bernard Morlet (1952 s), Émile Leroux et James Lequeux (1952 s) ainsi qu'une sévrienne, Geneviève Benoit (1952 S), qui allait devenir Madame Lequeux. Ces jeunes gens ont assez vite acquis un renom international, qui valut à Denisse de présider le Comité des recherches spatiales (COSPAR) du Conseil international des unions scientifiques (ICSU). Les deux radars Würzburg récupérés furent montés en interféromètre à base variable, grâce auquel, de 1959 à 1962, l'un de nous (JL) a effectué son travail de thèse, sur la structure des radios-sources, sous la direction bienveillante de Denisse, et avec les conseils éclairés d'Arsac. En 1954, personne dans le groupe n'avait la moindre notion d'astronomie, et cela se sent en relisant les publications de cette époque qui témoignent parfois d'une certaine naïveté. C'est ainsi que l'équipe a construit une carte radio de la Voie lactée sans connaître les mécanismes de rayonnement correspondants, qui avaient pourtant été mis en évidence par des collègues étrangers comme Josef Shklovsky et Karl Otto Kiepenheuer. Quant à Denisse il appliquait brillamment au Soleil ses connaissances sur les plasmas et sur les ondes qui s'y propagent. Il commença, dès la fin des années 1940, par organiser des expéditions afin d'observer les éclipses de Soleil. Il forma dans ce domaine de la physique solaire, de jeunes et brillants chercheurs comme Monique Pick et Anne-Marie Malinge. Au début des années 60, Denisse donnait un enseignement à Orsay, avec Jean-Loup Delcroix (1944 s), Charlotte Peter-Wimel (1942 s) et Jacques Yvon (1922 s), dans le cadre du DEA Plasmas, qui était une grande nouveauté à l'époque. L'un de nous (JL) a eu la chance d'y participer. C'est à cette période que Denisse et Delcroix ont publié chez Dunod leur bel ouvrage sur la *Théorie des ondes dans les plasmas*.

En 1963, la succession de Danjon comme directeur de l'observatoire de Paris s'avérait fort difficile. Jean-François Denisse, dont les remarquables qualités de leader étaient connues, eut le courage de se porter candidat, et d'être élu dans cette responsabilité majeure de l'astronomie française. Ce fut la fin de sa carrière purement scientifique et le début d'une brillante carrière administrative. Il comprit vite, notamment dans la foulée des événements de 1968, qu'il fallait une organisation nationale autre que le simple Comité national français d'astronomie (CNFA) ; c'est à son initiative que fut créé, par le CNRS, l'Institut national d'astronomie et de géophysique (INAG), dont il fut le premier directeur de 1968 à 1971. À ce poste, il donna une forte impulsion au démarrage de projets tels que le télescope optique franco-canadien de 3,6 m (le CFHT), qui sera installé au Mauna Kea, sur la grande île d'Hawaï. Jean-François Denisse assumait dans la suite de sa carrière plusieurs autres responsabilités importantes : il fut président du Centre national des études spatiales (CNES) de 1968 à 1973 ; il joua un rôle important pour la création de l'agence spatiale européenne (ESA). Il présida le Bureau des longitudes en 1974 et 1975. Sur le plan international, il présida le conseil de l'Observatoire européen pour l'hémisphère sud (ESO) de 1977 à 1981.

En 1975, il préside la Commission « Recherche » du VII^e plan, mise en place par le gouvernement français. C'est Denisse qui crée, en 1976, la « Mission de la Recherche » au ministère de l'Enseignement supérieur. Après le changement de majorité de l'Assemblée nationale, en 1981, l'un de nous (JCP) se souvient d'un repas à trois à la table de Jean-Pierre Chevènement, alors ministre de la Recherche ; il fut question de l'avenir des institutions scientifiques françaises et notamment, bien entendu, des observatoires et des instituts de physique du globe. La Mission de la recherche devient un élément central du ministère de la Recherche, confié ensuite à Hubert Curien (1945 s). Bien entendu, en France, Denisse fait partie ou préside de nombreuses commissions, et son influence est grande auprès des autorités ministérielles.

Ainsi Jean-François Denisse, excellent physicien, remarquable chef d'équipe, puis dirigeant convaincant, fut-il l'un des pionniers de la radioastronomie, et le responsable principal de son développement en France. Et durant sa longue carrière, il a joué un rôle considérable dans le développement de l'astronomie en France et en Europe. Élu en 1977 à l'Académie des sciences, il participe à ses travaux jusqu'à l'âge de 95 ans. Il a obtenu de nombreuses distinctions nationales et internationales. Commandeur de la Légion d'honneur, grand-croix de l'ordre national du Mérite, membre de l'Académie internationale d'astronautique, membre de plusieurs académies étrangères, il a reçu le prix Ancel de l'Institut de France, le prix Jaffé de l'Institut de France, le prix Cognacq-Jay de l'Institut de France, le prix Janssen de l'Institut de France, le prix Holweck, le prix des Trois-Physiciens...

Mais il ne faudrait pas clore cette notice sans mentionner les grandes qualités humaines de Jean-François Denisse. Tous deux, les signataires de cette notice s'en souviennent avec émotion.

James Lequeux : « Mes relations avec Denisse étaient plus intimes et plus chaleureuses que ne le sont habituellement celles du maître et de l'élève. Cela était dû à ses grandes qualités humaines, que j'ai pu apprécier particulièrement en lui rendant quelquefois visite dans sa maison familiale, le Tamisier, au Cap-d'Antibes. J'ai trouvé une tribu artiste un peu bohème, extrêmement sympathique et nous allions nous baigner ensemble dans les rochers de voisinage. Denisse avait le sens de la fête, et ceux qui ont fréquenté Nançay dans les années 50 et 60 se souviennent certainement des soirées grandioses où l'on dansait et chantait jusque tard dans la nuit ; ce sont des souvenirs heureux et c'est par ces souvenirs heureux que je voudrais clore cet hommage pas très conventionnel à celui qui fut mon maître et mon ami. »

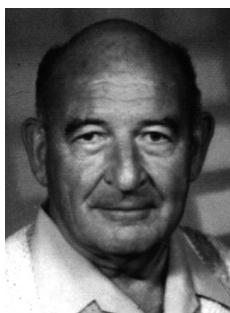
Jean-Claude Pecker : « J'ai souvenir de mes premières rencontres en 1946 avec Jean-François sur le tennis installé sur le toit des laboratoires de physique de l'École ; nous échangeons quelques balles ; mais il était expert à cet exercice et j'ai vite renoncé. Plus tard nous avons toujours gardé des relations chaleureuses, que ce soit à Paris, à Lozère (dans la vallée de Chevreuse) et surtout au Tamisier, où je me souviens avoir

dansé sous sa houlette le quadrille des lanciers ! Jean-François était un ami fidèle et nous avons beaucoup discuté ensemble, notamment de ses idées très originales sur une « théorie du Tout » ; le propos était ambitieux, si ambitieux que Denisse n'arriva jamais à le concrétiser par un texte complet, ce qu'on me permettra de regretter ».

La vie de famille, que ce soit à Paris, Antibes ou Lozère, a toujours compté beaucoup pour notre ami Jean-François. Nous dédions cette notice à sa femme Myriam et à ses filles Claude et Josée.

James LEQUEUX (1952 s) et Jean-Claude PECKER (1942 s)

MONGE (Maurice), né le 26 juillet 1916 à Lagrave (Tarn), décédé le 24 avril 2010 à Trégunc (Finistère). – Promotion de 1936 s.



Maurice Monge voit le jour le 28 juillet 1916 en la modeste commune de Lagrave, au cœur du vignoble gaillacois. Son père, grièvement blessé au front, avait été démobilisé en 1915. Il grandit là, poursuivant consciencieusement ses études – « qui ne lui échapperont pas », s'amusait-il – à Albi et à Toulouse, pour intégrer l'École en 1936.

L'archicube, agrégé de mathématiques, sera bonvoust à Biscarosse pendant la « drôle de guerre », puis nommé au lycée de Rodez en 1940. Contacté par les FTP, il donne de nombreux coups de mains pour des actions de sabotage, soutenu par son épouse Jacqueline, née Evrard, qu'il avait rencontrée à l'École alors qu'elle était future sévrienne. Leur premier fils, Jean-Louis, naît en juin 1941 à Rodez.

Le mardi 14 juillet 1942 est une journée ensoleillée, l'esplanade du mail connaît une belle affluence, sans doute à la suite de l'appel lancé la veille par De Gaulle depuis Londres. Soudain, une nuée de gabardines entoure le jeune couple et leur enfant : le Service d'ordre légionnaire (précurseur de la Milice) arrête Maurice. Tenu en garde à vue quelque temps, il est libéré et échappe au STO, après la ferme et décisive intervention du proviseur, M. Fauré, de ses collègues et du Rectorat.

Il continue d'exercer, sa famille mise à l'abri par la Résistance chez des fermiers proches de Muret-le-Château, à une vingtaine de kilomètres. Chaque fin de semaine, il les rejoint à vélo, en profitant pour ramener à Rodez du ravitaillement pour ses collègues et lui-même.

La déclaration de guerre des États-Unis à l'Allemagne, la victoire de l'Armée rouge à Stalingrad, les avancées de la Résistance unifiée incitent Maurice à ramener sa famille à Rodez. Leur second fils, Jacques, y naît en mars 1944. La division Das Reich remontant de Toulouse en mai et juin sèmera la terreur un peu plus à l'ouest...

Après la capitulation du Troisième Reich, Maurice, en attente d'une nomination à Paris, où il installe déjà sa famille, exerce un an à Rouen avant d'être nommé au lycée Michelet à Vanves, qu'il ne quittera qu'à la retraite en 1976. Ce parcours de trente années dans l'enseignement secondaire au sein de ce grand bahut réputé témoigne du goût et des talents de Maurice Monge pour l'exercice de la pédagogie et des mathématiques. Il plaçait de surcroît sa passion sous le signe de l'humour, tel qu'il ajoutait toujours pour introduire son cours sur les fonctions $x^2 - y^2 = 1$, « fonctions ainsi nommées parce qu'elles ont beaucoup de chance... »

Très tôt sollicité par M. Guinchan, un collègue, tous deux lancent une Collection de manuels scolaires en commençant par la sixième. Les éditions Belin, dirigées à l'époque par Max Brossollet, précisent : « De changements de programmes en refontes, Maurice Monge, avec son épouse et quelques collaborateurs, publiera 99 volumes aux éditions Belin. Le best-seller sera un livre de troisième qui se vendra à 330 000 exemplaires l'année de sa sortie. » Le nombre total d'ouvrages vendus, « du bouquin » comme il aimait à dire, avoisinera les dix millions d'exemplaires.

Ces intenses activités pédagogiques se doublent d'un indéfectible engagement militant en défense et illustration de la laïcité. Il fut membre actif de la Ligue de l'enseignement, puis du Comité national d'action laïque. Son engagement culminera en 1960 par les impressionnantes pétitions et manifestations contre la loi Debré. Ces convictions-là, il les avait forgées depuis bien longtemps, sans doute dès l'École où il était notoirement connu comme antitala.

D'autres convictions animèrent Maurice ; 1958, les mises à jour : le 24 mai, à l'appel du futur Premier ministre, Maurice Monge sort la « 11 » du garage à Clamart où il habitait, y embarque son père, son épouse et ses deux garçons en direction de Villacoublay pour faire corps contre les paras d'Alger, déjà parachutés en Corse. Au dernier moment, réécoutant la radio, ils ne partent pas.

Le 11 septembre, au 40^e congrès de la SFIO (à laquelle il n'est pas affilié) à Issy-les-Moulineaux, il rejoint la vingtaine de scissionnistes emmenés par Édouard Depreux, créant le Parti socialiste autonome, rompant net avec la ligne de Guy Mollet. Celui-ci soutenait le recours à De Gaulle en faisant campagne pour le « Oui » au référendum du 28 septembre. L'adoption de la Constitution de la V^e République, rédigée sous l'autorité du Garde des Sceaux, fut une grande déception. L'opposition de Maurice Monge à cette adoption fut son unique engagement politique résolu.

Ces fructueuses années soixante s'agrémentèrent pour Maurice et Jacqueline de la possibilité financière de voyager, parcourir et découvrir d'autres pays, d'autres contrées, civilisations, paysages. Dès 1950, ils s'en allaient sur les routes avec leurs deux fils, aux petites vacances, en Italie : à Rome, puis Naples, et jusqu'en Sicile. Plus tard, seuls, ils se rendront dans plusieurs pays d'Europe et sur les autres continents.

C'est en 1971 qu'ils accèdent tous les deux à la République populaire de Chine (RPC). Contacté par la direction du PCMLF (Parti communiste marxiste-léniniste de France) Maurice Monge (dont le second fils est cadre en région parisienne), accepte alors la vice-présidence des Amitiés franco-chinoises, aux côtés de Régis Bergeron et d'Hélène Marchisio. Cela augure de nombreux voyages, au début en tant qu'accompagnateurs de groupes, au cours desquels ils nouent des liens et amitiés durables avec des responsables chinois – en particulier en 1976, alors que leur groupe se trouve à l'épicentre du tremblement de terre à Tangshan.

Plus tard, ce seront des invitations officielles de la RPC, pour des visites privées, en compagnie notamment de Vercors, Étienne Manac'h, Ambassadeur de France, Per-Jakez Hélias, leurs amis bretons.

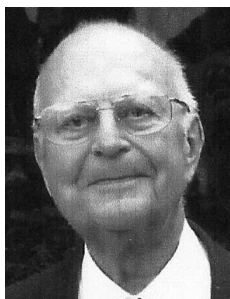
La Bretagne enfin, le Finistère donc. L'été 1947 fut leur premier passé en famille à La Pointe. Les familles des veuves de marins de ce petit port les voient revenir chaque année. Sur la petite plage proche, ce n'étaient qu'instituteurs, professeurs de la région et leur marmaille. L'école du bourg avait été créée par René Daniel, ami de Célestin Freinet. À Trescao, la pédagogie se discutait ardemment et s'y pratiquait allègrement. Grâce aux droits d'auteur, Maurice et Jacqueline construisent en ces lieux en 1962 une agréable maison bretonne. Ainsi peuvent-ils partager leurs amitiés en recevant la visite régulière de, entre autres, Louis Bellon, son coturne – décédé en 2015, passé son centenaire –, Étienne Manac'h, Per-Jakez Hélias et Louis Le Pensec, ministre de la Mer.

Le 24 avril 2010, Maurice Monge y décède, à La Pointe de Trévignon, commune de Trégunc (Finistère), face à l'Océan, dans mes bras.

« Mon père, ce héros au sourire si doux... »

Jacques MONGE

MATHIAS (Paul), né le 12 novembre 1918 à Lyon, décédé le 28 février 2015 à Grenoble. – Promotion de 1938 I.



Paul Mathias est né dans une famille lyonnaise où il était le sixième d'une fratrie de sept enfants, au lendemain de cette guerre que ses combattants n'appelaient pas encore la Première Guerre mondiale, confiants qu'ils étaient dans l'espoir qu'elle serait « la der des der », la dernière des dernières... Moins de vingt et un ans plus tard, parvenu à la « majorité » légale de l'époque, il allait endosser à son tour l'uniforme des mobilisés, alors qu'il terminait sa première année à la rue d'Ulm.

De la maternelle à la terminale, il avait été élève dans deux établissements religieux de Lyon, La Tour Pitrat pour les toutes premières années, et l'internat de l'école Notre-Dame des Minimes, de la 7^e à la classe de philosophie. Bachelier à seize ans en 1934, il entra au lycée du Parc, où il fit son hypokhâgne – qu'il redoubla en raison de son jeune âge –, et sa khâgne, où il eut pour professeurs Henri Guillemin (1923 I) et Vladimir Jankélévitch (1922 I), avant d'être admis à l'École en juillet 1938.

Septembre 1939 : la guerre. À la *turne*, se substituait le régiment d'artillerie de montagne de Clermont-Ferrand, où il allait passer « la drôle de guerre », en qualité d'aspirant, avant d'être envoyé à l'École militaire de Saint-Maixent, et d'être enfin démobilisé. Une lumière soudaine dans le brouillard de ces années : la rencontre, à Clermont-Ferrand, de la jeune fille qui allait devenir pour la vie son épouse : Anny Planhes, née elle aussi en 1918, étudiante de langue et littérature allemande à l'université de Strasbourg, qui avait suivi ses professeurs dans ce site de repli. Les deux jeunes gens se marièrent à Lyon en 1941.

Démobilisé, Paul Mathias réintégra l'École pour les deux années qui lui restaient, de droit, jusqu'en septembre 1943. À cette date un bébé était né. Les normaliens de l'École ne percevaient qu'une bourse tout juste suffisante pour survivre en internat dans les locaux de la rue d'Ulm. Comment survivre et préparer l'agrégation dans le Paris de l'Occupation, des restrictions, du froid et du marché noir ? Titulaire de sa licence et de son diplôme d'études supérieures, Paul Mathias se résolut à poser sa candidature à un premier poste d'enseignement. Il l'obtint, pour le collège d'une petite ville de l'Yonne, Avallon, non loin des forêts du Morvan. Un collège, mais qui comme beaucoup de collèges de l'époque disposait de toutes les classes, de la 6^e à la terminale. Paul Mathias s'y vit confier l'enseignement du français, du latin et du grec en seconde et première. Depuis la fondation de Normale sup en 1795, Avallon n'avait jamais eu pareille chance... J'y reviendrai.

Cela ne dura pas, car le jeune professeur d'humanités classiques, en dépit de ses charges d'enseignement et de famille – un deuxième fils était né – préparait l'agrégation de lettres, qu'il obtint en 1945. Deux années de mobilisation militaire, deux années d'École, deux années d'enseignement à plein temps – et l'agrégation : performance peu commune, tout compte fait. Les Mathias ne résidaient tout de même pas en terre inconnue. Avallon se trouvait à trois petites heures de Paris par le train, et à quatre-vingt-dix kilomètres d'Autun, de l'autre côté du Morvan, où demeuraient les parents d'Anny Mathias, originaires pour leur part des Hautes-Alpes. Et les villages d'alentour, pour qui ne redoutait pas les trajets à bicyclette sur les « routes blanches », comptaient des parents d'élèves, cultivateurs, qui faisaient bon accueil à de jeunes professeurs de la ville proche.

En 1945, le jeune agrégé est nommé professeur à Grenoble, au lycée Champollion. Il s'y fixera définitivement, enseignant successivement dans les classes de seconde

et de première, puis dans les classes préparatoires scientifiques, jusqu'à son entrée à la faculté des lettres, en 1963, sur un poste d'assistant de littérature française, puis de maître-assistant. L'arrivée de cinq autres enfants dans le foyer formera un exceptionnel univers de bonheur familial, auquel s'ajouteront, au fil des années, dix-sept petits-enfants et onze arrière-petits-enfants.

Pendant ses dix-huit années d'enseignement au lycée Champollion et à l'université, Paul Mathias, fou de cinéma autant que de littérature, anime le ciné-club de Grenoble. Plusieurs dizaines d'années plus tard, en 1993, il pourra écrire à une journaliste de *Télérama*, dont il est un des plus anciens abonnés, qu'il a « vu des milliers de films, lu des milliers de livres ». Il ne reste, de toutes ces années de présentations filmiques, que moins d'une demi-douzaine d'articles, tous publiés à Grenoble : sur « Un chien andalou », mai 1975 ; sur Léon Cellier et le cinéma, janvier 1977 ; sur le cinéma et le temps, 1980, etc.

À partir de 1963, Paul Mathias peut enfin entreprendre des travaux de plus longue haleine, et en particulier appliquer son immense culture, sa sensibilité et sa perspicacité critiques à l'étude de l'écrivain qu'il admire et fréquente entre tous : Charles Baudelaire. Titulaire d'un doctorat de III^e cycle en 1968 et d'un doctorat d'État en 1977, il publie en 1978, aux Presses de l'université de Grenoble, sa thèse sur *La Beauté dans « Les Fleurs du Mal »*. Il y joindra en 1986 une anthologie commentée des *Petits poèmes en prose*, des *Curiosités esthétiques* et de *L'Art romantique* (aux éditions Bordas), en les plaçant sous le signe d'un aphorisme baudelairien de 1846 – qui fait office de miroir : « Tout homme bien portant peut se passer de manger pendant deux jours, de poésie, jamais ». À près de quarante et trente années de distance, ces deux ouvrages restent les meilleurs guides pour un parcours de découvertes à travers l'univers sensible, imaginaire et harmonique de Baudelaire, vers et prose mêlés. Car leur auteur ne transige jamais avec le respect qui est dû, d'un même mouvement, à la substance, à la forme et aux échos du poème, saisis au plus près de leurs valeurs d'humanité, de leurs exigences d'art et du travail de leur écriture. Je ne puis citer, hélas, que les dernières lignes de sa thèse : « Chargée des conflits et des contradictions de l'espèce qui, confinée dans la durée, bornée dans l'étendue, sans cesse sollicitée vers les lieux de la pesanteur, a pu concevoir l'éternel, l'infini, le spirituel, l'œuvre de Baudelaire résonne, corde tendue à se rompre entre ces contradictions essentielles (...). Pour Baudelaire, composer *Les Fleurs du Mal*, c'était attester la lumière dans le noir de l'écriture. « Ombre encre du soleil », comme dira Guillaume Apollinaire ».

C'est peut-être cette intimité rare avec la profusion des analogies qui peuplent l'imaginaire symbolique de Baudelaire qui a conduit Paul Mathias à devenir l'un des principaux collaborateurs du *Centre de Recherches sur l'Imaginaire de Grenoble*, de 1975 à 1985, date de sa retraite universitaire. Admirateur des enseignements de Gilbert Durand, sur « les structures anthropologiques de l'imaginaire », il écrit alors

plusieurs essais, soit sur des œuvres dont les représentations narratives et descriptives renvoient à la réserve des « grandes catégories de l'imaginaire » où s'enracinent les programmes d'activités matérielles et sociales, soit sur les variantes intertextuelles des figures tutélaires de la poésie et du roman : les uns inédits (« Retour au pays des archétypes. Une relecture du *Robinson Suisse* » ; « Le vieillard romantique »), les autres publiés (« Un monstre délicat » [l'ennui baudelairien], *Cahiers de recherche sur l'imaginaire, Circé*, n° 4, 1975 ; « De l'imaginaire au psychosomatique dans la sensibilité décadente », avril 1976 ; « Physiologie du décadent en littérature », *La Décadence, réalité mythe ou idéologie ?*, Grenoble, 1983 ; « L'imaginaire alimentaire chez Huysmans », *Iris*, Grenoble, 1987).

Parallèlement à son poste à l'université de Grenoble, où il exerce, en plus de son enseignement, des fonctions administratives, notamment en qualité de directeur de l'Unité d'enseignement et de recherche de lettres entre juin 1970 et janvier 1974, Paul Mathias assure plusieurs missions auprès des principaux centres culturels français en Italie (Turin, Milan, Gênes, Rome) et en Angleterre, ainsi qu'à l'université américaine de Buffalo.

Bien entendu, il ne conçoit pas la retraite comme l'entrée dans une période de repos intégral, mais bien plutôt comme la liberté conquise d'enrichir encore son trésor de connaissances littéraires, filmiques et musicales. Devenu « étudiant » à l'université interâges de Grenoble, en compagnie de son épouse, il approfondit son anglais et découvre la littérature espagnole (dans le texte !). Le 29 septembre 2001, jour de célébration de leurs noces de diamant, leur quatrième fils Laurent notera avec un affectueux humour : « À l'heure où je vous parle, ils sont toujours à l'université, interâges cette fois-ci, où l'apprentissage des langues essentiellement européennes (à quand le sanscrit ou le mandarin ?) les propulse à intervalles réguliers dans des contrées étrangères où ruines antiques, édifices religieux, peintures ou tout simplement paysages les attirent irrémédiablement ».

Un deuil des plus cruels a cependant assombri ces années de solidarité familiale, de lectures et d'observation du monde comme il va : leur fils aîné, Gilles, est mort subitement en 1998. Puis en 2011, c'est Anny Mathias, la compagne tant aimée, qui le laisse seul, après quelques semaines d'hospitalisation à Saint-Hilaire-du-Touvet, où Paul, au volant de sa voiture, est monté tous les jours de Grenoble passer quelques heures avec elle. Entouré par les attentions de ses enfants et petits-enfants, mais le plus souvent seul avec l'image chère, « englouti par le gouffre de l'absence, que ni larmes ni prière ne combleront jamais... » (lettre du 15 mai 2013). Et riche, dans ce flux de « jours noirs », d'une lucidité, d'une mémoire et d'un *style* inentamés jusqu'au dernier jour : « ce salmigondis de la mémoire d'où émergent au hasard des résultats de cette pêche à la ligne qu'est le souvenir, tantôt un alexandrin incomplet, tantôt une strophe sans rime, petits trésors parfois oubliés depuis le collège, ou modeste

victoire remportée sur soi-même pour avoir su se réciter sans lacune les vingt-deux premières strophes de « La Chanson du mal-aimé ». Ou encore, « mais alors c'est dans la menace d'une catastrophe sentimentale, telle phrase d'une sonate pour piano de Schubert, ou le solo de piano qui ouvre le deuxième mouvement du concerto en sol de Ravel. Sans eux, je ne pourrais vivre : pour moi, c'est comme prier... » (Lettre du 3 mars 2014).

On me permettra de terminer cette trop brève évocation sur une note plus personnelle. Entre septembre 1943 et juin 1945, Paul Mathias a été mon maître. À vingt-cinq ans il avait su rapidement se faire respecter, admirer et aimer de ses élèves, surtout de ceux qu'enchantait le jeu des idées et les charmes du verbe. Je lui dois la découverte des études classiques et de la littérature, et d'avoir connu l'existence des khâgnes et de l'École. Lorsque en 1980 quelques-uns d'entre nous eurent l'idée de créer une association – informelle – des anciens collégiens des années 40-45, il accepta immédiatement d'en être l'invité d'honneur. Nous nous retrouvions autour de lui comme s'il ne nous avait jamais quittés. Personne ne l'avait oublié. J'ai eu pour ma part le privilège de le revoir quelquefois, au hasard de ses passages en Bourgogne ou à Paris, et d'entretenir avec lui, année après année, une correspondance de gratitude, d'échanges et d'affection.

Henri MITTERAND (1948 l)

THÉVENIN (Marguerite), née à Paris le 23 mai 1921, décédée à Saint-Cyr-sur-Mer (Var) le 19 août 2015. – Promotion de 1940 S.



A enseigné à Besançon, Montgeron, Bourges, Paris (lycées Honoré-de-Balzac, Claude-Monet, puis en math sup. au Foyer des lycéennes et à Fénelon).

Marguerite nous a quittés à l'âge de 93 ans. Nous nous sommes associés pour évoquer des aspects de sa longue vie : les études et l'École, la carrière de prof de maths et la retraite.

Mon amitié avec Marguerite a débuté dans la taupe de Limoges en 1939. Parisiennes toutes deux, filles de commerçants, chose assez rare. Plus rare encore : nous étions sorties d'une taupe masculine, les filles en effet en avaient été exclues depuis la rentrée 1937 à quelques exceptions près (pupilles de la nation, établissements dérogeant) et il nous était, dorénavant, interdit de présenter le concours d'Ulm.

Persuadée de notre infériorité, nos camarades garçons étant là pour nous le rappeler, Marguerite avait même renoncé à passer le concours de Sèvres, à la fin de son année de Spéciales à Janson. L'été 1939 a changé ses plans et elle est rentrée brillamment à Sèvres, promo 40, après un concours mouvementé, copies perdues dans la débâcle, oral en deux zones.

Les Allemands, occupant les bâtiments de Sèvres, la mixité se trouva rétablie avec cours en Sorbonne et laboratoires à Ulm. L'hébergement « provisoire » était de part et d'autre d'une ligne de démarcation allemande, boulevard Raspail où l'on dormait et rue de Chevreuse où l'on mangeait. L'intendante faisait des miracles. À Chevreuse, il y avait même un piano pour Marguerite qui était aussi bonne pianiste que mathématicienne.

Agrégation en poche en 1943, Marguerite a été nommée au lycée de Besançon. Là, elle a été marquée par les réflexions initiées par Gustave Monod, sur la réforme de la pédagogie. Le CUIP (Centre universitaire d'information pédagogique – il existe toujours, même s'il est difficile à trouver sur Internet) confirmait en 1949 les expériences menées dans les « classes nouvelles ». La curiosité et la créativité des élèves étaient privilégiées : les professeurs avaient tort d'enfermer les élèves dans des règles sécuritaires. Mais c'était parfois prôner la liberté jusqu'à l'absurde... Au cours d'une sortie, par exemple, il était bon de laisser les élèves marcher sur le parapet d'un pont : c'est la sorte de recommandation que j'ai pu entendre à un stage pluridisciplinaire ! Marguerite, d'abord enthousiaste de toute forme de libération intellectuelle, postula pour le lycée de Montgeron et ses « classes nouvelles » et elle a dû y montrer un dévouement exemplaire. Mais, la déception venant, elle est revenue à des lycées plus classiques, puis elle obtint une classe de math sup. à Fénelon. Elle était beaucoup plus intéressée par l'aspect théorique des mathématiques.

Josette AUDOUIN BOUGES (1940 S)

J'étais en 3^e quand Marguerite, ma sœur, obtint une entrevue du proviseur de Janson pour lui demander, contrairement à l'avis du conseil de classe, un redoublement qui me permettrait, l'année suivante, d'accéder à une section apte à m'ouvrir des voies plus intéressantes. C'est ainsi que je lui dois ma carrière.

Lucide et responsable, Marguerite agissait et s'engageait sans peur, quitte à affronter difficultés et déceptions. J'évoquerai deux de ces « aventures », au temps de sa première nomination à Besançon. La première fut ce retour à Paris chez nos parents, qu'elle avait programmé pour les vacances d'été avec sa camarade Hélène Cartan, fille du mathématicien Élie Cartan. On était au temps de la Libération, il n'y avait pas de trains, il fallait faire la route à bicyclette et de plus, entre Besançon et Paris, se trouvaient quelques éléments des armées allemandes et alliées... Hélène abandonna, mais

il en fallait plus pour Marguerite que le son du canon n'impressionnait guère et elle mena à bien toute seule, le projet risqué : aucun combat sur son itinéraire et je crois même qu'elle et son vélo furent pour quelques kilomètres hébergés sur une jeep : il y a un dieu pour les téméraires (ou les imprudents).

La deuxième aventure fut plus intime mais plus durable et profonde ; Marguerite a milité quelque temps à l'aumônerie du lycée de Besançon, généralement classée « à gauche », c'est-à-dire proche des milieux progressistes chrétiens. Elle a donc vécu avec enthousiasme le rêve des prêtres ouvriers et la transmission des idées nouvelles par les polycopés de Teilhard de Chardin ainsi que la réflexion menée dans l'entourage des pères Congar et Féret. On sait comment ces expériences tournèrent court et Marguerite en éprouva une terrible amertume allant jusqu'à l'éloignement de l'Église.

Autre déception : l'échec des classes nouvelles qui lui fut longtemps sensible. Mais Marguerite savait aller au-delà des déceptions, car l'enseignement était sa vie. Quand on lui demandait ce qu'elle aurait fait si elle n'avait pas été enseignante, elle répondait « enseignante », de même qu'à cinq ans, elle voulait être « maîtresse ».

Une de ses anciennes élèves de prépa rappelle la rigueur et la clarté de ses méthodes, par exemple l'interrogation rituelle du lundi matin sur la semaine passée « pour repartir sur de bonnes bases ». Ce qui n'empêchait pas Marguerite de comprendre les problèmes humains : « Elle m'a fait venir au tableau au lendemain du pèlerinage de Chartres ; je n'avais rien étudié et mes jambes couvertes de cloques dues à des piqûres de bêtes me démangeaient ; devant mon air ahuri, elle a compris la situation et ne m'a pas blâmée » et elle ajoute : « Quand ont commencé les événements de mai 68, le dernier après-midi (le lycée Fénelon devenant infirmerie pour les manifestants), elle tint à nous accompagner, par les ruelles, jusqu'à la station Saint-Germain-des-Prés (Odéon étant fermée) : elle se sentait responsable de notre sécurité. »

L'enseignement était, pour Marguerite, un espace de liberté, d'action, d'humanité. Une vocation donc et une fidélité indéfectible à cette vocation.

Michel THÉVENIN (X 1955)

Marguerite est entrée très brusquement dans ma vie quand elle a été nommée au Foyer des lycéennes, où elle serait comme moi professeur-résident. Je lui dis le matin qu'il y avait un appartement à vendre dans mon immeuble ; l'après-midi, elle va le voir ; elle revient : elle l'avait acheté : c'était parti pour plus d'un demi-siècle de vies parallèles et d'amitié. Une amitié qui nous a apporté à l'infini des échanges, des rires, des rencontres, des voyages et des parties de scrabble. Nous avons mis en commun nos amis, et sillonné le monde méditerranéen. C'était émouvant ensuite d'évoquer les mosaïques d'or de Saint-Clément, certain pique-nique sur des fûts de colonne à Karnak, l'étal du poissonnier à Ostie « où Monique, disait-elle, achetait le déjeuner

de saint Augustin », le coucher de soleil raté au cap Sounion, le déchiffrement laborieux de l'article en grec qui annonçait la mort du président Pompidou. Marguerite refusait de me suivre en Extrême-Orient ; elle voulait se concentrer sur nos racines. Elle me disait : « Tu peux aller partout dans le monde, mais les églises d'Auvergne, c'est moi qui te les montrerai » : ce voyage, nous ne l'avons jamais fait. . .

Au service de l'amitié, il y avait aussi l'exigeante intelligence de Marguerite. Comprendre, je crois que cela a été la grande affaire de sa vie. Comprendre les choses et leur enchaînement, d'où les mathématiques, bien sûr, qu'elle devait enseigner dans sa classe prépa à Fénelon avec une rigoureuse, intransigeante et formatrice clarté, si je m'en remets à la chaleureuse fête que ses élèves lui ont réservée à sa retraite. Comprendre les gens aussi, d'où son goût pour l'histoire et les biographies, jusqu'à la fin. Cette richesse, cette lucidité, cette générosité, elle les mettait au service des autres, elle leur apportait juste ce dont ils avaient besoin. Quand une cause méritait d'être défendue ou qu'une condition valait d'être améliorée, elle était là sans problème, le plus simplement du monde, même si son engagement devait durer des années.

Pour tout cela, je n'aurai jamais fini de remercier Marguerite. Me rappeler me fait du mal, mais aussi du bien : nous avons passé des moments si précieux que le souvenir n'en est pas triste.

Jacqueline MORIN (1950 L)

BUSER (Pierre), né à Strasbourg le 21 août 1921, décédé à Paris le 29 décembre 2013. – Promotion de 1941 s.

À la fin de ses études secondaires au lycée Kléber à Strasbourg, Pierre Buser dut quitter l'Alsace, avec sa mère et sa sœur en octobre 1939 ; il rejoint alors le lycée Saint-Louis replié à Tournon (Ardèche). Entré à l'École normale supérieure en 1941, il s'engage dans l'armée en 1944, pour rejoindre l'École interarmes de Cherchell en Algérie ; il sera rendu à la vie civile en 1945.

Entré à l'ENS avec l'étiquette de physicien, Pierre Buser opte cependant pour la biologie, au grand dam du directeur de l'École d'alors, l'excellent physicien Georges Bruhat (1906 s), mort en camp de concentration en 1945. Ce choix sera décisif, il fournit une clé pour comprendre sa démarche scientifique ultérieure : sa formation de physicien explique son intérêt constant pour les mécanismes biophysiques élémentaires, mais son goût prononcé pour l'analyse des systèmes intégrés est fidèle à son orientation initiale vers la biologie.

Pierre Buser commence sa carrière d'expérimentateur à l'Institut du Radium où, sous la direction d'Antoine Lacassagne, de Jean-André Thomas et de Raymond

Latarjet, il prépare son diplôme d'études supérieures sur le cancer expérimental. Ce ne sera qu'après son agrégation (1946) et sa nomination comme assistant de travaux pratiques au PCB¹, qu'il eut la chance d'être accueilli par le directeur de l'Institut Marey, le futur professeur au Collège de France, Alfred Fessard, pour se consacrer à l'étude des centres visuels primaires chez des vertébrés inférieurs, poissons, batraciens et oiseaux.

Pierre Buser analyse les distributions spatio-temporelles des réponses électriques évoquées par la stimulation directe du nerf optique ou par la stimulation lumineuse de l'œil, recueillies au moyen d'électrodes fines insérées au travers des différentes couches du toit optique. Il décrit, notamment dans le lobe optique du poisson-chat, une réponse relativement lente et de grande amplitude dont la polarité s'inverse lorsque l'électrode passe des régions dorsales aux régions ventrales du toit optique. Le niveau précis de cette inversion peut être prédit de façon rigoureuse si l'on tient compte de la structure histologique de ce centre. S'appuyant à la fois sur ses propres résultats électrophysiologiques et sur les données anatomiques, Pierre Buser pense : « *parvenir à lier la lenteur des potentiels des réponses postsynaptiques à une particularité architectonique du centre, c'est-à-dire au grand développement des structures proprement dendritiques des neurones mis en jeu* ». Telle est la conclusion, d'une remarquable modernité, de sa thèse doctorale, conclusion qui s'avérera très féconde dans la compréhension des bases neurophysiologiques de l'électroencéphalogramme.

Soucieux d'approfondir ses connaissances en anatomie cérébrale, il fait un séjour postdoctoral dans un des laboratoires des plus prestigieux à l'époque dans ce domaine, le laboratoire d'Oskar et Cécile Vogt, *l'Institut für Hirnforschung und Allgemeine* dans la Forêt-Noire, près de Neustadt. Après ce séjour en Allemagne, il part pour Los Angeles dans le laboratoire dirigé par le professeur Horace W. Magoun ; il en revient profondément marqué par l'approche pluridisciplinaire du cerveau que ce laboratoire privilégiait déjà et qui répondait si bien à ses propres attentes.

À son retour, il est nommé professeur au PCB où il enseigne la biologie ; il enseigne également la psychologie expérimentale à l'Institut de psychologie de l'université de Paris. À l'Institut Marey, il entreprend, en collaboration avec M^{me} Denise Albe-Fessard, l'enregistrement des activités intracellulaires des neurones du cortex cérébral du chat. Ensemble, ils réussissent, pour la première fois semble-t-il dans l'histoire de la neurophysiologie du cortex cérébral, à mesurer le potentiel de membrane de ces neurones corticaux, probablement les cellules pyramidales, et à décrire l'hyperpolarisation membranaire qui fait suite à des stimulations somatiques périphériques.

Vers la même époque, impatient de former une équipe indépendante au sein de l'Institut Marey, il accueille sa première collaboratrice, Arlette Rougeul, dont nous reparlerons plus loin. Celle-ci vient préparer une thèse de médecine. Désireux de reprendre ses études sur le toit optique des vertébrés inférieurs, il propose à sa nouvelle

élève d'étudier les trajets visuels chez le pigeon. Ils firent ensemble trois découvertes importantes. D'abord qu'il existe une voie visuelle non croisée au niveau du chiasma optique, découverte qui contredisait l'idée unanimement acceptée à l'époque par les neuroanatomistes selon laquelle, chez les oiseaux, la décussation optique serait totale. Cette découverte suscita de nombreuses discussions chez les histologistes et ce ne sera que plus tard, avec le développement de nouvelles techniques de marquage des voies nerveuses, qu'elle finit par s'imposer. Ensuite, ils mettent en évidence des réponses visuelles ailleurs que dans le seul toit optique connu pour recevoir l'essentiel des afférences optiques, notamment dans le télencéphale et dans le cervelet. Enfin, dans le cortex cérébelleux, Pierre Buser et Arlette Rougeul, réussissent des enregistrements intracellulaires des cellules de Purkinje et sont les premiers à décrire des réponses qui seront, plus tard, appelées « complexes » et servent encore à les repérer par leur réactivité particulière à la stimulation des fibres grimpanes.

L'exploration intracellulaire permet d'analyser les mécanismes élémentaires ; cette approche caractérise l'une des deux stratégies fondamentales que peut adopter celui qui cherche à comprendre le fonctionnement du cerveau. Ces deux stratégies, Pierre Buser les décrit ainsi : « *l'une qui se cantonne dans une interprétation fine des signes complexes de l'activité centrale, en fonction des phénomènes biophysiques identifiés et connus, l'autre, qui voit dans ces manifestations des intermédiaires nécessaires, intervenant comme liens de causalité dans les mécanismes complexes dont nous soupçonnons l'existence dans les centres* ». De ces deux attitudes, l'analytique et l'intégrative, Pierre Buser, dès la fin des années cinquante, adopte définitivement la seconde en entreprenant une série d'études sur l'organisation topographique des aires corticales chez le chat. On connaissait déjà bien l'organisation des aires dites « primaires », celles où les afférences sensorielles, relayées par le thalamus, se terminent en traçant sur la surface corticale une carte précise de la disposition des récepteurs périphériques. Pierre Buser s'attaque résolument aux aires dites associatives qui, telle le gyrus suprasylvien chez le chat, sont réputées être « silencieuses », c'est-à-dire dépourvues d'activités évoquées par la mise en jeu, électrique ou naturelle, des organes sensoriels. Avec Pinchas Borenstein, neuropsychiatre à l'hôpital psychiatrique de Villejuif, et Jan Bruner, élève de Jerzy Konorski, directeur de l'institut de biologie Nencki de Varsovie, fraîchement arrivé à Paris, il entreprend l'étude des potentiels évoqués, surtout visuel et auditif, recueillis avec des électrodes de surface posées sur ces zones corticales associatives. J'ai eu la chance, en 1957, d'être associé à ce travail. Je me souviens encore de l'impression d'étrangeté que j'ai éprouvée lors de ma première rencontre avec le professeur Buser pour un entretien en vue d'un stage dans son laboratoire à l'Institut Marey. Titulaire d'une licence en philosophie et d'une licence en psychologie, je voulais aborder l'étude des relations entre le cerveau et les comportements (vaste programme !) en me plongeant véritablement dans ce qui ne s'appelait pas encore les neurosciences.

Il m'accepta après une longue conversation dans son bureau. J'étais comblé et conquis. L'immersion fut totale. Trois mois plus tard, Pierre Buser me convoque à nouveau dans son bureau et m'offre – sous condition – un poste d'assistant qu'il venait d'obtenir pour la préparation du PCB. J'étais stupéfait ! Ma formation n'était pas adéquate, et la condition peu orthodoxe posée par ce directeur était que je m'engage à passer le plus rapidement possible une licence de sciences, indispensable pour que je puisse être titularisé dans ce poste. L'extraordinaire dans cette proposition, engager un étudiant littéraire sur un poste normalement réservé aux scientifiques, impensable aujourd'hui, c'est le pari qu'il fit en m'accordant une confiance peu commune. Il y a dans cette décision un trait décisif du caractère de Pierre Buser, celui de ne pas suivre les chemins balisés.

Après avoir démontré l'extension remarquable des activités auditives et visuelles sur une grande partie du cortex associatif, Pierre Buser s'interroge sur le caractère *plurimodalitaire* du cortex moteur. Une analyse des activités des neurones isolés par des microélectrodes extracellulaires établissent que des informations visuelles, acoustiques et somatiques atteignent le cortex moteur et engagent les cellules pyramidales comme en témoignent les décharges d'influx recueillis au niveau du tractus pyramidal, synchrones des bouffées d'influx des neurones corticaux.

En 1961, Pierre Buser, nommé professeur dans la chaire de physiologie comparée de la faculté des sciences (professeur Alfred Jost), quitte l'Institut Marey et installe son laboratoire dans cette nouvelle faculté située sur le quai Saint-Bernard, dans l'ancienne Halle-aux-Vins. Disposant de plus d'espace, il installe son équipe composée de ses premiers collaborateurs, Philippe Ascher (1955 s) et moi-même, tous deux assistants puis maîtres-assistants dans la chaire de physiologie comparée, Jan Bruner, chercheur au CNRS, et Arlette Rougeul, également chercheur au CNRS, qui deviendra son épouse en 1962, avec qui il élèvera trois enfants, et qui restera sa collaboratrice pendant le restant de sa vie jusqu'à sa disparition en février 2010.

Commence alors, avec le recrutement de nouveaux étudiants, une brillante carrière, enrichie de nouveaux programmes dont la description détaillée dépasserait le cadre de cette notice. Insistons néanmoins sur le fait que tous ces programmes ont été développés selon la ligne « intégrative » telle que Pierre Buser lui-même l'avait définie et que nous avons rappelée plus haut. Une simple énumération permet d'en saisir la cohérence. Après avoir étudié l'extension cérébrale des messages sensoriels, il aborde l'étude des modalités du contrôle exercé par le cortex, celle de la programmation de l'acte intentionnel, de l'organisation des rythmes locomoteurs, du pointage visuo-moteur vers une cible mobile, des mécanismes neurobiologiques de l'attention...

Pierre Buser aborde ces questions selon deux stratégies expérimentales, sur une préparation dite *aiguë*, sur une préparation appelée *chronique*. Selon la première, l'animal étudié est anesthésié (ou subit une section haute du névraxe selon une

technique déjà utilisée par Sherrington). Il applique toutes les techniques neuro-physiologiques alors disponibles, pharmacologiques, stimulations électriques ou lésions limitées ; il en développe de nouvelles, comme le refroidissement localisé par exemple, pour modifier de façon contrôlée, réversible ou non, l'activité neuronale dans des zones restreintes et déchiffrer ainsi la logique de l'architecture fonctionnelle des problèmes abordés. Cette stratégie s'est avérée très puissante.

Selon la seconde approche, la préparation chronique, Pierre Buser utilise des procédures classiques de conditionnement : l'animal éveillé, le chat en l'occurrence, apprend à exécuter un mouvement relativement simple, par exemple appuyer sur une pédale en réponse à un signal sensoriel, tactile, auditif ou visuel ou à une combinaison de stimulations successives hétérogènes. Le moment où le signal est appliqué et celui où la réponse est donnée permettent de dater avec précision le début et la fin de la séquence comportementale étudiée. Cette technique n'était pas nouvelle, Pavlov l'avait développée dès la fin du XIX^e siècle. Ce qui était novateur, au milieu de années cinquante, date du début de ces travaux qu'il entreprit, dans ses dernières années à l'Institut Marey, en collaboration avec Arlette Buser, était de combiner le contrôle d'un comportement appris avec l'analyse des activités électriques cérébrales recueillies grâce à des électrodes implantées à demeure dans le cerveau de l'animal. La procédure de conditionnement permet de combiner des variables psychologiques, mémoire, attention, discrimination sensorielle, prise de décision, etc. à des événements neuro-biologiques, potentiels évoqués globaux ou décharges de potentiels d'action unitaires, enregistrés dans des zones délimitées du cerveau. Cette approche s'est avérée très puissante. Elle a permis, notamment, de mettre en évidence des hiérarchies entre les divers centres de programmation et de commande de l'activité comportementale ; elle a révélé que cette organisation hiérarchique était radicalement différente selon que le geste est anciennement, ou récemment acquis, ou en cours d'apprentissage ; elle a montré que l'élimination de certaines structures (par exemple un certain noyau du thalamus) peut être sans effet lorsqu'elle est effectuée chez un animal bien entraîné, alors qu'elle interdit l'acquisition de cette performance. Bien d'autres découvertes mériteraient d'être décrites, l'espace nous manque. Je voudrais néanmoins citer une longue série d'expérimentations menée conjointement par Pierre Buser et Arlette Rougeul-Buser, série dans laquelle deux modes distincts d'attention ont été mis en évidence, l'attention « flottante », l'attention « focalisée ». Dans le premier cas l'animal est dans l'expectation d'un événement qui a des chances de se produire, mais qui n'est pas certain, par exemple il sait qu'une souris pourrait sortir d'une cachette, mais il ne sait pas quand. Dans le second cas, l'animal est totalement immobile, figé dans une attitude de grande concentration, pendant une longue période, pouvant atteindre plusieurs secondes, voire quelques minutes, son regard est fixé sur un objectif, comme verrouillé sur une cible, par exemple une souris qu'il peut voir mais ne

peut attraper. Ces deux états ne sont pas de même catégorie ; contrairement à ce que l'on pense souvent, ils ne sont pas voisins, le second achevant ce que le premier initie. Au contraire, ils diffèrent radicalement en ce qu'ils engagent des régions distinctes du cerveau, qu'ils mettent en jeu des systèmes neurochimiques différents et qu'ils s'expriment dans des activités corticales rythmiques singulières. Ces résultats acquis sur de longues années sont d'une grande importance en ce qu'ils distinguent clairement deux états mentaux généralement considérés comme voisins, différents en degré mais semblables dans leurs mécanismes sous-jacents. Ces travaux n'ont pas eu le succès qu'ils méritaient ; publier, faire de la publicité, revendiquer la priorité, ne sont pas les objectifs que poursuivait Pierre Buser ; il préférait s'en tenir, avec ténacité, discrétion et simplicité, à son propre travail.

Mais son activité ne s'est pas limitée à la seule recherche fondamentale. Pendant vingt-cinq ans, il a régulièrement collaboré avec un groupe de neurologues et neurochirurgiens à l'hôpital Sainte-Anne à l'établissement d'un atlas stéréotaxique du cerveau humain, l'Atlas de Talairach, classiquement utilisé aujourd'hui dans les blocs opératoires de neurochirurgie ou dans les laboratoires de neuroimagerie cérébrale.

Son action pédagogique a été considérable. Chef d'école incontesté, il a formé des générations d'étudiants, biologistes, psychologues et médecins, aux neurosciences à travers ses cours, ses ouvrages pédagogiques, l'organisation d'une grande formation doctorale, la direction d'un Institut des neurosciences à l'université Pierre-et-Marie-Curie. Il a contribué à l'essor de sa discipline par son travail rigoureux d'éditeur scientifique de nombreuses revues, fondamentales ou cliniques, par la rédaction, seul ou en collaboration, de nombreux ouvrages grand public.

Je ne puis terminer cette notice sans dire mon attachement de disciple fidèle et mon respect affectueux à celui qui a suivi toute sa vie une route difficile, à l'écart des modes passagères, car il existe bien des modes même dans les sciences les plus austères, avec la gravité, la modestie et l'ouverture d'esprit qui sont les marques des hommes de vérité.

Michel IMBERT,
professeur émérite à l'université Pierre-et-Marie-Curie,
Laboratoire des systèmes perceptifs, ENS, Paris

Note

1. Certificat d'études physiques, chimiques et biologiques : ancienne filière universitaire préparatoire à la première année de médecine.

BARTHÈS (Marguerite, épouse LIGNON), née le 10 août 1923 au Bousquet-d'Orb (Hérault), décédée le 14 septembre 2014 à Caen (Calvados). – Promotion de 1943 S.



Marguerite Barthès Lignon est née dans l'Hérault où ses parents étaient instituteurs. Je n'ai connu Maïtoute – c'est ainsi qu'elle voulait qu'on l'appelle – qu'à la rentrée d'octobre 1943, à la Maison des étudiantes du 214 boulevard Raspail à Paris, où résidaient les sévriennes scientifiques ; les littéraires habitant rue de Chevreuse, de l'autre côté du boulevard Raspail. Je ne l'avais pas remarquée en juin 1943 parmi les admissibles regroupées à la Sorbonne pour l'oral du concours. Et pourtant, son accent méridional, très prononcé, la faisait repérer partout où elle passait... À cette époque il y avait dans les couloirs de l'oral beaucoup d'admissibles venant de la taupe féminine du lycée Fénélon. Les pronostics de succès accordaient toutes les places aux Parisiennes... et rien aux provinciales comme moi, qui venais de Clermont-Ferrand, ou Maïtoute qui venait de Montpellier. Mais les résultats – qui ne sont pas tombés le jour prévu – ont démenti ce pronostic ! Nous avons appris, beaucoup plus tard, que le ministre de l'Éducation, Abel Bonnard, collaborationniste et antisémite notoire, avait demandé au jury de transmettre au ministère les dossiers des élèves reçues pour vérification de leurs ascendants ! C'était la guerre, la pénurie, je ne pouvais faire changer mon billet de chemin de fer, j'ai quitté Paris sans savoir si Maïtoute et moi étions reçues. Je ne l'ai appris que trois jours plus tard !

(Ce n'est qu'en rédigeant cette notice que les souvenirs de cette époque difficile me reviennent en force en mémoire et je prie mes lecteurs de m'excuser).

Malgré les difficultés de la guerre, nous étions joyeuses d'être sorties de la Taupe et d'aborder les études supérieures : en première année, pour toutes, calcul différentiel et intégral, physique générale... Matheuses et physiciennes ne se séparaient qu'en deuxième année ; les matheuses passaient mécanique rationnelle et un certificat d'études supérieures à choisir, pour la plupart mécanique céleste ; en troisième année, elles passaient l'agrégation. Les physiciennes, elles, passaient chimie générale et mécanique rationnelle ; leur troisième année était consacrée à un diplôme d'études supérieures sous la direction d'un professeur spécialiste ; elles passaient l'agrégation seulement en quatrième année.

La vie était assez facile malgré l'occupation et les alertes qui nous obligeaient à descendre dans les caves... Nous ne sortions guère mais nous dansions le soir entre nous : Lucette Luc se mettait au piano à queue du hall et nous dansions sur le *Danube bleu* ou les valse de Chopin... Bien sûr les Parisiennes allaient en week-end dans leur

famille. De solides amitiés sont nées entre nous. Maïtoue était gaie, dynamique et s'intéressait à tout. Elle avait retrouvé, à la rue d'Ulm, son ancien camarade de Taupe de Montpellier, Émile Pallarès (1943 s), joyeux, brillant et dynamique comme elle. Une de nos camarades parisienne, Nicole Fontanel (1943 S) tombera sous le charme d'Émile et Maïtoue qui aimait et admirait l'élégance et l'intelligence de Nicole aura la joie d'assister à son mariage avec Émile. Ils parlaient beaucoup d'un autre camarade de Montpellier, Georges Charpentier, réfugié en zone libre avec sa famille pour échapper aux poursuites de la Gestapo, car ils étaient juifs. Georges a été arrêté en 1943, non comme juif mais comme résistant. Sa mère se tourmentait beaucoup. Il avait passé les écrits des concours mais fut arrêté avant de connaître les résultats. Maïtoue allait voir régulièrement sa mère pour lui remonter le moral. Celle-ci lui restera reconnaissante de l'avoir soutenue dans son épreuve... Elle le redira plus tard à notre amie Yvonne Bruhat Choquet (1943 S) qu'elle rencontra dans le Midi. Georges Charpentier, de son vrai nom Charpak, devint le très grand physicien que l'on sait, prix Nobel de physique.

Je me rappelle qu'en 1945 la directrice de Sèvres nous demanda d'aider à l'accueil des rescapés libérés des camps qui venaient d'arriver en masse à Paris. À l'époque, même les plus grands hôtels n'avaient pas de machines à laver la vaisselle ! Tout se faisait manuellement. On nous a envoyées à l'hôtel Lutetia, en face du Bon Marché, sur le boulevard Raspail : mon amie Lucile et moi avons fait « la plonge » pendant deux jours sans nous arrêter ; même pour manger. Mais nous étions heureuses de participer, à notre échelle, à la libération des camps. Maïtoue, quant à elle, ainsi qu'elle nous l'a confié le soir, avait été affectée, non pas à la vaisselle, mais aux douches des rapatriés ; elle avait vu, toute la journée, des corps meurtris et amaigris. L'amitié qui nous unissait nous permettait de mettre en commun nos joies et nos peines.

Maïtoue a été reçue à l'agrégation de mathématiques en juillet 1946 : elle a été professeur successivement à Orléans, puis à Montgeron, enfin au lycée Jules-Ferry où elle enseignait en seconde, première et terminale. Elle a eu comme élève Anne Chopinet, première femme reçue à l'École polytechnique en 1972.

Elle s'est mariée en 1948 avec le fils d'instituteurs amis de ses parents, Jean Lignon, polytechnicien, économiste au ministère de l'Industrie. Ils ont eu deux enfants : Germain, né le 7 juin 1949, médecin généraliste à Paris et Françoise, née le 11 janvier 1951, épouse Gillibert, agrégée de mathématiques et mère de famille nombreuse : elle a eu douze enfants.

Maïtoue s'est beaucoup occupée de ses petits-enfants : Cécile Lignon, née en 1980, graphiste, designer et directrice artistique, Julien Lignon, né en 1981, musicien.

Les enfants de Françoise Gillibert ont fait, pour la plupart des carrières mathématiques ; Maïtoue surveillait de près leurs études et quand elle ne pouvait les aider en

physique, elle s'adressait à moi : je me rappelle lui avoir envoyé, à sa demande, un dossier sur le pendule de Foucault et, jeunes et adultes, ils sont arrivés à mettre en route l'expérience dans leur propriété de Normandie !

Maïtoute était à l'écoute de tous ceux qui avaient besoin d'elle. Elle a soutenu bénévolement de nombreux adolescents qui avaient des difficultés en mathématiques, malgré une cécité s'aggravant progressivement. Tous ses élèves ont été marqués par son enthousiasme et sa capacité à tirer de chacun le meilleur de soi.

Je tiens à évoquer le témoignage d'une de ses plus brillantes élèves, l'académicienne Michèle Vergne (1962 S), première femme à avoir été élue à l'Académie des sciences dans la section de mathématiques : elle a confié à notre amie Yvonne Bruhat Choquet, académicienne elle aussi, la cacique de notre promotion Sèvres 1943, qu'elle devait sa vocation au remarquable professeur de mathématiques qu'elle avait eue en terminale, M^{me} Barthès Lignon !

En 2009, Maïtoute a été opérée d'une fracture du fémur survenue après une chute sur du mobilier urbain. Depuis juillet 2011, elle a séjourné chez sa fille à Vimont, près de Caen. Son mari est décédé à l'hôpital de Caen, le 27 septembre 2011.

Maïtoute s'est éteinte à son tour paisiblement à l'hôpital de Caen, le 14 septembre 2014. Elle est restée lucide jusqu'au bout puisqu'elle a dicté, le 7 septembre 2014, à sa petite-fille Myriam, une lettre pour moi. Elle me disait qu'elle avait demandé aux personnes qui l'entouraient de lui lire les *Œuvres* de Chateaubriand... C'est ainsi qu'elle est partie, aimée de tous et regrettée par tous ceux qui ont eu le privilège de la connaître.

Suzanne ARCAIX GÉLY (1943 S)

BÉRARD (Lucette épouse LUC), née le 30 mai 1922 à Blida (Algérie), décédée le 26 octobre 2014 à Paris. – Promotion de 1943 S.



Lucette était fille unique ; elle gardait un bon souvenir de son enfance à Blida où sa mère était institutrice et directrice d'école, mais la famille rentre en France pour les études secondaires de Lucette, et s'installe dans un bel appartement, 17 rue Lagrange, près de la place Maubert, à Paris. Bonne élève, Lucette entre, en 1940 dans la Taupe féminine du lycée Fénelon à Paris, pour préparer le concours de l'ENS Sèvres, où elle est reçue en juin 1943.

J'ai donc fait sa connaissance en octobre 1943 à la Maison des étudiantes, 214 boulevard Raspail, où l'ENS s'était installée. Sa maman, très accueillante, m'a

invitée chez elle un dimanche de la rentrée car ma famille habitait Clermont-Ferrand. Lucette avait bon caractère et s'entendait avec tout le monde ; elle était gaie et a fraternisé d'emblée avec les provinciales dont je faisais partie. Comme la plupart de nos camarades, elle a choisi de préparer l'agrégation de mathématiques. Mais, bien que sa mère habitât Paris, Lucette a été obligée par le règlement de l'École d'être interne, au 214 boulevard Raspail, avec les autres élèves. Elle jouait admirablement du piano et nous faisait danser, le soir dans le hall sur le *Danube Bleu* ou les valse de Chopin qu'elle connaissait par cœur car, avec la défense passive, nous ne pouvions pas sortir le soir.

Reçue à l'agrégation de mathématiques en 1951, elle a son premier poste à Chartres ; elle se marie avec Francis Luc le 27 décembre 1952 ; son fils unique, Henri, naît le 20 octobre 1953 ; elle est alors nommée à Paris, dans plusieurs établissements et terminera sa carrière au lycée Claude-Monet dans le XIII^e arrondissement où elle exerça dans une classe préparatoire à HEC.

Son fils Henri m'a dit que Lucette était une vraie parisienne, qu'elle n'envisageait pas de vivre et de mourir ailleurs qu'à Paris... Mais elle aimait s'échapper pendant l'été pour aller dans les Alpes. Après son départ en retraite et le décès de son mari, elle s'installa dans un petit appartement du XIII^e arrondissement où elle aimait recevoir ses amies ; son accueil y était chaleureux, les repas qu'elle offrait étaient délicieux. Elle se livrait en solitaire à quelques escapades : Dieppe, La Rochelle, Nantes, par le train : elle y restait un jour ou deux. Preuve de l'activité de son esprit : elle n'y renonça que pendant ses derniers mois, éprouvée par la maladie.

Nous correspondions beaucoup ; à la fin nous nous téléphonions souvent. Nous étions aussi très proches de Maitoue Lignon (1943 S) qui s'était retirée chez sa fille en Normandie et qui s'est éteinte trois semaines seulement avant elle.

Suzanne ARCAIX GÉLY (1943 S)

FOURÈS (Léonce), né le 1^{er} avril 1924 à Albi, décédé le 5 mars 2015 à Marseille – Promotion 1943 s.

Lorsqu'on parle de Claude, on ne sait pas toujours de quel, ou quelle Claude il s'agit, mais lorsqu'on parlait de Léonce, il était inutile de préciser : il s'agissait de Fourès. Léonce pour les uns, Fourès pour les autres, rarement Léonce Fourès.

Notre premier contact date de juin 1953, lors de l'oral de math. géné. Élèves de prépa, nous venions passer cet examen, à la faculté, sans jamais avoir suivi le cours. Il avait eu la bonne idée de me classer premier. Les années suivantes, comme il s'était fâché avec le professeur de math sup., plus aucun hypotaupin n'a pu réussir ce certificat, avec lui.

Par la suite, nous sommes devenus collègues à la faculté des sciences de Marseille, lorsque j'y suis arrivé comme chef de travaux de mathématiques à la rentrée de 1958 et l'ai assisté en math 1 pendant trois ans, avant de partir au bonvoust. À mon retour, je n'ai plus travaillé directement avec lui mais nous avons plaisir à nous rencontrer épisodiquement.

Évoquons sa carrière professionnelle.

Il est né un premier avril. Ce n'est pas une blague mais vraisemblablement prémonitoire. Sa mère, fille de petits cultivateurs de l'Ariège, était professeur de sciences naturelles au lycée d'Albi. Plus citadin, fils d'instituteur, son père était professeur de musique dans le même lycée. C'est lui qui a transmis à son fils le goût de la musique ; il jouait du violon. Par atavisme, Léonce adorait cet instrument.

Le petit Fourès a fait ses études primaires et secondaires à Albi puis est parti à Toulouse en classes préparatoires, pour intégrer l'École en 1943 et, dans sa tête, y rester sa vie durant. Parmi les vivants (peu nombreux) de sa promotion, Louis Duvert l'a bien connu et en garde un excellent souvenir, comme camarade. Ils allaient souvent au concert ensemble et restaient parfois à bavarder avec les musiciens.

Il a passé l'agrégation de mathématiques en 1946.

Ensuite il fut attaché de recherches au CNRS. Il a passé sa thèse intitulée *Propriétés des surfaces de Riemann*, sous la direction de Georges Valiron, dont le livre mythique *Théorie des fonctions* a été notre bible en analyse.

Avec Yvonne Bruhat, qu'il avait courtisée et épousée, ils ont tous deux été membres de l'Institut for Advanced Study à Princeton, en 1951-52.

Ils ont été nommés ensemble maîtres de conférences (on dirait professeur de deuxième classe, aujourd'hui), à Marseille, où ils sont arrivés en janvier 1953, à la faculté des sciences.

Ils firent un nouveau séjour à Princeton en 1955 et Léonce y fut encore invité en 1957 à un congrès pour ses travaux sur les surfaces de Riemann, qui ont été très appréciés des spécialistes.

À Marseille, Léonce a d'abord enseigné en math. gén. (devenu DEUG ensuite) puis : en licence, en math 1 et en troisième cycle.

Il avait la réputation d'être très exigeant et même trop. À tel point que certains étudiants n'osaient pas s'inscrire à ses certificats.

Je peux témoigner qu'il préparait ses cours de manière très rigoureuse. Il les rédigeait à l'encre bleue, sans rature, d'une écriture très personnelle bien agréable à lire.

Au dire de ses meilleurs élèves : « *Il y avait quelque chose de fascinant à suivre ses cours : il arrivait, ponctuel, sans note, le spectacle pouvait commencer et se déroulait invariablement comme en suivant une partition de musique, apprise par cœur, précise, claire, belle, avec son point d'orgue à l'heure précise. Léonce couvrait à la craie les grands tableaux d'ardoise de sa fine écriture régulière et appliquée. Les théorèmes s'enchaînaient,*

les démonstrations étaient élégantes et nous semblaient limpides, sauf qu'il fallait retravailler ses cours de longues heures, les réécrire pour en mesurer l'excellence. L'amphi était silencieux, attentif, appliqué. »

A contrario, c'était un peu la mode bourbakiste à l'époque de rester dans l'abstraction et de ne pas donner les images concrètes, bien utiles pour comprendre de quoi il était question. Ceci explique que certains étudiants n'arrivaient pas à suivre.

Parallèlement à ses charges d'enseignement, il animait un séminaire que fréquentaient une bonne dizaine d'élèves. Tous gardent un excellent souvenir de ces moments de travail convivial.

Léonce était un tantinet provocateur. Et encore, c'est peu dire !

Une année (en 60 ou 61, peu importe) l'écrit de l'examen tombait un 18 juin. Fourès, qui préparait toujours très soigneusement les sujets, avait écrit en tête de page « *En ce jour anniversaire de la bataille de Waterloo et de la réponse de Cambronne aux Anglais, considérons un espace ...* » Quelqu'un m'a fait remarquer que le 18 juin est aussi le jour de la Saint-Léonce mais notre Léonce n'était pas un saint : il vous l'aurait dit lui-même.

Il aimait la conduite sportive et ses itinéraires étaient souvent très originaux quand il revenait de son sud-ouest natal. Il évitait le plus possible les autoroutes et défait les limitations de vitesse avec acharnement. Mieux valait ne pas suivre ses conseils !

Par-dessus tout, Fourès était passionné de montagne à l'extrême. Lorsqu'il rentrait d'une de ses expéditions, il déboulait dans le bureau du département pressé de raconter ses exploits ou sa dernière chute et faire partager son enthousiasme à tous les présents.

Pour ma part, je n'ai fait que de toutes petites promenades avec lui. Je préfère laisser à Marc Bergman, un de nos élèves devenu collègue, le soin d'en dire plus.

Pierre JULLIEN (1954 s)

Le texte qui suit est une partie de l'hommage que Marc Bergman a prononcé lors des obsèques de Léonce Fourès.

...Léonce disait souvent qu'il avait eu la chance d'avoir deux vies : l'Université et la Montagne. C'était, en fidèle disciple de Platon qu'il était, à la recherche du beau et du bien. D'ailleurs pour lui il fallait prendre la naissance du philosophe comme origine du calendrier. Il lui arrivait souvent de dater ses courriers selon ce principe et pour respecter sa pensée, en 2015 nous sommes en 2462.

La Montagne, il l'avait connue en dernière année à l'ENS, lors d'un stage à l'ENSA (École nationale de ski et d'alpinisme), récemment installée à Chamonix. Il disait plaisamment qu'il avait été très bien accueilli *parce qu'ils l'avaient trouvé gentil.*

La Montagne, il en avait fait son terrain de jeu du risque dans l'extrême.

À partir de cette époque il a côtoyé les plus grands alpinistes des Trente Glorieuses, français et étrangers, fait avec eux les grandes courses mythiques et ouvert de nouvelles voies. Il parlait toujours de la Montagne en esthète.

Dans les années 1960, il participait à de nombreuses commissions pour le ski. Jean Franco, à l'époque directeur de l'ENSA, lui avait demandé d'écrire le dernier chapitre du livre *Ski de France*. Léonce devait faire la théorie de la position du skieur. À la deuxième édition, le chapitre a été supprimé, Franco disant que seul Léonce pouvait comprendre ce qu'il avait écrit.

Une fois, en été, nous sommes partis au début d'un après-midi maussade pour *aller prendre un chocolat* au refuge de la Charpoua (on y va pour faire la Verte ou les Drus) ; c'est un refuge confidentiel auquel on accède après une très belle marche d'approche en contournant l'arête des Ecclésiastiques. Léonce était connu comme le loup blanc dans toute la vallée ; le gardien en arrivant lui a dit : *tu viens faire une hivernale ?*

Depuis plus de cinquante ans, avec mon épouse, nous avons eu le privilège de retrouver Léonce à Chamonix au chalet des Praz, *les Charmoz*, chez Simone Defaix. C'était un lieu de rencontre étonnant, où se croisaient des gens de qualité et souvent des personnalités marquantes. Jeune assistant, j'avais été très impressionné d'avoir eu l'occasion, au cours d'une modeste course en montagne, de discuter avec Georges de Rahm, mathématicien suisse de grand renom et montagnard de surcroît. Une autre fois j'ai eu une conversation pour le moins animée avec Roland Sublon, médecin, psychologue et prêtre, professeur à l'université de théologie de Strasbourg : nous avons longuement discuté de l'infailibilité papale que je contestais vigoureusement. Léonce, taquin, appelait familièrement Sublon : *Monseigneur, l'Evêque* et quelquefois *l'Archevêque*.

Pour être reçu aux Charmoz, il fallait être montagnard et/ou mathématicien, au moins avoir fait de solides études en mathématiques, les normaliens étaient invités *de droit*, avec de rares exceptions pour quelques X ou médecins triés sur le volet.

Nous étions toujours très chaleureusement accueillis pour des apéritifs au champagne et des dîners aux bons vins de l'Aude, soigneusement sélectionnés. Les conversations étaient toujours actives, passionnées, vivantes et quelquefois homériques lorsqu'il s'agissait de religion ou de politique locale : Maurice Herzog, longtemps maire de Chamonix, était la bête noire de Léonce et réciproquement. Dans les conversations au chalet, il était souvent question de montagne et si on parlait de Gaston, Louis, Lionel, il fallait bien sûr comprendre Rebuffat, Lachenal, Terray.

Faire du ski avec Léonce avait des règles : il n'était pas question d'être devant, il fallait rester dans sa trace.

Cependant, il était respectueux de celui qui savait : au cours d'une descente au Brévent en arrivant au sommet du mur (impressionnant dénivelé de quatre cents mètres), notre chef de file Contamines, avant de nous élaner a enlevé son anorak, l'a noué par devant et nous a seulement dit : faites comme moi. Il faisait un froid à pierre fendre, sans doute moins quinze ou moins vingt. Léonce s'est exécuté comme toute la petite

équipe qui, dans la rigueur brute des mots montagnards, avait bien compris que nous n'avions pas droit à la glissade sur le dos qui, devenant une chute, nous aurait broyés.

En montagne si les cordes s'em mêlaient, le mécontentement était visible, mais il y avait toujours l'explication rationnelle : ce n'était qu'un nœud simple (au sens mathématique de la théorie des nœuds), la réalité était malencontreusement tout autre...

Marc BERGMAN

HELLER (René), né le 14 juillet 1919 à Privas (Ardèche), décédé le 30 octobre 2013 à Clamart (Hauts-de-Seine). – Promotion de 1943 s.



J'ai fait la connaissance de René Heller au laboratoire de physiologie végétale de la faculté des sciences de Paris, à l'époque situé à la Sorbonne, et dirigé par le professeur Pierre Chouard (1924 s). J'y avais été recruté comme assistant depuis quelque temps, lorsque René Heller y entra comme jeune professeur (on disait alors « maître de conférences »). Nous eûmes ainsi de fréquentes occasions de nous rencontrer ; il m'apporta une aide considérable au moment de la rédaction de ma thèse ; lorsque je fus nommé à la coopération technique à Tunis, il vint à plusieurs reprises présider les examens de sciences végétales des 1^{er}, 2^e et 3^e cycles (ce qui permettait aux étudiants que les examens acquis en Tunisie devinssent également valables en France) ; nous nous retrouvâmes à diverses occasions (colloques, soutenances de thèses, bureaux de sociétés savantes) en France et à l'étranger ; nous organisâmes ensemble un colloque international du CNRS ; et, surtout, nous continuâmes à échanger de longues lettres même lorsque l'âge de la retraite fut venu pour l'un puis pour l'autre. En bref, pendant ces presque 60 ans où nous restâmes en contact, j'eus tout loisir de reconnaître et d'apprécier ses qualités tant humaines que professionnelles.

René Heller est né le 14 juillet 1919 à Privas (Ardèche). Il a fait ses études secondaires à Valence puis à Châlons-sur-Marne. Retardé par la guerre (il fit 2 ans et 7 mois de service militaire), il entre à l'École normale supérieure en 1943. Il passe l'agrégation de sciences naturelles en 1946 et soutient sa thèse de doctorat d'État en 1953. Nommé attaché de recherches au CNRS en 1946, il devient assistant (1947) puis chef de travaux (1954), maître de conférences (1958) et professeur titulaire (1962) à la faculté des sciences de Paris puis à l'université de Paris-VII (1970). Il appartient à

la classe exceptionnelle des professeurs d'Université (depuis 1979) et prend sa retraite, à sa demande, en 1985.

René Heller a préparé sa thèse sous la direction de Roger Gautheret, le célèbre créateur de la culture des tissus végétaux. Il s'agissait d'une recherche sur la nutrition minérale des tissus cultivés *in vitro*. Outre les résultats proprement scientifiques (e.g. caractérisation de carences minérales, mise en évidence d'interactions ioniques, actions relatives des macro- et des oligo-éléments, relations avec la teneur en eau, influence de l'auxine sur la composition minérale des tissus), son travail aboutit à une application pratique importante par la mise au point d'une solution minérale optimale pour la préparation des milieux nutritifs des tissus végétaux en culture. Plus généralement, cette première recherche eut une influence déterminante sur l'orientation de son travail scientifique ultérieur. D'un point de vue théorique, il se convainquit que la validité d'un résultat ne pouvait être appréciée que par un traitement statistique rigoureux ; et ses considérations sur les distributions, le choix des critères, l'analyse des données, le caractère significatif ou non d'une différence, et l'utilisation du coefficient de variation ont conservé toute leur pertinence. D'un point de vue physiologique, il reconnut que la vie n'est pas seulement une affaire de molécules organiques, mais que les ions minéraux, leurs interactions, leurs flux entre cellules et milieu extérieur jouaient également un rôle essentiel.

Avec ses collaborateurs, il ne cessa d'approfondir l'étude de l'état ionique des tissus et de la dynamique des mouvements des ions (e.g. absorption cellulaire, analyse compartimentale, genèse et mesure des différences de potentiel électrique membranaires, caractéristiques des plantes calcicoles et calcifuges). Il fut ainsi un véritable pionnier dans ce que l'on appelle aujourd'hui l'approche bio-physicochimique de l'étude de la vie.

Plus la taille de son équipe augmentait, moins René Heller avait le loisir de continuer à expérimenter par lui-même. Mais il gardait un contact étroit avec ceux qui travaillaient à la paillasse. Il passait des heures à discuter avec eux, à exploiter leurs résultats, à planifier les recherches à entreprendre ; cependant, il n'imposait pas ses vues, savait reconnaître les bonnes idées de ses élèves, et les aidait à les valoriser. Il rassembla ainsi autour de lui un ensemble, efficace et soudé, de collaborateurs qui appréciaient à la fois sa rigueur et l'humour avec lequel il savait présenter les choses. Qui plus est, il n'hésita pas à s'intéresser au travail de jeunes chercheurs, hors de sa propre équipe, qu'il conseilla bénévolement. Personnellement, je sais ce que je lui dois, et je ne suis pas le seul qu'il aida de la sorte. Ainsi, non seulement il faisait avancer les choses par lui-même, mais il contribuait à la formation d'apprentis chercheurs dans le domaine difficile et novateur auquel il s'était consacré.

Pour avoir assisté à certains de ses enseignements, je puis attester que René Heller fut un professeur particulièrement apprécié des étudiants. Il était clair et d'une vaste

érudition ; il se tenait à jour de l'avancement des connaissances, et apportait à la préparation de ses cours le même soin, la même rigueur qu'à la réalisation de son travail de recherche.

En publiant ses cours, il fut aussi, par corollaire, un auteur heureux. Son *Manuel de Statistique Biologique* (paru chez Gauthier-Villars en 1968) fut un outil de travail providentiel dans divers aspects de la biologie, spécialement en physiologie, écologie et agronomie. La statistique est en effet une science subtile, dont les bases théoriques relèvent d'approches mathématiques délicates, et qui est souvent mal comprise en sciences de la vie. On peut rappeler l'histoire de ce médecin qui, ayant étudié une forme rare de tumeur maligne dont il avait trouvé quatre cas chez des hommes et trois chez des femmes, en avait conclu que ce cancer était plus fréquent chez les hommes que chez les femmes ! Avec le manuel de René Heller, les chercheurs disposaient d'une introduction simplifiée aux fondements de la théorie et, surtout, d'exemples pratiques dont ils pouvaient s'inspirer pour traiter leurs propres résultats.

Cependant, sa plus belle réussite de librairie reste son abrégé de physiologie végétale, publié en deux tomes, *Nutrition* et *Développement*. Le succès fut immédiat, aussi bien chez les étudiants que chez les enseignants et les chercheurs. De 1977 à 2000, il y eut au total six éditions (d'abord chez Masson puis chez Dunod), à chaque fois mises à jour, dont il fut l'unique auteur pour les quatre premières et qu'il écrivit en collaboration avec Robert Esnault et Claude Lance pour les deux autres. Quinze ans plus tard, cet abrégé continue à constituer (sauf, évidemment pour ce qui est des découvertes les plus récentes) un remarquable ouvrage d'initiation et de référence dans tout le domaine de la physiologie végétale.

René Heller n'hésita pas à prendre des responsabilités nationales et internationales. En particulier, il fut assesseur du doyen de la faculté des sciences (1966-1970). Il fut membre, et parfois président, de divers comités directeurs de grands organismes (CNRS, ORSTOM, etc.). Il fut membre fondateur de la Société française de physiologie végétale (SFPV) puis trésorier, secrétaire et président de cette société (1955-1977). Il œuvra pour la création de la Fédération européenne des sociétés de physiologie végétale et demeura le représentant permanent de la SFPV au Conseil de cette fédération jusqu'en 1983. Il organisa plusieurs colloques de l'Unesco sur les « Sciences support de la biologie ». Il contribua à la création de l'université de Paris-VII. Il fut membre du Comité consultatif des universités (CCU), devenu ultérieurement Conseil supérieur des corps universitaires (CSCU) puis Conseil supérieur des universités (CSU), de 1965 à 1985 ; il y fut un remarquable président de la section 30 (Biologie) du CSCU (1978-1983) puis de la section 38 (Biologie & Physiologie) du CSU (1984-1986).

Enfin, René Heller ne fut pas qu'un scientifique. Il était profondément attaché aux valeurs républicaines et laïques et fit preuve toute sa vie d'un engagement citoyen, que celui-ci fût syndical, politique ou associatif. Père d'une enfant handicapée, il témoigna lors du procès de Liège en 1962. Dans ses activités internationales, il n'hésita pas à défendre les droits de l'homme, cause également chère à son épouse Jeanne Heller, et à intervenir pour certains de ses élèves ou collègues quand ce fut nécessaire. De son enfance campagnarde dans la Nièvre, il avait gardé le goût du terrain ; et sa participation active après sa retraite à l'Académie d'agriculture lui permit de renouer, avec bonheur, avec le milieu agricole.

René Heller est décédé le 30 octobre 2013 à Clamart. Il avait été lauréat du prix Louis-Bonneau de l'Académie des sciences en 1962, et élu membre de l'Académie d'agriculture de France en 1988 ; il était officier de la Légion d'honneur. De plus, peut-être plus caractéristique encore de son rayonnement que ces marques de reconnaissance honorifiques, il avait formé, et laissait après lui, un ensemble de biophysicochimistes (une vingtaine de thèses de doctorat d'État qu'il avait dirigées ou codirigées, la plupart de ses anciens élèves recrutés au CNRS ou à l'Université dont au moins trois ont accédé à la catégorie A). Il est de ceux qui ont laissé leur trace dans la prise en compte de la dynamique des processus et du rôle des ions minéraux dans le fonctionnement des systèmes biologiques.

Il fut indiscutablement de ceux qu'à l'âge classique on appelait un honnête homme.

Michel THELLIER,
professeur émérite de l'université de Rouen

Le professeur René Heller était un grand chercheur très connu pour ses travaux sur la nutrition minérale des plantes ainsi que pour l'étude des interactions de celles-ci avec le milieu. Il a vulgarisé l'utilisation de l'outil mathématique en biologie.

Ses travaux ont inspiré beaucoup de recherches surtout en Afrique et sont fondamentaux pour la sortie de ce continent de la famine.

René Heller était aussi un grand professeur, d'une grande culture, éloigné du simple consensus. Il savait faire apparaître les lacunes de la vision scientifique, montrer de nouvelles voies de recherches. Il a laissé un souvenir ému à ses élèves. Ses cours et conférences étaient limpides et d'un français rigoureux.

L'homme était intègre et sans compromis. Le professeur René Heller a laissé des amis qui ne l'oublient pas. Sa disparition est aussi une perte majeure pour la culture française.

Jorge VIEIRA DA SILVA, collaborateur de René HELLER

LEMASSON (Anne-Marie, épouse LUCASSON), née le 17 octobre 1924 à Nancy (Meurthe-et-Moselle), décédée le 18 juillet 2015 à Saint-Baldoph (Savoie). – Promotion de 1946 S.



Anne-Marie dite Annie Lucasson est décédée le 18 juillet 2015 à Saint-Baldoph, en Savoie. Son mari Pierre Lucasson et elle-même, passionnés de montagne, s'y étaient retirés en 1990, sur les hauteurs de la vallée de Chambéry, avec vue sur le massif des Bauges et sur le massif de Belledonne.

Annie Lemasson est née le 17 octobre 1924 à Nancy. Après des études secondaires et des classes préparatoires à Nancy et à Paris, elle intègre l'ENS Sèvres en 1946. Après l'agrégation, elle prépare, au laboratoire de chimie physique de l'université de Paris, sous la direction d'Yvette Cauchois, une thèse d'État intitulée « Contribution à l'étude du zinc, du gallium, du germanium et d'alliages de cuivre par spectrographie X », soutenue en 1960.

Le groupe d'Yvette Cauchois avait développé à Paris un accélérateur vertical d'électrons de 1 puis 2 MeV, qui sera installé en 1961 dans les locaux de la toute nouvelle faculté des sciences d'Orsay. Excellente expérimentatrice, Annie y poursuivra son travail de recherche sur la formation de défauts dans les métaux induits à basse température (30 K ou moins) par irradiation électronique, puis de leur recuit en fonction de la température, souvent en collaboration avec son mari Pierre Lucasson, qu'elle a épousé en 1956. Leurs travaux ont porté sur des cristaux métalliques, des métaux nobles comme l'argent, des métaux de transition comme le fer, ou des alliages : ce bombardement produisait, selon les cas, des défauts dans le cristal, des déplacements d'atomes, des vibrations dans le solide, une modification des propriétés magnétiques... Les perspectives de telles recherches incluent notamment la compréhension des défauts d'irradiation observés sur les parois des réacteurs atomiques. Le groupe Lucasson était un spécialiste reconnu de l'étude des effets de l'irradiation électronique sur les matériaux. Annie a poursuivi son travail de recherche et ses publications jusqu'à sa retraite en 1988.

Après sa sortie de l'École en 1950, Annie a été alternativement attachée de recherche CNRS et agrégée-préparatrice à l'ENS Sèvres, pour rejoindre définitivement en 1963 cet établissement, où elle s'impliquera profondément dans l'enseignement et le suivi des normaliennes. Elle y sera nommée maître de conférences en 1963, puis professeur en 1975, et enfin professeur ENS lors de la fusion des deux Écoles en 1986.

Nombre de sévriennes de la trentaine de promotions qui l'ont connue comme enseignante, puis comme responsable du département de physique de l'ENS Sèvres,

ont gardé d'Annie une image de grande droiture, et le souvenir de conseils avisés et pragmatiques. S'il faut caractériser l'action d'Annie Lucasson à l'École, c'est cette attention responsable et protectrice portée aux élèves, dont l'intégration et l'envol s'avéraient parfois délicats. Une attitude quelquefois interprétée comme un peu surannée, mais assumée et éminemment respectable.

Très sportive, pratiquant le volley-ball, la gymnastique et le tennis, Annie faisait aussi de nombreuses balades en montagne, notamment en Oisans où son mari et elle s'étaient installés pendant les mois d'été et, jusqu'en 1998, à proximité de la famille Guillopé [Jean-René Guillopé (1940 s) et Hélène Allais Guillopé (1944 S)]. Elle était passionnée de ski hors-piste, qu'elle a pratiqué avec son mari près de deux mois par an lors de leur retraite, sur les grandes dénivelées de Val-d'Isère et de Tignes jusqu'à ce que, au-delà de 80 ans, une opération du genou la cantonne à son autre passion, son jardin et ses plates-bandes fleuries.

Elle a gardé jusqu'à son décès un contact épistolaire régulier avec quelques anciennes, dont les lettres lui permettaient de suivre l'évolution de l'École, mais surtout la carrière professionnelle de normaliennes qu'elle avait aidées à s'épanouir. Elle était fondamentalement féministe, encourageant discrètement les jeunes femmes et les moins jeunes à poursuivre les carrières qu'elles avaient choisies, notamment dans la recherche scientifique.

Anne-Marie LONGEQUEUE CAZABAT (1966 S) et Colette GUILLOPÉ

JAUZEIN (André), né à Mâcon (Saône-et-Loire) le 10 août 1924, décédé à Louveciennes (Yvelines) le 13 février 2015. – Promotion de 1946 s.



Né dans une famille d'instituteurs, André Jauzein fait ses études secondaires au lycée de Chalon-sur-Saône et poursuit sa scolarité en classes préparatoires au lycée Saint-Louis à Paris. Il intègre l'École normale supérieure en 1946. Il passe l'agrégation de sciences naturelles, option géologie, en 1950.

Après un an comme stagiaire au CNRS, il rejoint en 1951 l'Institut des hautes études de Tunis, qui deviendra l'université de Tunis après l'indépendance de la Tunisie.

Il se marie avec Simone Vollaire (1946 S) le 20 mars 1951 avant de partir en Tunisie.

Les travaux qu'il réalise au cours de son séjour de huit ans en Tunisie seront l'objet de sa thèse d'État en 1962 à la faculté des sciences de Paris (future université de Paris-VI).

À l'époque, dans le domaine de la géologie « générale », les objectifs à la mode étaient les chaînes alpines, particulièrement les chaînes périméditerranéennes ; ainsi, à chaque jeune géologue admis à faire une thèse, était attribué un tronçon plus ou moins important d'une chaîne de montagne, en Algérie, au Maroc, dans le sud de l'Espagne, etc. À Jauzein fut attribuée la partie méridionale de la chaîne alpine de Tunisie. Il suffit de feuilleter son mémoire (Contribution à l'étude géologique de la Tunisie septentrionale : les confins de la dorsale tunisienne : zone des dômes et Sahel) pour se rendre compte de la diversité des techniques et des disciplines géologiques qu'il a employées : stratigraphie, tectonique, néotectonique, géomorphologie, cartographie. Cette pluridisciplinarité était nouvelle. Dans une zone et à une époque où la prospection pétrolière se développait intensément, il a su profiter de la collaboration entre géologues de terrain, connaisseurs de la surface, et géologues pétroliers, détenteurs des données de forages et de géophysique profonde. Ses talents de cartographe lui ont permis de lever en partie ou en totalité plusieurs cartes géologiques au 1/50000. Ses relations professionnelles et amicales avec les géologues professionnels de Tunisie, que ce soit dans les domaines pétrolier, minier, ou des ressources en eau, lui ont permis de conserver, bien après son séjour en Tunisie, des contacts étroits et fructueux dont ses élèves ont naturellement profité. Ses investigations l'ont amené à mettre en évidence trois domaines dans lesquels un approfondissement devrait être intéressant :

- La partie la plus septentrionale du pays où la mise en évidence de nappes de charriage analogues à celles d'Algérie méritait d'être confirmée et valorisée ;
- La zone centrale où la position tectonique des affleurements de Trias devait être précisée et analysée ;
- La partie côtière où la sédimentation saline devait être analysée en relation avec les événements quaternaires.

Chacun de ces domaines a fait l'objet par la suite de nombreux travaux sous sa direction, concrétisés par des thèses d'État, en collaboration avec le Service géologique de Tunisie. Ils se sont déroulés en grande partie au sein du laboratoire de géologie de l'École dont il a assumé la direction entre 1963 et 1984, date de son départ à la retraite. Il avait permis le développement et la modernisation du laboratoire (notamment en agissant pour l'installation d'une des premières microsondes électroniques) et assuré la transition vers la géologie « moderne ».

Heureux sur le terrain ou dans son laboratoire, entouré du cercle de ses élèves, André Jauzein était parfois moins à l'aise avec ses collègues géologues des autres sites universitaires souvent regroupés en cercles qu'il soupçonnait d'être autant de groupes de pression. André Jauzein était d'un naturel réservé voire timide dans son environnement professionnel. Mais devant un public connu, notamment au cours des excursions avec des groupes d'élèves, il se montrait un diseur enthousiaste et prenant, dans la tradition normalienne du scientifique à réminiscences littéraires, toujours

dans un registre lugubre. Il interprétait Prévert (« Il est terrible le bruit de l'œuf dur... », « ... gai comme un pinson... »), Brassens (« ... on l'a retrouvée sur le pavé de la place Maube... ») ou Georges Fourest (« ... qu'il est joli garçon l'assassin de Papa ! »). Dans un registre moins dramatique, il ne manquait pas de citer à l'occasion le Sapeur Camembert ou le Roi Ubu avec sa façon inimitable et bourguignonne de rouler les R. C'était un danseur de tango accompli, en particulier à l'occasion du Pot de la Nature, où il se livrait à de véritables démonstrations avec son épouse Simone.

C'était un homme d'amitiés et de fidélité, notamment avec ses premiers étudiants en Tunisie, tunisiens ou français, ses collègues du laboratoire de géologie appliquée, ses premiers élèves normaliens lors de son installation au laboratoire de géologie de l'École. Un jour, après une lecture intense d'un volume de la BD de Lucky Luke « En remontant le Mississippi » en compagnie de mon camarade de promotion Simon du Chaffaut, nous vint l'idée d'attribuer à Jauzein le surnom de « Boss » en reprenant le sobriquet du capitaine Barrows, patron du Daisy Belle. Ceci faisait référence à sa position directoriale, certes, mais aussi à la façon sympathique dont il l'exerçait. Cette appellation lui est restée au laboratoire jusqu'à son départ à la retraite en 1984. Il arrivait même à son épouse Simone de l'utiliser quand nous étions ensemble, notamment dans sa maison d'Azé, dans le Mâconnais, lors d'une halte familiale sur la route du Sud.

Il a eu trois enfants, trois garçons, tous investis dans la filière naturaliste, et dont Simone et lui étaient à juste titre très fiers.

Personnage atypique dans le milieu de la géologie universitaire, provincial du Mâconnais exilé dans le Quartier latin, il a été pour ses élèves un patron attentif et discret.

J'ai toujours à l'esprit ces images de lui : l'une, arc-bouté au volant d'une Land Rover redressée à la verticale dans un trou d'eau salée du Chott Djérid, une autre, promenant sa haute silhouette au coucher du soleil sur une barre sableuse du delta de la Medjerda, ou encore, assis sur un bloc de roche, ses lunettes remontées sur le front, en train de loucher sur des photographies aériennes pour en restituer le relief sans lunettes stéréoscopiques.

Vincent PERTHUISOT (1964 s)

ECK (Suzanne), née à Ribeauvillé (Haut-Rhin) le 15 juin 1927, décédée à Colmar (Haut-Rhin) le 21 juin 2015. – Promotion de 1947 L.

Suzanne Eck est née dans une famille alsacienne protestante, cultivée et musicienne ; son père, germaniste, quitta l'Alsace en 1939 pour n'y revenir qu'après la guerre, car l'université de Strasbourg avait dû se replier à Clermont-Ferrand. Suzanne

fit ses études secondaires dans cette ville et y passa le baccalauréat en 1943. Elle entra ensuite en khâgne à Paris, au lycée Fénelon, où je fis sa connaissance. Blonde, robuste et brillante, ce fut d'abord une bonne camarade – « Sannele », comme on l'appelait dans sa famille dont je connus la chaleureuse hospitalité – pour devenir ensuite une amie ; à travers toutes les vicissitudes de la vie, cette amitié ne s'est pas démentie jusqu'à sa mort.

Nous sommes entrées à Sèvres en 1947. Notre première année fut heureuse, nous allions au concert, à l'opéra, et nous apprenions l'hébreu pour lire le Premier Testament, comme nous nous étions promis de le faire si nous réussissions au concours. Nous bénéficiions pour cela de l'initiation à l'hébreu, tant moderne que biblique, proposée avec un grand dynamisme par Suzanne Daniel (1936 L), alors répétitrice de grec à l'École. Cette scolarité qui aurait dû être sans histoire fut brutalement bouleversée pour Suzanne par la mort de ses parents, qui se tuèrent tous deux en voiture en septembre 1948. Cette catastrophe perturba ses études (elle dut faire sa seconde année à Strasbourg) et retarda sa préparation de l'agrégation des lettres, dont elle fut cacique en 1953.

Entre temps, une longue évolution intérieure l'avait menée du protestantisme au catholicisme, par approfondissement plutôt que par rupture : elle entra formellement dans l'Église le 28 août 1949, décision qui allait orienter toute sa vie, puisqu'elle devait y réaliser une vocation contemplative et devenir moniale dominicaine. Elle entra en effet le 1^{er} septembre 1953 au monastère Saint-Jean-Baptiste d'Unterlinden, situé alors à Logelbach près de Colmar et transféré à Orbey dans les Vosges en 1973. Elle vécut toute sa vie dans la fidélité à ce choix, sauf une période d'exclaustration, de 1971 à 1973, où elle enseigna pendant deux ans à l'École de la foi, fondée à Fribourg (Suisse) par le P. Jacques Loeuw, un des premiers prêtres ouvriers. Elle exerça diverses responsabilités dans son ordre : prieure d'Orbey de 1978 à 1981, membre d'une commission de révision des constitutions des moniales (Rome, février-mars et novembre-décembre 1982), elle dut même accepter d'être prieure d'un couvent du canton de Saint-Gall (Weesen), de 1985 à 1991. Elle eut aussi une grande activité de formation, en particulier en assurant pendant des années la session d'introduction aux mystiques rhénans proposée aux novices dominicains.

Ce dernier point nous permet d'approcher un peu de ce qu'une notice biographique laisse souvent échapper, l'aventure intérieure de la personne dont on parle. C'est progressivement en effet, et poussée par une exigence intime que Suzanne Eck s'est intéressée aux mystiques dominicains du xiv^e siècle, Eckhart, Tauler et Suso. Dans les premières années de sa vie religieuse, elle avait surtout travaillé les Pères grecs. Elle traduisit en particulier, à la demande d'Urs von Balthasar qui avait découvert en elle une contemplative sachant le grec et l'allemand, un recueil de textes

d'Origène qu'il avait publié autrefois en allemand et qu'il voulait maintenant présenter au public français. Le recenseur de cette anthologie dans *L'Antiquité classique* (1960, 29-2) loue « la beauté, la fermeté et la fluidité [...] de cette excellente traduction. » Mais, signe d'une misogynie qu'on espère seulement d'époque, l'édition ne mentionnait pas le nom de la traductrice, dont le travail était attribué à des « dominicains d'Unterlinden » qui n'existent jamais (le couvent d'Unterlinden originel, aujourd'hui musée de Colmar et célèbre pour abriter le retable d'Issenheim, était un couvent de femmes). En 1979, progrès, ses traductions de Clément de Rome et du Pseudo-Barnabé sont dus à « sœur Suzanne-Dominique », et ses livres enfin, dans les années 90, à « Suzanne Eck »...

Mais si elle aime toujours les Pères, comme en témoignent les articles qu'elle donna plusieurs fois à *Connaissance des Pères de l'Église*, elle se nourrit de plus en plus des rhénans, et en devint peu à peu spécialiste, sollicitée de tous côtés pour des sessions d'initiation à ces mystiques, tant pour les membres de son ordre que pour ce qu'il est convenu d'appeler le grand public, un public non universitaire, et peu familier des arcanes de la spéculation théologique.

Mais comment peut-on mettre à la portée de tout un chacun sans les affadir des auteurs à juste titre réputés difficiles, ou même très difficiles dans le cas d'Eckhart, leur maître à tous ? Abordé avec révérence par les philosophes, étudié de près par d'excellents experts de la pensée médiévale, ce dernier reste sur bien des points énigmatique et malgré toutes les élucidations possibles, son œuvre n'a pas fini d'exercer les esprits. Et pourtant Suzanne Eck proposait déjà avec assurance, dès 1980, l'idée qu'on pouvait suivre ses pas et ceux de Tauler, son principal et fidèle disciple, comme s'il n'y avait rien de plus simple et sans se soucier le moins du monde de la complexité philosophique et/ou théologique des textes concernés.

Je crois qu'il est important de préciser qu'il ne s'agissait pas là – qu'il ne s'agit pas, puisque ses livres nous restent – d'une vulgarisation forcément réductrice de hautes pensées. Il s'agit d'essayer de retrouver leur intention première. Elles ne relèvent pas tant du registre de la recherche, que de celui de la prédication. Elles figurent dans des sermons prononcés en allemand (S. Eck laisse de côté l'œuvre latine d'Eckhart) et destinés à des religieuses ou à des béguines et non à de futurs agrégés de philosophie ; les auteurs cherchent à y communiquer ce qu'ils ont vu, ou entrevu, des choses de Dieu. Ils sont ainsi fidèles à la devise de leur ordre – *contemplari et contemplata aliis tradere* – où l'idée de transmettre ce qu'on a contemplé se situe dans la perspective de l'approfondissement de la vie chrétienne. Pierre Hadot nous a rappelé que la philosophie était dans l'Antiquité un mode de vie et non avant tout la proposition d'un système ; *a fortiori*, la prédication « mystique » propose-t-elle un chemin plutôt qu'une construction intellectuelle. C'est ce chemin que Suzanne Eck souhaitait à son tour ouvrir ou faciliter à ses auditeurs ou lecteurs.

Pour cela il faut aller, au-delà de ce qu'elle ose appeler à propos d'Eckhart un « docte charabia », jusqu'à ce qui est réellement en question dans ce qu'il essaie de dire, comme Tauler avec lui. En d'autres termes, il faut quitter la sécurité du concept pour prendre conscience qu'on tente de parler de quelque chose, et il ne faut pas en rester au jeu des concepts et toujours se souvenir qu'ils tentent d'approcher une réalité.

Quand je lui demandai, dans une des nombreuses lettres que nous échangeâmes (loin d'être toutes consacrées à la mystique !), si elle ne donnait pas de la négativité chère à Eckhart quand il parle de « dépasser le Christ » (*oportet transire*) une *interpretatio* excessivement *benigna*, elle me répondit qu'à ses yeux il élucidait autant que faire se peut la relation du Christ au Père et nous invitait à entrer dans cette relation, ce qui est l'essence de « l'imitation de Jésus-Christ » et donc de la vie chrétienne. En dépassant, ce qui est classique, « les limites de la consolation sensible et de la gourmandise spirituelle ».

Une approche comme celle-là, qui instaure la relation au Christ à ce niveau de radicalité, est toute différente d'un recours au « vécu », à la pure subjectivité, ou à ces gnoses faciles qui croient que moins on pense, plus on sait. Il n'y avait rien chez Suzanne Eck de cet anti-intellectualisme primaire fréquent chez ceux qui se piquent de piété : des trois rhénans, Suso, le plus sentimental, est celui qui l'intéressait le moins. Eckart, le plus difficile, la fascinait visiblement parce qu'elle voyait en lui un guide sûr et nourrissant si on le lit comme il faut. Le titre d'un article qu'elle donna à *Communio* en 2004, « Pour un bon usage de la sagesse de maître Eckhart », résume bien son point de vue.

Je puis témoigner que ce n'était pas là non plus un pur discours. Déjà souffrante depuis un certain temps, elle fut informée en 2007, avec une brutalité inouïe, d'un diagnostic de Parkinson assorti d'un tableau aussi noir que possible de l'évolution qui l'attendait ; et on lui annonça sans ménagement que « son cerveau s'en allait » et s'en irait de plus en plus, avec toutes les conséquences intellectuelles et motrices de cette déroute. Évidemment très affectée par cette nouvelle, elle réagit en utilisant spontanément une formule d'Eckhart, comme le montre une lettre qu'elle m'envoya peu après. Il s'y agit de l'appartenance réciproque de l'âme et de Dieu, et elle vient d'un des plus beaux (et des plus paradoxaux) sermons d'Eckhart, sur Marthe et Marie. Le fait d'y recourir ainsi, dans une telle situation, en dit long sur la qualité de son rapport avec le maître rhénan.

L'évolution de sa maladie, qui dura huit ans, devait se révéler pire que le tableau pourtant peu amène qu'on lui en avait fait. Après des moments très difficiles, elle dut entrer à l'EPHAD des sœurs de Ribeauvillé en janvier 2012, qu'elle ne quitta que pour l'hôpital de Colmar où elle mourut. Elle bénéficia dans cette dernière période

de sa vie du réconfort d'amitiés fidèles, dont l'une d'elles en particulier sut donner au mot « accompagnement » une réalité saisissante.

Irène FERNANDEZ (1947 L)

Livres et travaux

Des traductions du grec : Origène, *Esprit et feu*, tome I^{er}, *L'âme*, tome II, *Le Christ, Parole de Dieu*, Éditions du Cerf, 1959 et 1960 ; Pères apostoliques, *Épître de Clément de Rome*, 1979, *Lettre de Barnabé*, 1979, réédition in *Les Pères apostoliques*, en un volume, Éditions du Cerf, 1991.

Beaucoup de sessions d'initiation et de formation à la mystique rhénane, surtout après son intervention dans une émission de France Culture consacrée à Tauler (8 décembre 1980), qui fit connaître ses compétences à ce sujet.

Trois livres : *Initiation à Jean Tauler*, éditions du Cerf, 1994 ; *Jetez-vous en Dieu, Initiation à Maître Eckhart*, Éditions du Cerf, 1998, préface de Timothy Radcliffe, rééd. 2011 ; *Prédicateurs de la grâce, Études sur les mystiques rhénans*, Éditions du Cerf, 2009.

GUILLAUME (Cécile, épouse CROCE), née le 13 avril 1927 à Strasbourg, décédée le 17 février 2013 à Paris. – Promotion de 1947 S.



Cécile Guillaume était la quatrième d'une famille nombreuse de sept enfants, profondément heureuse, très unie, dans un foyer toujours ouvert et chaleureux. En 1940, sa famille venait d'être chassée de Strasbourg où son père enseignait la géologie à la faculté. Arrivée à Paris le 1^{er} novembre, Cécile entra dès le lendemain au lycée Fénelon, avec ses deux sœurs plus jeunes, Françoise et Madeleine. Les quatre frères, pour leur part entraient aux lycées Saint-Louis et Louis-le-Grand. L'hiver fut très rude, et l'installation à Paris ne le fut pas moins pour cette famille sans meubles (ils avaient été vendus par l'occupant à Strasbourg) et avec si peu de valises. C'était la guerre, il fallait faire face.

La première année passée, Cécile, impressionnée par les cours de madame Parodi, s'oriente vers les sciences, physique et chimie. Le baccalauréat passé, elle entre tout naturellement en « classe prépa. » NSE (Normale Sciences Expérimentales), où les cours de madame Flamant et de madame Grédy la confortent dans son choix. C'est donc en physicienne qu'elle entre à la rue d'Ulm en 1947.

Reçue à l'agrégation en 1951, elle obtient son premier poste à Bourges : première année d'enseignement, attristée par la mort accidentelle de son père à Strasbourg où il avait repris son poste après avoir participé intensément pendant dix ans, en tant que géologue, à la création de ce qui est devenu le BRGM. En octobre 1952, elle

est nommée au lycée d'Aix-en-Provence, où elle enseigne en classe de préparation à Fontenay jusqu'en juillet 1956. En octobre 1956, elle arrive à Paris au lycée Claude-Monet, alors annexe du lycée Fénelon. Un an après, en 1957, elle est nommée professeur en classe de NSE première année au même lycée Fénelon, qu'elle avait quitté dix ans auparavant. Elle était heureuse de retrouver les professeurs qui étaient à l'origine de sa carrière.

Comme un bonheur ne vient jamais seul, au printemps 1958, elle unit sa vie à celle de Paul Croce (1947 s), un camarade de promotion de la rue d'Ulm, physicien comme elle et devenu chercheur à l'Institut d'optique.

Trente années durant, madame Croce a laissé une forte empreinte sur ses élèves. Elle enseignait la physique et la chimie avec une conviction communicative. Elle se montrait particulièrement attentive à la manière dont son enseignement passait dans l'esprit de chacun d'entre eux, corrigeant énergiquement toute défaillance à la rigueur scientifique. Elle émaillait ses propos de réflexions issues de ses origines paysannes – auvergnates, voire corses comme le pays béni de son époux – et ses réparties réjouissaient les élèves pris en faute, les remettant plaisamment sur le droit chemin.

N'ayant pas eu le bonheur d'avoir des enfants, elle était très sensible aux problèmes qui pouvaient entraver les études de l'un(e) ou l'autre de ses élèves : elle aurait déplacé des montagnes pour leur venir en aide, en particulier lorsqu'elles venaient du Vietnam alors en guerre.

La forte personnalité de madame Croce, qui savait entraîner avec chaleur ses élèves sur les chemins de la connaissance, a suscité en eux un grand attachement. Ils l'aimaient profondément et beaucoup sont restés en contact avec elle lorsqu'elle a pris sa retraite en 1987.

Les dernières années ont été assombries par la maladie de Parkinson de son mari. Elle allait le voir tous les jours à l'hôpital Broca. C'est là qu'elle est décédée, six mois avant lui.

Des anciens élèves témoignent :

« Madame Croce fut notre professeur de physique-chimie pendant notre première année de classe préparatoire au lycée Fénelon, en 1961-62. Dès le premier cours, elle nous a beaucoup impressionnées à la fois par son aspect jeune et dynamique, malgré ses cheveux blancs, et par son exigence scientifique. C'était un professeur exceptionnel, qui nous a marquées pour la vie. Elle nous faisait toujours sentir l'intérêt des sujets qu'elle abordait, en insistant pour qu'on comprenne vraiment les phénomènes. Elle nous apprenait à travailler et à apprendre, et en particulier à garder un esprit critique. Elle aidait tous ses élèves sans exception avec une grande générosité et son aide était particulièrement efficace, car elle tenait compte de la façon d'être de l'élève, et ne portait pas de jugement de valeur et jamais de mépris bien sûr.

« L'une de nous, devenue enseignante dans l'enseignement supérieur, a toujours cherché à imiter ses méthodes vis-à-vis des étudiants. L'autre lui doit sans conteste son choix d'être devenue chercheur en physique (alors qu'elle avait choisi initialement la biologie).

« Nous avons pu constater lors de ses obsèques que la jeune génération, ses derniers élèves, partageaient notre enthousiasme et notre affection pour elle. »

Madeleine GUILLAUME SAUVE, sa sœur,
Anne-Catherine DAZY (1964 S) et Anne CRUBELLIER (1964 S)

« La très grande classe »

Avec mes contemporains élèves de math sup. bio. au lycée Fénelon, nous eûmes la très grande chance d'avoir dans les trois matières scientifiques une équipe de professeurs qui représentait très certainement la plus fine fleur de l'Enseignement en classes préparatoires au milieu des années soixante-dix. Parmi ces femmes d'exception qui m'ont laissé un souvenir très vif, quel bonheur d'avoir eu Cécile Croce comme professeur de physique ! Elle alliait une personnalité très attachante avec une très grande prestance professionnelle. Elle « maniait » la physique et la chimie, pour le plus grand bonheur de ses élèves, avec une pédagogie qui cherchait non seulement à rendre accessibles mais aussi à graver les concepts dans l'esprit de ses élèves ; personne mieux qu'elle ne savait faire « sentir » d'aussi près des notions comme la réversibilité en thermodynamique, et combien la physique « aimait » les extremums. Une grande dame de la physique, énergique, passionnée, exigeante, dont les cours étaient émaillés d'instantanés de prise de recul choisis avec soin, où l'on percevait un goût affûté pour l'épistémologie, et un humour qui n'était jamais loin.

Charles BACOT (1975 s)

CROCE (Paul), né à *Piedicroce (Haute-Corse)* le 12 novembre 1926, décédé à *Paris* le 24 août 2013. – Promotion de 1947 s.



Bien qu'il n'ait vécu que peu de temps dans sa Castagniccia natale, Paul Croce restera attaché à sa région d'origine en veillant notamment à la pérennité du patrimoine familial.

Après de brillantes études au lycée Michelet de Vanves, puis en classe préparatoire au lycée Buffon, il intègre l'ENS de la rue d'Ulm en 1947.

À sa sortie de l'ENS, il s'oriente vers la recherche scientifique, et prépare une thèse à l'Institut d'optique de Paris (soutenue le 30 mai 1956), sous la direction d'André Maréchal qui lui propose d'appliquer les résultats de son récent travail sur le formalisme du filtrage des fréquences spatiales à la correction des défauts des images optiques. Dans ce cadre, Paul Croce mettra au point une technique de double diffraction pour améliorer le contraste d'images photographiques, réalisant ainsi une des premières expériences de traitement analogique de l'information par voie optique.

Admis au CNRS, Paul Croce effectuera toute sa carrière de chercheur à l'Institut d'optique, d'abord dans les locaux du boulevard Pasteur à Paris, puis au bâtiment 503 de la faculté des sciences d'Orsay, où le laboratoire est transféré à partir de 1966.

Au début des années 60, il prendra la responsabilité de la constitution et de la direction d'une nouvelle équipe qui se consacrera à la caractérisation par microscopie électronique en transmission et par diffraction de rayons X de couches minces métalliques fabriquées par dépôt sous vide sur des supports amorphes.

Dans ces travaux menés à bien avec la collaboration principale de Madeleine Gandais et Alain Marraud, la contribution personnelle de Paul Croce portera d'une part sur l'analyse des images obtenues en microscopie électronique avec les couches polycristallines – analyse basée sur la théorie de la diffraction des électrons – et d'autre part sur l'interprétation des diagrammes de diffraction de rayons X, mettant notamment en évidence des processus interférentiels liés à la texture particulière des couches, qui permettront une mesure précise de leur épaisseur à partir de l'analyse de la structure des taches de diffraction X.

À partir de 1966, Paul Croce va se consacrer à la caractérisation des couches minces par réflectométrie de rayons X rasants. Utilisant un goniomètre très précis, conçu et réalisé au laboratoire avec l'aide de Gérard Devant, et un ordinateur – impressionnant par la taille, mais moins par les performances, destiné à l'origine à la commande des navires ! – il va mettre en place un dispositif expérimental de mesure automatisée de la réflectivité X des milieux stratifiés plans, sous incidence rasante. Il se chargera lui-même de l'élaboration des programmes de pilotage du goniomètre et de prise et traitement des données, ne disposant alors pour ce faire que d'un assembleur avec des adresses symboliques, et assurant de surcroît l'entretien et le dépannage (fréquent) de l'ordinateur. Son groupe va ainsi disposer pendant de nombreuses années d'un appareillage original et performant, bien adapté à l'étude de la réflexion et de la diffusion des rayons X par les surfaces et les couches minces. L'exploitation de ce matériel se fera principalement avec le concours de Louis Névoit, et s'appliquera à des échantillons de provenances variées, tant du laboratoire que de l'extérieur.

Les mesures précises faites dans un grand domaine angulaire ont tout de suite montré qu'il fallait nécessairement tenir compte des imperfections des surfaces et des

couches minces pour pouvoir interpréter correctement les résultats expérimentaux. Pour ce faire, Paul Croce va élaborer une théorie dite vectorielle – tenant compte de la polarisation du rayonnement – fondée sur l'utilisation des fonctions de Green et du théorème de réciprocité, qui permet de traiter simultanément les effets des défauts de forme des surfaces (rugosités) et des imperfections de volume, en les assimilant à des couches de passage dont l'indice optique varie graduellement avec la profondeur.

Après sa publication, cette méthode d'analyse sera souvent citée en référence et utilisée par de nombreux chercheurs. Elle sera notamment largement exploitée pour la caractérisation d'empilements multicouches réalisés au laboratoire sous la responsabilité de Jean-Pierre Chauvineau, et dont une application importante sera la fabrication de miroirs réfléchissants dans le domaine du rayonnement X-UV.

Poursuivant le développement de sa théorie, Paul Croce montre qu'elle peut être adaptée pour s'appliquer également dans le domaine du rayonnement visible, où le problème est plus compliqué du fait que, contrairement au domaine des rayons X, les indices optiques ne sont plus voisins de un. En collaboration avec Lucien Prod'homme, issu du laboratoire des verres de l'Institut d'optique et qui se chargera des mesures nécessaires, il réalisera une étude détaillée des surfaces de verre polies, fournissant de précieuses informations pour la préparation et l'utilisation de ces surfaces, tant pour la recherche que dans l'industrie des verres. Ainsi, dans l'analyse de l'effet des rugosités sur les facteurs de transmission et réflexion spéculaire, il parviendra à expliciter la contribution du deuxième ordre de ces défauts, ce qui n'avait été fait auparavant que dans des cas très particuliers.

Un autre domaine d'application de son travail théorique est celui de la transmission et de la diffusion du rayonnement visible dans les milieux très diffusants. Il montrera que lorsque ces milieux sont homogènes, à partir d'une épaisseur suffisante, le faisceau lumineux qui se propage sous forme de champs d'ondes incohérentes se réduit à deux seules ondes dirigées respectivement selon un axe et son opposé. Ce résultat trouvera une intéressante application dans la caractérisation des papiers fabriqués par l'industrie.

Dans ces diverses applications pratiques, Paul Croce veillera toujours scrupuleusement à ce que les approximations faites pour exploiter les résultats des mesures respectent bien les conditions d'utilisation de la théorie. Ainsi, dans ses dernières publications consacrées au développement futur de l'exploitation des méthodes optiques à la caractérisation de surfaces et de volumes de plus en plus complexes, il s'attachera à bien préciser les limites de validité des méthodes théoriques qu'il expose.

Profondément convaincu de la nécessité de manifester dans la vie courante le souci permanent de la protection de l'environnement et de l'économie des ressources naturelles, il utilisera régulièrement le RER pour se rendre de son domicile parisien à son

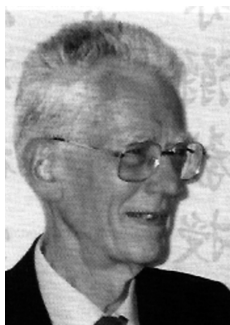
laboratoire, pratiquant ainsi quotidiennement les sentiers pédestres – assez pentus ! – qui relie la station du Guichet au plateau de Saclay, en l’absence à cette époque de solution commode de transport en commun. Dans le même esprit, et à l’opposé des pratiques qui se sont largement développées dans les milieux scientifiques, il s’abstiendra de participer aux conférences et congrès situés hors métropole.

Il manifesterait constamment une grande curiosité pour les sciences et techniques dans des domaines variés, effectuant notamment de nombreuses recherches bibliographiques approfondies et fréquentant assidûment les conférences et séminaires locaux.

Attaché à la défense de la langue française, il l’utiliserait systématiquement pour rédiger ses articles – là encore à l’opposé des tendances générales qui ont fait progressivement de l’anglais la langue quasi exclusive pour la publication des résultats scientifiques.

Jean-Pierre CHAUVINEAU

DIÉNY (Jean-Pierre), né le 4 août 1927 à Colmar (Haut-Rhin), décédé à Thonon-les-Bains (Haute-Savoie) le 3 mai 2014. – Promotion de 1948 I.



Premier janvier 1965, dans une immense salle du palais de l’Assemblée du Peuple, Zhou Enlai vient de passer pour souhaiter la bonne année aux « experts étrangers » en résidence à Pékin, accompagnés par des cadres et collègues de leurs différentes unités. Il a salué une beauté thaïlandaise, fille d’un prince communiste, et Sidney Rittenberg, un communiste américain des plus doctrinaires. Les mille convives peuvent attaquer le repas. On entend le cliquetis des baguettes, mais peu de conversations. C’est que pour les Chinois la bonne chère est encore rare, et que les deux cents étrangers qu’ils accompagnent parlent peu leur langue. Pourtant, une des tables voisines s’anime : on y parle, on y rit. Une brochette de cadres engoncés dans leur costume de lainage gris impeccable y écoute, les yeux écarquillés, le dialogue joyeux qui fuse entre les intellectuels de service dans leur mince veste de coton bleu délavé et un jeune Français à lunettes, les cheveux en brosse, vêtu d’un simple anorak à capuchon. À la manière des lettrés dans les banquets d’autrefois, Jean-Pierre Diény a lancé une joute poétique avec ses hôtes, ravis. Il suggère les rimes, les vers anciens se répondent dans un feu d’artifice.

Il est arrivé à Pékin le 9 novembre 1964, recruté par l’ambassade de Chine pour enseigner le français à l’Institut des langues étrangères de Pékin. Sa tante Marthe

Diény, qui a été mon professeur d'histoire de prédilection au lycée Victor-Duruy, et celui de mes sœurs, nous a mis en relation. Il donne plus de vingt heures de cours sans intérêt pour lui. En excellent père, il partage avec sa femme le soin de leurs trois très jeunes enfants : il a peu de temps pour ses recherches. Mais si je le rencontre chez un des quatre bouquinistes que le régime autorise encore à Pékin, il me prodigue, sans compter, de précieuses leçons de bibliographie chinoise. Pour les jeunes sinisants qui logent comme lui au caravansérail de l'Hôtel de l'Amitié, il est un puits de science, infiniment généreux, d'une modestie désarmante, plein de bienveillance et de délicatesse.

Jean-Pierre Diény est né le 14 août 1927 à Colmar, où son père, André Diény, infirme de guerre, était alors professeur agrégé d'histoire et géographie au lycée. Sa mère, Geneviève Stricker, appartenait à une famille protestante, francophile, de Mulhouse, peu épargnée pendant et après le premier conflit mondial. En ligne paternelle, sa famille, calviniste, était originaire de Montbéliard et occupée des choses de l'esprit. Son grand-père et son oncle étaient pasteurs. Outre sa tante Marthe, ses deux autres tantes étaient l'une musicienne, l'autre mathématicienne et la mère de son cousin Pierre Petitmengin (1955 l), longtemps bibliothécaire de l'École. Sa conviction protestante, très vive tout au long de sa vie, et les traditions familiales, lui inspiraient une extrême rigueur envers lui-même et dans toutes ses entreprises intellectuelles, un total désintéressement, en même temps qu'une bonté toujours très attentive envers ceux qui l'entouraient et un dévouement absolu à ses devoirs.

Au gré des nominations de son père, il fréquenta l'école primaire à Strasbourg, puis Versailles, commença le lycée à Henri-IV à Paris, passa l'année 1939-1940 à Rennes où ce lycée avait été déplacé, et acheva sa scolarité au lycée Lakanal de Sceaux. Il prépara le concours au lycée Henri-IV, et fut admis en l'École en 1948. Il s'y plut beaucoup, y noua de fortes amitiés, notamment avec Jacques Brunschwig et Maurice Meuleau. Cependant, il rentrait en fin de semaine à Sceaux, « chassant » son cousin Pierre de sa chambre, que ce dernier occupait pendant la semaine pour fréquenter le lycée.

C'est, semble-t-il, à la bibliothèque de l'École, par la lecture de son fonds d'ouvrages sur l'art chinois, que s'éveilla l'intérêt de Jean-Pierre pour la Chine. Cette vocation fut affirmée et fortement encouragée par Paul Demiéville. En effet, l'éminent sinologue, professeur au Collège de France, s'adressa par hasard à Jean-Pierre pour donner des répétitions à son fils Jacques. Il décela aussitôt chez le jeune normalien des talents rares et originaux, un esprit en affinité subtile avec le sien. Il se prit pour lui d'une étroite et vigilante amitié qui fut pour Jean-Pierre un constant soutien dans sa carrière et sa vie personnelle. Jean-Pierre en a laissé le témoignage dans sa notice sur la vie et l'œuvre de Paul Demiéville¹. Le portrait intellectuel qu'il trace de son maître et de sa relation vivante, profonde, avec la Chine est à beaucoup d'égards le sien.

Au début des années 1950, la scolarité à l'École ne durait que trois ans. Après avoir été reçu cacique à l'agrégation des lettres en 1951, Jean-Pierre fit un an de service militaire, puis enseigna au lycée Fustel-de-Coulanges à Strasbourg. Il aimait l'Alsace, mais la situation était peu favorable pour apprendre le chinois. Il put s'y consacrer entièrement et fréquenter l'École des langues orientales grâce à la Fondation Thiers, dont il devint pensionnaire en 1955. En 1957, à la faveur d'un congrès sinologique à Marburg, il se lia avec une de ses camarades de Langues O', Colette Patte (1924-2013), fille du doyen de la faculté des sciences de Poitiers, férue de science chinoise. Ils se marièrent l'année suivante. Bien qu'elle se soit abstenue de solliciter un poste pour mieux veiller sur les enfants, Colette poursuivit des travaux érudits sur l'histoire des sciences en Asie orientale. Elle partagea intensément la passion de son mari pour la Chine et le Japon. Leur étroite connivence intellectuelle, sa douceur et son courage illuminèrent sa vie durant les recherches ardues de Jean-Pierre.

D'octobre 1959 à novembre 1962, Jean-Pierre fut pensionnaire à la Maison franco-japonaise, à Kyoto, puis à Tokyo. Il revint deux ans au CNRS avant son départ pour Pékin en novembre 1964. En octobre 1965, grâce à l'accord d'échange de chercheurs signé avec la Chine et aux bons offices du conseiller culturel Marcel Girard (1938 l), qui obtint du Quai d'Orsay un subside complémentaire versé sur le reliquat de l'indemnité des Boxers pour lui permettre de nourrir sa famille, Jean-Pierre devint boursier de doctorat à la faculté de chinois de l'université de Pékin. Chassé par la Révolution culturelle, il quitta Pékin en décembre 1966 pour s'installer à Hong Kong, où naquit son quatrième enfant, en réintégrant le CNRS comme attaché de recherche. Promu chargé de recherche, il rentra à Paris à la fin de septembre 1967, et fut élu directeur d'études à la IV^e section de l'École pratique des hautes études en juin 1970 sur un poste nouveau intitulé « Histoire et philologie de la Chine classique », qu'il occupa jusqu'à sa retraite en 1997.

La liste complète des publications de Jean-Pierre Diény figure à la fin d'un recueil de ses articles édité avec l'aide de ses disciples en 2012². Une notice détaillée paraîtra sous la plume de son élève et successeur François Martin dans l'*Annuaire de l'École pratique des hautes études, section des sciences historiques et philologiques*, 2015³.

Jean-Pierre Diény a relevé l'immense domaine de la poésie ancienne, de la création et du langage poétiques chinois, singulièrement déserté par les sinologues français depuis les travaux controversés d'Hervey de Saint-Denys, professeur au Collège de France, mort en 1892. Il s'est attaché inlassablement à multiplier les outils et les approches pour cerner au plus près, percer au plus profond l'univers poétique de la Chine, et à former de jeunes chercheurs aptes à étudier le vaste héritage de la Chine ancienne. Helléniste distingué, il adjoignit à sa connaissance vigilante des progrès occidentaux en philologie, linguistique et comparatisme littéraire, une maîtrise exceptionnelle de l'érudition chinoise sur la langue, acquise essentiellement par lui-même,

à la manière des lettrés chinois d'autrefois, par la lecture assidue, répétée, d'innombrables textes et de leurs commentaires. Esthète et moraliste, il a poussé l'initiation jusqu'à l'art de la calligraphie, où il excellait, dans un style sobre et parfaitement équilibré. Au Japon, il apprit le japonais et noua des liens solides avec les meilleurs spécialistes, notamment Fukui Fumimasa, Yoshikawa Kôjirô et Kôzen Hiroshi. Il y devint le lecteur attentif et l'un des meilleurs connaisseurs et passeurs étrangers de la remarquable production savante des sinologues japonais sur la littérature et l'histoire de la Chine.

Par sa première publication, en 1960, une traduction de lettres familiales de Zheng Banqiao, un lettré artiste du XVIII^e siècle, original et sans fortune, il entrait de plain-pied dans une âme poétique. Il scrutait les exigences ardues, les doutes et les plaisirs qui, sous l'empire d'une longue tradition, gouvernaient vocation et création littéraires. Avec *Les Dix-neuf poèmes anciens* (1963), que les Chinois chérissent et dénomment depuis toujours « la mère de la poésie (classique) », il s'attaquait aux origines du sentiment poétique en Chine. Sa traduction surpasse ses prédécesseurs, mais plus encore son commentaire, qui sort du débat habituel sur l'origine des poèmes, leur date, l'identification des personnages et allusions, pour cerner leur originalité et les raisons de leur succès durable. Il s'appuie sur la masse des gloses et imitations qu'ont suscitées continûment pendant vingt siècles ces brefs pentasyllabes anonymes sur la séparation et la mort, pour mettre en évidence toutes les virtualités qui ont séduit les imaginations. Ces poèmes, composés selon lui par des lettrés du I^{er} siècle de notre ère, ne sont pas une simple étape entre poésie orale des chansons populaires transcrites dans le *Classique des vers* (*Shijing*) et littérature poétique, ils opèrent une sorte de révolution littéraire par leur forme et leur philosophie. Ils savent exprimer les sentiments communs de l'humanité, comme l'écrivait un critique chinois du XVII^e siècle, mais en voilant les sentiments et montrant les choses qui en deviennent les signes. Ils créent un genre poétique de style et d'esprit nouveaux, qui est le creuset de la poésie classique.

La préhistoire de cette innovation poétique est le sujet de *Aux origines de la poésie classique en Chine. Étude sur la poésie lyrique à l'époque des Han* (1968), dont l'érudition pionnière vaut à Jean-Pierre Diény la médaille de bronze du CNRS en 1967 et le prix Giles en 1968. Son exploration méthodique des sources littéraires et archéologiques sur la musique ancienne, intimement liée en Chine à l'expression poétique, montre le rôle essentiel de l'œuvre du Bureau de la musique (Yuefu), un service d'un millier de personnes, chargé par l'empereur Wudi des Han de collecter les chansons populaires et de les « travestir » en hymnes destinés aux nouvelles cérémonies religieuses qu'il avait instituées ou en divertissements de cour. À Hong Kong, le milieu des sinologues chinois, particulièrement le grand érudit Rao Zongyi, a soutenu avec enthousiasme sa recherche. À Pékin, il a été déçu par une indifférence totale.

La consultation des ouvrages anciens lui est interdite, hormis une unique et brève visite à la Bibliothèque nationale. Il profite cependant du séjour pour s'instruire des travaux récents sur l'histoire économique et sociale de la Chine ancienne, et tire aussi de ses curiosités expertes de bibliophile et jeune père de famille un merveilleux ouvrage, traduit en plusieurs langues, *Le monde est à vous. La Chine et les livres pour enfants* (1971).

L'enseignement à l'École pratique des hautes études lui permet de continuer à « apprendre la Chine ». Il forme nombre d'étudiants, les plus brillants sinologues de la génération suivante et beaucoup de jeunes Chinois, qu'il aide avec sollicitude. Il poursuit avec eux l'investigation systématique de l'histoire de la création poétique chinoise, dans un ample horizon comparatif, ancré sur un socle philologique rigoureux, la maîtrise d'un énorme corpus de textes chinois de toutes époques, sa vaste culture attentive au comparatisme, l'usage judicieux des théories de l'érudition chinoise et japonaise autant que des avancées les plus récentes de l'histoire et de la critique littéraire. Il étudie longuement la première grande figure de poète, le redoutable Cao Cao (155-220), légendaire guerrier des temps chaotiques, et ses fils. Il publie beaucoup sur eux, dont la traduction intégrale des poèmes de Cao Cao (2000). À partir du moment clé de la dynastie Han (206 av. J.-C. à 220 ap. J.-C), dont il a révélé les vraies originalités littéraires, il se penche sur l'esthétique, l'imaginaire, l'explication des dessous psychologiques et sociaux de la poésie, mais aussi sur les procédés historiographiques. Ses articles sur la définition des genres poétiques montrent qu'il ne s'agit point de « systèmes littéraires » fondés sur des règles, mais plutôt de styles, de modes d'imagination et d'écriture qui s'identifient par certains thèmes et images. Ce sont ces « motifs » qui remplissent la fonction de principe organisateur. D'autres travaux, dont *Le symbolisme du dragon dans la Chine antique* (1987), dressent le lexique de l'imagination littéraire chinoise – soleil, anneau de jade, phénix, dragon, nuage, montagne, lorient, mûrier, couleurs – et s'attachent aux déchiffrements contradictoires que ces images mythiques suscitent chez les lecteurs chinois, aux mots et connotations associés à la figure, à leurs mutations, pour finalement mettre en lumière dans leur essence les archétypes fondamentaux de l'imaginaire poétique classique.

Ses travaux ont renouvelé l'assise des études littéraires chinoises en France et fait école parmi les spécialistes étrangers. Son art de la traduction, de *l'Anthologie de la poésie chinoise classique* (1962) aux récits oniriques de Yuan Mei (2011), et ses articles lumineux dans dictionnaires et encyclopédies ont initié un large public à une connaissance sensible et précise de l'univers poétique chinois. Pourtant, indifférent au prestige, aussitôt après sa retraite, il passa des mois avec quelques disciples à mettre en ordre la bibliothèque de l'Institut des hautes études chinoises du Collège de France, travail de forçat dans la poussière, à ouvrir des cartons empilés depuis des décennies,

à trier, classer, cataloguer, ranger les fonds, gagnant ainsi la reconnaissance éternelle des lecteurs présents et futurs. Il a légué la bibliothèque sinologique familiale à la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg.

Il retourna un mois en Chine, en 1986, où il trouva des interlocuteurs plus ouverts qui entreprirent de traduire ses travaux en chinois. Il revint deux fois au Japon, en 1978 et 1987, toujours chaleureusement accueilli et publié par ses amis.

Ses dernières années furent cruellement assombries par le grand souci de la santé de son dernier fils et la maladie de sa femme, qu'il soigna avec un total dévouement. Colette s'éteignit en décembre 2013, Jean-Pierre la suivit de peu, le 3 mai 2014.

Marianne BASTID-BRUGUIÈRE (1960 L)

Notes

1. *École pratique des hautes études. 4^e section, sciences historiques et philologiques. Livret 2. Rapports sur les conférences des années 1981-1982 et 1982-1983*, Paris, 1985, p. 23-29.
2. *Images et représentations du monde dans la Chine ancienne. Choix d'études (1962-2006)*, Paris, Collège de France, Institut des hautes études chinoises, 2012, p. 641-650 : une quinzaine d'ouvrages, une soixantaine d'articles et de nombreuses recensions, qui souvent réécrivent les livres examinés. En ligne sur : http://www.crcao.fr/IMG/pdf/Biblio_Dieny.pdf (vu 31/7/2015).
- 3; Disponible en ligne : <http://www.openedition.org/2863>. Voir aussi les souvenirs personnels du même auteur : « *In memoriam Jean-Pierre Diény* », *Études chinoises*, XXXIII-2, 2014, p. 7-10.

BARON (Christian), né le 9 octobre 1930 à Dijon (Côte-d'Or) et décédé le 5 août 2014 à Dijon. – Promotion de 1949 s.

J'ai découvert Christian Baron dès ma troisième année à l'École (1956-57), en commençant mon diplôme d'études supérieures au labo de chimie de la rue Érasme, piloté par le caïman Raymond Hamelin (1950 s), sous la direction d'Albert Kirmann (1919 s), l'éminent chimiste organicien alors directeur adjoint de l'École. Ayant trouvé plusieurs flacons étiquetés « Christian Baron », j'avais appris qu'ils appartenaient à un ancien caïman.

Des circonstances familiales m'ont amené à exercer en classes préparatoires aux grandes écoles au lycée Carnot à Dijon, à partir de 1965. C'est alors que j'ai eu la surprise de rencontrer l'auteur des fameuses fioles. Ce fut principalement à la paroisse Saint-Bernard de Dijon à laquelle appartenaient nos deux familles et, plus tard, autour de l'ancien maire de Dijon, Robert Poujade (1948 l), qui avait réuni tous les archicubes dijonnais pour préparer la commémoration du bicentenaire de l'École, particulièrement une exposition organisée en 1994 à l'Hôtel de Ville de Dijon.

Tous ces souvenirs, et les renseignements fournis par son épouse, m'ont permis de rédiger les lignes qui suivent.

Christian est né à Dijon en 1930 où son grand-père, puis son père, les professeurs Paul et François Baron, dirigèrent la maternité. Il a fait toutes ses études secondaires à Dijon, au lycée Carnot, avec un bac « math elem. » obtenu en juin 1947 complété par l'épreuve de la série « philo » en septembre de la même année.

Il fit hypotaube et taube au même lycée. En taube il a eu, en maths, Maurice Durrande (1927 s), futur professeur de Spéciales au lycée Saint-Louis et, en français, Guy Grand (qui atteint cent ans en 2015), futur inspecteur général. Il gardait le souvenir de ces deux professeurs « remarquables ». En plus de son succès à l'ENS en 1949, Christian obtint la même année le premier prix de français.

À l'École il pense d'abord s'orienter vers les maths, entraîné par ses professeurs, déjà célèbres : Louis de Broglie (prix Nobel 1929), Georges Valiron (1905 s), Jean Bouligand (1909 s), Henri Cartan (1923 s), André Lichnerowicz (1933 s). Son attachement va surtout à Georges Darmois (1906 s) qui enseignait le « calcul des probabilités et statistiques ».

Suite à l'enthousiasme qu'avaient suscité les cours d'Alfred Kastler, il se tourne finalement vers les sciences physiques¹, en rejoignant, de l'autre côté de la rue Érasme, l'équipe des physiciens, autour d'Yves Rocard (1922 s) et celle des chimistes sous la direction de Georges Dupont (1904 s). Une place particulière doit être faite à deux de ses maîtres : Albert Kirmann (1919 s) et Charles Prévost (1918 s). Il est frappé par l'étonnante mémoire de ce dernier que j'ai moi-même entendu faire ses cours de chimie organique sans la moindre note ! Malicieusement il remarque que Prévost est franc-comtois (Christian n'aurait certainement pas fait d'objection à la fusion de la Bourgogne et de la Franche-Comté !).

Il prépare son diplôme d'études supérieures au « laboratoire de chimie organique des hormones » du Collège de France sous la direction du professeur Alain Horeau. Ce qui déterminera sa vocation.

C'est en tant que caïman au labo de chimie qu'il prépare sa thèse, travaillant quotidiennement à côté de Guy Ourisson (1946 s) et d'André Julg (1948 s). Yves Raoul, professeur de physiologie à la faculté de pharmacie de Paris, dirige ses recherches sur les vitamines antirachitiques D2 et D3. Christian fréquente les labos de zoologie et de botanique de « la Nature », rue Lhomond, et, dans le service de physiologie, rencontre Louis Rey (1950 s) qui sera son ami et son collègue à l'IBANA de Dijon.

Fin 1957, à 27 ans, il est titulaire de sa thèse et sa candidature est acceptée en qualité de maître de conférences de chimie biologique à Dijon.

À cette époque, rares étaient les facultés qui délivraient des diplômes de chimie biologique. Ce n'est qu'en 1960 que cet enseignement fut introduit dans les études de

biologie et de chimie. La chaire de biochimie générale, dont il fut le premier titulaire, ne fut créée à Dijon qu'en 1963 ; autour de lui, une véritable équipe pédagogique sut faire face à des responsabilités accrues nombreuses et variées : travaux pratiques, travaux dirigés, organisation de séminaires, examens, orientation des jeunes ...

Enseignant brillant, il fit des cours à divers niveaux devant des publics très variés pendant 37 ans. Il y avait fréquemment des médecins ou des pharmaciens déjà diplômés (ma future épouse, pharmacien, a suivi son enseignement) ou des chimistes organiciens préparant un doctorat. Il assumait des responsabilités variées au cours de la mise en place de cet enseignement, nouveau à Dijon. Pour aboutir, dans les années 1990, à un auditoire de 700 élèves avec trois professeurs de biochimie : Denis Lorient, Bernard Maume et Christian.

Pendant une trentaine d'années il a développé un laboratoire de recherche en relation avec la faculté de médecine (biologie médicale) recevant de nombreux savants étrangers, dont certains lauréats du prix Nobel (Chain, Watson). Dès 1958, il avait été chargé par le recteur Marcel Bouchard (1917-1980), constructeur de la nouvelle université de Dijon, sur le campus de Montmuzard, de promouvoir à Dijon un enseignement supérieur de haut niveau concernant l'alimentation, allant de l'agriculture à la diététique en passant par la biologie, car, disait Marcel Bouchard, « on trouve en Bourgogne toutes les cultures de la France, sauf le riz et l'olivier ».

Cette impulsion aboutit à la création de l'IBANA : Institut de biologie appliquée à la nutrition et à l'alimentation, reconnu en 1972 comme École nationale supérieure d'ingénieurs : ENSBANA, devenue au troisième millénaire AgroSup Dijon. Christian enseigna à l'IBANA et à l'ENSBANA jusqu'en 1980.

Il y anima jusqu'en 1991 un laboratoire de recherches dont les activités s'étalèrent sur deux périodes :

Jusqu'en 1980, les thèmes s'orientent au gré de collaborations fructueuses avec les industries chimiques et pharmaceutiques. C'est l'époque où de nouvelles techniques d'analyse se développent comme la chromatographie en phase gazeuse et la spectrométrie de masse ; elles deviennent précieuses pour l'analyse des composants des arômes alimentaires (thymol, menthol, etc.) et pour la mise au point des méthodes d'extraction.

À partir de 1980, Christian Baron s'intéresse à la biochimie des hormones et des enzymes, et plus précisément à des enzymes d'intérêt alimentaire : la bêta-galactosidase (hydrolyse du lactose), la myrosinase (responsable du brunissement de la moutarde), la HM CoA réductase (enzyme clé de la biosynthèse du cholestérol) et d'autres enzymes intervenant dans la fermentation malolactique.

En dehors de ces recherches académiques à Dijon, Christian Baron s'est penché dans les années 70-80 sur les grandes endémies et les états nutritionnels qui y

sont attachés avec, au Bénin, la lutte contre la malnutrition protéo-énergétique et les anémies nutritionnelles (carence en fer et en acide folique). Dans le cadre de ces recherches, il accueille des collègues étrangers et dirigea les recherches d'élèves iraniens, togolais et égyptiens. Il effectua de nombreuses missions à Lomé pour enseigner et apporter son aide aux recherches.

Cette période correspondait aussi aux espoirs que l'on formulait pour l'alimentation humaine en valorisant l'exploitation des organismes unicellulaires et de leur contenu protéique. En collaboration avec l'Institut français du pétrole, Christian initia des recherches sur l'extraction et la décoloration des protéines de spirulines dans le but de leur utilisation en alimentation animale et éventuellement humaine.

Il fut très souvent sollicité pour participer à des jurys de soutenance de diplômes d'ingénieur, de thèses de doctorat, en France et à l'étranger, ainsi qu'au jury du concours d'admission à l'École polytechnique ou encore à celui de l'agrégation de physiologie-biochimie.

Auteur de plusieurs ouvrages de biochimie et de nutrition, il continua à la retraite à s'intéresser aux activités scientifiques concernant l'alimentation et à appartenir à l'Institut français de la nutrition.

Parallèlement à son activité scientifique, Christian s'engagea au service des autres en assumant des responsabilités au Rotary Club et en tant qu' élu de la ville de Dijon durant 30 ans (cinq mandats municipaux à Dijon).

Dès 1965, plusieurs de ses amis le sollicitent pour une candidature sur la liste du chanoine Félix Kir, maire de Dijon, constamment réélu depuis la guerre (celui-ci avait alors 89 ans, et Christian 34). La liste l'emporte avec une courte majorité.

Christian s'intéresse au travail de toutes les commissions. Il appartiendra à deux d'entre elles : *Commission des travaux* et *Commission des affaires culturelles*. À ce titre, avec Jean Thuillier (1951 l), professeur à la faculté des lettres de Dijon, il incite Pierre et Katleen Grandville à installer au musée des Beaux-Arts de Dijon ce qui allait devenir la célèbre « *Donation Grandville* », ensemble exceptionnel d'œuvres picturales des XIX^e et XX^e siècles qu'admirent aujourd'hui tous les visiteurs de Dijon.

En 1968, le chanoine Kir décède. Robert Poujade est élu conseiller municipal.

En 1971, Christian Baron est élu sur la liste conduite par le futur maire, Robert Poujade, et devient adjoint à l'Enseignement. Période très active, attachante et passionnante, au cours de laquelle il préside notamment la Quinzaine nationale de protection de la nature et de l'environnement.

En 1977, la « liste Poujade », à laquelle il appartient toujours, est réélue. Il devient adjoint aux travaux et à la circulation. Nouvelle mission, pour laquelle il ne manque pas de dispositions puisqu'il avait obtenu 15/20 à l'épreuve d'« archi », au concours de l'X ; il utilise ses capacités lors de grandes réalisations (voies réservées aux bus,

rues piétonnes, pistes cyclables, édification de plusieurs parkings et du nouveau Conservatoire de musique).

En 1983, il est de nouveau sollicité pour appartenir à l'équipe Pujade qui est encore réélue. Il n'est plus adjoint et connaît un rythme de vie moins tendu. Il prend la présidence de la Commission des transports du district de l'agglomération dijonnaise. Malgré la diversité des options politiques qu'elle renferme, les dossiers qu'il présente recueillent l'unanimité. Et, au cours d'un cinquième et dernier mandat, il est reconduit dans cette même fonction.

Cette carrière magnifique lui valut sa nomination au grade d'officier dans l'ordre national du Mérite et dans l'ordre des Palmes académiques.

Ces souvenirs ont retracé les multiples activités de Christian. Ils ont évoqué plusieurs archicubes, des dijonnais en particulier. Mais ils n'ont pas assez souligné sa personnalité attachante : bienveillance et humour émanaient de sa personne. Très apprécié, il avait des relations simples et vraies. Il avait lui-même de l'estime pour des personnes très diverses, de toute condition. Son regard était avenant et il partageait sa bonne humeur en glissant de bons mots dans la conversation. Il était facteur d'unité et privilégiait la bonne entente. Comme l'évoque son ami Robert Pujade, il avait une aisance dans les relations, une convivialité, une disponibilité dans ses fonctions publiques qui l'ont fait aimer de ses collaborateurs et de ses collègues.

Marié en 1965 à Monique Beuchart, il a eu cinq enfants, il fut un époux et un père attentif. Soucieux d'une vie équilibrée, son épouse et lui-même appartenaient au Club alpin français. « Chef de route » pendant 20 ans, il a préparé minutieusement de nombreuses balades. Il y a côtoyé Pierre Vernier (1949 s), également professeur à la faculté des sciences de Dijon et dont il a rédigé la notice nécrologique en février 2011.

Avec la retraite sa vigueur intellectuelle n'avait pas diminué, puisqu'en 2013, il organisa à Nolay avec plusieurs de ses anciens collègues universitaires un colloque et une exposition « Vers la maîtrise de l'énergie », consacrés au physicien Sadi Carnot, originaire de cette localité bourguignonne.

Christian Baron avait une éthique de chrétien pratiquant. La veille de sa mort, il rappelait à ses proches l'importance de l'espérance chrétienne.

Yves THÉVENIN (1954 s)

Note

1. NDLR : L'appellation « sciences physiques » était en usage à l'époque. Il n'y avait alors qu'une seule et même agrégation pour la physique et la chimie. Les options physique et chimie ne furent créées qu'en 1959.

RUYER (Dominique), né le 2 avril 1929 à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), décédé le 16 décembre 2014 à Nancy (Meurthe-et-Moselle). – Promotion de 1949 s.



Raymond Ruyer (1921 l), le père de Dominique, fit une longue carrière comme professeur de philosophie à l'université de Nancy. Philosophe important, reconnu de ses pairs et toujours d'actualité – il fut mis au programme de l'agrégation externe – il laisse de nombreux ouvrages philosophiques où il développe une métaphysique en accord avec les données de la science. En dépit de son absence – il fut prisonnier de guerre pendant quelques années – la jeunesse de Dominique et de son frère aîné Bernard s'est déroulée dans une ambiance de culture et d'intérêts variés.

Après des années de Spéciales au lycée de Nancy puis au lycée Saint-Louis à Paris, Dominique fut reçu en 1949 à Normale Sup' et à Polytechnique. Peu de doutes pour lui : il choisit l'École, y assumait sans peine ses obligations universitaires et fut reçu à l'agrégation de mathématiques en 1952. Il choisit alors de prendre immédiatement la quatrième année que l'École accordait à quelques mathématiciens. Nommé ensuite attaché de recherches au Centre national de la recherche scientifique, il dut le quitter pour de nombreux mois comme militaire appelé en Algérie, pour y revenir ensuite. Nommé chargé de cours puis titularisé à la faculté des sciences de Nancy, il y resta jusqu'à sa retraite.

Les talents de Dominique étaient multiples. Il les mettait à profit avec grande facilité s'il était intéressé, un peu plus nonchalamment sinon..., fidèle en ceci au titre d'un ouvrage de son père « L'art d'être toujours content ». Il se plaisait à certains risques qu'il ne pouvait ignorer et qui exigeaient parfois un engagement que lui facilitaient son adresse et une bonne coordination.

C'est ainsi qu'il aimait grimper, assuré malgré tout !, le long de la façade du bâtiment de chimie de l'École – des photographies l'attestent – mais, bien pire !, sauter du haut d'une fenêtre mansardée à la suivante assez éloignée, sur le vide des toits du côté du bassin des Ernests. À la piscine des Tourelles, les plongeurs du plus haut tremplin le remplissaient d'une satisfaction évidente, peu partagée par ses camarades. Il empruntait l'automobile de son oncle pour aller initier quelques camarades à l'escalade de blocs à Fontainebleau ; certains gardent toujours le souvenir de la « tubulaire » à la Dame Jeanne, près de Larchant. Et plus tard Dominique pratiqua assidûment pendant quelques années l'aviation acrobatique.

On ne saurait oublier d'autres traits : la tournure ludique de son esprit, sa bonne humeur permanente, ses bons mots, ses réparties, aussi son sens de l'amitié.

Sa vie de célibataire prit fin ainsi que la fréquence de ses séjours chez des amis proches, quand il rencontra Marie-Madeleine Sertelet qui devint sa femme. Ils vécurent heureux, eurent trois enfants, leur fille Isabelle puis deux fils, Jean et Pierre. L'acquisition d'un chalet à Vallouise leur permit de réunir la famille et les amis à maintes occasions. Ce chalet fut aussi une base de départ de nombreuses courses classiques sur les montagnes de l'Oisans, avec ses amis et ses fils.

À Nancy, en dehors de l'université, il fréquenta surtout deux collègues amis, Pierre Eymard (1949 s) et Jean-Pierre Ferrier (1959 s), pour des randonnées cyclistes et des repas familiaux, presque hebdomadaires, au restaurant.

Le temps passa et de nombreuses maladies attristèrent sa fin de vie. Ainsi nous a quittés un camarade particulièrement attachant. Son souvenir nous reste précieux.

Jean-Pierre LAFON (1949 s), Michel ZISMAN

BARTHELOT (Geneviève, épouse DEMERSON), née le 27 juin 1930 à Guéret (Creuse), décédée le 29 août 2015 à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). – Promotion de 1950 L.

Qu'il soit permis à une collègue de Geneviève Demerson et à une camarade de promotion d'ajouter quelques lignes à l'hommage rédigé par J.-M. Croisille.

J'ai rencontré Geneviève pour la première fois en 1950, à la rentrée universitaire. Nous arrivions de nos khâgnes respectives à l'ENS de Sèvres, boulevard Jourdan.

Nous nous sommes retrouvées en 1970, toutes deux latinistes à la faculté des lettres de Clermont-Ferrand, et c'est pendant les vingt années qui suivirent que j'ai appris à connaître Geneviève.

J'ai admiré sa vitalité heureuse, ennemie du désœuvrement et du pathos, son intelligence précise et exigeante, la justesse de ses appréciations, la franchise de ses critiques.

Tous les collègues de Geneviève ont été amusés par son humour, servi par une invention verbale intarissable, qui jaillissait en trouvailles hilarantes (ou féroces).

J'ai découvert au fil du temps que cette collègue brillante savait, en dépit des obligations familiales, de l'enseignement, de la recherche, trouver du temps et de l'énergie pour rendre service aux autres, proches ou non, sans phrases, sans débordement de compassion.

Ainsi, je revois Geneviève – lors d'une fin d'année difficile, où je passais les nuits à l'hôpital auprès de ma mère – s'emparant de mes copies d'examen pour les corriger elle-même et me disant, en guise de commentaire : « Occupe-toi de ta malade ! », avec cette rudesse qui était la pudeur de sa bonté.

Geneviève a fait face aux difficultés de la fin de sa vie avec une simplicité, une lucidité, une volonté de ne pas peser, un esprit de décision qu'on voudrait savoir imiter le moment venu.

Colette CAMUS (1950 L)

Geneviève Demerson nous a quittés le 29 août 2015. Affaiblie depuis plusieurs années, elle s'est éteinte paisiblement à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Issue de Guéret où elle accomplit ses études secondaires, elle fut élève au lycée Fénelon à Paris avant d'être reçue brillamment à l'École normale de Sèvres en 1950. Admise première à l'agrégation de grammaire en 1955, elle entama sa carrière à Strasbourg aux côtés de son mari Guy, qu'elle avait épousé en 1952 et dont elle eut deux enfants, Christophe et Odile. Après un séjour au lycée Molière à Paris, elle se fixa à Clermont-Ferrand, d'abord comme professeur au lycée Jeanne-d'Arc, puis à la faculté des lettres à partir de 1966 jusqu'à sa retraite en 1992.

C'est dans ce cadre qu'elle put donner la pleine mesure de ses qualités, tant auprès de ses étudiants que dans le domaine de la recherche. Professeur enthousiaste et exigeant, elle a suscité mainte vocation au sein d'un auditoire qui allait du premier cycle jusqu'à la préparation aux concours de CAPES et d'agrégation, ainsi qu'au DEA.

Membre très actif du Groupe d'études latines de l'université de Clermont-Ferrand (GELUC) fondé par notre regretté collègue Pierre Salat, elle donna dans ce cadre de nombreuses communications. Mais c'est au sein des Centres de recherche sur les civilisations antiques (CRCA) et sur l'Humanisme, la Réforme et la Contre-Réforme (CRHRCR) que se développa son activité scientifique, essentiellement consacrée à la littérature néo-latine de la Renaissance.

Sa thèse de doctorat d'État, soutenue en 1981, et intitulée *Dorat en son temps. Culture classique et présence au monde*, fut accueillie très favorablement tant en France qu'à l'étranger, comme le souligne la belle préface que lui consacra I. D. McFarlane, professeur à Oxford, dans l'édition parue en 1983. Celui-ci souligne l'importance de ce travail sur une personnalité trop méconnue et considérée simplement en rapport avec les poètes de la Pléiade et surtout Ronsard, dont il fut le maître : en réalité, Dorat ne fut pas seulement un pédagogue, mais un véritable poète, qui avait une haute conception de son art. Ses *Odes latines*, dont Geneviève Demerson avait donné une savante édition, présentée par Verdun-Louis Saulnier, dès 1979, sont un éclatant témoignage de ses qualités, qui n'avaient pas échappé à Montaigne (celui-ci le cite dans ses *Essais* sous le nom d'*Auratus*), et le placèrent au rang de « poeta regius ».

Précédemment (1975), elle avait publié une série de textes concernant les *Polémiques autour de la mort de Turnèbe*, débats animés à propos de l'abjuration supposée de cet

humaniste et poète, qui, sur son lit de mort en 1552, serait passé du catholicisme au calvinisme.

Puis, en 1984, elle donna une remarquable édition commentée des *Poemata* de Joachim du Bellay, rendant ainsi accessible la production latine de ce grand poète, surtout connu, évidemment, pour son œuvre en français. Alain Michel, dans une brillante préface, souligne justement l'intérêt culturel de ce passage, naturel chez l'auteur, d'une langue à l'autre, instituant ainsi un dialogue fécond entre les mondes antique et moderne. Suit en 1985 l'édition des autres œuvres latines du poète. Plusieurs articles importants avaient prélué à ces éditions : ils ont été regroupés en 1996 dans un volume intitulé *Joachim du Bellay et la belle Romaine*, présenté par Terence Cave : la position de J. du Bellay face à ses deux Muses – latine et vernaculaire – y est précisée, ainsi que ses rapports avec plusieurs poètes latins, notamment Virgile, Horace et Ovide.

Vint ensuite en 2006 l'édition de l'œuvre poétique du cardinal Jean du Bellay, oncle et protecteur de son illustre neveu. Ce travail, réalisé en collaboration avec Richard Cooper, complète heureusement les éditions des *Poemata* de Joachim.

Déjà, en 1973, Geneviève Demerson avait édité les *Lettres et poésies latines* de Rabelais dans le cadre de l'édition complète, plusieurs fois réimprimée de l'œuvre de Rabelais dirigée par son époux, Guy Demerson (1950 l), spécialiste mondialement connu du grand humaniste.

Outre ces contributions fondamentales, qui permettent de jeter un nouveau regard sur la littérature néo-latine de la Renaissance, Geneviève Demerson a élargi son enquête à des auteurs moins connus, donnant comme sujets de recherche à plusieurs étudiants l'œuvre épique de poètes néo-latins concernant la conquête du Nouveau Monde, notamment le *De nauigatione Christophori Columbi* de Lorenzo Gambara, ouvrage auquel elle consacra plusieurs articles.

Parmi ses autres centres d'intérêt, on peut enfin mentionner les œuvres latines de Pétrarque, Dolet, Baudouin, ainsi que des articles sur César, Lucain et Ammien Marcellin, et de nombreux comptes rendus dans diverses revues.

On mesure ainsi l'importance de l'œuvre scientifique de Geneviève Demerson, qui s'est révélée comme l'un des meilleurs spécialistes de la Renaissance.

Au sein de l'université Blaise-Pascal, elle a toujours exercé avec une grande compétence les responsabilités administratives inhérentes à ses fonctions, tant au département de latin que dans les organismes d'enseignement et de recherche.

La forte personnalité de Geneviève Demerson a marqué de son empreinte non seulement son université à laquelle elle est restée profondément attachée, mais aussi toute la communauté des latinistes, tant en France qu'à l'étranger. Si ses collègues et ses anciens étudiants clermontois ressentent particulièrement cette perte, son

rayonnement a largement dépassé les limites nationales : c'est d'un témoin et d'un promoteur exceptionnel des valeurs humanistes liées à la langue latine que nous déplorons la disparition.

Jean-Michel CROISILLE

CHAZAL (Roger), né le 8 mars 1930 à Saint-Étienne (Loire), décédé le 4 avril 2015 à Montbrison (Loire). – Promotion de 1950 I.



Lorsque, le 9 avril 2015, les cloches de l'église de Marcilly-le-Châtel se mirent à sonner, nombre d'habitants du bourg et des environs étaient là, pour assister aux obsèques de celui qui était connu dans le pays comme « le professeur ». Ils étaient venus apporter leur reconnaissance et leur sympathie aux parents du défunt, et à ses amis, nombreux, venus parfois de loin. Roger Chazal était décédé le 4 avril à l'hôpital de Montbrison. C'était un enfant du pays, au bord de la plaine qui s'étend au pied des monts. Il avait beaucoup voyagé et longtemps vécu ailleurs, mais sa fidélité à la terre natale ne l'avait jamais quitté. Il y était revenu en fin de vie sans en être, par son irrémédiable attachement, jamais parti.

Roger Benoît Chazal est né le 8 mars 1930 à Saint-Étienne (Loire), dans une famille qu'il qualifie lui-même de « rurale », car cet intellectuel tenait à ses origines terriennes. Après avoir été un petit écolier de l'école communale de Marcilly, il a fait ses études secondaires à Roanne, et était passé de là à la « khâgne » du lycée du Parc à Lyon, d'où il a intégré l'École normale supérieure en 1950. De cette formation il a retenu un goût prononcé pour les « humanités » (il était capable de réciter par cœur, au cours de ses années dernières, des textes de classiques latins), et pour les questions de linguistique. Il avait aussi déjà une spécialisation dans la langue et la littérature anglaises dont il avait conforté la connaissance par deux séjours en Angleterre, en 1947 et en 1950. Au cours des années d'École normale, il s'est intéressé aux faits de sociologie et de linguistique et gardait un souvenir vif des cours et des entretiens de Michel Foucault, qui y était alors « caïman ». Parallèlement il poursuit sa spécialisation en anglais : il rédige un mémoire de maîtrise sur « les idées politiques de Milton », et obtient brillamment l'agrégation en 1954.

Frais émoulu de l'École et jeune agrégé, il épouse Marguerite Chataing, originaire de Saint-Anthème (gros bourg de la montagne, aux confins orientaux de l'Auvergne), alors institutrice à Roche-la-Molière (Loire). Il reçoit pour sa part une affectation au

lycée Claude-Fauriel de Saint-Étienne. Vient le temps du service militaire, qui est à cette époque long et périlleux. La naissance de son deuxième fils, Denis, après Jean-Pierre l'aîné, lui fait éviter de servir en Algérie, mais n'empêche pas l'éloignement. À la fin de cette période, la famille se trouve à nouveau réunie dans la Loire, lorsqu'en 1958 on lui propose un détachement au Vietnam du Sud, à la faculté de pédagogie rattachée à l'université de Saigon. C'était une période relativement tranquille dans ce pays, après la guerre franco-vietnamienne achevée en 1954, et avant le retour des opérations militaires menées par les États-Unis.

Toute la famille part pour le Vietnam et s'installe à Saigon d'où elle peut faire des excursions jusqu'au Cambodge, en relative sécurité. Les quatre membres de la cellule familiale garderont un indélébile attachement à ce pays, et à tout ce qui touche à l'Extrême-Orient. Après leur retour en France, en 1965, ils s'installent dans une ambiance asiatique, avec un ameublement et un décor faits d'objets ramenés de là-bas. Roger Chazal avait en effet obtenu une affectation comme assistant d'anglais à la faculté des lettres de Bordeaux en 1964, où sa famille le rejoint un an après. Il retrouve à la faculté son ami Pierre Artemenko (1949 l) qui enseignait la psychologie. Les membres de la famille de Roger ont tous importé avec eux quelque chose du Vietnam et en cultivent le souvenir. Roger entreprend des études de chinois. Plus tard, son fils Jean-Pierre reste attaché à tout ce qui touche à l'Asie du Sud-Est, à ses productions musicales et à la vie des minorités ethniques vietnamiennes sur lesquelles il fait des enquêtes de terrain et écrit des articles. Enfin Léo, le fils aîné de Denis, fait un séjour d'études en Corée du Sud. Même si les raisons de son départ n'ont pas de rapport direct avec le passé familial, il reste cette coïncidence, clin d'œil à la vie des siens.

Une nouvelle période s'ouvre de 1964 à 1968, que l'on pourrait qualifier d'« arcadienne ». Nous n'étions pas des bergers, mais de simples et encore jeunes assistants de la faculté des lettres. Il y avait là Roger (Chazal, promo 50), Raymond (Boudon), Claude (Dubois), Jean-Louis (Laugier), tous les trois promo 54, et Jean-Marc (Pelorson, promo 55). Nous étions tous mariés et avions à nous tous dix jeunes enfants. Nous avons, au cours de ces quatre années, constitué une petite communauté de fait, conviviale et vacancière. Il nous reste encore à l'esprit les souvenirs de week-ends sur la plage, les cris de joie de nos enfants réunis en mini-colonie de vacances, les repas du soir avec dégustation de crabes et de coques pêchés dans l'après-midi, et quelques épisodes neigeux de sorties pyrénéennes. Les événements de mai 1968, associés aux changements d'affectation et à quelques ruptures familiales pour certains, ont mis fin à cette période idyllique.

Roger Chazal, dont l'implication avait été très forte dans les tumultes qui avaient affecté l'Université, avait obtenu un poste de maître-assistant au « Centre universitaire de Vincennes », nouvellement créé, qui devint par la suite l'« université de

Paris-VIII-Vincennes » installée à Saint-Denis. Il y partit, plein d'espoir pour un nouvel engagement en vue d'un avenir plus radieux dans une société meilleure. « L'homme de quarante ans », pour reprendre un terme connu, voulait refaire son existence sur de nouvelles bases pour une nouvelle vie. Une autre rupture fut son divorce qui devint effectif en 1971 (son épouse et ses fils restèrent à Bordeaux). Il y eut d'abord chez lui une période d'exaltation. Nous nous rencontrions parfois à la Bibliothèque nationale, située alors rue de Richelieu, pour nos travaux respectifs. Il me parlait longuement de ses recherches sur les sœurs Brontë, et de ses nouveaux collègues, dont certains avaient déjà une grande notoriété, comme Jean Gattégno, mort prématurément en 1994, et surtout Hélène Cixous, dont les combats féministes et les travaux de théorie littéraire ont parfois relégué à l'arrière-plan le fait qu'elle était angliciste. Roger se sentait alors à l'aise, un peu complexé, mais jamais effarouché, bien à sa place dans ce milieu très hautement intellectuel.

Ce fut pour lui une période féconde d'intense activité de recherche. Après avoir publié quelques articles (sur « les écrits anglais des missionnaires britanniques en Chine », ou encore sur « Orwell et les schèmes spatiaux de l'imagination »), il passe en 1984 son doctorat d'État avec une thèse sur « Un texte roué, *Wuthering Heights* (*Les Hauts de Hurlevent*, d'Emily Brontë), figures et sources ». Devenu professeur, il continue sa tâche avec compétence, sérieux et persévérance. Mais le temps des illusions lyriques est passé. Ses opinions s'infléchissent vers plus de stabilité et un retour vers la tradition. Il quitte l'Université en 1995 et décide de vivre ses années de retraite dans son pays natal.

À vrai dire, il ne l'avait jamais quitté. La maison familiale de Marcilly, qu'il faisait adapter aux besoins de résidence et aux goûts du jour, avait été complétée par l'acquisition d'une ancienne bâtisse nommée l'*Oupita*, autrefois relais de pèlerins, dont il faisait le lieu de séjour de ses visiteurs venus des quatre coins du monde. Il vivait là avec celle qui était devenue sa compagne, Yvonne André. Il avait connu Yvonne en 1964 à Bordeaux, où elle enseignait le chinois à l'Université, et son mari, professeur au lycée de Talence, qui mourut en 1973. Après son veuvage, Yvonne André fut nommée à Paris. Ils se retrouvèrent et allièrent leurs quêtes intellectuelles et affectives. Elle exerça sur lui une influence bénéfique, dont Jean-Pierre Chazal dit qu'elle « sut adapter sa ténacité normande au caractère exigeant, iconoclaste et parfois fantasque » de son compagnon. Le couple vécut donc, au moment de leur retraite, pour la plupart du temps, à Marcilly. Roger s'intéressait à l'origine des toponymes et des expressions de la langue régionale. Il publia quelques-unes de ses recherches dans des publications appropriées. C'était ce qu'il appelait des « topiques » qui comblaient en toute liberté le désir qu'il avait toujours eu d'explorer « les représentations verbales de l'espace » (on trouve ses publications sur son site <http://www.topique.info>). Au cours de la dernière visite qu'il nous avait faite dans notre résidence d'été de Saint-Agrève

(Ardèche), pas très loin de Marcilly, il avait évoqué quelques théories sur l'origine celte des toponymes Marcilly et Marcillac. Il s'impliquait également dans les activités de sa paroisse, ayant retrouvé la foi de sa jeunesse, qu'il vivait comme il avait vécu autrefois sur d'autres idées, avec la même sincérité, la même effervescence et le même enthousiasme. De ce point de vue, il n'avait pas changé.

Claude-Gilbert DUBOIS (1954 l)

DEHAME (Édouard), né le 17 juin 1929 à Lobbès (Belgique), décédé le 7 décembre 2013 à Poitiers (Vienne). – Promotion de 1950 s.

Sa mère était d'origine belge, son père d'origine normande. Son père, ingénieur chimiste, n'a pu convaincre Édouard de s'orienter vers la chimie.

Ses études commencées en Belgique se sont essentiellement déroulées, pour le primaire et le secondaire, à Douai, où sa famille s'était installée. Au lycée de Douai, il rencontra des professeurs qui comprirent et encouragèrent ses goûts et ses aptitudes pour les mathématiques.

À la fin du secondaire, vers l'âge de seize ans il commence à prendre des leçons de piano. Son goût, sa passion pour la musique classique s'affirment définitivement.

Brillant élève il est admis en classes de mathématiques spéciales au lycée Saint-Louis à Paris. Il y connaît la vie un peu spartiate de pensionnaire, ces temps d'impatience, entre midi et la reprise des cours, à tourner en rond dans la cour ou à jouer au bridge, jeu auquel il restera fidèle.

Il est admis à l'ENS et appartient à la promotion 50. D'emblée il choisit les mathématiques. Les cours suivis à l'École le plongent dans les « mathématiques modernes ». Il est très séduit par l'influence « bourbakiste » qui s'y manifeste, toutefois au début moins appréciée par certains camarades. Mais il n'oublie jamais la musique et s'isole parfois pour jouer du piano dans la salle « Dussane ».

« Doudou », très fin mathématicien, avait une grande sensibilité artistique, qui lui faisait apprécier les sons autant que les couleurs. Chez lui, musique et peinture étaient tenues de faire bon ménage avec Pythagore. Notre camarade Suchard lui avait, à sa demande, construit une chaîne stéréo remarquable pour l'époque. Parmi ses nombreux disques il avait l'intégrale des quatuors de Beethoven (par le Quatuor Hongrois) et il en faisait écouter souvent la Grande Fugue avec délectation, à qui voulait bien, ne tarissant pas d'explications aussi savantes qu'exquises (L. Haddad).

C'était un camarade très agréable, très souriant, très ouvert à de nombreuses activités. Avec certains, il fait des voyages en Italie, il sillonne la France, à vélo, à moto. Il pratique un peu la montagne. Il aimait faire des visites surprises chez des camarades

dans leur région. Il s'intéresse aux paysages, à la végétation, aux musées, mais n'oublie pas Pythagore. Ainsi, une fois, toujours passionné de math, il en parle avec feu avec un camarade et tout d'un coup dit à l'épouse de celui-ci : « Vous n'avez jamais autant entendu parler de mathématiques ? ». « Si répond-elle, lors de votre dernière visite ».

Après l'agrégation de math, en 1953, son service militaire dans l'armée de l'air, il est nommé en math sup. au lycée Henri-IV, à Poitiers, en 1956. Là, il rencontre en 58 Josette Fuzier, nommée professeur de mathématiques en classe préparatoire « Agro ». Elle devint en 59 madame Dehame. Ils ont en commun le même amour de la musique.

En 1960 naît leur fils François qui deviendra professeur de math en classe préparatoire et qui partage les goûts et les passions de ses parents : math, musique, et voyages. Ils voyagent très souvent vers l'Italie, dont ils découvrent chaque année la richesse des paysages et des musées.

En 1959, Édouard est détaché maître-assistant à l'université de Poitiers. Excellent pédagogue, il met son talent au service de nombreux collègues par des conférences, des émissions de télévision, des fascicules sur les mathématiques modernes, alors en pleine ébullition.

Souhaitant un contact plus direct avec ses élèves, il reprend son poste de math sup. en 1970 et termine sa carrière comme professeur de math spé. à Poitiers au lycée Henri-IV, devenu alors lycée Camille-Guérin.

Vient la retraite, après toute une carrière de professeur de mathématiques, toujours à Poitiers. Josette et Édouard peuvent alors s'adonner plus complètement à la musique. Lui continue de prendre des leçons de piano avec d'éminents professeurs. Ils participent à de grandes chorales, se font plaisir lors de petits concerts entre amis. Son amour de la nature et de l'art se traduit aussi dans l'arrangement de leur maison et de leur jardin.

C'est là, en 1980, que la promotion 1950 s fète son 30^e anniversaire, un rendez-vous marquant pour cette promotion qui se réunit au moins tous les cinq ans, et à laquelle il est très attaché.

Pendant ses deux dernières années, sa maladie a pris le dessus. Il s'est endormi dans la sérénité. Nous ne pourrions l'oublier, il reste pour nous « Doudou », calme et souriant, à la vie culturelle très riche et si ouvert à tous.

Jacques DABLANC (1950 s) et Alain GUICHARDET (1950 s)

Le compositeur et professeur de musique Pascal Arnault a composé une œuvre dédiée à Nelson Mandela et à son ami Édouard Dehame intitulée : « Nelson and Edouard string quartet ».

GAGNAIRE (Didier), né le 14 juin 1930 aux Montils (Loir-et-Cher), décédé le 9 septembre 2014 à Saint-Martin-le-Vinoux (Isère). – Promotion de 1950 s.



Didier Gagnaire est né le 14 juin 1930 aux Montils, village du Loir-et-Cher proche de Blois. Sa mère travaillait à la poste ; son père qui était professeur d'histoire-géographie au collège de Blois fut muté en 1939 au collège Chaptal – rebaptisé « lycée » plus tard. Didier effectuera ses études secondaires dans cet établissement où nous nous retrouvâmes condisciples. Après les années de classes préparatoires, nous intégrâmes l'École, continuant notre binôme, et ayant décidé tous deux de devenir chimistes, ce qui n'était pas le

choix le plus usuel parmi les physiciens. Sans doute, l'influence de notre professeur de taupe (Annequin) fut-elle déterminante.

Il était donc bien naturel que l'on me demandât d'apporter mon témoignage sur Didier à l'ENS. Naturel ne veut pas dire facile. J'avoue avoir eu des difficultés pour reconstituer après soixante ans un souvenir vivant et précis. Je n'ai retrouvé dans ma tête que la mémoire d'un camarade aimable, toujours facile à vivre, prodigieusement intelligent, travailleur jusqu'à l'excès. Je ne lui ai connu aucune « aventure » ou, plutôt, ses « aventures » étaient de nature académique. Exemple : pendant l'hiver 1953, nous devions nous ennuyer. Nous avons alors décidé de nous inscrire à l'Institut Henri-Poincaré au cours de mécanique céleste de l'archicube Chazal (1924 s), ravi de ce brusque intérêt normalien. C'est ainsi que nous obtînmes un DES (diplôme d'études supérieures) de mathématique dont nous n'avions nul besoin pour nos études de chimie.

La grande « aventure » de Didier à l'École fut la recherche. Après l'agrégation et une année de service militaire (dans l'armée de l'air), nous nous sommes retrouvés fin 1955 dans le laboratoire du professeur Albert Kirmann (1919 s) qui venait de remplacer Georges Dupont (1904 s). Il nomma Didier caïman chargé des problèmes internes au laboratoire (bibliothèque et séminaires), en rupture avec la tradition de synthèse organique du laboratoire [Dupont-Dulou : terpènes, G. Ourisson (1946 s) : autres substances naturelles, biochimie]. Il orienta Didier vers les méthodes physiques et leurs applications en chimie organique. Par exemple, la recherche de mécanismes de réaction par analyse physique des vitesses de réaction. Le titre de sa thèse soutenue en 1960 est « *Influence des groupes alkoxylés voisins sur les réactions d'hydrolyse* ».

C'est pendant la préparation de sa thèse que commença une riche collaboration avec un jeune caïman, André Rassat (1951 s), qui sut lui faire miroiter les potentialités de la Résonance magnétique nucléaire pour l'analyse chimique, une technique alors toute nouvelle. Ce fut là l'origine d'une collaboration fructueuse.

Raymond HAMELIN (1950 s)

Lorsque, en 1961, Didier Gagnaire est nommé maître de conférences à Grenoble, – dans le vocabulaire actuel on dirait professeur de seconde classe –, l'Université n'est pas encore développée au point de pouvoir répondre à la demande d'enseignement supérieur qui a augmenté énormément depuis la fin de la guerre ; en particulier les moyens de recherche n'avaient encore pu rattraper le retard pris depuis longtemps. Le poste qu'il devait occuper était relié à l'École de papeterie, une institution créée au début du siècle en relation avec une industrie locale dont les forêts et les cours d'eau locaux avaient permis l'installation depuis des siècles.

Mais Louis Néel (1924 s), physicien arrivé à Grenoble en 1940, nommé professeur de cette université « à titre provisoire » – en pratique définitif –, dominait le paysage scientifique local ; il avait obtenu la création du Centre d'études nucléaires de Grenoble, dans le cadre d'une politique de décentralisation du CEA ; cela avait permis d'avoir sur place un, puis deux réacteurs, et d'effectuer les travaux de diffraction neutronique liés aux recherches sur les produits magnétiques que menaient lui-même et ses collaborateurs. Ce CENG, qu'en plus de ses tâches académiques Louis Néel dirigeait, disposant de moyens financiers d'un autre ordre de grandeur que ceux de l'Université, était devenu un vecteur de développement de recherches très variées. C'est dans ce cadre que fut créé un laboratoire de chimie organique physique (COP), à côté d'un service de résonance magnétique. Ce laboratoire COP fut codirigé par Didier Gagnaire et André Rassat, nommé en même temps, mais dans un poste de chimie organique qui n'était marqué par aucune spécialité.

C'était le moment où la résonance magnétique nucléaire devenait un outil très efficace dans l'analyse de molécules organiques complexes. Une répartition des tâches entre Rassat et lui se dessina rapidement ; la RMN servait à l'analyse de molécules végétales, recherches liées à la vocation papetière du poste d'enseignement. De son côté, André Rassat utilisait surtout la résonance paramagnétique électronique, l'outil indispensable à ses travaux sur les « radicaux libres », travaux commencés dans le but d'applications, biologiques, géophysiques et militaires entre autres. Mais quand on allait visiter ce laboratoire, on se trouvait entre Didier Gagnaire, André Rassat, Pierre Servoz-Gavin responsable CEA d'un groupe de résonance magnétique dont la vocation chimique n'était pas prévue initialement et Gaston Berthier, un chimiste théoricien d'Orsay visitant ces laboratoires presque en permanence, en collaboration de tous les instants.

Cela n'empêchait pas Gagnaire de poursuivre une autre activité, liée à la vocation initiale de son poste d'enseignement. Quelques années après son arrivée à Grenoble, un vaste campus universitaire fut construit à Saint-Martin-d'Hères, une banlieue de Grenoble, et il devint possible de construire un nouveau laboratoire, le Centre d'études et de recherches sur les macromolécules végétales, le CERMAV. Notre collègue sut mener de front ces deux activités, dirigeant le CERMAV et, dans ce

cadre, un des trois sous-ensembles, celui de chimie organique pure, à côté d'une équipe de chimie physique et d'une de biologie, végétale naturellement.

Cette double activité avait en fait commencé dès l'arrivée de Didier à Grenoble, le projet d'un institut de la cellulose et de la lignine étant déjà dans les cartons du directeur de l'École de papeterie, dont il a fallu le sortir pour en faire une réalisation, qui fut le CERMAV. Et quand on interroge l'un ou l'autre des anciens du CERMAV ou du COP, on découvre qu'ils avaient l'impression d'avoir un directeur à plein temps, tout en sachant qu'il avait une deuxième fonction, en soupçonnant peut-être quelque effet d'ubiquité. Mais en 1968, il avait épousé Geneviève, une chimiste de l'équipe Rassat, et elle savait l'appeler au téléphone lorsqu'il travaillait encore à l'heure bien passée du dîner, avec tel ou tel de ses collaborateurs qui n'osaient pas trop regarder leur montre.

Sa grande capacité de travail lui servira encore, quand autour de 1980, André Rassat quittera le CENG pour prendre la direction des laboratoires de chimie organique de l'université, et que la direction de l'ensemble du COP lui reviendra alors. Heureusement, il aura alors fini son mandat de directeur du CERMAV, laboratoire CNRS soumis à des règles strictes. Il continuera à plein temps à être le pionnier des utilisateurs de RMN en chimie organique, utilisant des fréquences d'un ordre de grandeur plus élevé que celles de son début dans cette technique et des méthodes « multinoyaux » de plus en plus compliquées.

Vers la fin des années 1990, il arrive à l'âge de la retraite. Malheureusement atteint par la maladie, il n'aura pas vraiment le temps d'en profiter. Geneviève saura le garder et le soigner à la maison, et il faut rendre hommage à son courage ; mais rien n'est réversible, et il mettra de longues années à finir par s'éteindre paisiblement, dans son sommeil.

Pierre AVERBUCH (1951 s)

HAMELIN (Raymond), né le 14 mai 1930 à Paris, décédé le 3 août 2015 à Paris.
– Promotion de 1950 s.

1950-1974 Les années d'École et le début de carrière

Dans notre promotion scientifique de 1950, nous étions partagés en nombre équivalent entre les physiciens et les mathématiciens ; il y avait aussi un bon nombre de biologistes, mais seulement trois chimistes : François Gault (décédé en 1978), Didier Gagnaire (décédé en 2014) et Raymond Hamelin.

Gagnaire et Hamelin avaient préparé côte à côte le concours d'entrée à l'École, au collège Chaptal, où leur professeur, monsieur Annequin, leur avait inoculé le goût

de la chimie. En tant que chimistes, ils se trouvaient un peu en marge de notre promotion ; et sans doute cette marge était-elle élargie par leur participation aux manifestations de l'Association fédéraliste européenne, dont le positionnement politique n'était pas apprécié par les camarades plus nombreux, attirés vers la cellule communiste de l'époque.

Après leur agrégation de chimie, ils préparèrent, tous les deux, leurs thèses au labo de chimie de l'École, de l'autre côté de la rue Erasme. Hamelin fut recruté comme « caïman » de cette discipline pendant quelques années, et il prépara sa thèse dans le laboratoire du professeur Albert Kirmann (1919 s) qui venait de remplacer Georges Dupont (1904 s). En 1956, un déplacement dans le Midi lui donne l'occasion de rencontrer celle qui deviendra son épouse, Simone, étudiante en dentisterie. Ils auront trois enfants : Bernard qui deviendra médecin, Christine qui deviendra dentiste comme sa mère, et Rozenn (malheureusement décédée à l'âge de quarante ans).

Puis il gravit les divers degrés de la carrière académique jusqu'au professorat d'Université.

Un petit détour par l'ambassade de France à Washington pour y exercer la fonction de conseiller scientifique lui apporta une expérience administrative internationale fort utile par la suite. Deuxième détour : il accepta la direction scientifique du groupe Ugine-Kuhlmann, un fleuron de l'industrie chimique française, encore renforcé après sa fusion avec Péchiney, avant que, par un triste retournement de l'histoire industrielle française, ce groupe ne sombre progressivement, englouti dans des restructurations industrielles et financières.

Bernard CAGNAC (1950 s)

1974-1991 La direction de l'INSA

En septembre 1974, il fut nommé directeur de l'Institut national des sciences appliquées à Lyon (INSA) pour une période que personne, à commencer par lui, n'imaginait aussi longue : 17 ans ! Un record. Il y eut dès le début des moments très difficiles avec des grèves d'étudiants, les occupations de locaux, la fermeture de l'Institut, etc. Puis, en juin 1978, la situation commença à s'apaiser et c'est au cours de la période qui suivit qu'ont émergé et se sont développées beaucoup d'idées nouvelles : la fermeture et l'ouverture de nouveaux départements, les « lanières » en premier cycle, les Sections Études (sport de haut niveau, musique-études, arts plastiques-études, danse-études)...

Parmi les nombreux succès de ces sections, nous donnerons deux exemples :

- Section sport-études : François Gabart, ingénieur GMD2007, a été vainqueur du Vendée Globe en 2013, de la Route du Rhum en 2014 et de la Transat Jacques Vabre en 2015.

– Section musique-études : Jean-Michel Mathé est devenu directeur de festivals (La Chaise-Dieu puis Besançon)

En 1988, la création d'INSAVALOR, comme filiale de l'INSA, est apparue comme une réelle nouveauté dans le monde universitaire. C'est une interface entre les laboratoires de recherche, les départements de formation de l'INSA et le monde des entreprises. Son but est d'appuyer les efforts de formation continue, de recherche et de développement. Autres nouveautés : le Centre d'entreprise et d'innovation (incubateur d'entreprises), les transferts de technologie, la coopération internationale en direction des pays en voie de développement, l'intensification des relations internationales, Eurinsa, etc. (Les principales réalisations de Raymond Hamelin à l'INSA de Lyon sont explicitées dans un document visible à la page <http://www.ingenieur-insa.fr/web/59-actualites-evenements.php?item=57946>).

Pour faire admettre toutes ces « nouveautés » Raymond Hamelin a toujours su convaincre les décideurs parce que ses propositions novatrices étaient pensées, construites et bien argumentées : il avait cette faculté d'analyser avec une extrême rapidité le scénario induit par toute suggestion qui lui était faite et que, selon les cas, il retenait ou écartait.

J'ai toujours eu conscience que ma chance fut grande d'avoir été à ses côtés et d'avoir pu ainsi participer à cette aventure *insalienne* que Raymond Hamelin a rendue innovante, « avantgardiste » et passionnante. Pour moi, ce furent 17 ans de travail très intense et de responsabilités importantes. Je ne le regrette pas, bien au contraire ce fut une expérience très enrichissante : dix minutes en tête à tête avec lui, c'étaient deux journées de travail, qui se faisaient d'ailleurs sans difficultés inutiles, car tout était clair, l'initiative donnée totale, à partir du moment où les tenants et les aboutissants étaient connus. Si les journées étaient souvent longues, les moments de détente étaient joyeux et toute l'équipe du secrétariat le vivait ainsi, mais il fallait « suivre ».

Raymond Hamelin a laissé dans cette grande maison une marque indélébile. D'une rigueur intellectuelle et morale indéniable, il bénéficiait d'une réelle estime. Au cours de l'allocution qu'il a prononcée à son départ, Raymond Hamelin a dit qu'il avait dirigé l'INSA un peu comme un chef d'orchestre qui exige de ses musiciens qu'ils s'accordent pour jouer juste et ensemble la partition qui leur est donnée par la société qui les entoure. La mission a été accomplie : lorsqu'il a quitté l'INSA de Lyon, celui-ci avait atteint les plus hautes marches dans le classement des grandes écoles d'ingénieurs, publié chaque année par les journaux spécialisés.

Josiane SACADURA,
attachée d'administration,
assistante de la direction de l'Insa de Lyon

Retour à Paris en 1991

Son retour à Paris a sans doute été nécessaire pour essayer de soigner la maladie qui avait frappé son épouse Simone. Mais à cette époque on ne savait pas guérir les leucémies, et il se trouva veuf en 1991.

Il reprit des cours de chimie, au Quartier latin, à l'université de Jussieu (Paris-VI) jusqu'à sa retraite en 1995. Nous, les Parisiens, nous le rencontrions alors plus souvent. Il s'était installé dans un charmant logement, partagé entre le premier étage et le rez-de-chaussée, donnant sur un charmant petit jardin, invisible de la rue, au n° 5 de la rue des Ursulines, toute proche de l'ENS. Je l'y ai retrouvé plus d'une fois, lorsqu'il nous arrivait de préparer une notice, ou autre réunion de travail. Il avait trouvé une amie, qu'il amenait parfois à nos réunions festives de promotion ; mais ils avaient gardé leurs logements séparés.

On peut ajouter qu'autour des années 2000, il avait gardé des fonctions associatives au Conseil d'administration du Conseil national des ingénieurs et scientifiques de France (CNISF). Sa réussite à l'INSA avait conduit à le faire nommer à ce Conseil, et plus encore il était président du Comité d'administration du répertoire, c'est-à-dire du répertoire des étudiants, qui ne sont pas passés par les grandes écoles d'ingénieurs, mais dont l'activité de recherche ou d'innovation mérite une équivalence.

Bernard CAGNAC (1950 s)

1996-2007 Le Service Carrières à l'ENS

Il arrive parfois que de la rencontre entre deux personnes volontaires surgisse une création importante. C'est ainsi que naquit le Service Carrières de l'École. Les deux hommes : Étienne Guyon, directeur de l'ENS, et Raymond Hamelin. Nous étions en 1996, et l'originalité de cette création fut de la placer à la fois au sein de l'Association des anciens élèves qui lui apporta logistique et accès aux réseaux normaliens, et comme un des services de l'École, ce qui renforça la crédibilité. Raymond fut placé à sa présidence : son parcours le qualifiait tout naturellement pour créer et animer cette interface entre les archicubes et les milieux professionnels dans leur diversité, tant publics que privés. C'est par sa force de persuasion et d'argumentation qu'il était parvenu à surmonter toutes les réticences que rencontraient ses innovations à l'INSA.

Il n'est donc pas étonnant qu'il ait su créer et animer avec imagination et volonté le Service Carrières. Il a su à la fois y sensibiliser les archicubes à la nécessité de se solidariser des normaliens en interrogation professionnelle, voire en difficulté, s'ouvrir à ces derniers en permanence, et mettre en place une méthodologie efficace pour répondre à leurs besoins. Entouré d'une équipe d'archicubes bénévoles, il a ouvert l'École aux services analogues d'autres grandes institutions. Et déjà voulait-il élargir ses activités en direction des élèves : « mieux vaut prévenir que guérir » se plaisait-il à répéter.

Lorsqu'il me demanda, en 2007, je me sentis à la fois honoré et inquiet de reprendre une tâche menée avec tant d'efficacité. Mais tout était en place, et il me suffisait de mettre mes pas dans les siens pour continuer et amplifier son action.

Ne pouvant rester inactif, Raymond Hamelin s'impliqua dans la vie du V^e arrondissement où il vivait, à deux pas de l'ENS. Il animait ainsi la Société d'entraide des membres de la Légion d'honneur du Quartier latin. Il aimait de temps à autre revenir dans les murs de notre *alma mater* y parler musique ou avenir des jeunes.

Le 3 août 2005, Raymond nous a quittés pour toujours. Son œuvre restera inscrite pour longtemps dans nos mémoires.

François BOUVIER (1961 s)

FRESQUET (Michelle, épouse GRANDCAMP), née le 21 avril 1929 à Périgueux (Dordogne), décédée le 16 février 2015 à Toulouse (Haute-Garonne). – Promotion de 1951 S.



Michelle Grandcamp est décédée à Toulouse, où elle a résidé une grande partie de sa vie. Elle est entrée à l'École normale supérieure de Sèvres en 1951. Michelle [Marie] Grandcamp est née Fresquet. Son père, Marcel Fresquet, occupait un poste important dans l'administration fiscale. Après avoir obtenu ses deux baccalauréats en 1946 et 1947 à Toulouse, elle entre en classe préparatoire au lycée Montaigne à Bordeaux. Elle y rencontre son futur époux, Paul Grandcamp, qui, lui, intégrera l'École spéciale des travaux publics.

En 1951 donc, elle est reçue deuxième au concours d'entrée de l'ENS. Les deux années suivantes, Michelle Grandcamp obtient les certificats de calcul différentiel et intégral, physique générale, chimie générale et mécanique rationnelle. Elle a son diplôme d'études supérieures en février 1955, dans le laboratoire de Pierre Aigrain. En juillet de cette même année, elle est reçue huitième à l'agrégation de sciences physiques. C'est aussi en 1955 qu'elle épouse Paul Grandcamp.

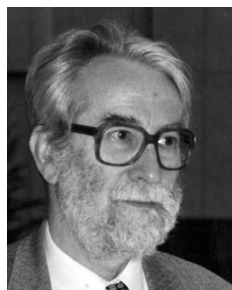
Sa passion est d'enseigner. Elle y a consacré toute sa carrière, d'abord au lycée de jeunes filles de Rouen, de 1955 à 1959, puis au lycée national mixte de Pointe-à-Pitre, en Guadeloupe, où son mari, ingénieur, avait été muté. Deux ans plus tard, elle rentre en métropole et prend un poste au lycée Bellevue de Toulouse. Elle y poursuit toute sa carrière. Le 1^{er} janvier 1978, elle est promue agrégée hors classe.

Michelle Grandcamp, veuve depuis 1979, prend sa retraite en 1993. Une étape difficile pour celle dont l'enseignement a été toute la vie et qui adorait ses élèves. Elle a été décrite au fil des années par ses proviseurs successifs comme un professeur aux qualités humaines et pédagogiques exceptionnelles.

Elle consacre alors son temps libre à la randonnée pédestre, au bridge et aux voyages, qui furent sa seconde passion, tout au long de sa vie. Elle a arpenté la planète dans tous les sens, partageant son temps, entre deux avions, entre Toulouse et sa maison familiale de Puymirol, une bastide du Lot-et-Garonne qu'elle aimait viscéralement. C'est là qu'elle repose, auprès des siens.

Isabelle SARRAN BARRIÈRE, sa filleule

BIZOT (Jean-Claude), né le 8 février 1932 à Tourane (Annam, Vietnam), décédé le 23 juin 2015 à Antony (Hauts-de-Seine). – Promotion de 1951 s.



Jean-Claude Bizot est mort des suites d'un ancien cancer qui n'avait pas été totalement éliminé. Paisiblement semble-t-il, au cours d'une rémission partielle. Si l'annonce de son décès n'a circulé sur le Web que deux semaines plus tard, de nombreuses réactions de tristesse et tout autant d'hommages suivirent quasi immédiatement sur le Web.

À son décès, J.-C. Bizot était âgé de 83 ans. Né à Tourane, dans la région de l'Annam (Vietnam), il est entré à l'École normale supérieure en 1951 où il s'engagea dans une carrière de physicien. Cette carrière, par tempérament, il la partagea de façon équilibrée entre la recherche qui le passionnait, l'enseignement qui répondait à son plaisir d'expliquer, et des tâches dites d'intérêt collectif – ces tâches qui font qu'une université « marche » – que son sens des responsabilités l'a amené à assumer.

Il fut stagiaire de recherche au CNRS dès sa sortie de l'École en 1955, puis attaché, puis chargé de recherche ; il passa dans le cadre universitaire en 1965, gravissant tous les niveaux jusqu'à obtenir le titre de professeur émérite lorsqu'il prit sa retraite en 1997.

Dans les années cinquante, les normaliens étaient tenus d'obtenir un diplôme d'études supérieures qui se préparait pendant un an dans un laboratoire que chacun choisissait selon ses goûts. Le choix de J.-C. Bizot détermina toute la suite de sa vie de chercheur : il débuta au laboratoire de physique nucléaire de l'ENS, alors dirigé par Hans Halban, puis passa à la physique des particules au Laboratoire de l'accélérateur linéaire (le « LAL ») à Orsay, travailla quelque temps au CERN à Genève

et enfin effectua ses recherches au sein d'une très grande collaboration, « H1 », au laboratoire DESY à Hambourg. La logique de ce parcours tient au fait que lorsqu'il débuta ses recherches au laboratoire de l'ENS, l'équipe de physiciens qui l'accueillit préparait l'installation d'un accélérateur d'électrons de grande énergie sur le campus d'Orsay qui venait d'être créé. Le LAL qui hébergea cet équipement se tourna assez rapidement vers la technologie des collisionneurs de particules, un domaine dans lequel J.-C. Bizot s'engagea très tôt. Par la suite, l'expérience qu'il acquit auprès des collisionneurs du LAL trouva tout naturellement des applications au CERN, puis à DESY.

Mais revenons à son diplôme d'études supérieures. C'est sur deux petits accélérateurs électrostatiques que J.-C. Bizot fait ses premiers pas d'expérimentateur en caractérisant certains états excités de deux noyaux légers. À l'époque, la compréhension de la structure interne du noyau atomique progressait rapidement sur la base de telles mesures. Le prolongement de ces travaux fut l'objet de sa thèse d'État. La soutenance n'eut lieu qu'en 1963, car elle fut retardée par 27 mois de service militaire (pendant lesquels on fit appel à sa formation scientifique, mais hors du domaine de sa thèse). Le groupe de chercheurs de l'ENS était alors installé auprès de l'accélérateur linéaire d'Orsay, et le diplôme de docteur délivré à Bizot porte la mention « Centre d'Orsay de la Faculté des Sciences de Paris » car le Centre d'Orsay ne s'était pas encore émancipé de la tutelle de Paris. Par la suite, J.-C. Bizot fera tout le reste de sa carrière de chercheur et d'enseignant dans ce Centre d'Orsay auquel il apportera beaucoup au fil des ans.

Auprès de l'accélérateur linéaire d'électrons, Bizot effectue tout d'abord des mesures détaillées, originales, sur la diffusion élastique d'électrons sur des protons, puis une expérience de photoproduction de mésons sur des protons. Il s'agissait là du programme de base du LAL. Mais Bizot fut vite attiré par un instrument qui constituait une originalité de l'équipement du LAL, une nouvelle sorte d'accélérateurs qui permettaient d'observer des annihilations entre des électrons et leurs antiparticules, des positrons. De tels processus conduisent à la création de diverses nouvelles particules qui peuvent alors être observées dans des conditions extrêmement favorables. Le LAL développa ce type de machines pendant les années soixante et soixante-dix, alors qu'il n'y avait encore qu'un petit nombre d'accélérateurs analogues au monde. J.-C. Bizot fut l'un des piliers du groupe DM1 du LAL qui étudia ces interactions électrons-positrons d'abord sur l'Anneau de collisions d'Orsay (ACO), puis sur le DCI. Il dirigea ce groupe en 1975. Dans la conception du détecteur DM1, il contribua particulièrement au développement de la détection dite « cathodique » dans les chambres à fils inventées par Georges Charpak, contribuant ainsi à l'essor de ce type de détecteurs. J.-C. Bizot effectuera tous ses travaux ultérieurs sur des accélérateurs du type « anneau », étudiant les systèmes liés proton-antiproton (analogues à des atomes) au

CERN, sondant enfin la structure interne des protons en allant à DESY pour utiliser deux anneaux de stockage, l'un d'électrons, l'autre de protons, afin d'étudier la diffusion des premiers sur les seconds à une énergie extrême. Ces anneaux de DESY permettaient de reprendre des mesures qui avaient été faites au LAL, mais avec une résolution incomparablement plus élevée.

Au cours de cette série d'expériences, Bizot forma nombre de jeunes chercheurs. La porte de son bureau était toujours ouverte pour accueillir, conseiller et aider avec gentillesse et compétence les thésards qui ne manquaient pas de le solliciter fréquemment. Il ne s'arrêta de « faire » de la physique que lorsque cela ne lui fut plus possible.

Au début des années soixante, J.-C. Bizot fit partie des premiers chercheurs qui comprirent le potentiel extraordinaire que représentaient les ordinateurs pour l'acquisition rapide de données et, plus tard, pour le contrôle des expériences. Pionnier, puis expert en langages informatiques, il mit en œuvre un ordinateur IBM650 dès la première expérience à laquelle il participa au LAL. C'était une machine « antique » à lampes qui ne comprenait que 2 000 mémoires et dont le processeur avait une lenteur d'escargot ! Il dut la programmer en langage machine. Plus tard, son expertise s'étendit aux langages assembleurs et, bien sûr, aux langages évolués.

En matière d'enseignement, J.-C. Bizot assura des cours à divers niveaux, depuis la formation en physique des futurs médecins jusqu'à la préparation à l'agrégation. S'appuyant sur ses compétences développées auprès des détecteurs complexes de la physique des particules, il fut un pionnier de l'enseignement de l'informatique appliquée auquel il consacra beaucoup de son temps. À partir de 1971 et pendant quatorze années d'affilée, il donna un cours d'assembleur dans un certificat C4 à la faculté des sciences d'Orsay de l'université de Paris-XI. Puis il donna un cours d'analyse numérique et d'informatique pendant six ans. Il forma ainsi un grand nombre d'étudiants dans ce domaine. La faculté des sciences d'Orsay lui doit beaucoup pour cela. Son sens de la pédagogie, ses cours très structurés et d'une grande clarté furent particulièrement appréciés de ses étudiants.

Posé, réfléchi, ayant le sens des responsabilités, J.-C. Bizot accepta d'assumer de nombreuses tâches d'intérêt général. Il préférait le consensus à l'affrontement. Ce qui ne l'empêchait pas d'avoir des convictions qu'il affirmait avec fermeté à l'occasion. Ces qualités lui valurent d'être soit élu, soit nommé, dans divers comités, locaux ou nationaux. Il présida la 20^e section du Comité consultatif des universités, fut membre du directoire du CNRS, membre élu de la commission 6 du CNRS (physique nucléaire et corpusculaire). De 1988 à 1991, il fut conseiller à la direction de la recherche n° 2 (Sciences de la matière) au ministère de l'Éducation nationale, chargé de suivre l'activité d'un groupe d'universités.

« C'était un chrétien de gauche de choc ». Ces quelques mots, écrits par un archicube qui était son ancien de deux ans, en disent long sur la personnalité de Bizot : un

humaniste, droit, chaleureux, attentif à tous ses interlocuteurs. De fait, lorsqu'il était à l'ENS, il faisait partie du groupe « Tala » de l'École (pour les non initiés : groupe qui rassemblait ceux des élèves qui vont À LA messe). Pourquoi « de choc » ? Sans doute pour la raison que rappelle ce même archicube, en disant que peu après, « nous luttons ensemble pour que justice soit rendue à Maurice Audin¹ ». En tout état de cause, comme rappelé plus haut, sans jamais faire preuve d'agressivité, Bizot était très ferme sur ses convictions, notamment en matière de moralité. Il alliait compétences scientifiques, rigueur, modestie, à une extrême gentillesse. Les jeunes chercheurs qu'il a formés ont apporté des témoignages unanimes sur ces qualités. Par sa culture étendue (histoire, arts, religion...) et sa façon souriante et positive de prendre la vie, il animait de façon sympathique les réunions informelles. Cette brève évocation de la personnalité de Bizot serait incomplète si elle n'incluait pas son insatiable curiosité, son amour de la musique, du chant en particulier qu'il pratiqua dans des chorales tout au long de sa vie, passion partagée avec son épouse qu'il soutint et accompagna avec tendresse et dévouement dans sa longue traversée d'Alzheimer.

Pour moi, dont le chemin a croisé le sien d'innombrables fois pendant plus de cinquante ans, tant dans le Laboratoire de l'accélérateur linéaire que dans les instances universitaires de la faculté des sciences d'Orsay, J.-C. Bizot était tout simplement un collègue idéal.

Jacques HAÏSSINSKI (1954 s)

avec le concours de Jean BUON (1953 s) et d'Alain CORDIER

Note

1. Cf. notice Delzant, ici p. 221.

AUGÉ (Monique, Jeanne, Eugénie, épouse LAFON puis POUZARD), née à Argentan (Orne) le 26 mai 1932, décédée à Saint-Jean-de-Verges (Ariège) le 7 septembre 2014. – Promotion de 1952 S.



Tous les ascendants paternels de Monique Augé étaient issus de cette Haute-Ariège où elle repose aujourd'hui. La famille alsacienne de son grand-père maternel s'était installée dans le Tarn-et-Garonne. Sa grand-mère maternelle naquit dans une famille paysanne aveyronnaise dont elle avait hérité les qualités particulières de sagesse et de générosité. Monique a également hérité de ses terroirs et de ses ancêtres une grande volonté et des valeurs simples d'engagement et de dévouement.

Antoine et Denise Augé, ses parents, étaient fiers de leur fille unique. Elle passa, pendant la Seconde Guerre mondiale, une partie de son enfance dans la vallée de Niaux (Ariège) puis poursuivit ses études au lycée de Montauban où elle obtint le premier prix de version latine au Concours général. Son père, professeur de mathématiques, ayant été nommé directeur du petit lycée Pierre-de-Fermat de Toulouse, elle y fit ses classes préparatoires et fut admise à l'École normale supérieure de jeunes filles en 1952. Elle se maria en 1955, entre l'écrit et l'oral de l'agrégation, ce qui ne l'empêcha pas d'être brillamment reçue à ce concours.

Attachée de recherche au CNRS, elle eut ses deux premiers fils : François en 1956 et Dominique en 1957. Peu après, elle soutenait une thèse sur « les plans d'expériences » sous la direction de Daniel Dugué (1930 s) et un second sujet sur le problème de Riemann-Hilbert.

Monique Augé fut successivement chargée de cours puis professeur à la faculté des sciences de Clermont-Ferrand (1959-1960). Elle poursuivit sa carrière à Montpellier (1960-1968). Son troisième fils, Martin, naquit à Foix (Ariège) à l'été 1961. Elle fut ensuite nommée à l'université de Toulouse (1968-1973) puis à l'université de Créteil (1973-1984).

En 1982 elle fut élue présidente de l'université de Paris-XII. En 1983, elle sera la première femme première vice-présidente de la conférence des présidents d'Université. En 1984, elle sera nommée recteur de l'académie d'Orléans puis en 1985 de l'académie de Nice. Après un bref passage à l'Inspection générale, elle sera désignée en 1989, pour huit ans, par Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, comme membre du tout nouveau Conseil supérieur de l'audiovisuel. Encore une fois, elle travaillera avec conscience, sérieux et modestie dans ce domaine comme dans les autres. Ses enfants se souviennent avec émotion de son discours lors de sa retraite en 1997 : « j'ai vécu une aventure exceptionnelle, rencontré des gens extraordinaires, essayé de faire tout mon possible. »

Monique sera conseillère municipale de Verrières-le-Buisson entre 2001 et 2008. En cela elle poursuivait son engagement militant. À des titres divers, elle fut membre de la conférence des recteurs européens, de la commission française de l'Unesco, commandeur de la Légion d'honneur.

Monique fut une femme combative et une mère attentive et prévenante. Ses capacités et son esprit si vifs vont peu à peu décliner sous les coups de boutoir de la maladie d'Alzheimer. Elle nous quittera en inspirant à ses proches deux simples mots « Amour et admiration ».

François, Dominique et Martin LAFON, ses enfants.

HIÉBLOT (James), né le 10 décembre 1930 au Havre (Seine-Maritime), décédé le 9 décembre 2010 à Orléans (Loiret). – Promotion de 1952 s.

Je n'ai guère connu James Hiéblot à l'École : il était mon aîné de deux ans, ce qui faisait beaucoup à l'âge que nous avons. Matheux et physicien, il avait passé l'agrégation de physique après un diplôme d'études supérieures (obligatoire avant l'agrégation à cette époque), mais en mathématiques. En 1959, comme « caïman » (agrégé préparateur) il avait une « thurne » dans l'internat, où il avait organisé une fête somptueuse à l'occasion de la « garden-party » de l'École.

James Hiéblot était grand, il se tenait légèrement voûté, blond avec une grosse moustache rousse tombante comme celle d'un viking ; on le disait descendant de rois d'Écosse. Sa voix était douce, avec des intonations qui rappelaient parfois celles d'Yves Rocard (1922 s), son véritable maître scientifique. Jusqu'à son mariage en 1963, il était célibataire convaincu, nous disant que le mariage ne permettait pas de mener une véritable recherche scientifique.

Comme celle de son maître, le professeur Yves Rocard, sa carrière scientifique a été à la limite de la physique « classique » et de la géophysique, interne comme externe. Il a aussi côtoyé la recherche spatiale où se sont illustrés ses camarades de promotion, Pierre Morel et André Lebeau.

Je l'ai mieux connu en 1959, quand j'ai été nommé agrégé préparateur à l'École au laboratoire de physique, dirigé par Yves Rocard. Au début des années 1960, il participa avec celui-ci aux essais nucléaires à Reggane, puis plus tard en Polynésie.

Hiéblot a été sous-directeur du laboratoire de 1961 à 1964. Je le voyais quotidiennement dans le bureau R : il était souvent dans les étages dès 8 heures du matin (Yves Rocard, lui, y était dès 6 h 30), vérifiant l'état de la maison, suivant les travaux de nettoyage, d'électricité, d'aménagement, les fournitures... Avec lui, nous avons choisi le premier ordinateur du labo de physique (on a hésité entre une CAB 500 et un IBM 1130 – question de prix). Avec lui, j'ai fait installer le premier liquéfacteur d'hélium TBT dans le grand hall du laboratoire, et le réseau de récupération d'hélium gazeux dans tous les étages.

Hiéblot était censé préparer une thèse, comme nous tous, jeunes scientifiques sur des postes temporaires, mais je crois qu'il n'a jamais souhaité se concentrer sur ce type de travail et de rédaction, pas plus qu'il n'accordait d'importance au fait d'acquérir le titre de docteur. En revanche, ses connaissances étaient encyclopédiques, et il avait toujours des idées sur toutes les questions scientifiques qui pouvaient se présenter.

Il avait de réels talents d'administrateur et il a donc suivi cette voie en devenant en 1965, directeur du Centre de recherches ionosphériques, laboratoire commun au Centre national d'études des Télécommunications (Cnet), à l'Institut de physique du

Globe (IPG) et au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), fondé en 1961 par André Lebeau à Saint-Maur.

Le Centre de recherches ionosphériques avait installé en 1968, une station de sondage ionosphérique aux îles Kerguelen, ce qui explique l'intérêt de James Hiéblot pour les expéditions en Terres australes. Ce type de recherches était en crise au début des années 1970, car le Cnet, ayant changé d'orientation, cherchait à s'en désengager. C'est la situation que j'ai trouvée quand Hubert Curien (1945 s) m'a nommé, en 1971, directeur scientifique du CNRS, chargé notamment de la géophysique, ce qui m'a permis de travailler de nouveau avec James. C'est l'époque où a été créé l'Inag (Institut national d'astronomie et de géophysique). Au départ, celui-ci ne devait s'occuper que de la construction des grands instruments d'astronomie et devait s'appeler l'Ina ; la géophysique a été ajoutée in extremis.

Le CNRS avait créé en 1959 à Garchy, dans la Nièvre, un laboratoire propre : le Centre de recherches géophysiques. Son directeur, Louis Cagnard (1920 s), pour qui il avait été créé, est mort en 1971. James Hiéblot qui résidait à Orléans, a été volontaire pour en reprendre la direction avec l'aide du Cnet, avec pour projet de le diversifier vers le génie civil, l'archéologie, la prospection minière... Il l'a dirigé jusqu'en 1974.

James Hiéblot a alors poursuivi une carrière d'administrateur scientifique au Cnet comme chef de département, puis chef de groupement. Je l'ai retrouvé en 1980 quand Jacques Ducuing m'a nommé directeur des relations extérieures du CNRS. Ducuing pensait que les chercheurs du CNRS pouvaient s'organiser pour exercer une influence sur les décisions scientifiques et politiques de la vie civile ; il appelait cela « Le Rayonnement ». J'ai nommé James « chargé de mission au rayonnement du CNRS », fonction qu'il a exercée jusqu'en 1984.

Sa vaste culture scientifique l'a conduit à des activités de diffusion des savoirs ; d'abord au Palais de la Découverte où il fait fonctionner des camps d'été pour les jeunes des clubs Jean-Perrin. Il rejoint, comme délégué général pour les affaires scientifiques, André Lebeau (1952 s) qui dirigeait la mission de préfiguration qui devait conduire à la création de la Cité des Sciences et de l'Industrie, et au CNRS. Auprès de Maurice Lévy qui prend la direction de la CSI de 1985 à 1988, il continuera à jouer un rôle de conseiller et aura en charge des préfigurations puis la production de ce grand musée.

Après La Villette, il revient au CNRS où il est chargé de la coordination des Pir (Programmes interdisciplinaires de recherche). Cette dernière responsabilité l'avait beaucoup intéressé, il était dans son élément, à la fois d'un point de vue scientifique et d'un point de vue relationnel. Il avait aussi participé au choix du premier astronaute.

James Hiéblot est décédé le 9 décembre 2010. J'en garde le souvenir d'un scientifique remarquable avec des curiosités variées et d'un homme agréable et convivial.

Wladimir MERCOUROFF (1954 s) avec Étienne GUYON (1955 s)

COLLET (Simone, épouse BOITEL), née à Paris le 29 septembre 1930, décédée à Paris le 11 août 2014. – Promotion de 1953 L.



Née à Paris d'un père forgeron et d'une mère couturière chez Balenciaga, Simone fit ses études secondaires au lycée Hélène-Boucher. Un brillant succès au baccalauréat conduisit cette excellente élève vers la khâgne du lycée Fénelon, la meilleure de France ouverte aux filles. La khâgne la plus exigeante et la plus austère aussi... Nous étions une bonne cinquantaine, serrées dans une salle aux murs nus et le rythme des cours et des exercices empêchait trop souvent que des liens proches puissent se nouer entre des élèves venues d'horizons divers, les externes qui rentraient chaque soir dans leurs familles et les internes, dont j'étais, qui s'étaient forgé un foyer de substitution dans l'internat du lycée Montaigne.

À cette époque, je savais seulement que Simone, particulièrement discrète, travaillait beaucoup sans faire part de ses découragements ou de ses enthousiasmes. C'est à partir de notre séjour boulevard Jourdan que commença notre intimité au cours d'échanges concernant notre travail ou à la faveur des rites du café qui réunissait chaque jour le même petit groupe. Des sorties communes dans les musées ou au cinéma approfondirent ces liens. Nous nous sommes beaucoup soutenues, au sein d'un cercle amical, pour franchir victorieusement la barrière de l'agrégation. Mais, sous des regards un peu ironiques, nous avons décidé, elle et moi, de passer également l'oral du CAPES, qui nous permit d'expérimenter l'enseignement lors de stages aux lycées Charlemagne et Victor-Duruy. Cette expérience, qui ne manqua pas d'épisodes pittoresques, se conclut pour elle par un succès remarquable.

Des nominations dans des lycées éloignés et les hasards de la vie nous ont séparées géographiquement, mais nos relations amicales se sont maintenues par une correspondance régulière et des rencontres. J'appris son retour rapide au lycée Victor-Duruy, où elle a accompli l'essentiel de sa carrière, et je pouvais mesurer par ses confidences la passion qu'elle mettait à exercer son métier et deviner l'enthousiasme qu'elle suscitait chez ses élèves. Nos échanges évoquaient aussi nos découvertes de lectures ; elle, parisienne, m'informait sur les expositions qu'elle ne manquait pas d'aller voir.

Parvenue à la retraite, Simone suivit les cours de l'École du Louvre et entreprit en compagnie de son mari, guide très sûr en la matière, de nombreux voyages en France et à l'étranger à la quête des trésors des musées, dont elle faisait une relation dans des lettres ou des conversations enthousiastes.

Seule une maladie longue et invalidante a pu faire obstacle à son intérêt passionné pour toutes les formes de la culture et de l'art et je ne doute pas qu'elle ait laissé une très forte impression sur des générations d'élèves.

Françoise GOUSSOT LIOURE (1953 L)

Comme pour prolonger ces derniers mots, son époux Jean-René Boitel a choisi, parmi les nombreux témoignages de sympathie, ce message d'une élève de mademoiselle Collet en 1965 à Victor-Duruy :

Mademoiselle Collet ; un professeur mythique comme il n'en existe que fort peu de nos jours. Elle fut une initiatrice. Grâce à elle, j'entraî véritablement en littérature. J'attendais son cours avec impatience. Elle nous entraînait dans son sillage dans un palpitant voyage à travers les siècles, nous faisant nous passionner tant pour *Aucassin et Nicolette* que pour *La Fiancée du timbalier*. Elle a marqué mon adolescence et me laisse un souvenir indélébile.

Laurence GENETELLI, professeur agrégé des lettres

PILON (Micheline, épouse SIMON), née le 5 février 1933 à Paris, décédée le 24 juillet 2014 à Rouen (Seine-Maritime). – Promotion de 1953 L.



Née dans une famille d'instituteurs entièrement dévoués à leur mission d'enseignants et d'éducateurs, Micheline Pilon fréquente d'abord l'école où exercent ses parents avant d'entrer, en 1943, au lycée Hélène-Boucher, cours de Vincennes. Au terme d'une scolarité brillante, malgré une santé fragile sans doute aggravée par les privations alimentaires de la période d'Occupation, elle obtient son baccalauréat (série A) à la session de juin 1950. À l'école comme au lycée, elle a tissé des liens d'amitié qu'elle préservera fidèlement.

Après quelques hésitations sur sa future orientation, Micheline choisit l'enseignement avec un objectif bien précis, l'agrégation de lettres, que ses brillants résultats antérieurs, son application et ses goûts mettent à sa portée. Elle est admise en hypokhâgne au lycée Fénelon, où elle obtient le certificat d'études littéraires générales

(section classique, la « propédeutique ») le 10 juillet 1951, puis en khâgne l'année suivante.

C'est ensuite l'admission tant désirée à l'ENS de jeunes filles de Sèvres. Là, dans un cadre de travail qu'elle apprécie, Micheline prépare et obtient les quatre certificats constitutifs de la licence ès lettres, grade qui lui est décerné par l'université de Paris à la session de juillet 1954. L'année suivante, sous la direction du professeur Nadal, elle présente un mémoire consacré à « l'attitude morale du héros stendhalien », pour lequel elle obtient, le 7 juin 1955, son diplôme d'études supérieures (langues classiques) avec la mention Bien. Enfin, l'agrégation de lettres classiques vient, à la session de 1956 et dans un excellent rang, parachever un parcours scolaire et universitaire sans faute.

Souhaitant alors se donner un temps de réflexion sur son avenir professionnel, Micheline sollicite un sursis à incorporation d'une année pour commencer une thèse. Cependant, se sentant plus attirée par l'enseignement que par la recherche, elle choisit d'enseigner, et est nommée au lycée Jeanne-d'Arc de Rouen. C'est donc dans la capitale normande qu'elle s'installe, provisoirement pense-t-elle, pour la rentrée de 1957. C'est pourtant là qu'elle va effectuer toute sa carrière, se marier en 1960, fonder une famille, et prendre sa retraite en 1989.

D'emblée, Micheline Simon est heureuse d'enseigner, dans les deux cycles, ce qu'elle considère comme un « privilège », car la scission de son établissement en lycée et collège n'interviendra qu'en 1974. Comme elle le souhaitait, elle peut transmettre à de jeunes publics, qu'elle sait rendre réceptifs, sa passion pour les grands écrivains de la littérature française, ainsi que des éléments de sa culture grecque et latine. Cette culture est déjà très vaste et, par de nombreux voyages dans la plupart des pays du bassin méditerranéen, elle ne cessera de l'enrichir tout au long de sa carrière, et bien au-delà.

En ce qui concerne le domaine délicat des relations entre un jeune professeur et ses élèves, Micheline Simon a, dans son milieu familial, entendu parler d'enseignants dont la carrière avait été gâchée par un mauvais départ au niveau de la discipline. Aussi ne se conformera-t-elle jamais à certaines modes comme le tutoiement ou autres familiarités. Respectant ses élèves et exigeant d'être respectée par eux, elle se montrera toujours très ferme sur la correction des comportements collectifs et individuels dans la vie scolaire. Cependant, chez Micheline Simon, réserve et rigueur ne seront entachées ni de froideur, ni de rigorisme. Discernant en fait sa capacité d'écoute, ses élèves, dont elle est humainement très proche, n'hésitent pas à lui confier leurs problèmes scolaires, voire personnels. À cet égard, un exemple éclairant, parmi beaucoup d'autres, mérite d'être cité : celui d'un jeune réfugié laotien handicapé par une connaissance alors approximative de notre langue. Avec une autre de ses collègues, professeur agrégée d'histoire-géographie, Micheline Simon prend très à cœur

son cas, l'aide à acquérir en français un niveau suffisant pour obtenir son baccalauréat, et de poursuivre des études supérieures. Diplômé d'IUT, il créera son entreprise, fondera une famille prometteuse de succès futurs ; l'un de ses fils est archicube scientifique : un bel exemple d'une intégration réussie grâce à la motivation d'un jeune et au dévouement de deux de ses professeurs pour favoriser une ascension sociale basée sur le mérite.

Quelles qu'aient été les péripéties d'une époque souvent troublée, Micheline Simon gardera ce cap, dicté par son indépendance d'esprit, son honnêteté intellectuelle et le respect d'une laïcité exigeante dans son enseignement, valeur héritée de sa famille, rappelait-elle souvent.

Les qualités humaines et pédagogiques de Micheline Simon ont été très vite reconnues par la hiérarchie. Ainsi, en 1967, un inspecteur général note que, pour enrichir son enseignement, elle *introduit à juste titre des éléments thématiques qui permettent d'aborder des auteurs contemporains* : comme, parmi d'autres écrivains, le président et académicien Léopold Sédar Senghor à qui elle écrit pour solliciter des précisions concernant l'interprétation d'un de ses poèmes, qui faisait débat avec certains élèves. Cette démarche, honorée d'une réponse empressée, impressionnera fortement la classe concernée.

Les appréciations élogieuses qui se succèdent annoncent une évolution de carrière légitimement espérée. Après avoir assuré des cours de propédeutique en français, Micheline Simon est, à partir de la rentrée de 1983, chargée de l'enseignement du grec dans les classes d'hypokhâgne puis de khâgne de son lycée. Pour elle, cette nomination sera autant la satisfaction d'une reconnaissance qu'un vrai bonheur. Elle se consacre avec passion à cet enseignement, même si elle eut souhaité, selon la formule d'un inspecteur général dans un dernier rapport *en faire bénéficier un plus grand nombre de disciples*. Tantôt elle les accompagne à Paris pour assister à la représentation d'une tragédie d'Euripide, tantôt elle fait de même pour un voyage culturel en Grèce. Ce total investissement est très apprécié de ses étudiants dont certains, parvenus à des postes de haute responsabilité, lui témoigneront une émouvante fidélité. Sans doute aussi ont-ils su gré à leur professeur d'avoir toujours fait preuve de simplicité, et même d'une certaine humilité, dans son enseignement. Mais cette attitude fait partie de la personnalité de Micheline Simon qui sait mettre à l'aise ses interlocuteurs quel que soit leur statut social. Quant aux honneurs, elle les considère comme subalternes. Aussi sa promotion amplement méritée dans l'ordre des Palmes académiques passera inaperçue, par souci de discrétion.

Micheline Simon vient de vivre des années de plénitude. Pourtant en 1989, présentant la fatigue, elle décide de prendre une retraite anticipée, rendue possible par les critères familiaux dont elle peut bénéficier. Elle va faire de cette nouvelle phase de son existence le prolongement d'une carrière réussie qu'elle a conciliée avec une vie

familiale équilibrée. Vont alors suivre quelques années heureuses, jalonnées de voyages toujours soigneusement préparés, d'activités associatives et culturelles intenses, de moments de joie auxquels contribuent sept petits-enfants.

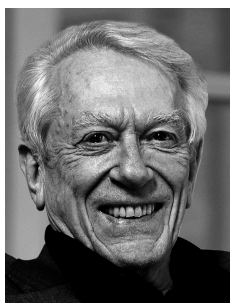
Micheline Simon est, hélas, rattrapée par les défaillances d'une santé dont la fragilité remontait à son enfance et qui, à partir de l'été 2012, devient préoccupante. Sa nature scrupuleuse et inquiète génère alors parfois une angoisse pénible, moins pour elle-même que pour l'avenir de la langue et de la culture française dont l'enseignement a comblé sa vocation de professeur de lettres classiques. Elle dit redouter le jour où des pans entiers de cet héritage risquent de devenir incompréhensibles pour les futures générations, du fait de l'érosion des socles sur lesquels il a reposé. Parmi les ferments de dissolution, outre les bouleversements de la société et des modes de vie, elle est particulièrement sensible à la relégation du latin et du grec comme matières « accessoires », aux déferlements médiatiques non maîtrisés et parfois vulgaires, à la dégradation linguistique. Sur ce point, on trouve dans sa correspondance des lettres dénonçant la banalisation des dérives grammaticales et orthographiques dans la presse écrite et parlée.

Cependant, Micheline Simon va puiser la force de surmonter ces moments de désarroi dans une spiritualité ardente qui s'était éveillée librement dans sa jeunesse et qu'elle ne cessera d'approfondir, en respectant scrupuleusement, dans son enseignement, la déontologie d'une laïcité exempte de tout dogmatisme. Cette synthèse lui a permis de tirer un bilan apaisé de son parcours, tel qu'elle l'exprimait déjà dans son adieu au lycée Jeanne-d'Arc en juin 1989 : *L'enseignement a beaucoup changé depuis l'époque de mes débuts... il a fallu s'adapter à des classes hétérogènes, à un recrutement sociologique plus ouvert, à un monde où l'information médiatique a retiré au professeur beaucoup de son prestige d'antan. Ça n'a pas toujours été facile mais, au travers de cette évolution, quelque chose d'essentiel, de très « fort » comme on dit maintenant, a subsisté jusqu'au bout : la joie d'enseigner, de faire partager à des jeunes mon amour pour la culture et la langue grecques, et le plaisir, toujours renouvelé, que me procure la fréquentation des grands écrivains.*

À ces propos fait écho l'ultime message suivant, confié à ses écrits personnels : *J'avais rêvé, adolescente, de devenir médecin pour soulager mes semblables. Je ne regrette absolument pas d'être devenue professeur car je suis consciente d'avoir apporté quelque chose aux jeunes et m'être, par là-même, beaucoup enrichie.* Le sentiment de s'être accomplie avec altruisme pour l'avenir de la jeunesse exprime assurément une vision positive de son engagement qui a dû aider Micheline Simon dans son départ terrestre le 24 juillet 2014, comme elle reconforte ceux qui restent et gardent le souvenir de son cœur généreux.

Gérard SIMON, son époux

DAGRON (Gilbert), né à Paris le 26 janvier 1932, décédé à Paris, le 4 août 2015.
– Promotion de 1953 I.



Gilbert Dagron, issu d'une famille de la bourgeoisie parisienne, fait ses études au lycée Janson-de-Sailly, puis, pour les classes préparatoires, à Louis-le-Grand. Entré rue d'Ulm en 1953, il s'y lie d'amitié avec des camarades également promis à laisser un nom : Louis Marin (1950 I), dont il évoquera le souvenir dans le recueil 1994 des notices des anciens élèves ; André Miquel (1950 I), Paul Veyne (1950 I), Pierre Bourdieu (1951 I), Pierre Toubert (1952 I), pour ne retenir parmi nos anciens de la section littéraire que ceux qu'il retrouvera plus tard au Collège de France. Agrégé des lettres classiques (1956), il enseignera un an au lycée de Laon avant d'être appelé au service militaire (1957-1959). Officier de la Section administrative spécialisée, il sert alors plus de deux ans en Kabylie, où son action lui vaut la Croix de la valeur militaire. Cette expérience d'une guerre difficile, qu'il jugeait « ambiguë », l'avait durablement marqué et il devait conserver avec diverses familles de Kabylie les liens d'une amitié qui, comme toujours chez lui, était profonde et fidèle. Il avait été rejoint en Algérie par Marie-Chantal, qu'il venait d'épouser et dont il aimait à évoquer, dans des conversations plus familières, l'intrépidité. C'est alors que naît Messad, leur fille aînée, plus tard suivie de Nathalie, puis de Tristan, archicube lui aussi (1985 I).

À son retour d'Algérie, il est chargé de mission auprès du ministère des Affaires étrangères (1960-1961), puis attaché culturel à l'ambassade de France à Moscou (1962-1964). Il y passe des années heureuses avec sa famille qui s'agrandit, se prenant d'affection pour un pays où il se fait nombre d'amis dans l'intelligentsia russe et où il peut observer la vie politique de l'Union soviétique à la fin de la présidence de Nikita Khrouchtchev. En 1964, victime d'un grave accident, il est rapatrié en France où il passe de longs mois d'hôpital avant de pouvoir remarcher.

Les deux expériences si différentes de soldat et de diplomate, vécues toutes deux avec passion, faisaient de Gilbert Dagron, dans le monde de l'enseignement et de la recherche, une personnalité à part. Au moment de lui remettre, en présence de sa famille et de quelques amis, les insignes d'officier de la Légion d'honneur, Jean-Pierre Vernant pouvait déclarer sans être démenti qu'il l'aimait bien parce qu'il était très peu universitaire. Universitaire, Gilbert Dagron le fut pourtant aussi, et éminemment. De retour de Russie, imparfaitement remis de son accident, il se consacre aux études d'histoire byzantine qu'il avait commencées avant d'entrer au Quai d'Orsay. De 1964 à 1969, il est chercheur au CNRS. Il enseigne ensuite l'histoire médiévale à la Sorbonne comme maître-assistant (1969-1971) et à Lyon-II (1971-1975), comme

maître de conférences puis comme professeur. C'est alors qu'est créée pour lui au Collège de France la chaire d'histoire et civilisation du monde byzantin, qu'il occupe de 1975 à 2001. Depuis 1994, il était membre de l'Académie des inscriptions et belles lettres, ainsi que de plusieurs académies étrangères en Grèce, en Italie et aux États-Unis. Dévoué aux institutions auxquelles il appartenait, il n'hésitait pas à assumer les charges les plus lourdes : il fut administrateur du Collège de France (1997-2000), président du Comité international des études byzantines (1996-2001), président de l'Institut de France, président de l'Académie des inscriptions et belles-lettres pour l'année 2003. Resté en contact étroit avec notre École, il présida l'Association des anciens élèves de 2001 à 2005 (voir l'hommage de M^{me} Mireille Kervern Gérard paru dans *L'Archicube* n° 19, décembre 2015, p. 190-192). Ces diverses fonctions lui valurent le rang de commandeur des Palmes académiques.

Agrégé des lettres classiques, Gilbert Dagron avait opté pour un domaine original, les études byzantines, qui exigeait de lui qu'il se convertît à l'histoire. Il le fit sous la direction de celui en qui il aimait à saluer un professeur exceptionnel, Paul Lemerle, dont l'œuvre scientifique et l'enseignement ont marqué si durablement le byzantinisme en France. C'est sous ce guide exigeant que Gilbert Dagron écrit et fait paraître tout d'abord en 1968 sa thèse de troisième cycle, « L'Empire romain d'Orient au IV^e siècle et les traditions politiques de l'hellénisme, le témoignage de Thémistios », puis surtout, en 1974, sa thèse de doctorat, *Naissance d'une capitale, Constantinople et ses institutions de 330 à 451*, œuvre de référence qui vient renforcer une renommée scientifique déjà assurée par ses précédents travaux, par exemple un article paru en 1970 où, d'une façon très neuve, était analysé le développement du monachisme dans la capitale jusqu'au concile de Chalcédoine.

Entre l'œuvre de Paul Lemerle et celle de Gilbert Dagron s'établit une évidente continuité, qu'il s'agisse de l'enseignement au Collège de France, de l'organisation des études byzantines ou de l'œuvre scientifique. Auprès de son maître, Gilbert Dagron avait appris en particulier la nécessité – surtout pour un domaine où tant de sources étaient et sont encore insuffisamment éditées ou connues – de rester toujours en contact avec les documents et, comme il le disait dans sa leçon inaugurale, de développer les connaissances techniques qui permettent de « toucher... la terre qui nous rend nos forces ». C'est cette exigence qu'on voit à l'œuvre quand il édite un texte, publie et commente des inscriptions, collabore aux Archives de l'Athos. Mais entre deux personnalités si tranchées, les différentes sont également flagrantes. On peut mieux les saisir peut-être en relisant un livre que Gilbert Dagron fait paraître en 1984 : *Constantinople imaginaire. Études sur le recueil des « Patria »*, où apparaît plus nettement qu'ailleurs la diversité des influences qui marquent son œuvre historique. Soucieux de ne pas isoler l'étude du monde byzantin de celle de l'Occident ou du monde islamique, il fait entrer aussi dans sa vision de l'histoire les questions nouvelles qu'avaient suscitées les

développements de la sociologie, que sa longue amitié avec Pierre Bourdieu lui faisait bien connaître, ou de l'anthropologie, dont la trace est si sensible dans son œuvre, même si « par goût – et accessoirement par principe » il se refuse à sacrifier « aux subtilités méthodologiques ». Participant à « cette formidable *conquête de l'Ouest* » qui a marqué sa génération, il ouvre pour les byzantinistes un champ de recherche nouveau en étudiant, dix ans après sa thèse plus classique, une Constantinople imaginaire à ses yeux peut-être plus réelle que celle dont il avait retracé la naissance : la Constantinople des Constantinopolitains, « comme il y a un Paris des Parisiens ».

La plupart des travaux de Gilbert Dagron sont parus dans des revues ou des collections spécialisées : ainsi, les deux études sur Constantinople dont nous avons parlé, dans la Bibliothèque byzantine ; *Vie et Miracles de sainte Thècle*, dans les Subsidia Hagiographica (Bruxelles, 1978) ; *Le traité sur la guérilla (De velitatione) de l'empereur Nicéphore Phocas (963-969)*, dans Le Monde byzantin (Paris, 1986), tandis qu'un grand nombre d'articles importants étaient repris récemment dans le recueil intitulé *Idées byzantines*, publié dans les Bilans de recherche (Paris, 2012). Cependant, plus que d'autres, Gilbert Dagron avait le souci d'insérer les études byzantines dans le courant général des recherches historiques. On peut y voir beaucoup plus qu'une stratégie de communication, une exigence scientifique où se combinent la conviction que le cas de Byzance était, par bien des aspects, original, et la certitude que sa connaissance était indispensable à l'intelligence globale du Moyen Âge. C'est le sens qu'on peut donner au fait qu'en 1996, *Empereur et prêtre. Étude sur le « Césaropapisme byzantin »* ait paru dans la Bibliothèque des histoires, qu'ouvraient à Gilbert Dagron l'estime et la vieille amitié de Pierre Nora. C'est dans la Bibliothèque illustrée des histoires, toujours chez Gallimard, que paraît aussi, en 2007, *Décrire et peindre. Essai sur le portrait iconique*, où est abordée une autre question qui revêt à Byzance des aspects singuliers, celle de l'image, et plus spécifiquement du rapport entre image et icône d'une part, entre la description par les mots et la représentation picturale d'autre part. Enfin, il y a peu, c'est encore dans la Bibliothèque des histoires que paraissait, en 2012, *L'hippodrome de Constantinople*, où l'auteur revient sur une question qui l'avait intéressé depuis longtemps : celle d'une institution que la Nouvelle Rome hérite de l'ancienne, et qui prend chez elle un aspect spécifique, révélateur du rôle que peut avoir, dans une société, la ritualisation des jeux. Dans les trois cas, ces ouvrages, sans concession à la facilité scientifique, s'adressent à un public plus large que les cercles restreints des spécialistes de Byzance. On y trouve, comme dans les autres travaux de Gilbert Dagron, une écriture forte et riche, celle d'un auteur qui n'aimait guère enfermer dans des formules trop simples ni ce qu'il étudiait ni ce qu'il pensait.

L'étude sur l'hippodrome de Constantinople n'est pas le dernier ouvrage de Gilbert Dagron. Il avait entrepris depuis de longues années avec divers collaborateurs l'édition commentée d'un ouvrage important pour l'histoire de Byzance telle qu'il

l'entendait : le *Livre des cérémonies* de Constantin Porphyrogénète. Il n'a pas pu voir la fin de cette entreprise mais dans le Centre d'histoire et civilisation de Byzance qu'il a si longtemps dirigé, ceux qui ont eu le privilège de collaborer avec lui, un peu déconcertés maintenant de ne plus pouvoir le consulter, veillent sur son héritage.

À la tête de ce Centre, Gilbert Dagron eut en effet la satisfaction de réaliser très largement la vision qu'avait eue Paul Lemerle d'un cercle de collaborateurs couvrant dans ses diverses spécialités le champ entier des études byzantines. Aux compagnons de la première heure, ceux qui le tutoyaient, se joignit assez vite un petit groupe de chercheurs et d'enseignants-chercheurs plus jeunes, à la fois divers et fortement soudé. Le cadre souple d'une Unité mixte Collège de France-CNRS garantissait aux différentes équipes, dotées de locaux suffisants, la plus grande liberté dans la réalisation de leur programme. Une fois que Gilbert Dagron accordait sa confiance, qui avait tôt fait de prendre les traits de l'amitié, chacun trouvait en lui une attention discrète (« je n'ai pas, disait-il, de conseil à vous donner »), une disponibilité souriante, une permanente ouverture à la discussion scientifique. Exigeant pour autrui comme pour lui-même, il exerçait aussi sans faiblesse ses responsabilités, savait dire non s'il le fallait, avec la parfaite courtoisie qui ne rendait pas le refus moins net.

En dehors des fonctions et de l'œuvre auxquelles il consacra toute son énergie, Gilbert Dagron éprouvait peu de goût pour l'expression d'opinions ou sentiments personnels. Au cours des rares entretiens accordés à des journalistes de presse ou de radio revenaient en premier lieu les souvenirs d'Algérie et de Russie, expérience historiquement et humainement passionnante. La discrétion qui était chez lui une des formes de l'élégance n'empêchait pas d'entrevoir, à un sourire, un geste ou une boutade échappée, une sensibilité contenue mais toujours en éveil. Le sportif qu'il avait été, habile à l'épée comme à cheval, avait dû après son accident renoncer aux exercices violents. Il n'en continua pas moins longtemps d'arpenter avec ardeur les montagnes de Cilicie en quête des vestiges de Byzance, à la rencontre aussi de ces villageois de Turquie dont l'hospitalité n'était pas sans lui rappeler les villages kabyles. La canne dont plus tard il s'aida pour marcher ne faisait que souligner sa fière allure. La douleur cependant ne le quittait guère et parfois, quand il croyait ne pas être vu, paraissait brièvement sur son visage, pour laisser place, aussitôt qu'on l'abordait, à un sourire courtois ou chaleureux. Il fallut tout son courage, et celui des siens, pour surmonter la pire des épreuves, la disparition de sa fille Nathalie, emportée voici vingt ans par un mal incurable. Lui-même sut affronter sa dernière maladie avec la même force de caractère dont il avait fait preuve toute sa vie. L'œuvre de Gilbert Dagron, bien vivante, marque durablement l'histoire de Byzance de son empreinte. La mémoire de sa belle personnalité reste chère à tous ceux qui ont eu la chance de le connaître.

Denis FEISSEL (1969 l), Bernard FLUSIN (1968 l)

IMALHAYÈNE (Fatma), dite ASSIA DJEBAR, née à Cherchell (Algérie) le 30 juin 1936, décédée à Paris le 6 février 2015. – Promotion de 1955 L.

Assia Djebbar avait choisi le nom sous lequel elle a écrit ses livres en tant que pseudonyme littéraire, alors que ses véritables nom et prénoms, sous lesquels l'ont encore connue ses camarades de classe préparatoire, étaient Fatima-Zohra Imalhayène. Sans doute a-t-elle jugé préférable d'adopter en tant qu'écrivain(e) un nom plus court, au maniement plus facile, mais il se trouve aussi que la signification de son pseudonyme était à sa convenance ; il n'est donc pas négligeable de connaître le sens des deux termes arabes qui le composent, Assia signifiant consolation et Djebbar intransigeance.

Pour les gens qui ne connaissent que peu de choses de sa vie mais qui néanmoins ont entendu parler d'elle, il est probable que les faits retenus sont au nombre de deux : d'une part cette Algérienne écrivait en français et d'autre part elle fut élue à l'Académie française en 2005, fait d'autant plus remarquable qu'elle était la première écrivaine nord-africaine à y être reçue.

S'agissant ici d'une revue consacrée aux anciens élèves de l'ENS, il convient de souligner que son entrée à l'ENS de Sèvres en 1955 fut aussi un événement très remarquable.

On est d'autant plus incité à évoquer très vite dans cette notice la figure de son père qu'elle l'a fait souvent elle-même, d'une manière qui insiste sur le rôle que cet homme, Tahar Imalhayène, a joué dans sa vie. Il était instituteur, formé par et pour l'école française, et il avait reçu sa formation dans un lieu connu en Algérie parce qu'une élite de ceux qu'on appelait à l'époque coloniale les Indigènes y a reçu un enseignement francophone. Il s'agit de l'École normale de la Bouzaréah, un lieu proche d'Alger, où le modèle de référence était l'école laïque de la troisième République.

Tahar Imalhayène a voulu que sa fille soit initiée au même savoir et aux mêmes valeurs et c'est donc dans la classe de son père qu'elle en a appris les rudiments. De manière très touchante, elle évoque dans certaines de ses œuvres cette petite fille qu'elle a été, partant pour l'école en tenant la main de son père. Cependant, elle a aussi beaucoup parlé de sa mère, qui était d'une grande famille dont un aïeul avait combattu aux côtés de l'Émir Abd El Kader. Nombre de passages insérés dans ses romans à la structure complexe (par exemple *L'Amour, la fantasia*, paru en 1985 chez Jean-Claude Lattès) remontent à ces premiers temps de la conquête, lorsque les chefs de tribu se livraient à des chevauchées magnifiques bientôt destinées à l'écrasement.

Brillamment douée pour les études, la jeune Fatima-Zohra a passé le baccalauréat en 1953, après quoi sa destinée semblait toute tracée et elle a fait une première année de classe préparatoire au lycée Bugeaud d'Alger (devenu Abd El Kader après l'indépendance du pays en 1962). Ses anciens condisciples se souviennent des notes exceptionnelles qui lui étaient attribuées (19/20 en philosophie !) et de ses connais-

sances qui ne l'étaient pas moins, du fait de sa double culture. Après une année de khâgne au lycée Fénelon à Paris, elle entre à l'ENS de Sèvres en 1955, et se destine à des études d'histoire : on peut imaginer qu'elle jugeait le passé de l'Algérie beaucoup trop méconnu, voire falsifié, et qu'elle souhaitait le sortir de cette occultation, comme elle l'a dit et fait plusieurs fois par la suite.

Cependant son passage par l'ENS a été de courte durée, un an seulement, du fait de sa participation à la guerre d'Algérie qui durait déjà depuis plus d'un an. Elle avait décidé en effet de suivre le mot d'ordre de grève lancé par l'Union générale des étudiants musulmans d'Algérie dite UGEMA, qui demandait à ses membres de ne pas passer les examens – ce qui lui valut d'être exclue.

Dès ce moment, elle entre dans sa vie de femme et d'écrivaine : d'une part elle épouse Walid Carn, pseudonyme de Ahmed Ould-Rouis, et d'autre part elle écrit son premier roman, *La Soif*, qui paraît en 1957 aux éditions Julliard. On peut mettre dans la même série ses deux autres livres, *Les Impatients* et *Les Enfants du nouveau monde* parus chez le même éditeur en 1958.

Les romans d'Assia Djebbar étant assez largement autobiographiques, on y trouve des évocations de ces moments qui ont certainement été décisifs dans sa vie et qu'il convient de ne pas dissocier, car c'est d'elle que vient la volonté de réunir les deux thèmes dans ses récits de vie : l'engagement dans l'écriture et l'exploration du sentiment amoureux, notamment la découverte du corps et de la sexualité. Cette association est particulièrement claire dans son roman paru en 1967 chez le même éditeur Julliard, *Les Alouettes naïves*. Le fait que les femmes algériennes, majoritairement, portent le voile, l'incite à porter une attention encore plus marquée que ne font d'autres écrivaines de sa génération à la libre expression du corps, non seulement dans l'amour mais aussi dans la danse et dans toute sorte d'activités.

En 1959, elle est à la faculté des lettres de Rabat où à la fois elle enseigne et elle étudie. Et à l'indépendance de son pays, dès le 1^{er} juillet 1962, elle retourne en Algérie. C'est le propre de sa génération que d'avoir connu à la fois l'enthousiasme pour ce qui aurait pu être une révolution et la désillusion de voir ses idéaux trahis.

D'autres déboires, ceux-là d'ordre privé, amènent Assia Djebbar à vivre le plus souvent en France entre 1966 et 1975. Elle passe alors une assez longue période de sa vie sans rien publier, et c'est sans doute une des raisons pour lesquelles elle envisage la réalisation cinématographique qui serait pour elle un autre moyen de s'exprimer. C'est ainsi qu'en 1978 paraît son premier film, de près de deux heures, intitulé *La Nouba des femmes du mont Chenoua*. Film de guerre si l'on peut dire les choses ainsi car il ne ressemble guère à la grande majorité des films réalisés à cet égard par ses confrères algériens. Assia Djebbar a choisi de faire entendre exclusivement le point de vue des femmes, les paysannes de sa région d'origine, puisque dans l'Algérie indépendante on

ne leur a pas fait de place malgré leur participation à la guerre. Et c'est aussi pour elle l'occasion de faire entendre la voix de ces femmes qui sont le plus souvent berbérophones et transmettent dans leur langue la tradition orale. Ce cinéma au féminin et si différent de la production dominante en Algérie ne pouvait manquer d'y être mal reçu, ce dont Assia Djébar a été très affectée. Le résultat est qu'il a été très difficile de voir son film jusqu'à aujourd'hui, même s'il semble que la situation puisse désormais s'améliorer vu le regain d'intérêt porté à la réalisatrice depuis sa mort en 2015. Cependant on peut trouver un état d'esprit tout à fait comparable à celui du film dans un recueil de nouvelles paru en 1980, *Femmes d'Alger dans leur appartement*. On aura évidemment reconnu le titre donné par Delacroix à l'un de ses plus célèbres tableaux, et c'est un trait dont on peut créditer Assia Djébar que de prendre appui sur de grandes œuvres de l'époque coloniale, celle de Fromentin par exemple, que d'autres tiennent à stigmatiser comme relevant de l'orientalisme. En tout cas après une nouvelle et dernière tentative de réalisation cinématographique, *La Zerda et les chants de l'oubli* (1982), encore moins conforme que le film précédent à ce qu'on appelle l'esprit grand public, elle abandonne cet art, non sans garder de l'épisode une cuisante amertume. S'y ajoutent à nouveau des circonstances personnelles, la rupture de son second mariage avec l'écrivain Malek Alloula, qui a participé avec elle au film de 1982.

Pour se donner la possibilité d'une carrière universitaire doublant sa carrière littéraire, Assia Djébar soutient en 1999 à Montpellier-III une thèse de doctorat, qui porte sur son œuvre. Dans les années 2000, c'est aux États-Unis qu'elle participe à la vie universitaire sur au moins deux campus, à Bâton Rouge et à New York. Les féministes américaines accordent un grand intérêt à tout ce qu'elle apporte dans ce domaine de la recherche.

Cependant son retour en France est lié au développement d'une maladie dont on peut penser qu'elle confère une tonalité très sombre et dépressive à son dernier roman, paru en 2007, *Nulle part dans la maison de mon père*. On y voit transparaître une tendance suicidaire qu'elle ne parvient pas à expliquer mais qui remonterait à son adolescence.

On peut pourtant dire que sa carrière d'écrivaine lui a apporté de grandes satisfactions, sous la forme de récompenses prestigieuses telle que le Grand Prix de la francophonie en 1999. Et c'est d'ailleurs aussi par la création d'un prix, le prix Assia-Djébar, que l'Algérie lui a rendu hommage après sa mort en 2015. Mais le prestige dont jouit son œuvre est sans doute rendu plus évident encore par le fait qu'elle est traduite en vingt-et-une langues. Le moins qu'on puisse dire est qu'elle n'a pas été indigne des grands maîtres qu'elle revendique pour les avoir bien connus et pour avoir subi leur influence, Louis Massignon, Charles-André Julien, Jacques Berque.

Denise CHAPUIS BRAHIMI (1956 L)

MICHEL (Isabelle, épouse VISSIÈRE), née le 13 janvier 1935 à Marseille, décédée le 10 août 2014 à Marseille. – Promotion de 1955 L.

Née dans une famille de fonctionnaires, Isabelle Michel prépare le concours au lycée Thiers de Marseille où elle suit notamment les cours d'Henri Coulet (1940 l) et de Maurice Agulhon (1946 l). Reçue à Sèvres en 1955, elle est agrégée en 1959. La même année, elle épouse Jean-Louis Vissière (1956 l). Après être passée par les lycées de Blois et de Mâcon, elle est nommée au lycée Marcel-Pagnol de Marseille, où son mari la rejoint à son retour d'Algérie en 1962. Chargée de cours complémentaires, puis assistante à la faculté des lettres d'Aix-en-Provence, elle se spécialise, sous l'égide d'Henri Coulet, dans l'histoire littéraire du XVIII^e siècle.

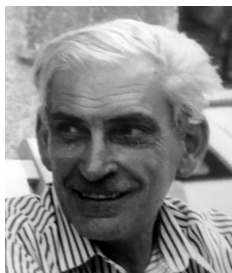
Elle renonce vite à rédiger une thèse, et préfère se lancer, seule ou avec son mari, à la découverte de textes oubliés ou méconnus du XVIII^e siècle, comme la collection des *Causes célèbres*, d'où elle tire *Procès de femmes au temps des philosophes* (Des Femmes, 1985), ou celle des *Lettres édifiantes et curieuses* des missionnaires jésuites (Desjonquères, 2002). [Elle publie des recueils concernant tour à tour leur activité en Chine (Garnier-Flammarion, 1979/Desjonquères, 2002), en Amérique (La Différence, 1993), en Inde (Université de Saint-Étienne, 2000) et au Levant (Desjonquères, 2004)]. Elle s'attache aussi à faire connaître en France la riche correspondance d'Isabelle de Charrière, écrivaine néerlandaise d'expression française jusque-là rangée parmi les « petites romancières » : *Une aristocrate révolutionnaire* (Des Femmes, 1988) et *Une liaison dangereuse* (La Différence, 1991). Elle consacre enfin des recherches originales aux rapports de la littérature et des arts, s'intéressant particulièrement aux écrits esthétiques de Diderot et à l'opéra baroque. Elle rédige, entre autres, l'article *Opéra* pour le *Dictionnaire historique de Paris* (Livre de Poche, 2013).

En 1989, elle participe pour la première fois aux cours d'été de l'université de Middlebury (Vermont), qui lui donnent l'occasion de connaître de l'intérieur le système américain. Ayant, dès le début, compris l'intérêt des échanges Erasmus, elle s'investit totalement dans ce que d'aucuns considéraient alors comme une aventure, ce qui lui permet de nouer des contacts avec un grand nombre d'universités européennes et de contribuer au rayonnement d'Aix-Marseille.

Après avoir pris sa retraite en 2000, elle se consacre à l'exégèse biblique et donne pendant plus de dix ans des conférences très appréciées au Mistral, le grand centre culturel diocésain de Marseille. Elle a eu deux enfants : Hélène, actuellement correspondante du *Point* aux États-Unis, et Laurent, maître de conférences en histoire médiévale à la Sorbonne.

Jean-Louis VISSIÈRE (1956 l), Laurent VISSIÈRE (1993 l)

DELZANT (Antoine), né à Paris le 1^{er} janvier 1935, décédé à Paris le 14 mars 2013. – Promotion de 1955 s.



Antoine Delzant appartenait à une famille où l'on pratiquait à la fois l'étude et l'ouverture au monde extérieur, sous la forme d'une militance chrétienne tournée vers l'avenir et non accrochée à des nostalgies passéistes. Son père, Daniel Delzant, occupa des responsabilités importantes dans le scoutisme catholique. Quant à sa mère, Marie Jacqueton, qu'il eut la douleur de perdre jeune, elle venait d'une famille de la région de Thiers qui avait fourni des historiens de l'Auvergne.

Le grand-père d'Antoine, Gilbert Jacqueton, qui mourut l'année même de sa naissance, fut élève de l'École des chartes, où il fut formé à la rigueur de la méthode historique et philologique. Sa thèse de l'École des chartes a donné lieu à un livre, paru en 1892 dans la Bibliothèque de l'École des hautes études (Sciences historiques et philologiques, tome 88), consacré à *La politique extérieure de Louise de Savoie* (la mère de François 1^{er}, régente du royaume de France pendant la captivité de son fils en 1525-1526). C'est un ouvrage remarquable, que les spécialistes utilisent encore aujourd'hui ; dans la meilleure tradition de l'érudition, aucune hypothèse n'est avancée qui ne soit appuyée par des documents, et en même temps l'ensemble se lit avec plaisir, car l'auteur fait preuve d'un réel talent d'écrivain. Gilbert Jacqueton fit une partie de sa carrière d'archiviste-paléographe en Afrique du Nord, et les travaux qu'il a consacrés à l'histoire du Maghreb font partie des classiques de la discipline. La famille Jacqueton possédait, près de Puy-Guillaume (entre Vichy et Thiers), la belle propriété de Barrias, à laquelle Antoine était très attaché et où il séjournait régulièrement tant qu'elle est restée dans la famille. Quand il disait « chez nous », cela faisait référence à ce coin d'Auvergne dont il connaissait même le patois, pour y avoir vécu tout un hiver sous l'Occupation, et il rappelait volontiers que son prénom était usuel dans la région. Il y avait chez lui quelque chose du paysan qui ne s'en laisse pas imposer par les bourgeois de la ville, et moins encore par des Parisiens pétris de leur importance, même lorsqu'ils affichent des idées avancées qui, d'une certaine manière, relèvent de la culture des nantis.

Au terme de solides études à Montaigne et à Louis-le-Grand, Antoine s'oriente vers la taupe, tout en ayant le soin d'acquérir une bonne culture littéraire, artistique et philosophique ; il avait en horreur les spécialistes incapables de porter leur regard plus loin que leur discipline, comme si elle était le centre du monde. L'École polytechnique ne l'attirait guère – vous n'y pensez pas : une école militaire ! –, et son entrée à la rue d'Ulm a répondu vraiment à ses goûts. À l'École, il s'oriente vers les mathématiques, tout comme son camarade de promotion Michel Demazure, à qui le liera toujours une grande amitié, et passe l'agrégation pour entreprendre ensuite une carrière d'ensei-

gnant-chercheur. Mais, loin de rester enfermé dans ses équations, il participe à plusieurs mouvements et assume notamment le rôle de président de la Fédération française des étudiants catholiques, comme avant lui Guy Lafon (1952 l) et après lui André Vauchez (1958 l). En même temps il noue des contacts, qui resteront durables, avec la Mission ouvrière et le mouvement des prêtres ouvriers. Cette époque est celle d'une grande fermentation dans le monde catholique en France, avec des manifestations d'indépendance d'esprit qui provoquent de la part de Rome interdictions et condamnations. On était, par ailleurs, en pleine guerre d'Algérie, et Antoine a fait partie de ceux qui se sont mobilisés lors de l'affaire Maurice Audin, ce jeune mathématicien d'Alger, membre du Parti communiste français, arrêté et torturé à mort en 1957 par des parachutistes. Il a ainsi été amené à côtoyer la mouvance communiste, tout en étant – et il le restera toujours – très critique à l'égard du marxisme comme système global d'explication du monde : inutile de prendre ses distances avec un catholicisme de type dogmatique si c'est pour lui substituer cette solution de rechange.

Ne pas s'enfermer dans un domaine, tout en étant un « pro » et non un amateur dans le champ que l'on cultive, avoir le souci de vastes perspectives sans pour autant papillonner, voilà ce qui a toujours caractérisé Antoine. Mais vient un moment où des choix s'imposent. En 1963, il renonce à sa carrière de mathématicien pour entrer au séminaire des Carmes : choix mûrement réfléchi, mais qui a certainement été douloureux, car il avait l'étoffe de faire une belle carrière et de construire une œuvre. Il en reste un article, publié en 1962 dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences* ; d'après les renseignements que m'ont fournis Michel Demazure et Thomas Delzant, neveu d'Antoine qui s'est lui aussi orienté vers les mathématiques – il est aujourd'hui professeur à l'Université de Strasbourg –, c'est un travail de valeur¹.

Ordonné prêtre en 1967, Antoine est d'abord aumônier de lycée, tout en achevant ses études de théologie à l'Institut Catholique de Paris et en enseignant dans cet établissement. En 1977, il y soutient sa thèse de théologie, préparée sous la direction de Guy Lafon, et en tire un livre important qui paraît en 1978 dans la collection *Cogitatio fidei* aux éditions du Cerf, sous le titre *La communication de Dieu*. Cette thèse a fait date par le souci qu'y manifeste l'auteur de confronter la démarche du théologien à une mentalité moderne façonnée par la science, ainsi qu'il le déclare dans son exposé de soutenance² :

« Devant toute affirmation qui ne montre pas ses procédures, qui ne dit pas le rapport de l'expérimentateur à son champ d'expérience et qui ne propose pas des modes de vérification, nous restons interdits, jusqu'à penser parfois que nous sommes manipulés. Or tel souvent nous apparaît le discours de la théologie. On s'étonne d'y voir désignés des êtres, affirmées des profondeurs, nommées des vérités. L'esprit habitué à la recherche scientifique se perçoit alors comme rejeté, forcé d'un monde ou d'un espace de communication auquel il n'a aucune part. »

Les voies nouvelles qu'explorait A. Delzant ne plaisaient guère aux esprits qui concevaient la théologie comme la répétition d'une orthodoxie, et il est l'objet de dénonciations anonymes à Rome qui provoquent chez lui une blessure profonde, même si son enseignement n'est pas contesté à la Catho. À ses yeux, la théologie devait se confronter au débat critique au lieu de fonctionner comme un discours d'autorité qui reste dans son sérail : la théologie est une chose trop importante pour qu'on en confie la gestion aux seuls théologiens. Ce fut la raison de la création, en 1980, de l'association ALETHE (Association libre d'études théologiques), à l'initiative d'Antoine Delzant, Guy Lafon et Jean Lavergnat ; indépendante de toute institution, elle se voulait – et a été effectivement – un lieu ouvert de réflexion et de propositions sur les questions neuves posées à nos contemporains, et aux chrétiens en particulier, par la société actuelle. Antoine en a été le premier président et a contribué à en définir les orientations.

A. Delzant était une personnalité hors normes, un inclassable. Chez ce prêtre, pas l'ombre d'une onction cléricale. Chez ce théologien, refus de manier un discours d'autorité qui prétendrait révéler le sens ultime. Lorsqu'il abordait une question ou étudiait un texte biblique – et il a animé nombre de groupes de lecture, dont les participants ont été marqués par cette expérience –, sa conclusion était souvent : « je ne sais pas », ce qui est, bien entendu, aux antipodes du scepticisme ; il y avait quelque chose de socratique en lui, et il a d'ailleurs toujours proclamé une vive admiration pour l'œuvre de Platon. Chez ce professeur à la Catho, refus de se complaire dans la posture d'un magistère intellectuel à plein temps, mais volonté de mettre les mains « dans le cambouis », comme vicaire puis curé de paroisse amené à gérer la vie quotidienne d'une communauté, ici encore sans adopter la posture de l'autorité, mais dans un esprit de partage et de dialogue. Il fut successivement vicaire à Notre-Dame des Champs, curé de Saint-Merry (et en même temps chapelain du Centre pastoral Halles Beaubourg), chapelain de Saint-Bernard de Montparnasse, curé de Sainte-Geneviève des Grandes Carrières dans le XVIII^e arrondissement. C'est certainement dans ce dernier lieu qu'il fut le plus heureux, comme animateur d'une communauté bien éloignée des beaux quartiers de la capitale.

En 2006, A. Delzant a rassemblé, dans un livre intitulé *Croire quand même* (Paris, Bayard), quelques-unes de ses publications. Et en 2008, lors de la cérémonie où lui était remise la Légion d'honneur, il résume l'essentiel de sa démarche dans un texte intitulé « Théologie et liberté » :

« Je voudrais mettre en évidence une règle, un principe auquel j'ai voulu me tenir. Cette règle est simple. Elle est empruntée à Emmanuel Kant [] : « *Sapere aude*. Aie le courage de te servir de ton propre entendement ! Pour ces Lumières, il n'est requis rien d'autre que la liberté, et à vrai dire la liberté la plus inoffensive de tout ce qui peut porter ce nom, à savoir faire usage public de sa raison dans tous les domaines. » [] Ces deux principes ont été pour moi des guides aussi bien dans le champ laïc que

dans le champ religieux. Il n'a pas toujours été facile de se tenir à la liberté de penser, dans l'Église en particulier. [] Peut-on revoir toute la dogmatique chrétienne dans ce mode de pensée ? Peut-on lui donner une façon de s'exposer qui échappe à sa dimension autoritaire ? La chose n'est pas évidente. Mais elle ne m'a pas semblé impossible. [] C'est dans cette direction que je me suis risqué. »

S'il n'a pas, comme d'autres qui allaient dans le même sens – je pense par exemple à Michel de Certeau –, connu la célébrité, A. Delzant a eu, par l'originalité de sa démarche, un grand rayonnement. Je n'en veux pour preuve que la foule immense qui a participé à la cérémonie de ses funérailles le 19 mars 2013. Et quelques mois plus tard, l'association ALETHE a organisé en son honneur une journée d'étude dont les actes, intitulés *Antoine Delzant ou le risque de croire*, ont été publiés en 2015. Nombreux sont ceux à qui il a permis de garder l'espérance, et c'est à lui que je laisserai le soin de conclure³ :

« L'espérance est la vertu de la nuit. Quand les certitudes s'estompent, quand les épreuves accablent, elle demeure une force dans la faiblesse. »

Charles de LAMBERTERIE (1965 I)

Notes

1. A. Delzant, « Définition des classes de Stiefel-Whitney d'un module quadratique sur un corps de caractéristique différente de 2 », *Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences*, tome 255, juillet-décembre 1962, n° 1366.
2. A. Delzant, « L'alliance nouvelle. Par-delà utile et inutile. Essai théologique sur l'ordre symbolique ». Cet exposé de soutenance, resté inédit du vivant de l'auteur, a été publié dans *Les Cahiers d'ALETHE* en 2013.
3. A. Delzant, « L'espérance qui est en nous », *La vie spirituelle*, 1990, texte repris dans *Croire quand même*, p. 289-305 (citation p. 304).

ZAHN (Jean-Paul), né à Mulhouse le 23 mars 1935, décédé à Antony (Hauts-de-Seine) le 15 juillet 2015. – Promotion de 1955 s.



Le père de Jean-Paul Zahn, Édouard Zahn, était comptable et sa mère, Suzanne Baumgartner, postière ; dans cette famille protestante modeste, il commença ses études dans un lycée technique. Mais son oncle, enseignant au lycée classique, et qui avait reconnu sa valeur, l'y fit inscrire. Jean-Paul avait un goût marqué des farces. Il excellait aussi en chimie. Pour cette double raison, il fut expulsé du lycée à cause des effets désastreux d'un gaz lacrymogène fabriqué par lui et ses

amis. L'oncle arriva à le faire réintégrer. Sans cela, comme le dit son fils Pierre : « *il n'aurait jamais eu la brillante carrière que l'on connaît* ».

Bien entendu, Jean-Paul obtint brillamment le baccalauréat (mention TB). C'est à Metz qu'il entra en hypotaube puis en taupe, et il réussit le concours d'entrée à l'École normale supérieure, en 1955.

Ses camarades de l'École en gardent un souvenir très vif, que résume bien Michel Demazure dans une formule lapidaire : « *j'ai un souvenir très net de Zahn, grand gail-lard toujours souriant, à l'accent alsacien.* » Étienne Guyon, lui, garde un souvenir plus précis des années d'École : « *j'ai bien connu Jean-Paul dans nos quatre années de physiciens à l'École, comme je l'ai retrouvé au hasard des rencontres professionnelles, avec sa voix forte, son grand sourire et une gentillesse qui accompagnait le tout. Nous avons eu en plus la chance de partager avec nos épouses et nos enfants respectifs les premiers mois de nos services militaires, logés dans un presbytère protestant près de la base d'aviation de Caen... et de vivre en famille cette même gentillesse bruyante et souriante* ».

Ce garçon dynamique, dès l'agrégation passée, entre à l'Institut d'astrophysique de Paris (il y reste de 1959 à 1966) comme assistant, sous la direction d'Évry Schatzman, (le mentor de toute une génération, et qui resta toujours un ami de Jean-Paul). Jean-Paul élabore alors les « travaux pratiques » pour le certificat d'astronomie qu'Évry venait de développer. Il est ensuite occupé par le service militaire, alors de deux ans. C'est en 1963 qu'il peut enfin s'attaquer à sa thèse, qu'il soutient en 1966. Les premières recherches qu'il mena à bien concernèrent les effets de marée affectant les étoiles doubles serrées ; ces théories permettent de préciser l'évolution de ces étoiles et leur conduite impose une maîtrise complète de la dynamique des fluides. Bien entendu, les étoiles doubles serrées posent des quantités d'autres problèmes, beaucoup plus larges : les oscillations forcées dans ces binaires, ou les instabilités de la rotation différentielle, ou encore les caractéristiques de la rotation des étoiles. Cette application de l'hydrodynamique dans les milieux stellaires se développa dans son œuvre d'une façon extrêmement poussée. Non seulement il améliora les théories de la convection dans les étoiles, mais il en précisa tous les détails, notamment en soulignant le couplage des deux zones de convection existant dans les étoiles de type A. La convection pénétrative fut, les dernières années, un de ses domaines de prédilection. Le nombre de ses publications est certainement trop grand pour en détailler ici les caractéristiques mais on peut dire qu'il était au niveau international un maître de ce domaine. Il eut bien entendu de nombreuses coopérations avec des chercheurs français ou étrangers ; qu'on me permette ici de mentionner simplement Ed Spiegel (États-Unis), Juri Toomre (États-Unis), André Maeder (Suisse), Kumar Chitre (Inde), ou Georges Michaud (Canada).

Les qualités scientifiques, le sérieux de Jean-Paul Zahn, et son sens des responsabilités, l'ont amené à des charges administratives importantes. Il entre à l'observatoire

de Nice comme astronome en 1966. Il dirigera cet observatoire de 1972 à 1979, dans une phase difficile de développement rapide de celui-ci, au lendemain de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur. Il a laissé à Nice un souvenir très vivace. De 1974 à 1980 Jean-Paul Zahn a assuré la présidence de la section d'astronomie du Comité national de la recherche scientifique (CNRS). Ce fut une période très difficile car la recherche n'était pas une priorité gouvernementale. Dans le même esprit d'ouverture vers un bon recrutement et l'adéquation des moyens techniques aux nouveaux chercheurs, il a dirigé (1981-1993) l'observatoire de Toulouse et du pic du Midi, devenu l'observatoire Midi-Pyrénées. Jean-Paul est arrivé à développer l'observatoire de Toulouse sur un nouveau campus ; il s'est battu pour le maintien de l'existence même de la station d'altitude qu'était l'observatoire du pic du Midi, menacé par un tourisme destructeur : en suggérant d'organiser ce tourisme, il a de fait contribué, de la façon la plus efficace qui soit, à sauver l'observatoire comme cela s'est avéré des années plus tard. À Toulouse, Jean-Paul Zahn créa l'outil puissant que fut dès 1985 le Centre européen de recherche et de formation avancée en calcul scientifique (CERFACS). Il ouvre l'observatoire vers les disciplines géophysiques, l'océanographie, et la géodésie spatiale, faisant ainsi de l'observatoire Midi-Pyrénées un observatoire des sciences de l'Univers.

La direction de ces deux observatoires (Nice et Midi-Pyrénées) avait beaucoup pesé sur l'activité scientifique de Jean-Paul Zahn ; aussi décide-t-il, pour se remettre à la science, d'effectuer plusieurs longs séjours aux États-Unis. Il revient ensuite dans la région parisienne, où, pour quatre ans, il eut à Meudon la responsabilité d'une formation doctorale ; devenu président de la Société européenne d'astronomie (EAS), il a œuvré pour le rapprochement entre les astronomes des différentes régions de l'Europe (est et ouest), et, plus récemment, il a travaillé à la réorganisation de l'observatoire de Paris en s'impliquant dans un regroupement des théoriciens au sein d'un même laboratoire mettant l'accent sur la physique fondamentale, fidèle en cela à l'esprit d'Évry Schatzman. Ce n'est pas le moindre de ses mérites que d'avoir présidé de 2003 à 2006, la commission 35 de l'Union astronomique internationale, consacrée à la structure interne des étoiles.

Jean-Paul était aussi un enseignant doué d'un rare talent pédagogique. Un tel professeur a des élèves brillants, qui savent bien ce qu'ils lui doivent : Jean Latour le premier, puis – thésards, et co-auteurs, tels que (comment les citer tous ?) Jean-Marie Massaguer, Bérange Dubrulle, Michel Rieutord et tant d'autres, sans oublier Stéphane Mathis et Sacha Brun qui lui rendirent un émouvant dernier hommage : « *Tel un arbre puissant, tu lanças de nombreuses branches, dont les contributions sont aujourd'hui reconnues* » (S.M.). « *Nous te sommes infiniment reconnaissants* » (S.B.). Non seulement il eut de nombreux élèves mais il élargissait son enseignement à des publics très variés, qu'il respectait ; il a mené des opérations de popularisation de

l'astronomie d'une façon extrêmement efficace, notamment au pic du Midi, où il a voulu instaurer « *le tourisme scientifique* » ; citons-le : « *je considère que la rigueur du discours scientifique doit passer avant le spectaculaire* ». Jean-Paul était en effet un homme de rigueur ; il était conscient de n'avoir accepté de prendre certaines responsabilités, locales, nationales, ou internationales, qu'au détriment de sa production scientifique ; c'était, je le cite : « *lorsque je sentais que je pouvais apporter une contribution originale ou aider à dénouer une situation ; ce faisant, je me suis toujours efforcé de suivre mon chemin à l'écart des pressions et dans un esprit de totale indépendance* ».

Cet homme sage et discret ne cherchait pas les honneurs ; il en eut pourtant, largement mérités : la médaille de bronze du CNRS, le prix Henri-Rey de l'Académie des sciences, le prix Stroobant de l'Académie royale de Belgique, le grand prix du CEA décerné par l'Académie des sciences, et enfin la médaille Janssen de la Société astronomique de France. Il était décoré des Palmes académiques et deux colloques internationaux ont été organisés pour honorer son œuvre rayonnante.

De sa première épouse, Rosine, il eut quatre enfants, Pierre-Yves, Jean-Marc, Claire-Lise, Paul-Étienne, qui lui donnèrent neuf petits-enfants et même un arrière-petit-fils. Il fut un père modèle, laissant à ses enfants une liberté de conscience et de jugement complète, et leur donnant l'exemple d'une vie active et ouverte. Et ses enfants l'aimaient et l'admiraient. Dans le dernier hommage qu'ils lui ont rendu, ils expriment leurs sentiments avec émotion. Pierre, l'aîné : « *il était un chef de famille, véritable chef de tribu qui nous inculquait à tous des valeurs qui nous guident dans votre vie* »... Paul-Étienne (le littéraire de la famille) se rappelle aussi « *les dimanches après-midi de balades sur la Côte ou dans l'arrière-pays niçois, selon le temps ; promenade obligatoire : il ne voulait pas qu'on s'abrutisse devant la télé... !* »... « *Et toujours cette envie de nous ouvrir l'esprit : lorsque nous visitions un musée, il nous demandait à la sortie de choisir une carte postale, celle qui, pour nous, représentait ce qui nous avait le plus plu ou le plus marqué lors de cette visite* ». Ils évoquent aussi l'amour de Jean-Paul pour la grande musique comme son goût des expériences pyrotechniques.

Après quelques années de souffrance physique et d'angoisse face à l'éventualité d'une déchéance intellectuelle, toujours suivi par la tendresse attentive de Suzy Zahn, Jean-Paul a, malgré tout, choisi de terminer sa vie ce 15 juillet 2015. Ses collègues, ses amis se souviendront longtemps avec affection de sa chaude personnalité et pensent aujourd'hui à sa femme Suzy, complice et collègue, et à toute sa famille.

Jean-Claude PECKER (1942 s)

Je remercie Suzy Collin-Zahn qui m'a aidé tout au long de la préparation de cette notice ; je remercie Pierre-Yves et Paul-Étienne de m'avoir autorisé à citer leurs propos. Enfin, je remercie mes camarades Étienne Guyon et Michel Demazure de leur témoignage.

LION (Georges), né le 6 septembre 1936 à Boulogne- Billancourt (Seine), décédé le 14 novembre 2014 à Wallis. – Promotion de 1956 s.



Voici les références données par Georges Lion à l'*Annuaire 2013* des anciens élèves de l'École normale supérieure de la rue d'Ulm : « Lion, Georges, 1956 s, agrégation de mathématiques, professeur de géométrie honoraire. »

Après son entrée à l'ENS en 1956, il obtient l'agrégation de mathématiques en 1959, il est chargé de recherche au CNRS, puis il est nommé à Limoges en 1964. Il publie l'essentiel des résultats de sa thèse dans un article remarqué : « Familles d'opérateurs et frontière en théorie du potentiel » aux annales de l'institut Fourier [t. 16, n° 2, (1966), 389-453]. Jean Dieudonné (1924 s) le qualifia de « contributeur significatif » de la théorie des équations aux dérivées partielles dans son « Panorama des mathématiques pures ». Il est resté en poste à la faculté des sciences de Limoges depuis sa création jusqu'en 1990. Il prit un temps la direction de l'Institut de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques de Limoges. Passionné de pédagogie, il se forgea à Limoges une réputation d'enseignant hors pair, à la fois parmi ses collègues et les étudiants, notamment en géométrie élémentaire où il excellait et dont il ne cessait de déplorer l'abandon dans les programmes de l'enseignement secondaire.

À côté de ses activités de recherche, il réalisa plusieurs manuels d'enseignement : *Analyse mathématique 2^e année* (Armand Colin, 1988), *Géométrie du plan* (Vuibert, 1998), *Algèbre, cours complet pour la licence* (Vuibert, 1999).

Se défiant de la didactique théorique, il pratiquait une pédagogie concrète, n'hésitant pas à utiliser dessins, figures géométriques et diagrammes, parfois des exemples simples tirés des autres sciences. Il prenait régulièrement contact avec les enseignants du secondaire et du primaire en vue d'une rénovation de l'enseignement pré-universitaire : géométrie élémentaire reprenant les *Éléments* d'Euclide et arithmétique élémentaire (trains qui se croisent, baignoires qui se vident, etc.). Il expliquait que l'enseignement des mathématiques ressemble à la montée d'un escalier dont on ne doit sauter aucune marche, si l'on veut éviter des lacunes durables dans la formation des élèves. Sauter la marche « géométrie élémentaire » amène le risque de ne plus comprendre l'algèbre linéaire, faute d'une représentation concrète de la dimension d'un espace. Sauter la marche « arithmétique élémentaire » amène à ne plus comprendre les bénéfices obtenus à partir de l'introduction des équations algébriques. L'abstraction par contre n'est pas à écarter, car elle permet, parfois et paradoxalement, de rendre la solution plus concrète : on traite beaucoup de problèmes concernant les espaces vectoriels de dimension quelconque de la même façon qu'en dimension 2 ou 3.

Toute sa vie, Georges Lion est resté fidèle à ces idées simples, préconisant une réforme des enseignements de base des mathématiques à l'opposé de la réforme de 1972. Dans son enseignement au département de mathématiques de Limoges, il apportait beaucoup de soin au choix des exercices proposés aux étudiants et à la rédaction des feuilles d'exercices ou des textes d'examens. Le soin du détail le poussait à rédiger les énoncés longtemps à l'avance, de façon à les relire d'un œil neuf après les avoir temporairement oubliés. Il n'admettait pas le chahut, qu'il qualifiait d'antidémocratique, surtout à l'époque bénie (1983-1990) où l'effectif des étudiants à Limoges augmentait sans cesse.

Il quitta Limoges en 1990 pour Nouméa puis prit sa retraite à Wallis. On lui demanda de remplacer le professeur de mathématiques et, cette année-là, Wallis eut sa première mention très bien au baccalauréat S. Il en était très fier.

Durement touché par la mort de sa femme en 2013, il rendit pour la dernière fois visite à ses anciens collègues de Limoges en septembre 2014.

Le professeur Georges Lion est décédé le 14 novembre 2014, il a été enterré le 18 novembre, conformément à son désir, à Wallis où il s'était retiré.

Ses collègues de l'université de Limoges

VLACH (Claire), née le 25 février 1937 à Prague, décédée le 5 janvier 2015 à Paris. – Promotion de 1958 L.



L'entrée de Claire à l'École, en 1958, fut la reconnaissance de l'intelligence et du travail mené dans le cadre rigoureux de la khâgne du lycée Fénelon. Pourtant ce qui nous frappe avec le recul des ans, c'est la distance de Claire par rapport aux normes d'une institution exigeante quant aux notes, à la tenue et aux bonnes mœurs des jeunes filles que nous étions. Cela tenait à sa capacité d'émerveillement toute franciscaine devant le monde et à l'héritage de talents et d'arts de faire inhabituels à l'École, qu'elle apportait. Mais cela tenait aussi à une histoire familiale ponctuée de drames qui furent pour une bonne part à l'origine de sa créativité de chercheur. Il n'y a dans cette démarche aucun soupçon de narcissisme, mais la source probable de sa vocation d'historienne. Les démêlés de son grand-père maternel comme de son père avec les drames du temps étaient autant d'inscriptions dans l'histoire.

Sa mère, Ondine Magnard, était peintre, formée au sein de l'atelier d'André Lhote ainsi qu'au contact de Fernand Léger. Elle rencontra à Montparnasse un sculpteur

tchèque boursier aux Beaux-Arts et l'épousa. Mais à peine avait-elle découvert Prague, que la Tchécoslovaquie fut occupée par l'armée allemande et qu'ils revinrent avec Claire se fixer à Paris. La France à son tour envahie, ils se réfugièrent dans le Berry où Jan Vlach participa à un maquis. En 1945, nouveau départ, mais le Coup de Prague amenant les communistes au pouvoir les fit revenir précipitamment en 1948. Jamais le couple ne reverra la ville où Claire n'est retournée qu'en 1987 ou 1988. Ville qui tenait une place d'autant plus grande dans son imaginaire. À preuve son face-à-face quotidien avec la vue du pont Charles et des clochers de la ville, superbe toile d'Ondine campée sur un chevalet au centre de l'appartement de la rue des Feuillantines. Autre compagne au logis, la tête, commande de Jean Vilar pour son rôle dans *Macbeth*, posée sur une table, sinistre à souhait !

Mais déjà le logement familial dont Claire quitta une soupente pour l'École était source d'étonnement pour ses amies. L'atelier situé dans la cour de l'immeuble du 222 boulevard Raspail, rasé ensuite par un promoteur immobilier, était malcommode, plein de courants d'air, glacial en hiver. On y vivait dans un mépris assumé pour les commodités courantes. Ce fut une très grande chance pour tous les trois que cette entrée de Claire à Sèvres. Elle lui permit d'aider mois après mois ses parents à vivre.

Claire s'épanouit dans le milieu de l'École où elle prépara un diplôme d'études supérieures sur les féministes sous le Second Empire. Son humour, son sens de l'improvisation lui valurent des rôles en vue dans la revue de l'École. Elle a transmis ses dons de comédienne à sa fille Milena qui dirige actuellement la compagnie *L'Aigle de sable*, après avoir joué avec *L'Épée de Bois* de 2000 à 2007. Claire en a soutenu la vocation avec fierté, tout en confiant à ses amies ses soucis devant les aléas de ce métier. Mais il est possible qu'en 1959, les allusions de Claire, en scène, aux poèmes de la directrice, Marie-Jeanne Durry, présente dans la salle, lui aient valu quelque rancœur de l'administration. Quoi qu'il en soit, lorsque, après avoir échoué au premier passage de l'agrégation, elle fit la demande d'une année supplémentaire, celle-ci, fait très rare, ne lui fut pas accordée. C'est donc munie du CAPES qu'elle enseigna entre 1963 et 1998, à Lillers, dans le Pas-de-Calais, puis dans des classes de banlieue parisienne où les collégiens agités s'avérèrent étrangers à ses attentes. Après un an de mise en disponibilité, en 1971, elle enseigna enfin dans Paris, à mi-temps, vivant de peu, se gardant du temps pour la recherche.

Son but était de tirer de l'ombre la figure de son grand-père, Albéric Magnard, personnage hors du commun dont elle a publié la correspondance avec les musiciens de son temps¹. Formé dans la mouvance de César Franck aux côtés de Vincent d'Indy, Magnard était partisan dans ses créations symphoniques d'une musique très structurée. Il vécut mal l'engouement de la critique parisienne pour l'impressionnisme de Debussy. Dans un article consacré à « L'affaire Dreyfus et la musique », Claire met en lumière ses convictions dreyfusardes qui l'éloignèrent peu à peu de Vincent d'Indy,

antidreyfusard. Il vécut ce moment sur un mode péguyste, comme l'affrontement de la raison d'État et de la Justice, à laquelle il consacra un *Hymne* (1902). Retiré dans sa maison de Baron (Oise), il chercha sans succès, en août 1914, à se faire réintégrer dans l'armée en tant qu'ancien officier de réserve. Prolongeant la geste des francs-tireurs de 1870, il défendit alors le territoire national en abattant deux uhlands entrés sur ses terres et mourut dans l'incendie de sa maison. De cet épisode de fol héroïsme, Claire faisait souvent mémoire. De son grand-père, elle écrivait « L'homme n'appartient-il pas en dernière analyse à l'univers moral où s'enracine sa liberté ? », une phrase qui s'appliquerait tout aussi bien à elle-même. Dans son entreprise du souvenir, elle a bénéficié du soutien de l'association des Amis d'Albéric Magnard, fondée en 2012, dont le secrétaire est Pierre Carrive, neveu de ses deux grandes amies Anne et Claire Carrive (Kleinknecht), rencontrées au lycée Fénelon. L'association a soutenu la diffusion d'un CD pour le centenaire de la mort de Magnard, et l'exécution de nombreuses pièces de son répertoire que Michel Plasson, à la tête de l'orchestre du Capitole de Toulouse, a contribué à remettre à l'honneur.

Elle avait auparavant mené des recherches sous la direction de Raymond Aron qui aboutirent à une thèse de troisième cycle soutenue à l'EHESS sous le titre : « Sociologie et Lecture de l'Histoire chez Gustave Le Bon » (1982, 394 p.). Le choix du sujet est a priori inattendu. Le Bon jette en effet sur les femmes qui ont fait l'objet de la première recherche de Claire un regard méprisant sinon hostile qui est d'ailleurs pris en compte et discuté comme tel dans la thèse. Les chapitres d'entrée du travail sont consacrés aux études du médecin, marquées par le positivisme de son temps, puis à son penchant pour une anthropologie « raciale », qui déduit la capacité intellectuelle des races du volume des boîtes crâniennes. L'analyse n'esquive pas le rapprochement entre la pensée de Le Bon et les théories raciales de Vacher de Lapouge. Mais, pour Claire, l'œuvre maîtresse qui rachète ces divagations est *La Psychologie des Foules*, publiée en 1895, qui en est en 1963 à sa 45^e édition. Le livre est abondamment cité par Freud, même si c'est parfois pour le réfuter, ainsi que par Georges Lefebvre à propos des foules révolutionnaires françaises. Il est utilisé par ce dernier pour élaborer la notion de mentalité collective. Fidèle à la notion de peuple qu'elle tient de Michelet et Péguy, mais aussi du legs chrétien qui nourrit ses convictions, depuis qu'elle s'est convertie à l'adolescence et qu'elle a suivi l'enseignement du père Daniélou, aumônier de l'ENSJE, Claire redoute les masses et plus encore leurs meneurs, qualifiés par Le Bon d'hypnotiseurs. Elle évoque des pensées alternatives : Rosa Luxembourg pour qui les meneurs ne sont pas forcément nécessaires à l'initiative de l'action révolutionnaire, et Michèle Perrot qui donne des exemples de grèves spontanées. L'option léniniste pour des révolutionnaires professionnels est condamnée avec une véhémence liée au traumatisme subi par ses parents lors de la prise de pouvoir par une minorité, dans un pays occupé par les troupes russes. De même que Le Bon avait été frappé à jamais

par l'épisode révolutionnaire de la Commune, notre amie hérita du destin tragique d'élites intellectuelles et industrielles d'Europe centrale « attachées aux valeurs de l'Europe occidentale ». Contributrice du *Bulletin d'amitié franco-tchécoslovaque*, dont l'engagement socialiste de ses vingt ans (PSA puis PSU) l'avait d'abord écartée, elle nous recommandait la lecture de François Fejtö sur la façon dont la foule tchèque avait été abusée par des meneurs et dont Jan Masaryk, ministre des Affaires étrangères, avait été acculé au suicide en 1948. Sa thèse fait plusieurs fois référence au père de celui-ci, Tomáš Masaryk, fondateur et premier président de la république tchécoslovaque, pour ses travaux réfutant le « matérialisme scientifique » de Marx. Jan Vlach en avait sculpté le buste, avec celui d'autres personnalités tchécoslovaques ; il figure encore dans la collection familiale².

Les événements de 1968 en France, avec leur dérision des instances culturelles, se déroulèrent parallèlement au printemps de Prague, qu'ils contribuèrent à masquer. Ce fut une des sources possibles de l'amertume de Claire. Elle se mit à craindre pour la culture française et européenne avec plus que de l'agacement, de l'indignation devant la dépréciation de tant de biens dont d'autres à nos portes étaient privés. Elle s'interrogea sur l'anticolonialisme sans nuance partagé jadis à l'École en suivant l'évolution antidémocratique du Vietnam réuni et le sort des Cambodgiens sous la férule de Pol Pot, ancien étudiant formé à Paris. Après celui d'Hitler c'est ce profil qui apparaît plusieurs fois pour appuyer ses analyses du meneur chez Le Bon et sans doute est-ce par ses prédictions visionnaires que Le Bon emporta sa conviction. Sa thèse contient donc des morceaux d'une fougue pamphlétaire à l'encontre de « quarante ans de conformisme de la pensée sous influence de la gauche », fougue que Raymond Aron chercha à modérer, en invoquant la distance nécessaire à l'historien.

Très fidèle en amitié, malgré la distance qui la séparait de certaines amies (Viviane Dutaut Ceccarelli partie pour Rome, ou Françoise Jourde Raison, coopérante à Madagascar), Claire nous entretenait de son désir de bonheur pour Milena. Elle fut comblée par la naissance de son petit-fils, Ulysse, quelques mois avant son décès. Ulysse, fils d'une comédienne qui compte parmi ses aïeux un musicien, un peintre, un sculpteur, une historienne. Un bel héritage !

Françoise JOURDE RAISON (1957 L),
Viviane DUTAUT CECCARELLI (1958 L) et Cécile POGNAN MORRISSON (1958 L)

Notes

1. Albéric Magnard. *Correspondance (1888- 1914)*, réunie et annotée par Claire Vlach. Publications de la société française de musicologie. Paris, éditions Klincksieck, 1997, 376 p.
2. Voir l'interview de Milena Vlach sur <http://www.radio.cz/fr/rubrique/culture/la-famille-vlach-lindependance-et-la-boheme-en-heritage>

BONNEAU (Danielle, épouse GERLAUD), née le 30 mai 1940 à Paris, décédée à Rouen (Seine-Maritime) le 13 juillet 2015. – Promotion de 1960 L.



C'est avec émotion que je vais évoquer Danielle Bonneau Gerlaud, qui était ma cousine. Je l'avais précédée à l'École en 1955. Elle y entra en 1960.

Après une agrégation de lettres classiques, elle fut nommée à Rouen, ainsi que Bernard Gerlaud, normalien qu'elle avait connu sur les bancs de la Sorbonne au cours de latin pour agrégatifs, et qu'elle épousa en 1965.

Tous deux s'installèrent, sur les hauteurs de Rouen, dans leur jolie maison de Bihorel qu'ils ne quittèrent qu'à leur mort, lui cinq ans avant elle. Ils ont eu trois garçons, et le malheur de perdre le deuxième, tué sur la route à l'âge de vingt ans. Le dernier est animateur de visites des monuments de Paris ; l'aîné, agrégé de lettres classiques, normalien de l'ENS de Fontenay-aux-Roses, est professeur de lettres au Havre.

Danielle Gerlaud, après avoir enseigné dans les classes du secondaire de l'ancien lycée Jeanne-d'Arc, fut nommée en 1970 dans les classes de lettres supérieures et de première supérieure, qu'elle se partagea avec son mari (lui chargé du grec et du latin, elle, de l'initiation au grec et de la littérature française). Lors de leur départ en retraite, puis de leurs obsèques, leurs anciens élèves ont témoigné du respect et de la reconnaissance qu'ils avaient pour ce couple de professeurs exemplaires.

Tous deux ont publié une édition scolaire de l'*Émile*, puis, tandis que Bernard Gerlaud se consacrait à la traduction et l'édition critique des *Dionysiaques* de Nonnos de Panopolis, Danielle Gerlaud assura la présidence de l'Association des professeurs en classes préparatoires, et milita à la suite de madame de Romilly contre la destruction programmée de l'enseignement du latin et du grec.

Lors de sa retraite, conseillère aux affaires culturelles de la mairie de Bihorel pendant sept ans, elle participa à un ouvrage collectif sur l'histoire de sa région. Mais surtout c'est à la bibliothèque de Bihorel, qu'elle anima pendant douze ans, qu'elle consacra toute sa compétence et sa créativité, jusqu'à ce que la maladie invalidante, qui n'entamait en rien la vivacité de son esprit, l'obligeât à renoncer à ses fonctions. Elle organisait des animations et des expositions autour de thèmes variés, souvent à l'intention du jeune public qu'elle voulait attirer à la lecture. Les professeurs des classes qui visitaient ces expositions ont pu apprécier l'important travail de recherche et de mise en valeur qu'elle y consacrait et c'est en hommage à ce dévouement qu'une salle de la Bibliothèque porte désormais son nom.

Elle laisse chez ceux qui ont eu la chance de la connaître un grand vide, et pour nous, sa famille, un souvenir à la fois douloureux et vivant.

Renée LOUCHE BONNEAU (1955 L)

HOF (Claudine, épouse QUÉMAR), née le 11 novembre 1939 à Sainte-Marie-aux-Mines (Haut-Rhin), décédée à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine) le 19 mai 1978. – Promotion de 1960 L.

Claudine Hof était notre Alsacienne. Née le 11 novembre 1939 à Sainte-Marie-aux-Mines, elle avait passé son enfance et son adolescence à Obernai. Après avoir collectionné les prix d'excellence au collège Freppel jusqu'à la classe de philosophie, elle était entrée en classe préparatoire à Strasbourg d'où elle rejoignait en fin de semaine sa famille – ses parents et sa sœur Édith – désormais établie à Molsheim.

La très légère trace d'accent qu'elle avait gardée suscitait parfois quelques taquineries qu'elle prenait sans se fâcher. Au contraire, sa bienveillance naturelle était désarmante. Sa haute taille semblait la gêner et la rendait presque timide, mais on savait pouvoir compter sur son écoute en toute circonstance. Elle était toujours au centre du petit groupe de la 60^e promotion littéraire qui jour après jour se retrouvait chez l'une ou l'autre pour prendre le café ensemble.

Après sa licence de lettres classiques, elle choisit pour sujet de ce qu'on appelait alors le diplôme « la perspective déformante chez Proust ». Le sujet requérait une finesse d'analyse particulière et se trouvait au cœur même de la problématique proustienne. Une hépatite faillit l'empêcher de le mener à bien, mais après une hospitalisation à la Cité universitaire, elle réussit à soutenir son mémoire à temps et acquit durablement l'estime de son directeur de recherches, Georges Blin (1937 I).

Son premier poste après l'agrégation (1963) l'amena pour deux ans au Mans. Puis ce fut le lycée Marie-Curie à Sceaux, où ses élèves continuèrent de lui marquer leur attachement encore après son départ.

C'est en 1966 qu'elle épousa un jeune énarque, Georges Quémar, heureuse rencontre de l'Alsace et de la Bretagne.

Sa carrière s'annonçait brillante. Entrée au CNRS dans la section littérature, elle poursuivait ses recherches sur Proust en travaillant sur les manuscrits. Elle était aussi devenue l'assistante de Georges Blin désormais professeur au Collège de France. L'écho de ses recherches était parvenu jusqu'au Japon et elle était devenue l'espoir des études proustiennes.

Sa douceur maternelle, dont avait bénéficié sa jeune sœur Édith, lui faisait rêver d'un enfant. Une opération en apparence réussie à l'automne 1977 entretint cet

espoir. Las ! Dès janvier 1978, prise de fortes douleurs, elle retrouva l'hôpital. Ses médecins comme ses proches jugèrent préférable de ne pas lui révéler la gravité de son état. Sa mère venue d'Alsace lui rendait visite tous les jours à l'hôpital René-Huguenin de Saint-Cloud et la voyait dépérir dans d'atroces douleurs. Le calvaire prit fin le 19 mai 1978.

Le petit groupe qui jadis se réunissait autour d'un café au 48 boulevard Jourdan se retrouva éploré à Molsheim par un jour de printemps pluvieux. C'est une femme pasteur – une des premières à l'époque – qui célébra l'office des morts pour Claudine. Puis l'on se réunit dans la maison familiale de la rue des Étudiants.

Claudine aurait à l'heure où paraîtront ces lignes le double de l'âge qu'elle avait quand elle nous a quittés. Il nous reste d'elle ces photos en noir et blanc d'un pèlerinage proustien commun à Illiers-Combray et d'un anniversaire où elle souriait avec confiance une bouteille de champagne à la main.

Mireille BONAN HADAS-LEBEL (1960 L)

CHRISTIN (Anne-Marie), née le 22 mars 1942 à Bône (Algérie), décédée le 20 juillet 2014 à Paris. – Promotion de 1962 L.



Après une enfance passée en Algérie, et une scolarité secondaire effectuée au lycée Hélène-Boucher, Anne-Marie Christin entre à l'École normale supérieure en 1962, où elle prépare avec succès l'agrégation de lettres classiques. « De ces années de formation l'institution retiendra seulement qu'elle a été reçue deuxième au concours d'entrée à l'École normale supérieure, qu'elle a consacré un mémoire de maîtrise à Baudelaire et Mallarmé, critiques de Manet, et une belle thèse à Eugène Fromentin [intitulée] « Fromentin ou les métaphores du refus : les récits algériens et leur genèse » rappelle sa collègue Bernadette Bricout. Mais ses amis se souviennent aussi d'une étudiante riieuse qui savait fort bien dessiner, faisait des croquis en cours de philologie, avec un talent qui lui avait déjà permis de se faire remarquer au Concours général de dessin. À l'ENS, elle formait un trio amical avec Annie Picherot Prassolof et Nicole Pilon Loraux. Et alors qu'elle préparait sa thèse sur Fromentin, elle édifiait discrètement une œuvre poétique à laquelle son directeur de thèse Pierre-Georges Castex fera référence le jour de la soutenance. Anne-Marie Christin avait des talents pluriels.

La chercheuse a ensuite accompli toute sa carrière à l'université de Paris-7 qu'elle rejoint en 1970, après un rapide passage comme assistante à la Sorbonne. Elle y

créée en 1973-1974 une composante d'enseignement et de recherche sur le texte et l'image, qui fait aussitôt date, et soutient sa thèse d'État en 1975. C'est aussi à cette époque qu'elle rencontre Philippe Clerc, artiste avec lequel elle fonde en 1974 la revue *L'immédiate*. D'autres rencontres l'ont marquée, notamment celles de « Marcel Jacno pour la typographie, Bernard Frank pour le Japon, Daniel Bouchez pour la Corée, Jean Laude pour la peinture et Klee, Henri-Jean Martin pour l'écriture et la typographie ». Il faudrait aussi citer celle d'Yves Bonnefoy qui lui propose de publier *L'image écrite ou la déraison graphique* chez l'éditeur Flammarion dans la collection « Idées et recherches ».

En 1982 elle crée officiellement le *Centre d'étude de l'écriture*, devenu en 2001 *Centre d'étude de l'écriture et de l'image*. Elle raconte, le jour de la remise de la Légion d'honneur, le contexte intellectuel de la création de ce centre pour lequel elle a tant œuvré au cours de sa carrière :

« C'est en 1982, date de son premier contrat de recherche, où le thème mis au concours par le ministère était « la communication audiovisuelle » et notre projet s'intitulait « Écriture et communication visuelle », que le Centre d'étude de l'écriture est né de manière officielle. Mais sa vraie naissance date en fait de 1970, année où les universités ont été créées. C'était une chance considérable qui était ainsi offerte aux jeunes chercheurs, et il est bien regrettable qu'elle ne se reproduise pas. J'ai choisi quant à moi de quitter la Sorbonne où j'étais assistante, pour Paris-7 et l'UER de *Science des textes et documents* – nom que s'est donné ce qui était en réalité le département de littérature française – pour une raison qui m'était particulière et qui n'avait rien de dogmatique (contrairement peut-être à certains aspects de la pensée de l'époque que reflète cet intitulé de « Science des textes et documents ») : Paris-7 était une université où les rencontres me semblaient possibles. »

Structure unique en France par son interdisciplinarité, aussi bien dans les aires géographiques concernées que dans les disciplines abordées – « un des lieux les plus novateurs dans le domaine de l'histoire et du présent de *la culture graphique* » affirmera Roger Chartier en 2014 – le CEEI a en effet accueilli jusqu'en 2008 une centaine de spécialistes qui ont collaboré à ses axes de recherche à travers séminaires, colloques ou publications collectives, et de nombreux étudiants. Anne-Marie Christin, devenue professeure d'université en 1983, quitte l'université Paris-Diderot en 2008 avec le rang de professeure émérite. Nommée chevalier de la Légion d'honneur, elle reçoit le 3 juillet 2014, dans la salle de l'université Paris-Diderot accueillant depuis peu la bibliothèque du CEEI, sa décoration des mains de Roger Chartier, professeur au Collège de France.

Ses recherches personnelles sur les relations entre image et écriture ont d'abord porté sur le peintre et écrivain Eugène Fromentin, à qui elle a consacré sa thèse de doctorat puis plusieurs éditions critiques. Elle a ensuite abordé l'étude des relations

entre la figure et son support à travers des objets variés, touchant aussi bien à l'illustration qu'aux figures pariétales, à la typographie occidentale qu'au rôle du blanc dans la peinture extrême-orientale. Elle résumait en juillet 2014 cette trajectoire originale, mue par l'élan d'une rencontre avec la peinture :

« Les recherches que j'avais menées jusqu'alors m'avaient fait découvrir l'importance de la rencontre dans la création littéraire au XIX^e siècle, où la peinture apparaît comme un véritable partenaire : rencontre de Fromentin avec l'espace du Sahara, qu'il ne voit plus comme un vide ou comme une absence à la manière romantique (ce en quoi il est vraiment novateur), parce qu'il est peintre et que pour un peintre le vide n'existe pas : il est nécessairement présence, celle de sa toile. Autre rencontre essentielle, naturellement, celle de Mallarmé, avec l'estampe et avec Manet, qui lui révèle la disparition élocutoire du poète. Mutation complète de la conception de la poésie, qui vient de la peinture ».

Tout au long de sa carrière, Anne-Marie Christin a mis son incomparable énergie au service d'enquêtes collectives, qui ont débouché sur une série de publications marquantes du CEEI, contribuant à renouveler en France l'étude des relations entre le texte et l'image : *L'Espace et la lettre* en 1977, *Écritures, systèmes idéographiques et pratiques expressives* et *Écritures II* en 1982, *Écritures III* en 1988, *L'Écriture du nom propre* en 1998, ou encore *Histoire de l'écriture de l'idéogramme au multimédia* en 2001 (édition augmentée en 2012, traduction en anglais, arabe et en japonais).

Ses recherches individuelles des vingt dernières années ont été marquées par quatre publications principales : *L'image écrite ou la déraison graphique* (Flammarion 1995, réédité en 2001 et 2009) ; *Poétique du blanc, vide et intervalle dans la civilisation de l'alphabet* (Peeters-Vrin 2000 et Vrin 2010) ; *L'invention de la figure* (Flammarion, 2011). Un autre volume en préparation, *Par la brèche des nuages : les paravents japonais*, reste à paraître chez Flammarion. De ces différents ouvrages dont il n'est pas possible ici de résumer la portée et la subtilité, soulignons avec Roger Chartier deux traits essentiels :

« D'abord, cette confrontation permanente, [...], avec les grands classiques des histoires de l'écriture, de la peinture, de la linguistique. De là, les dialogues critiques noués avec Barthes, avec Derrida, avec Panofsky. Avec Goody, aussi, puisque le titre [du] livre *La Dérison graphique* faisait une référence explicite à son livre, traduit sous le titre *La Raison graphique* (ce qui, d'ailleurs, n'était pas son titre en anglais, qui est *The domestication of the savage mind*). [...] Un deuxième trait essentiel [...] est ce lien très rare entre une érudition minutieuse, un savoir extrêmement contrôlé, et une audacieuse ouverture sur une histoire de très longue durée (celle des hiéroglyphes et des écritures sumériennes, que vous abordez en prenant appui sur les travaux des spécialistes) et, aussi, sur des comparaisons permanentes entre des systèmes graphiques qui appartiennent à différentes civilisations ».

L'intérêt de chercheurs du monde entier pour ses travaux lui a d'ailleurs fait parcourir le globe. Ses travaux ont trouvé une résonance singulière en Asie (elle entretient avec le Japon une relation privilégiée et écrira même un *Vues de Kyôto* en 1999), en Amérique du Sud et du Nord, mais aussi, singularité remarquable, dans plusieurs domaines disciplinaires généralement séparés : l'anthropologie de l'écriture, la sémiologie de l'image, l'histoire de l'art. Elle organise plusieurs colloques internationaux interdisciplinaires parmi lesquels on retiendra le *Forum international d'inscriptions, de calligraphies et d'écritures* à la Bibliotheca Alexandrina (24-27 avril 2003, Égypte), les *Journées franco-japonaises. La lettre et l'image : nouvelles approches* à l'université de Paris-7 (18-19 novembre 2005). Elle codirige à l'université d'Urbino le colloque *De la calligraphie à l'imprimé. Pour une sémiotique de l'idéogramme* (11-13 juillet 2005).

Membre de l'*Academia Europaea*, *Visiting Fellow* des universités de Kyoto et de Tokyo, membre du conseil d'administration du *Centre de calligraphie* de la Bibliotheca Alexandrina, Anne-Marie Christin a également été co-fondatrice et vice-présidente de l'Association internationale pour l'étude des rapports entre texte et image (IAWIS : *the International Association of Word and Image Studies*) de 1987 à 1993. Elle est aussi à l'origine du premier Master interdisciplinaire européen Texte et Image avec l'université de Paris-7, Trinity College Dublin et la Vrije Universiteit Amsterdam, avant même la création du réseau Erasmus en 1987. Membre du Conseil de direction stratégique de l'*Atelier national de recherche typographique* (ANRT), elle a participé à sa refondation en 2011. Toujours soucieuse de transmission, elle a participé en 2013 aux journées organisées par l'Éducation nationale pour former les enseignants du secondaire à l'étude des relations texte-image (Quatrième rendez-vous des Lettres : « Les métamorphoses du texte et de l'image à l'heure du numérique – quand la littérature se donne à voir », novembre 2013, BNF).

Quelques traits essentiels caractérisent pour finir le parcours d'Anne-Marie Christin : l'interdisciplinarité de ses travaux comme de ceux du Centre qu'elle créé en 1982 où se croisent historiens de l'art, de la littérature, de l'écriture, anthropologues, sémioticiens, linguistes, philosophes, musiciens, calligraphes, etc. ; sa capacité inégalée à faire interagir recherche et création – notamment dans des aventures éditoriales telles que la revue *L'immédiate* ; sa facilité à générer sur le long terme des travaux collectifs de grande envergure dont les ouvrages collectifs du CEEI témoignent, mais aussi à former de nombreux chercheurs passionnés qui ont aujourd'hui à cœur de transmettre et développer l'héritage intellectuel de cette chercheuse hors normes. C'est ce que vient de montrer tout récemment le colloque *Écritures V* organisé à l'Institut national d'histoire de l'art par ses anciens collègues et étudiants. Au même moment a pris place à la Bibliothèque universitaire des Grands-Moulins la création officielle de son fonds scientifique sous le haut patronage de la présidente de l'université Paris-Diderot. Gageons que les futurs étudiants et chercheurs de l'avenir pourront

y lire la trace durable d'une pensée propice à ouvrir le regard, accepter le silence et susciter des rencontres fertiles sur les cils de l'écrit.

Violaine ANGER (1983 L), Bernadette BRICOUT (1968 L),
Hélène CAMPAIGNOLLE, Philippe CLERC, Jean-Marie DURAND (1962 I),
Marianne SIMON OIKAWA (1989 I) et les membres et amis du CEEI

Sources

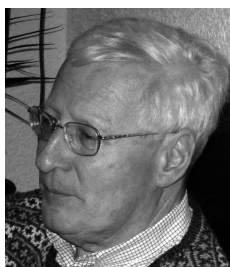
BRICOUT, Bernadette, « Discours de Bernadette Bricout prononcé le 25 juillet 2014 aux obsèques d'Anne-Marie Christin, professeure émérite à l'université Paris-Diderot », 2014.

CHARTIER, Roger, « Discours de remise de la Légion d'honneur à Anne-Marie Christin par Roger Chartier le 3 juillet 2014 à l'université de Paris-Diderot », 2014.

CHRISTIN, Anne-Marie, « Discours de réception de la Légion d'honneur prononcé par Anne-Marie Christin le 3 juillet 2014 à l'université de Paris-Diderot », 2014.

MEMBRES DU CEEI, « Fiche wikipédia d'Anne-Marie Christin », 2014.

FEDERSPIEL (Michel), né le 16 octobre 1941 à Metz (Moselle), décédé le 9 décembre 2013 à La Roche-Noire (Puy-de-Dôme). – Promotion de 1962 I.



Michel Federspiel était en plein travail lorsque la maladie l'a emporté, suspendant prématurément son activité d'helléniste traducteur de textes scientifiques et ses recherches novatrices sur la langue des mathématiques grecques.

Lorrain d'origine, comme il aimait à le rappeler, c'est à Metz, au lycée Fabert, qu'il avait effectué ses études secondaires avant de suivre le cursus des classes préparatoires de Strasbourg (hypokhâgne) et Nancy (khâgne). L'année de sa réussite au concours (1962) fut aussi celle de son mariage.

Un an après son agrégation de grammaire, en 1966, Michel Federspiel fut recruté à la faculté des lettres de l'université de Clermont-Ferrand. Avec son épouse, Hélène, et leurs deux fils, Dominique et Daniel, il s'installe alors en terre d'Auvergne, pour ne plus la quitter : dans une haute maison de pierres volcaniques à La Roche-Noire, un bourg dont Hélène Federspiel est aujourd'hui maire.

C'est donc à l'université de Clermont-Ferrand qu'il accomplit toute sa carrière, de 1966 à 2002, comme assistant, maître-assistant, puis maître de conférences, sous l'autorité bienveillante d'autres hellénistes éminents, Francis Vian et François Fuhrmann notamment, qui furent tour à tour doyens de la faculté des lettres. Il a ainsi formé des générations d'étudiants avec exigence, rigueur et excellence : nombre d'entre eux

sont devenus des professeurs de lettres classiques, avec la même passion pour leur discipline, et beaucoup sont restés en contact étroit avec lui jusqu'au bout.

La communauté des hellénistes français a perdu un chercheur exigeant et novateur qui a contribué de manière essentielle à la transmission et à la connaissance des savoirs scientifiques de l'Antiquité. Disciple de Charles Mugler, qui fut notamment l'éditeur du corpus d'Archimède dans la Collection des Universités de France, Michel Federspiel a ouvert des pistes de recherche très prometteuses dans le domaine des traités de mathématiques, traités scientifiques mais aussi philosophiques, un domaine peu connu des hellénistes et longtemps ignoré des historiens des sciences.

On lui doit ainsi la seconde traduction française, après celle de Paul Ver Eecke, des Livres grecs I-IV des *Coniques* d'Apollonius de Pergé (III^e s. av. J.-C.), ainsi que la première traduction dans une langue moderne d'un commentateur d'Apollonios, Eutocius d'Ascalon (VI^e s. de notre ère) – éditions critiques menées en collaboration avec Micheline Decorps-Foulquier, qui fut son élève (De Gruyter, 2008-2010 et 2014). Ce traité des *Coniques* représente l'œuvre majeure du mathématicien hellénistique, la plus difficile, point d'orgue de la science géométrique grecque et traité de référence pour l'histoire universelle des mathématiques jusqu'à l'époque moderne. La traduction et le commentaire d'un certain nombre de traités scientifiques du corpus aristotélicien, auxquels il s'est intéressé sur plusieurs décades, sont en voie de publication aux Belles Lettres.

Passeur de savoir, le linguiste qu'était Michel Federspiel a cherché à réintroduire dans le domaine d'étude des littéraires l'exploration des corpus techniques et scientifiques que l'Antiquité grecque nous a laissés : il a ainsi ouvert un champ inexploré en travaillant à saisir au plus près le fonctionnement de la langue mathématique grecque. Il s'est intéressé au vocabulaire et à l'expression spécifique de cette littérature savante, s'est attaché à repérer les différentes structures syntaxiques employées par les mathématiciens grecs dans la démonstration de leurs propositions, en a étudié le style et les figures, pour ainsi dire au croisement de la rhétorique et de la linguistique¹.

À ces travaux s'ajoutent une liste longue de notes philologiques diverses et de comptes rendus.

Ce n'est pas seulement la figure du savant qui restera dans nos mémoires, mais aussi celle d'un collègue, d'un maître, d'un ami, à l'abord toujours ouvert et affable, qui, par son rayonnement personnel, sa grande culture philosophique, littéraire et artistique, son extrême générosité, s'est attaché tous ceux qui l'ont connu et côtoyé.

Micheline DECORPS-FOULQUIER

(professeur émérite de langue et littératures grecques, université Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand-II) et Sandrine DUBEL (1986 l)

Note

1. On citera certaines publications exemplaires de ses domaines de recherche ; les deux dernières sont posthumes : « Sur la définition euclidienne de la droite », *Actes du Colloque International sur « Mathématiques et Philosophie »*, Marseille, janvier 1988 ; *Mathématiques et Philosophie de l'Antiquité à l'Âge classique* (éd. R. Rashed), éd. du CNRS, Paris, 1991 ; « Sur l'opposition *défini/indéfini* dans la langue des mathématiques grecques » *Les Études Classiques*, 63, 1995 ; « Quelques traits de la modernisation de la langue mathématique par Apollonius », *Les Études Classiques*, 80, 2012 ; « Sur une partie spécifique de la démonstration dans les textes géométriques classiques : l'anaphore », *Pallas*, 97, 2014.

ETTINGER (Henry), né le 30 décembre 1943 à Grenoble (Isère), décédé le 1^{er} janvier 2015 à Grenoble (Isère). – Promotion de 1962 s.



Après une math sup. au lycée Champollion à Grenoble et une math spé. au lycée Janson-de-Sailly à Paris, Henry Ettinger intègre l'École normale supérieure en 1962. Il en sortira en 1966, agrégé de physique et titulaire d'un DEA de physique théorique et nucléaire, obtenu à Orsay en 1965. Dès sa sortie de l'École, il rejoint Grenoble et le Centre de recherche des très basses températures (CRTBT) où il entreprend des travaux sur la mise au point d'un appareil destiné à la mesure de la conductivité thermique dans le domaine de température associé à l'évaporation de l'hélium 4 et 3, aux fins d'étudier les zones de ségrégation dans les alliages, du type Guinier-Preston. Parallèlement il enseigne la physique en premier cycle et en licence de physique de la faculté des sciences puis de l'université scientifique et médicale de Grenoble, qui ne s'appelait pas encore Joseph-Fourier.

Au début de l'année 1971, il effectue son service national dans le cadre de la coopération scientifique et technique au Centro Atomico de Bariloche en Argentine. Mais le Centre de recherches des très basses températures, auquel il était affecté, s'est trouvé privé d'hélium liquide pendant la plus grande partie de son séjour, ce qui a considérablement limité son activité expérimentale.

À son retour, il poursuit son enseignement en premier cycle (y compris en premier cycle médical) et participe pendant plusieurs années à la préparation des candidats à l'agrégation de physique. Au CRTBT, il réoriente ses recherches vers l'étude des résistances de contact aux températures de l'hélium liquide, sous la direction de J. David N. Cheeke, professeur à Sherbrooke (Canada). Dans ce contexte, il développe un modèle semi-théorique de la résistance de Kapitza (solide – hélium 4 superfluide).

S'ensuivirent plusieurs publications sur ce thème entre 1975 et 1979. Ce sujet le conduira à soutenir une thèse de doctorat d'État en 1979.

À cette époque l'université redécouvrait les formations professionnalisantes avec les maîtrises de sciences et techniques (MST). Henry Ettinger décide ainsi de se reconverter au domaine de l'électronique et s'engage aux côtés de Michel Soutif dans l'aventure de la MST « électronique, électronique et automatique » (EEA). Il y enseigne la physique générale, le traitement de signal, le calcul des probabilités, l'électronique, la microinformatique, les microprocesseurs. En outre, il y exerce les fonctions de directeur des études, ce qui l'amène à s'impliquer dans toutes les évolutions de cette formation. C'est ainsi qu'il prend une part active dans sa transformation en formation d'ingénieurs, habilitée par la Commission des titres d'ingénieur (CTI) en 1985.

Dans cette mouvance, il rejoint le Laboratoire d'instrumentation, de microinformatique et d'électronique (LIME), dès sa création en 1984. Il y développe des recherches sur un moteur à hystérésis mais surtout sur des sujets en liaison avec la santé, comme la mise au point d'un fauteuil mobile automatisé, corrélé à une animation visuelle ou le traitement et l'interprétation des signaux médicaux. C'est le cas avec les signaux de pression artérielle pulmonaire, mesurés dans un cathéter de Swan-Ganz, et les mesures associées à la perméabilité des alvéoles. Il participe à de nombreuses communications sur cette thématique entre 1988 et 2000.

Depuis son implication dans la MST EEA, sa participation aux activités que l'on appelle, probablement à tort, administratives, a été en s'intensifiant. Ainsi, lorsque les MST se sont transformées en formations d'ingénieurs et regroupées au sein de l'Institut des sciences et techniques de Grenoble (ISTG), il s'est fortement investi dans les mécanismes et les procédures de recrutement des élèves et cet investissement n'a fait que s'amplifier jusqu'à la fin de sa carrière. En effet, à partir du début des années 2000, il prend la responsabilité de l'admission des élèves pour les quatre écoles d'ingénieurs du réseau Eiffel (CUST à Clermont-Ferrand, EUDIL à Lille, ISIM à Montpellier et ISTG à Grenoble) puis, dès 2005, de l'ensemble des écoles du réseau Polytech, au sein duquel son expertise était largement reconnue.

Parallèlement, depuis 1995, il avait accepté la lourde tâche de la répartition des services d'enseignement de l'École, non seulement pour les enseignants permanents mais aussi pour quelques 300 vacataires extérieurs, le tout représentant un total de plus de 30 000 heures annuelles de formation.

L'exercice de ces responsabilités l'a conduit à occuper les fonctions de directeur adjoint de l'ISTG, puis de Polytech Grenoble de 1998 à 2009, à la grande satisfaction de deux directeurs successifs.

Très vite, il s'est imposé au sein du réseau Polytech comme une personnalité tout autant reconnue pour ses compétences et son engagement, qu'appréciée pour le lien

particulier qu'il savait tisser avec chacun de ses interlocuteurs. Une certaine forme d'originalité qu'il aimait à cultiver a également contribué à établir sa notoriété.

Les participants aux assises annuelles du réseau Polytech se souviennent encore de ses baignades vespérales, au tout début du printemps, à Balaruc-les-Bains dans l'étang de Thau ou à Palavas-les-Flots dans la Méditerranée.

Arborant l'hiver une tenue que d'autres trouveraient adaptée à l'été et chaussé en toutes circonstances de sandales ou de « Crocs », il avait fait sensation lors des assises Polytech d'Aix-les-Bains, quelques mois avant sa retraite, en y apparaissant en costume strict...

Lors de la petite cérémonie qui s'était tenue pour son départ au mois de juin 2009, en marge de la traditionnelle réunion à Grenoble des responsables des admissions des treize écoles du réseau, c'est assez naturellement que ceux-ci avaient tenu à lui remettre, chacun, une paire d'une couleur différente de ces fameuses « Crocs ».

Les personnels de Polytech Grenoble, et plus largement des écoles du réseau Polytech, garderont le souvenir d'un collègue, compétent et rigoureux mais aussi chaleureux et jovial, attentif à chacun et très engagé dans la collectivité à laquelle il appartenait.

Henry Ettinger était maître de conférences hors classe et il avait été élevé au grade de chevalier dans l'ordre des Palmes académiques en 2006.

Daniel CORDARY,
ancien vice-président de l'université Joseph-Fourier,
ancien directeur de Polytech Grenoble.

MEYRAT (Franck), né le 27 décembre 1943 à Dalat (Vietnam), décédé le 1^{er} février 2015 à Montbazou (Indre-et-Loire). – Promotion de 1963 I.

L'essentiel des souvenirs que je garde de Franck Meyrat remonte à plus d'un demi-siècle. Désireux, dans ces conditions, de combler les lacunes de mon information, j'ai pu heureusement bénéficier, dans un premier temps, des indications que condisciples et collègues m'ont aimablement fournies à son sujet. Plus récemment, Adrien, l'un de ses fils, a eu la gentillesse de m'apporter à son tour de précieux renseignements sur des points qui restaient pour moi obscurs. Aussi lui suis-je vivement reconnaissant de m'avoir permis de rédiger cette notice.

Franck Meyrat est né à Dalat (Annam) dans ce qui s'appelait alors l'Indochine française. Il était le deuxième des six enfants de Stéphane Meyrat et d'Éliane Guy. Dans cette région, riche en plantations d'hévéas, son père, diplômé d'HEC, travaillait dans

le commerce du caoutchouc. En 1946, les problèmes de santé qui affectaient l'un de ses frères incitèrent leur mère à regagner la métropole, à une époque où la France se trouvait confrontée à des difficultés croissantes au Vietnam. Leur père, après avoir liquidé ses affaires, rejoignit le reste de sa famille à Saint-Gratien, au nord de Paris. Ainsi s'explique que Franck ait effectué ses études secondaires au lycée d'Enghien-les-Bains, proche de son domicile. Une fois reçu au baccalauréat, il entre à l'automne 1961 en hypokhâgne à Louis-le-Grand. Ceux qui l'ont connu alors – notamment mon frère, Michel Canavaggio (1964 I) – se rappellent un garçon solitaire et gros travailleur. En 1963, il intègre l'École en carré et c'est à ce moment-là que, seul de sa promotion, il choisit l'espagnol, discipline dans laquelle il avait obtenu une excellente note au concours, alors même qu'il était de première force en anglais. Boucla-t-il sa licence dès la fin de son année de conscrit pour aller passer ensuite deux ans à Madrid, ou préféra-t-il attendre un an pour s'y rendre ? Je pencherais plutôt pour la deuxième hypothèse et, si ma mémoire ne me trompe pas, c'est à l'automne 1965 que je fis sa connaissance, à l'occasion de sa venue à la Casa de Velázquez dont il fréquentait la bibliothèque. J'étais moi-même pensionnaire de cette institution où je préparais ma thèse d'État, sans me douter que j'en serais plus tard directeur. Sans doute venait-il d'entamer la préparation de son mémoire de maîtrise qui portait sur les deux séjours à Madrid, entre 1797 et 1803, de Fray Servando Teresa de Mier, un dominicain qui, dans le débat des idées, allait apporter une contribution significative à la lutte du Mexique pour son indépendance. Tout en menant ses recherches, il exerçait les fonctions d'assistant de français dans un lycée de la capitale espagnole. C'est alors qu'il fit la connaissance de Patricia Ann Day qui, en complément de sa formation de professeur d'allemand, était assistante d'anglais dans le même établissement. Ils se marièrent en juillet 1966 à Gibraltar. Elle devait lui donner quatre enfants, trois garçons et une fille, nés entre 1966 et 1971, qui se sont mariés à leur tour et leur ont donné quatorze petits-enfants.

À la rentrée de l'année suivante, je fus nommé assistant à la Sorbonne, où l'on me confia un cours d'agrégation sur une question qui recoupait en partie le sujet de ma thèse. Je retrouvai donc Franck qui, devenu agrégatif, ne me cacha pas la surprise que lui inspiraient les nouveaux rapports qui allaient désormais s'établir entre nous. Il se montra aussi assidu à mon cours qu'à la préparation complémentaire que j'assurais cette année-là à l'École et fut admis dans un rang plus qu'honorable au concours masculin. Suivaient également cette préparation celles qui allaient être les deux premières reçues du concours féminin : une sévrienne, Milagros Ezquerro (1964 L) et une auditrice libre, Florence Delay, qui n'imaginait pas qu'elle serait élue un jour à l'Académie française. Nommé au lycée Grandmont, à Chambray-lès-Tours, Franck ne tarda pas à devenir chargé de cours à la faculté des lettres de Tours, en complément de son enseignement au lycée. C'est à cette époque qu'il

vint me trouver pour me faire part de son désir d'entreprendre une thèse et me demander qui me paraissait susceptible de guider ses recherches. Je l'orientai vers I.S. Révah alors directeur d'études à l'École pratique des hautes études et qui, en 1966, avait succédé à Marcel Bataillon (1913 l) au Collège de France comme titulaire de la chaire des Littératures de la péninsule ibérique et de l'Amérique latine. Révah l'accueillit chaleureusement dans son séminaire et l'encouragea à préparer un doctorat de 3^e cycle sur un manuscrit de la Bibliothèque nationale qui avait appartenu à un poète espagnol du xv^e siècle, le marquis de Santillane, lequel l'avait abondamment lu et consulté.

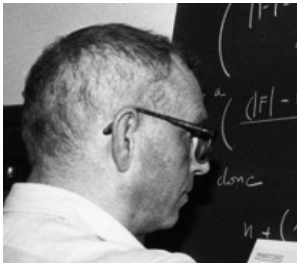
Nommé assistant en 1970, Franck rejoignit à ce titre le département d'espagnol de l'université François-Rabelais. Augustin Redondo, qui en était le directeur, accepta de prendre la relève de Révah, décédé en 1973. Sa thèse devait consister en une édition commentée du manuscrit sur lequel il avait commencé à travailler, précédée d'une introduction structurée où seraient étudiés notamment les débuts de l'humanisme castillan à travers le cas du marquis de Santillane et les enseignements apportés par le texte édité. « Je ne me souviens plus – m'écrit Redondo – du titre exact que nous avons donné à son doctorat à venir, mais ce devait être quelque chose comme *Contribution à l'étude des débuts de l'humanisme en Castille, au xv^e siècle : le manuscrit ESP 458 de la BNP (introduction, édition et notes)* ». Toutefois, Franck ne poursuivit pas longtemps les recherches qu'il avait engagées et finit par abandonner son projet. Il en subsiste néanmoins une trace, sous la forme d'un article intitulé « Sur la mort du marquis de Santillane et la renaissance d'un texte grec », et qui fut publié dans les *Annales de l'Institut d'études hispaniques et portugaises de l'université de Tours*, 1979, pp. 122-133.

Devenu maître-assistant en 1977, Franck assura son enseignement jusqu'à sa retraite, qu'il prit en 2004. Il y déploya toutes ses compétences, notamment dans le domaine de la littérature médiévale et de la version, mais, frappé par la baisse progressive du niveau des étudiants, il en retira un certain désabusement. De plus son caractère peu sociable lui valut d'entretenir des relations parfois tendues avec ses collègues. Il ne prenait pas sa part des tâches administratives qui sont le lot habituel des universitaires et s'abstenait de participer aux réunions de département, préférant vivre entouré de ses livres dans sa maison de Montbazon, où il avait élu domicile en 1968. En janvier 2006, la disparition de son épouse à la suite d'un cancer, fut pour lui une épreuve particulièrement douloureuse. Très remonté contre le système hospitalier, il décida qu'il ne verrait plus aucun médecin, alors même que deux de ses enfants avaient embrassé la carrière médicale. Replié chez lui, Franck se mit à l'étude de l'allemand en autodidacte, afin de pouvoir lire les livres et les textes que sa femme avait gardés à l'issue de ses études. À partir du printemps de 2014, ses enfants le virent décliner, sans jamais parvenir à l'examiner correctement. Victime

apparemment d'une forme de cancer, il s'est éteint seul dans son lit à Montbazon, entouré des souvenirs de sa chère disparue.

Jean CANAVAGGIO (1956 l)

DELORME (Charles), né à Paris le 11 janvier 1945, décédé à Saint-Rémy-lès-Chevreuse (Yvelines) le 10 avril 2015. – Promotion de 1964 s.



C'est un triste privilège d'avoir à rédiger la notice d'un collègue et de devoir résumer en quelques lignes une vie bien remplie. Au moment de la rédiger, les premiers mots qui me sont venus à l'esprit et que l'on trouve dans les témoignages reçus après sa mort sont : excellent mathématicien qui nous a tous impressionnés par son savoir et sa curiosité, mais aussi sa gentillesse, son dévouement, sa modestie, sa serviabilité.

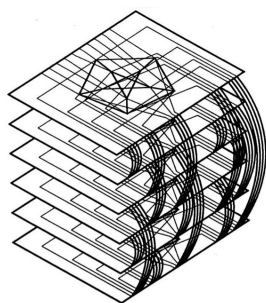
Charles Delorme est né le 11 janvier 1945 à Paris. Je le savais passionné par les mathématiques avec une soif de se cultiver dans tous les domaines. J'ai appris par sa famille que cela remontait à son enfance. Il a en effet rapidement montré des qualités de très bon élève, à l'école élémentaire à Paris et à Alger, puis au lycée à Alger, à Auxerre, à Nevers et enfin au lycée Pasteur à Neuilly-sur-Seine. Son désir de connaître et de comprendre était sans limite. Si la mathématique a toujours eu sa préférence, il s'est intéressé dès l'enfance à la littérature et la poésie, – adolescent, il écrivait des poèmes truffés de combinaisons mathématiques et de digressions à la façon de l'Oulipo – mais aussi à la physique, l'astronomie, la chimie, l'histoire, la géographie, les sciences naturelles... sans oublier le dessin, la musique...

Lauréat du concours général en 1962 en physique, il a intégré l'École en mathématiques en 1964. Il a obtenu l'agrégation de mathématiques en 1967. Après deux années d'enseignement à l'université de Paris, il a demandé sa mutation pour l'université de Paris-Sud où se déroulera toute sa vie professionnelle. En 1977, il a soutenu une thèse d'État en géométrie algébrique.

Charles était toujours curieux de tout et s'intéressait aux travaux de recherche de ses collègues. Ainsi, un jour, au début des années 80, il a demandé à une collègue qui travaillait avec moi sur un problème de graphes gracieux en quoi il consistait ; il s'y est alors attaqué jusqu'à le résoudre complètement. C'était la première fois que je discutais en profondeur avec lui et j'en fus vraiment impressionné. Cela a été le début d'une collaboration fructueuse. Il a rejoint à cette époque l'équipe de combinatoire du LRI (Laboratoire de recherche en informatique de l'université de Paris-Sud). Tout en continuant son enseignement en mathématiques, il est devenu un pilier de cette

équipe. Avec lui, j'ai cosigné quelques-uns de mes meilleurs articles en particulier sur ce que l'on appelle les (Delta, D) graphes. Ce problème, motivé par des questions que nous adressaient des ingénieurs du CNET (Centre national d'études de télécommunications), est central pour la conception des machines parallèles et se pose dans plusieurs problèmes de réseaux. Il consiste à construire des graphes ayant le maximum de sommets avec un nombre limité Delta de liens en chaque sommet et un petit diamètre D (distance maximum entre deux sommets). Ce problème était déjà bien étudié, mais Charles, en utilisant avec ingéniosité des outils géométriques et algébriques, a amélioré la plupart des bornes connues et découvert plusieurs nouveaux réseaux dont certains sont maintenant connus dans la littérature comme les « Delorme graphs ». Charles a d'ailleurs, tout au long de sa vie, maintenu une table des meilleurs graphes connus et encore maintenant de nombreux graphes de la table lui sont dus.

Jean-Jacques Quisquater, professeur à l'université catholique de Louvain, qui travaillait à l'époque au laboratoire de recherche de Philips en Belgique et avec qui Charles n'a pas cessé de collaborer depuis les années 80, a écrit : « Charles nous quitte fort discrètement mais nous garderons toujours en mémoire ses remarques humoristiques, ses constructions et ses dessins surprenants, ses démonstrations originales. Me voilà orphelin, en charge d'un dernier article dont les co-auteurs ont disparu. Oui, il reste bien, au moins, un dernier article à paraître dont Charles sera l'auteur. Ce fut à chaque fois un plaisir, inoubliable, de travailler ensemble. »



Charles avait en effet une manière bien à lui de dessiner les graphes sur ordinateur pour en faire ressortir les symétries et les transformer en œuvres d'art. Je garde d'ailleurs le dessin d'un graphe à soixante sommets qu'il a représenté de manière saisissante comme la couverture reliée d'un livre ; il l'avait dessiné pour moi en prévision d'un livre qui sera peut-être écrit un jour. Il faut se souvenir qu'à l'époque, il fallait calculer et coder tous les points et que le résultat ne se voyait qu'en imprimant. Ce travail nécessitait une grande ingéniosité et une immersion dans

le cœur de l'ordinateur. Avec curiosité, Charles s'était donc plongé dans les méandres de l'informatique. Il a été aussi un des premiers à utiliser « TeX » et il a aidé ses collègues en inventant, et en produisant, des styles complexes adaptés à leurs besoins.

Tout au long de sa vie, Charles n'a jamais compté son temps pour aider les collègues, les étudiants, et tous ceux qu'il rencontrait. Comme me l'a rappelé sa collègue Odile Zink Favaron (1956 S), l'expression favorite de Charles était « Dis-moi si je peux faire quelque chose pour toi ». En écho, une des phrases les plus souvent entendues quand quelqu'un posait une question était « il faudrait demander à Charles ».

C'est encore pour rendre service que Charles était toujours disponible pour faire un séminaire dans l'équipe.

Toutes les mathématiques le passionnaient, c'est un monde qu'il ne s'est jamais lassé de parcourir, et que, grâce à son extraordinaire mémoire, il connaissait dans ses moindres recoins.

Charles a apporté une aide précieuse au département de mathématiques en s'y rendant tous les samedis pendant des années pour enregistrer les livres arrivés à la bibliothèque et décider des différentes rubriques où les classer : loin d'être seulement un travail matériel, cette tâche nécessitait une très bonne culture mathématique. Cette culture immense lui a également permis de tenir à Orsay la « boutique » où des enseignants bénévoles accueillent des étudiants de tous niveaux pour du soutien ponctuel ou régulier. L'enseignement était pour lui une mission essentielle et il a été un enseignant exceptionnel aussi bien en mathématiques qu'en informatique. Il a coécrit plusieurs ouvrages didactiques comme un cours de « Mathématiques supérieures » (2 tomes), un livre sur « La combinatoire : aspects algébriques » pour la licence de mathématiques, un livre sur « Algèbre et Géométrie », un cours (avec exercices) sur « Analyse et Statistiques » pour les terminales, et même un cours de mathématiques pour la classe de troisième. Il a participé à l'organisation de plusieurs concours comme le Capes ou le concours de l'ENSET. Ajoutons que Charles savait merveilleusement parler aux enfants de la beauté des mathématiques et il leur exposait des concepts mathématiques de façon lumineuse.

Chercheur par nature, Charles Delorme laisse une œuvre riche le situant comme un des meilleurs spécialistes mondiaux de la combinatoire algébrique. Ses articles continuent et continueront à être une source d'inspiration pour la communauté. J'ai découvert en écrivant cette notice qu'il avait fait des travaux dans d'autres branches des mathématiques. On trouve d'ailleurs plusieurs de ses idées dans des articles dont il n'est pas cosignataire ou des thèses. En effet il était très modeste et pas du tout carriériste. La bonne recherche, le travail bien fait et les mathématiques lui importaient, mais pas les honneurs ni les promotions.

En 2009, lors de son départ en retraite, une journée a été organisée pour lui à Orsay et cela a été l'occasion pour la communauté scientifique de lui rendre hommage. Mais, toujours aussi passionné, il a continué ses activités de recherche et a travaillé bénévolement dans le département de mathématiques à Orsay où il se rendait pratiquement tous les jours notamment pour aider des collègues.

Après son tragique accident en mai 2014, il s'est efforcé le plus possible de continuer à travailler, faisant preuve d'un stoïcisme bouleversant. Ses derniers articles scientifiques seront soumis par ses coauteurs et j'espère qu'ils seront publiés.

À sa mort, ses collègues du LRI et du département de mathématiques d'Orsay et ceux en France et à l'étranger ont tous témoigné du plaisir inoubliable qu'ils avaient

eu à travailler avec lui et à accéder à son intelligence originale et à ses connaissances si vastes. Tous gardent de lui le souvenir d'un homme doux, pacifique, discret et amical.

Charles Delorme va nous manquer, mais sa pensée laissera une trace dans nos mathématiques pour toujours.

Jean-Claude BERMOND (1965 s)

JARRIGE (Alain), né le 30 décembre 1946 à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), décédé le 9 septembre 2015 à Saint-Martin-de-Brômes (Alpes-de-Haute-Provence). – Promotion de 1966 I.



Nous sommes nombreux à devoir beaucoup à Alain Jarrige, à sa générosité, à son intelligence fulgurante, à sa finesse rare, à sa science de la langue et de la littérature et à son amitié fidèle.

Nous nous sommes connus quand il est entré à l'École. Comme il s'orientait vers le grec et la linguistique, nous suivions les mêmes séminaires. Nous avons même ensemble, alors, travaillé avec Jean Bollack, qui nous réunissait parfois en Dordogne dans sa retraite des Barreyroux pour scruter les fragments d'Héraclite. À la façon du Ferdinand de *Mort à crédit* lors de son séjour en Angleterre, Alain n'a pas desserré les lèvres des quinze jours du séjour, sans marquer ni ennui ni désapprobation : il trouvait inutile de se manifester, novice qu'il était. Un an et demi plus tard, nous avons tous deux mis au point et ronéoté le premier état d'une édition des fragments qui devait être présentée dans un colloque en Allemagne à Kronenburg (1969). Même s'il s'obstinait, comme il l'a toujours fait, à rester discret, nous devinions en lui un grand talent.

Quand j'ai retrouvé Alain à Marseille, après quatre ou cinq ans de séparation (il avait alors enseigné dans la Somme et le Pas-de-Calais), marié, père de deux adorables petites filles, Diane et Emmanuelle, nous sommes allés nous promener avec elles à Toulon, courir les bouquinistes où il dénichait les ouvrages rares, tel le *Cours de poésie sacrée des Hébreux* de l'Anglais Robert Lowth. De toute l'après-midi, les fillettes d'environ trois et quatre ans n'ont pas plus desserré les lèvres que lui jadis : bon sang ne saurait mentir !

Professeur successivement à Marseille, au collège Château-Forbin à Saint-Marcel, puis au lycée Victor-Hugo, il finit sa carrière à sa demande au lycée de Manosque, pour être plus près d'Aix et de Saint-Martin-de-Brômes. À la Valentine, « quartier déshérité » comme disent les nantis, il m'a fait intervenir dans ses classes. Manifestement

et non sans raison, ses élèves lui vouaient une grande admiration. « Bien peu auront la chance d'aller au lycée », me disait-il. Un jour un groupe d'enfants désaxés a mis le feu au bâtiment ; alors que je lui posais la question, un peu simpliste, il est vrai : « s'ils sont malheureux au collège, pourquoi ne pas les dispenser d'y venir ? », il m'a répondu : « Ce n'est pas au collège qu'ils sont malheureux. Ils y tiennent. Que veux-tu qu'ils deviennent ? Ils sont livrés à eux-mêmes. Nous sommes les seuls à les accueillir et à leur apprendre quelque chose. » Dans cette réponse transparaisent et sa désillusion et son obstination d'enseignant généreux.

Beaucoup des initiatives que j'ai pu prendre à l'université, je les ai mises en œuvre avec lui. Pendant des années, nous avons tenu un séminaire commun sur la poésie et la philosophie grecque, qu'il illuminait de ses propositions pertinentes, ingénieuses, parfois provocantes, tempérées par une discrétion et un humour délicieux, qu'il exerçait aussi bien dans ses activités professionnelles qu'en privé. N'a-t-il pas démontré, un soir, à l'un de mes amis qu'Oum Kalsoum ne pouvait qu'être la petite-fille d'Arthur Rimbaud ? Ne m'a-t-il pas expliqué doctement que si, dans la typographie ancienne le « s » avait une forme très proche du « f », c'est parce que nos ancêtres, chuintant, prononçaient le « s » comme les Anglais le « th ». Pendant plus de vingt ans, sur ma suggestion, il a été chargé de cours de latin et même de grec à l'université de Provence. Les étudiants n'ont pas regretté de l'avoir comme professeur. Aussi longtemps qu'il l'a pu, il s'est dévoué et a préparé les candidats aux concours de recrutement, leur faisant « passer des colles », alors même qu'il abhorrait l'inadéquation et la superficialité de ces concours et de leurs épreuves (raison pour laquelle il n'a finalement passé que tard l'agrégation, qu'il aurait pu décrocher brillamment dans sa jeunesse).

Il a toujours été, depuis nos années d'études à l'ENS, ma référence en linguistique et même en grec. Que de fois avons-nous passé des heures à nous torturer les méninges, tous deux ensemble, sur les textes difficiles que nous avions la folie de vouloir déchiffrer, ceux d'Homère (si faussement aisé), des poètes archaïques : Archiloque, Stésichore, Sapho, Xénophane, etc., des classiques : Pindare, Eschyle, des philosophes : Parménide, Anaxagore, Démocrite, Platon, Aristote et tant d'autres. Je lui dois particulièrement la mise au point d'une étude fleuve sur la supplication homérique. Je lui dois aussi d'avoir osé faire travailler des étudiants sur des textes qui sortaient quelque peu de mes compétences strictes, par exemple sur des textes aussi exotiques que le *Traité de l'astrolabe*, sur la musicologie et les textes d'Aristoxène, du pseudo-Plutarque ou d'Aristide Quintilien. Je savais que je pouvais compter sur son aide, sur sa disponibilité, sur son savoir et son intelligence exceptionnelle.

Il était mélomane et m'a fait, comme à d'autres, découvrir des compositeurs et des interprètes rares. Un jour que je lui disais que je n'avais pas supporté le duo, obèse, de Marilyn Horne et de Monserrat Caballé dans la *Sémiramide* de Rossini, à Aix en 1980, il m'a rétorqué, laconique : « C'est que tu n'es pas mélomane ! ». J'ai dès lors

compris et assumé mon infirmité, tout en la combattant, pour ne pas être indigne de lui.

Jusqu'à récemment, il a relu et annoté les textes que je lui soumettais, avec acuité, combien utilement !

Depuis un an, il préparait une traduction de la *Guerre des Gaules* de Jules César pour les éditions Anarchasis, j'espère qu'elle paraîtra bientôt. L'un de ses derniers articles a paru en février 2015 dans un recueil de l'université intitulé métaphoriquement *Fruits variés*. C'était une sotie, un petit bijou de philologie et d'étude philosophique autant que littéraire, sur la sortie de Socrate à la fin du *Banquet* de Platon. En 2009, il avait rédigé une autre sotie, pour un recueil à moi offert (*Les fondements de la tradition*, Aix, 2009), sur un passage énigmatique des *Trachiniennes* de Sophocle, dont il disait dans son préambule, avec l'humour que nous partageons : « il s'agit simplement de proposer des éléments de réponse à des questions qui ne se posent pas ». Il a disséminé beaucoup de textes ailleurs, dont je n'ai pas eu copie, tant il était modeste et discret : il a même, pour un de ses collègues botanistes du collège Château-Forbin, mis la dernière main à un guide de la flore du Garlaban, du temps où il habitait Aubagne. Dans notre bibliothèque se niche un recueil de poèmes brefs, publié en 1975 : *Aventures d'îles*, soigneusement classé entre Philippe Jacottet et Théodore Jouffroy. Sont sagement rangés dans mon dossier « Jarrige », un compte-rendu du chef d'œuvre de J. Lyons, *Structural Semantics*, 1981 ; des « Réflexions naïves (tu parles !) sur la traduction (à propos du Lévitique) » ; le tapuscrit d'une étude sur « Un aspect de la stylistique de Condillac : l'inversion », 1981 ; des « Éléments de bibliographie sur l'allitération », 1981, destinés à être intégrés à sa thèse « Sur le parallélisme en poésie », c'est-à-dire sur les reprises immédiates, fréquentes dans la Bible, de formules poétiques sous la forme de variations, thèse longuement préparée, jamais soutenue hélas (pour l'université plus que pour Alain lui-même) ! J'en avais relu et annoté de nombreuses pages admirables ; le programme d'une pièce de théâtre : *Hipparque ou les étoiles de Rhodes*, représentée à Apt en 1991 (je n'en ai malheureusement pas le texte) ; je me souviens aussi d'une délicieuse représentation de *Bastien et Bastienne*, jouée par les élèves du collège Château-Forbin à Saint-Marcel. Je me souviens d'avoir lu, dans les années 1970, un roman célinien, mais jubilatoire, sur les aventures d'un curé auvergnat. Car Alain était auvergnat, un enfant d'enfants de la garrigue et de Clermont-Ferrand. Il n'avait jamais rompu ses attaches. De ses saynètes montées avec les Saint-Martinois de Brômes, je n'ai connu que la rumeur. Pour m'épargner sans doute une route tortueuse, je suppose, par timidité aussi, il ne m'a jamais invité à la fête. Je le regrette, mais je ne l'en aime pas moins. Emporté par un cancer, il nous manque.

Didier PRALON (1965 l)

FACOMPREZ (Christian), né le 15 juillet 1949 à Lambersart (Nord), décédé le 12 décembre 2013 à Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône). Promotion de 1969 I.

Puisqu'il avait choisi d'aller finir ses jours dans le Midi, c'est à un méridional qu'on peut emprunter la formule qui cerne le mieux la mémoire de Christian Facomprez : voulant chanter le type humain auquel va son admiration la plus profonde, Georges Brassens écrit « C'est un modeste », pour exalter ce genre d'hommes profonds et forts d'avant le Jacquemart universel où chacun se pousse des coudes pour avoir son quart d'heure Warhol.

Modeste, Christian l'était de par ses origines familiales, comme nous tous qui formions à l'époque respectivement la terminale math élem. et la terminale de philo qui se faisaient vis-à-vis au bout du couloir du nouveau lycée Faidherbe de Lille, classes rivales qui ont fourni ensemble à la France des dizaines de normaliens, de polytechniciens, de centraliens, de médecins, et même quelques énarques. Nous venions pratiquement tous de milieux très modestes dans ces classes hautement sélectives, et nous devons tous à l'école de ce temps-là d'avoir connu une certaine ascension sociale, à la différence des effets dissipatifs et tellement inégalitaires de l'école égalitariste d'aujourd'hui.

Modeste aussi parce que cette ascension sociale de fait ne nous sépara jamais de nos origines, tant régionales que sociales. Enfants du Nord et de petites gens, nous découvriions le panache parfois insolent de nos camarades parisiens entrés en masse depuis les deux plus prestigieux lycées de France, et qui formaient de toute évidence la fine fleur d'une société bien plus raffinée, bien plus cultivée, bien plus opulente. Ce point détermina souvent chez nous, sinon des replis, du moins des regroupements, et c'est ainsi que Christian se sentit solidaire du groupe communiste dont le noyau, dans une École alors vibronnante de gauchisme tapageur, avait été reformé par une série d'anciens de la khâgne de Lille, où le prof en vogue était Jacques Milhau, philosophe ouvertement engagé dans le PCF.

Pour avoir été un an son cothurne, dans la partie de la thurne du Rataud séparée par un rideau, j'ai eu maintes fois l'occasion d'admirer le courage tranquille avec lequel Christian maintenait à la porte, contiguë de son lit à lui, les escouades maoïstes ou trotskistes venues le persuader du caractère profondément peccamineux envers la classe ouvrière de ses sympathies du moment. Christian était un modeste, mais un modeste déterminé à ne pas s'en laisser conter, et il objectait à l'évangélisation gauchisto-bourgeoise de ces chérubins enflammés ou enragés selon les cas, la calme argumentation de ses convictions de fils du peuple.

Ses qualités d'humilité personnelle et de grande exigence pour l'esprit se trouvèrent carrière dans l'enseignement, une fois reçu à l'agrégation. Lorsqu'il débute dans la carrière à Aulnay-sous-Bois puis à Louvres, ces noms se recommandent d'être

à la frange nord de l'agglomération parisienne, autant dire presque déjà dans le Nord natal, et Christian qui s'est marié va jusqu'à y fixer sa résidence, à Fosses... C'était il y a quarante ans, et être envoyé là-bas passe aujourd'hui pour une affectation en bataillon pénitentiaire : le monde d'alors n'est plus...

Par la vertu de trois inspections élogieuses¹, Christian voit le comble mis à ses désirs par une affectation... à Douai, il est vrai en classe préparatoire pour une partie de son service. Il y réussit fort bien et se voit bientôt appelé à prendre au Raincy une chaire de première supérieure au lycée Schweitzer. Affectation gratifiante mais fatale, puisque c'est sur le chemin de ce lycée qu'en 1987 Christian vient s'encaster dans un platane et ne réchappe à la mort que moyennant deux ans d'une pénible convalescence. Admis en 1989 à reprendre son enseignement², c'est pourtant un ami physiquement diminué que nous découvrons en 1994 lors du vingt-cinquième anniversaire de notre promotion, organisé à l'École dont c'est aussi le bicentenaire. Il sera encore des nôtres en 2009 pour le quarantième anniversaire (fêté à l'Unesco) mais déjà sur le point de se retirer au Paradou, près de Salon, dans ce midi si étranger à tout ce qu'il était.

Christian Facomprez, fils du Nord, fidèle à ses origines, authentique croyant de l'école en général à laquelle il devait tant, et nullement faraud de l'École en particulier, qu'il avait conservée comme assise plutôt que prise pour tremplin, mettait dans sa modestie assumée un point d'honneur dont le temps présent montre toujours davantage quelle noblesse s'y attachait.

Philippe RATTE (1969 l)

Notes

1. Une de Jacques Boudet (1932 l) et deux de Roger Fayolle (1948 l), dont l'opinion contraste avec son premier inspecteur le mayennais Paul Lecoq.
2. Les rapports de Michel Leroy (1967 l) en 1991 et de Jeanne Allamigeon (1953 L) attestent qu'il n'a rien perdu de ses qualités pédagogiques.

HOMAMI (Élahé), née le 10 juillet 1967 à Bakou (URSS), décédée le 29 octobre 2014 à Paris. – Promotion de 1987 l.

Notre camarade Élahé Homami s'en est allée le 29 octobre 2014, à l'âge de quarante-sept ans, des suites d'une longue maladie, comme il est coutume de le dire. Cette longue maladie occupa en effet dix ans d'une vie trop courte, une vie écourtée en plein élan créatif : Élahé Homami venait d'écrire son dixième conte et tenait là une vocation, révélée, comme elle nous le confia, par l'expérience du cancer, mais venue de plus loin, d'autres exils.

Née le 10 juillet 1967 à Bakou, au bord de la mer Caspienne, Élahé Homami a passé toute son enfance et le début de son adolescence dans ce qui était alors une province méridionale de l'Union des républiques socialistes soviétiques, l'Azerbaïdjan. De père iranien réfugié politique en URSS et de mère russo-allemande, elle connut bientôt l'exil à son tour, ce qu'elle vécut comme tel à l'adolescence, d'abord en Algérie, en 1980, puis en France, un an plus tard. Scolarisée aux collèges et lycées Claude-Monet, dans le XIII^e arrondissement de Paris, elle s'y distingua aussitôt par sa fibre littéraire, en russe bien sûr mais aussi en français. Elle n'avait appris ce dernier qu'à partir de 1980, comme langue étrangère, mais en acquit très vite une telle maîtrise qu'elle put effectuer ses classes préparatoires littéraires au lycée Fénelon et intégrer l'École de la rue d'Ulm dans la promotion Lettres de 1987. C'est en cours de scolarité à l'ENS qu'elle obtint la nationalité française et put dès lors bénéficier des pleins avantages consentis aux fonctionnaires-stagiaires.

Passionnée de langue et littérature russes, elle effectue sa licence de russe à la Sorbonne (université de Paris-IV) en 1988 puis rejoint l'université de Paris-VIII pour une maîtrise de littérature et traduction, en 1989. C'est le début d'une recherche entreprise sous la direction de Claude Frioux (1952 l) qui, avec son épouse, Irène Sokologorsky, suit le parcours de cette jeune doctorante restée nostalgique de Bakou et se sentant toujours, en dépit de ses succès académiques, peu rompue aux us et conventions françaises. Il est vrai que pour tous ceux qui l'ont connue, Élahé Homami s'exprimait avec une telle aisance – avec une pointe d'accent, affirmait-elle sans fausse modestie, mais seules quelques rares expressions pouvaient le trahir – qu'on oubliait trop vite ce qu'avait représenté pour elle l'effort d'intégration, quand bien même celle de l'ENS semblait lui avoir été aisée. L'année 1990 voit son succès, en toute première place, à l'agrégation de russe.

Comme sujet de sa thèse, elle choisit un romancier de sa langue maternelle, un représentant du courant dit du « réalisme romantique », l'écrivain révolutionnaire Alexandre Grine (1880-1932)¹ ; elle étudia en particulier sa manière de traiter le temps et l'espace dans plusieurs romans inspirés par la mer Noire et la Crimée, lieux d'élection de cet auteur qui y mourut, lui aussi prématurément, et du même mal. En 1993, Élahé fit le voyage d'Odessa et de Stavropol, sur les traces de son auteur. Elle ne retourna jamais à Bakou en revanche, sauf à travers les récits confiés à un documentariste berlinois, pour la radio allemande en 2007, et à l'écoute des sons captés dans la cour d'immeuble de son enfance².

D'abord effectuée dans le cadre d'une allocation de thèse (Élahé Homami est allocataire-monitrice-normalienne de 1993 à 1995, puis Ater l'année suivante, au sein de Paris-VIII), cette recherche doctorale se poursuit en disponibilité (1996-1997) puis en parallèle d'un service de l'enseignement secondaire dans l'académie de Lille (1997-1999).

Pour des raisons de santé et parce qu'elle se consacrait avec ardeur à ses élèves du lycée, Élahé Homami ne put mener à son terme cette thèse pour laquelle tant de sources, plusieurs explications de textes et de nombreuses analyses furent pourtant rassemblées ou réalisées. Peut-être un étudiant d'aujourd'hui pourrait-il en faire usage ?

Un appel est ici lancé, auquel la famille répondra volontiers, par l'intermédiaire de l'Association.

De 1999 jusqu'à sa dernière rentrée, celle de 2014, Élahé Homami a enseigné successivement dans les lycées Thiers à Marseille, Marcellin-Berthelot à Saint-Maur-des-Fossés, Jules-Ferry à Paris et enfin pour le Cned, sur un poste tardivement aménagé. La plupart de ses services cumulaient l'enseignement secondaire classique et les classes préparatoires aux Grandes Écoles. C'est peu dire qu'elle s'est battue contre la maladie mais aussi pour conserver un niveau de vie décent dans les conditions qui sont faites, hélas, aux malades atteints du cancer de manière prolongée et « hors statistiques », selon l'expression qu'on lui redit souvent à l'Institut Curie tout en saluant son courage. La solidarité de sa famille proche, de ses collègues du lycée et de quelques anciens camarades à l'initiative de son amie Brigitte Bercoff (1989 l), permit à Élahé Homami, célibataire et sans enfant, de vivre ses derniers mois sans renoncer à tout mais il est certain qu'elle témoignerait, si elle le pouvait, des lourdeurs administratives et des difficultés matérielles, sans compter le souci permanent du lendemain, qui grèvent encore davantage une vie quotidienne dans cette situation.

Dans ce contexte, l'écriture des contes s'est révélée nécessaire, à ce moment de sa vie, et salutaire à maints égards. N'ayant jamais cessé d'espérer la guérison, en dépit des prévisions médicales et des obstacles en tout genre, Élahé a su trouver le temps et l'énergie d'en écrire une dizaine, d'en trouver l'illustratrice et d'en conter même quelques-uns en public, tout en témoignant de son parcours de vie. Son souhait le plus cher était de pouvoir poursuivre dans cette voie de création et de partage.

Ce fut Gilles Authier, camarade de sa promotion et une de ces personnalités rares, le seul d'entre ses amis à pouvoir échanger avec elle des mots de russe, d'azéri ou même de persan, qui la présenta à quelques camarades de l'internat d'alors. Notre amitié se prolongea, jusqu'à ce 29 octobre 2014, dans une chambre d'hôpital, où Élahé Homami s'est éteinte à quelques pas seulement de notre École, de l'autre côté de la rue d'Ulm. En hommage à sa vaillance et à son goût de vivre, sa famille et ses amis espèrent la publication prochaine des *Contes vivants d'Éléonore*, selon le nom de baptême qu'elle s'était tout récemment choisi. Ce recueil offrira sans nul doute le meilleur témoignage de sa personnalité et de sa créativité.

Laure LÉVEILLÉ (1986 l)

Notes

1. <http://www.bibliotheque-numerique-paris8.fr/fre/ref/168731/FVJ0115/> Lien de la notice de *ROSSICA, bulletin de la formation doctorale Culture et société dans le CEI et en Europe orientale*, université de Paris-VIII-Saint-Denis. Article d'Élahé Homami sur « L'Univers poétique d'Alexandre Grine ».
2. "Ich erinnere mich an Baku..." Gespräche mit der Kaukasierin Elahé Homami ; Harald Brandt – émission du 7 septembre 2007, 20 h 10. Deutschlandradiokultur.

LISTE ALPHABÉTIQUE DES NOTICES DE CE RECUEIL

Augé Pouzard, Monique, 1952 S	203
Baron, Christian, 1949 s	179
Barthelot Demerson, Geneviève, 1950 L	185
Barthès Lignon, Margueriete, 1943 S	151
Bec Canque, Yvonne, 1908 L	117
Bérard Luc, Lucette, 1943 S	153
Bizot, Jean-Claude, 1951 s	200
Blum, Léon, 1890 l	98
Buser, Pierre, 1941 s	145
Bodin, Louis, 1890 l	102
Bonneau Gerlaud, Danielle, 1960 L	232
Cahen Mossé, Emma, 1892 S	106
Cahen, Jacques Gabriel, 1927 l	130
Chazal, Roger Benoît, 1940 l	188
Christin, Anne-Marie, 1962 L	234
Collet Boitel, Suzanne, 1953 L	207
Croce, Paul, 1947 s	171
Dagron, Gilbert, 1953 l	212
Dehame, Édouard, 1950 s	191
Delorme, Charles, 1964 s	245
Delzant, Antoine, 1955 s	220
Denisse, Jean-François, 1936 s	133
Diény, Jean-Pierre, 1948 l	174
Dubois Jeangirard, Marguerite, 1897 S	112
Eck, Suzanne, 1947 L	165
<hr/>	
<i>L'Archicube</i> n° 19 bis, numéro spécial, février 2016	257

Esclangon, Benjamin Ernest, 1895 s	108
Ettinger, Henry, 1962 s	240
Facomprez, Christian, 1969 l.	251
Federspiel, Michel, 1962 l.	238
Fourès, Léonce, 1943 s.	154
Fresquet Grandcamp, Michelle, 1951 S.	199
Gagnaire, Didier, 1950 s	193
Guillaume Croce, Cécile, 1947 S.	169
Hamelin, Raymond, 1950 s.	195
Heller, René, 1943 s.	158
Hiéblot, James, 1952 s.	205
Hof Quémard, Claudine, 1960 L.	233
Homami, Élahé, 1987 l.	252
Imalhayène, Fatma (Assia Djebar), 1955 L.	216
Jarrige, Alain, 1966 l.	248
Jauzein, André, 1946 s.	163
Lemasson Lucasson, Anne-Marie, 1946 S.	162
Lion, Georges, 1956 s.	227
Mathias, Paul, 1938 l.	138
Meyrat, Franck, 1963 l.	242
Michel Vissière, Isabelle, 1955 L.	219
Monge, Maurice, 1936 s.	136
Pézard, André, 1914 l.	126
Pilon Simon, Micheline, 1953 L.	208
Rat, Maurice, 1911 l.	120
Renaudin, Louis, 1913 l.	123
Richard, Jules, 1884 s.	91
Ruyer, Dominique, 1949 s.	184
Strowski de Robkowa, Fortunat, 1885 l.	95
Thévenin, Marguerite, 1940 S.	142
Valiron, Georges, 1905 s.	114
Vlach, Claire, 1958 L.	228
Zahn, Jean-Paul, 1955 s.	223

L'ARCHICUBE

Revue de l'Association des anciens élèves, élèves et amis
de l'École normale supérieure

Siège de l'Association :
45, rue d'Ulm
75230 Paris Cedex 05
Téléphone : 01 44 32 32 32
Télécopie : 01 44 32 31 25
Courriel : a-ulm@ens.fr
Site Internet : <http://www.archicubes.ens.fr>

Directrice de la publication : Marianne Laigneau
Responsables des notices : Patrice Cauderlier, Alain Drouard,
Michel Rapoport (lettres) et Françoise Seeuws Masnou,
Renée Vallette Veysseyre (sciences)
Secrétariat : Agnès Fontaine

Mise en pages : TyPAO

Ce numéro spécial 19 *bis* de
L'Archicube a été achevé d'imprimer
sur les presses de l'imprimerie France Quercy
en février 2016.

ISSN : 1959-6391
Dépôt légal : mars 2016
N° d'impression : xxxxx

Mise en pages
TyPAO sarl
75011 Paris